



LES SOCIÉTÉS DU BASSIN DU LAC TCHAD

Continuité et ruptures

Sous la direction de
Christine Raimond
Dangbet Zakinet


Éditions

**LES SOCIÉTÉS
DU BASSIN DU LAC
TCHAD**

Continuité et ruptures

collection
[mondes inégaux]

**LES SOCIÉTÉS
DU BASSIN DU LAC
TCHAD**

Continuité et ruptures

*Actes du xviii^e colloque Méga-Tchad
29-31 janvier 2020, N'Djamena (Tchad)*

Sous la direction de
Christine Raimond
Dangbet Zakinet


Éditions

Remerciements

Les éditeurs scientifiques remercient particulièrement Catherine Baroin, présidente du réseau Méga-Tchad, pour son soutien, son aide active dans le comité scientifique et la relecture des textes retenus dans cet ouvrage. Ils remercient également l'Agence française de développement pour le cofinancement du colloque et de la publication du présent ouvrage.

Direction de la collection

Philippe Lavigne Delville

Coordination éditoriale

Jasmine Portal

Préparation de copie

Isabelle Amsallem – Agropolis Productions

Correction

Stéphanie Quillon

Conception graphique

Alan Guilvard – Format Tygre

Mise en page

Charlotte Devanz

Réfection des illustrations

Éric Opigez, Catherine Valton

Traduction

Fluent Planet

Photogravure

STDI

En couverture : © IRD/O. Barrière
Pêcheur bilala préparant ses filets. Région de Fitri, Tchad (2019).



Cette publication en libre accès est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0, consultable à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/4.0/deed.fr>. Elle autorise toute diffusion de l'œuvre originale dans son intégralité, sous réserve de mentionner les auteurs et les éditeurs et d'intégrer un lien vers la licence CC BY-NC-ND 4.0. Aucune modification ni exploitation commerciale ne sont autorisées.

© IRD, 2026

ISBN papier : 978-2-7099-3105-2

ISBN PDF : 978-2-7099-3106-9

ISBN epub : 978-2-7099-3107-6

ISSN : 3074-9905

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Sociétés du bassin du lac Tchad : des changements à plusieurs vitesses — 7

Christine Raimond, Éric Garine

PARTIE 1 | S'ADAPTER À DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS — 21

Chapitre 1. Appréhender les changements environnementaux
Savoirs locaux et savoirs scientifiques face aux enjeux
de la gestion territoriale (lac Fitri, Tchad) — 23

*Christine Raimond, Blaise Bemadji,
Audrey Mbagogo-Koumbraït, Robert Madjigoto*

Chapitre 2. Les retenues d'eau dans les monts Mandara
Quel bilan après trente ans d'usage ? — 55

Nathalie Annavi

Chapitre 3. Innover dans les grandes plaines inondables :
maîtriser ou s'adapter aux variabilités
environnementales ? — 79

Félix Watang Ziéba

Chapitre 4. Permanence de la morale : la notion de honte au Sahel — 103

Catherine Baroin

Chapitre 5. Sarh, essor et déclin d'un centre urbain
au Tchad méridional de 1900 à nos jours — 121

Ronan Mugelé, Goltob Mbaye Ngaressem

Chapitre 6. Urbanisation nomade au Sahel central
Le modèle géohistorique de Zinder (Niger) — 139

Laurent Gagnol, Abdoulaye Adamou

PARTIE 2 | DES RUPTURES DANS LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX — 179

Chapitre 7. Les éleveurs peuls du Chari (1913-1977)
De la quête territoriale aux conflits sur les ressources — 181

Christian Seignobos

Chapitre 8. La fin de l'élevage ?
Les Peuls mbororo de République centrafricaine
réfugiés au Cameroun — 213

Emmanuel Chauvin

Chapitre 9. Enracinement djihadiste et « gouvernance rebelle »	
Une analyse sahélienne	239
<i>Marc-Antoine Pérouse de Montclos</i>	
Chapitre 10. Recompositions des circuits commerciaux	
entre Cameroun et Nigéria depuis l'avènement	
de Boko Haram	271
<i>Patrice Pahimi</i>	
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	293
LISTE DES AUTEURS	295
COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE	
ET DES RELECTEURS	297

INTRODUCTION

Sociétés du bassin du lac Tchad : des changements à plusieurs vitesses

Christine Raimond, Éric Garine

En ce début du *xxi*^e siècle, le bassin du lac Tchad est confronté, comme l'ensemble du Sahel, à l'enclassement de changements à long et court termes, dont les effets se cumulent dans les territoires : le changement climatique modifie durablement le fonctionnement des écosystèmes ; la forte croissance démographique accentue la pression sur les ressources ; la montée des insécurités provoque des déplacements de population qui bouleversent la fonction des territoires et les modalités d'accès aux ressources naturelles. S'ajoute à cela une crise économique et financière liée aux fluctuations des prix des matières premières sur les marchés internationaux et au manque de diversification des économies, qui fragilise les fondements économiques et politiques des États et engendre, à l'échelle locale, des processus intenses de redéfinitions identitaires et sociales. Comment caractériser et interpréter ces dynamiques contemporaines ? La situation actuelle marque-t-elle une rupture profonde dans une trajectoire historique touchée par des crises récurrentes ou s'inscrit-elle dans une continuité historique où s'observent des vitesses contrastées entre types de changements et adaptation ? Tend-elle vers des ajustements et un nouvel équilibre d'un système régional ?

Les études récentes mettent en valeur l'enchevêtrement des facteurs de la crise (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018 ; CHAUVIN *et al.*, 2020 ; OLIVIER DE SARDAN, 2023 ; MAGRIN et RAIMOND, 2024), certains y voyant des résurgences de formes de violence du passé (SEIGNOBOS, 2017, 2019 ; McEACHERN, 2018), d'autres insistent sur le poids des changements climatiques et de la croissance

démographique (WELZER, 2012) ou mettent l'accent sur les facteurs politiques (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2020). Nous cherchons dans cet ouvrage à repérer les temps des crises et des changements dans le passé, leurs régimes de temporalité aux échelles locales et régionales et leurs effets, pour identifier ceux qui ont marqué des ruptures avec les systèmes anciens et ceux qui se reflètent dans le présent. Nous abordons ainsi les (r)évolutions perçues par les observateurs et par les intéressés, et la manière dont se présente et se diffuse la mémoire des changements passés, tant dans les pratiques que dans les discours contemporains.

Les travaux du réseau de recherche pluridisciplinaire international Méga-Tchad portent sur l'histoire et l'évolution des sociétés dans le bassin du lac Tchad, ouvrant ainsi la voie aux analyses rétrospectives et comparées (voir encadré 1). En 2020, le XVIII^e colloque du réseau s'est tenu à N'Djamena, où le réseau Méga-Tchad avait été créé quarante ans auparavant. Le thème choisi sur les changements qui bouleversent tous les domaines de l'existence des humains, mais aussi de leur environnement, impose de prendre en compte la complexité : tous – les femmes et les hommes –, toutes les sociétés, tous les éléments de l'environnement ne changent pas de la même manière ni à la même vitesse. Il faut être attentifs à ce qui peut apparaître, vu de loin, comme des détails, mais qui sont essentiels à la compréhension, et aussi à l'action. Ces thèmes ne sont pas nouveaux, mais les situations le sont et elles demeurent des objets de recherche pertinents.

Soixante communications ont été présentées par des spécialistes de différentes disciplines de sciences humaines venus de plusieurs pays d'Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne) et de la sous-région (Tchad, Cameroun, Niger, République centrafricaine). Pour la composition de cet ouvrage, dix chapitres ont été retenus, sur la base de la qualité et de l'originalité des données empiriques qui documentent les perspectives historiques qu'elles analysent. Parmi la diversité des thématiques abordées, notre sélection révèle surtout l'adaptation des sociétés du bassin du lac Tchad à des changements de différentes natures, plus ou moins rapides et intenses, mais aussi quelques situations de rupture qui conduisent à des réorganisations sociales et politiques profondes. La structure de cet ouvrage en deux parties suit ce constat.

ENCADRÉ 1 QUARANTE ANS D'HISTOIRE DU RÉSEAU MÉGA-TCHAD

Méga-Tchad est un réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et l'évolution des sociétés dans le bassin du lac Tchad.

Le bassin hydrographique du lac Tchad fait référence à une vaste zone de pratiques communes et d'échanges, qui s'étend sur cinq pays situés autour du lac Tchad (Cameroun, République centrafricaine, Niger, Nigéria, Tchad), ainsi qu'aux confins du Soudan, de la Libye et de l'Algérie. La diversité des situations humaines et physiques en fait un terrain de recherche privilégié pour de nombreuses disciplines en sciences humaines et sociales. La richesse de la confrontation des résultats ne s'est pas démentie depuis 1975, au moment où les départements de Sciences humaines et de Linguistique de l'université du Tchad ont décidé d'officialiser leur collaboration. Lors d'une réunion à N'Djamena, le professeur H. Jungraithmayr, linguiste allemand, a proposé de nommer « Méga-Tchad » cette dynamique pluridisciplinaire naissante, en référence au méga lac Tchad qui inondait la région à l'Holocène.

Le premier colloque multidisciplinaire à Paris marque la création du réseau en 1984, qui s'est progressivement densifié et comporte, quarante ans plus tard, environ 500 correspondants répartis dans une vingtaine de pays (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Niger, Nigéria, Pays-Bas, Russie, Suisse, Tchad, République tchèque, etc.).

Ses objectifs sont de promouvoir et soutenir les recherches pluridisciplinaires sur les sociétés et les milieux présents et passés du bassin du lac Tchad, et d'en diffuser les résultats. À ce titre, il diffuse l'information scientifique au moyen d'un site web* et d'un blog**, d'une liste de discussion et d'une liste d'envoi, publie des comptes rendus d'ouvrages, rassemble et édite chaque année une bibliographie. Il organise notamment des colloques internationaux qui constituent les temps forts de l'animation du réseau et du dialogue Nord/Sud.

Dix-huit colloques se sont tenus dans divers pays d'Europe (France, Allemagne, Pays-Bas, Italie) et d'Afrique (Cameroun, Nigéria, Tchad). Ils sont tous publiés après une sélection rigoureuse des contributions, en grande partie au sein des publications de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (Orstom) et d'IRD Éditions. Une bibliographie complète est donnée à la fin de cet ouvrage.

* <http://www.mega-tchad.net>

** <https://megatchad.wordpress.com>

Parmi les changements majeurs des dernières décennies, deux sont massifs et concomitants : ceux de l'environnement et ceux des conditions de la sécurité. Les relations de causalité entre les deux doivent être considérées avec prudence, et le facteur majeur de la croissance démographique est parfois oublié dans le panorama que l'on brosse des « crises » au Sahel.

« Déforestation », « érosion », « perte de la biodiversité », « désertification » : les changements environnementaux en Afrique sont souvent considérés exclusivement en termes de dynamique régressive. Toutefois, si la péjoration du climat (événements extrêmes, augmentation des températures), conjuguée aux conflits d'accès aux ressources, conduit souvent à une « dégradation » des conditions de vie, il existe aussi des actions positives des sociétés qui adaptent leurs pratiques, façonnent leurs paysages et mettent parfois au point des nouveaux modes de coopération qui permettent aussi de faire subsister une population en pleine croissance.

L'agriculture, l'élevage et la pêche sont des activités importantes pour les sociétés du bassin du lac Tchad et les innovations passées ont été abondamment étudiées (voir notamment la bibliographie générale, p. 295). Il est toujours utile d'y revenir pour repérer des périodes charnières de l'évolution des techniques et des modèles agricoles, les étapes de la diversification des activités qui a fait évoluer les systèmes de production en mobilisant la main-d'œuvre vers d'autres fonctions (transport, commercialisation, construction) et d'autres usages (extraction minière notamment) ainsi que la manière dont les sociétés rurales se sont adaptées et ont recomposé leurs pratiques, leurs moyens de production (dont le cheptel) et leurs territoires (dont leurs liens à la ville).

La diversité des présentations amène à envisager une fois de plus qu'il est bien imprudent d'émettre des propositions théoriques générales et des relations causales simples, par exemple sur les relations entre les transformations de l'environnement et la situation sécuritaire. Elle montre à quel point les populations rurales ont été capables, dans des conditions parfois terribles, de réorganiser les systèmes de production et d'échanges pour subsister malgré tout et prospérer parfois. Ce sont des régions entières qui sont ainsi reconfigurées, sous l'effet de politiques publiques, un peu, mais surtout sous celui du dynamisme des femmes et des hommes, de leur désir de vivre et de leur inventivité.

S'ADAPTER À DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS

La thématique de l'eau, qui revient notamment à propos des lacs et des zones humides, fait l'objet de nouveaux modes de régulation et pose aussi de nouveaux problèmes sanitaires, notamment avec les inondations exceptionnelles qui touchent de plus en plus fréquemment le Sahel. Pour s'adapter, il faut percevoir et interpréter les changements : c'est ce qu'analysent Christine Raimond et ses co-auteurs en contextualisant les conséquences locales du changement climatique et leur perception par les populations riveraines du lac Fitri au Tchad. Face à l'augmentation régulière de l'extension du lac depuis les années de grande sécheresse de la moitié du xx^e siècle, puis depuis 2020 à la récurrence des inondations exceptionnelles qui provoquent une recomposition du système socio-hydraulique, les auteurs soulignent la nécessité d'un changement de paradigme du développement des zones sèches : actuellement basées sur les approches malthusiennes de la désertification, qui relie la sécheresse et les densités de population à la dégradation de l'environnement (BONNET *et al.*, 2024), les problématiques liées à la gestion de l'eau imposent de repenser les aménagements à concevoir et les systèmes d'alerte pour la prévention des risques sur les personnes et la sécurité alimentaire. Les fondamentaux du climat sahélien ne changent pas pour autant : si les tendances à long terme sont à la hausse des températures et de la pluviométrie, les incertitudes et la variabilité inter et intra-annuelles s'intensifient. Ce sont ces dernières que les populations qui dépendent directement des ressources naturelles perçoivent le plus et auxquelles elles cherchent à s'adapter, selon des systèmes d'activités éprouvés sur le temps long, mais qui se recomposent graduellement. La complémentarité des activités de pêche, d'agriculture et d'élevage demeure essentielle pour la diversité des groupes qui exploitent le lac Fitri et ses abords (voir chap. 1), mais, outre les conflits qui opposent parfois les parties prenantes, il importe d'avoir à l'esprit que les systèmes techniques évoluent et les logiques économiques qui les sous-tendent aussi.

Des aménagements anciens ont été conçus pour pallier le manque d'eau pendant la saison sèche et chaude des zones semi-arides. Cela a notamment été le cas pendant tout le xx^e siècle, de la période coloniale aux années récentes. Que deviennent ces ouvrages après plusieurs décennies et répondent-ils aux usages multiples pour lesquels ils avaient été conçus ? Le chapitre de Nathalie Annavaï est consacré

à la situation actuelle des barrages de retenues d'eau créés en différents endroits des monts Mandara pendant les trente glorieuses. Ces ouvrages se sont bien intégrés aux paysages et aux habitudes des communautés qui en font toutes sortes d'usage pour l'approvisionnement en eau des humains, du bétail ou des cultures. Cependant, ils sont désormais vétustes et pollués et les collectivités paysannes n'ont pas trouvé les solutions techniques et sociales pour en assurer localement la maintenance et en réguler les usages. Si le besoin d'une intervention extérieure s'impose pour la réhabilitation de ces ouvrages devenus indispensables pour les sociétés concernées, la prise en compte des contextes (OLIVIER DE SARDAN, 2021) et des usages observés depuis une trentaine d'années d'utilisation pourrait infléchir des solutions de gouvernance préfabriquées et uniformisées, localement inadaptées. Jusqu'à aujourd'hui, même dysfonctionnelles, les retenues d'eau demeurent utilisées, et il est difficile d'envisager qui des sociétés locales ou du système étatique contribuera à leur pérennité ou à leur amélioration.

Les populations ne sont pas toujours sans ressources pour tirer parti d'aménagements qui ont été construits indépendamment de leur volonté. C'est aussi à une situation déterminée par la ressource en eau que s'est intéressé Félix Watang dans la plaine d'inondation du Logone, une zone où les cultures de décrue sont exploitées depuis longtemps selon des techniques anciennes. Cette région a aussi une histoire de plus de cinquante ans d'aménagement à large échelle de périmètres irrigués modernes. L'augmentation de plus en plus fréquente de l'ampleur des crues et de ses conséquences néfastes a suscité de nouveaux aménagements qui ont vu le jour au cours des dernières années, censés prévenir ces crues et favoriser une augmentation de la productivité des cultures irriguées. L'auteur montre que l'adhésion des paysans au paquet technique prescrit est médiocre, car leur conception ne tient pas compte des particularités des systèmes de subsistance existants et notamment le fait qu'ils sont basés sur la multi-activité et la combinaison entre agriculture pluviale et irriguée, mais aussi pêche et élevage. Si le programme de modernisation peut paraître un échec dans la mesure où l'intensification prévue n'a pas eu lieu, l'auteur montre que les paysans, en détricotant le paquet technique proposé, ont bel et bien modifié leurs pratiques pour les rendre plus productives tout en maintenant les fondements de leur socio-écosystème : le maintien des usages multiples des diverses

composantes de leur environnement, même artificialisées. Cette analyse poursuit, pour une période climatique plus humide, celle qui était faite pour la précédente plus sèche (BERTONCIN et PASE, 2012 ; LEMOALLE et MAGRIN, 2014 ; PASE *et al.*, 2025) et montre, malgré la croissance de la démographie et des insécurités, la persistance du modèle dit des « 3M » (multifonctionnalité des espaces, multi-activité des exploitations et mobilité des personnes et des ressources) face à des modèles d'intensification agricole basés sur des ouvrages fixes et des productions spécialisées.

Bien entendu, il n'y a pas que les campagnes qui changent, l'accroissement de la population urbaine constitue aussi une tendance de fond dans toute la zone du bassin du lac Tchad. Depuis 2022 (tabl. 1), ce processus est probablement en cours d'accélération, les insécurités et les conséquences du changement climatique ayant pour conséquence directe la mise en mouvement de populations nombreuses qui se réfugient aux abords des villes, pour un temps plus ou moins long.

Tableau 1. Un espace encore très rural.

Pays	Part de population rurale (%)	
	2002	2022
Burkina Faso	80,7	68,1
Cameroun	53,3	41,3
Mali	30,2	54,7
Niger	83,7	83,1
RCA	62,2	56,9
Soudan	67,4	64
Tchad	78,3	75,9

Source : World Bank (2024) (<https://wdi.worldbank.org/table/3.12>).

Les trajectoires historiques de deux villes bien différentes sont analysées, l'une saharienne, très ancienne puis touchée par les « ruées vers l'or » du début du *xxi*^e siècle, l'autre plus récente, car de création coloniale appelée à devenir la capitale de l'Oubangui, et que le déplacement de la capitale tchadienne à N'Djamena a coupée dans son élan de développement. Si dans les deux cas elles révèlent l'influence des compétitions

pour le pouvoir, celles-ci prennent des formes bien différentes à Zinder et à Sarh.

Ronan Mugelé et Goltob Mbaye Ngaressem présentent les différentes étapes historiques du développement, puis du déclin relatif de la ville soudanienne de Sarh. Avant de devenir une belle ville assoupie dont on évoque un brin nostalgique la grandeur passée, elle constitua un enjeu important de développement et d'incarnation dans le Moyen-Chari du pouvoir politique au niveau national. Pendant la période coloniale, puis celle du premier pouvoir politique national lors des mandats de François Tombalbaye, l'aménagement et le rayonnement de la ville sont considérés comme des enjeux importants. La ville bénéficie en quelque sorte de son crédit dans les jeux de pouvoir nationaux. Ce n'est plus le cas depuis le milieu des années 1970 et les auteurs décrivent une forme de décrépitude, alors même que la population de la ville continue de croître. Dans cet abandon par les politiques publiques, le bâti colonial sarhois est le dernier vestige d'un patrimoine généralement remplacé dans les autres villes du Tchad.

L'urbanité sahélienne est très ancienne comme nous le rappellent Laurent Gagnol et Abdoulaye Adamou dans le cadre de leur étude sur le développement dans la longue durée de la ville de Zinder. Les aménagements coloniaux ont pris place entre deux noyaux d'urbanisation plus anciens, le *birni* délimité par une enceinte et habité par une élite religieuse détenant le pouvoir sur la population sédentaire et le *zango* des caravaniers sahariens et de leurs dépendants. On aurait tort, selon les auteurs, de ne considérer le *zango* que comme un faubourg facultatif dans la création et le développement de la ville. À trop considérer les points de vue des sédentaires, on risque d'oublier à quel point c'est la nomadisation des caravaniers qui permet en quelque sorte l'existence même du fait urbain. Cette histoire de la ville de Zinder indique à quel point les situations contemporaines doivent se comprendre à la lumière des faits historiques. Les auteurs montrent aussi que cette mémoire bicéphale demeure importante pour comprendre les dynamiques locales de pouvoir. Cela nous rappelle combien il est essentiel de considérer les sociétés du bassin du lac Tchad comme connectées au système monde. Ce fait-là est très ancien, même si les auteurs participant à cet ouvrage montrent que l'échelle et la nature de ces connexions connaissent des changements qui furent présentés tout au long du colloque de N'Djamena.

DES RUPTURES DANS LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

On célèbre souvent la résilience des socio-écosystèmes (MAGRIN *et al.*, 2015 ; RAIMOND *et al.*, 2019) et la permanence des traits culturels pour expliciter des spécificités régionales contrastées (BAROIN et COOPER, 2018, dont est reprise une synthèse sur les Toubou dans la section précédente). Il est aussi des situations où les dispositifs socio-économiques mis au point par les collectivités ne peuvent plus s'adapter, les systèmes « cassent » en quelque sorte et il est difficile d'envisager quelles nouvelles structures émergeront. Quelques-uns des scientifiques présents au colloque de N'Djamena ont étudié des situations de ce genre.

L'histoire des populations dans le bassin du lac Tchad est façonnée par les organisations sociales diversifiées, l'histoire politique particulière de la région et les relations multiples avec les villes (CHAUVIN *et al.* 2020). La croissance démographique, l'urbanisation – même si elle reste moins forte que dans d'autres pays d'Afrique –, l'accroissement de la demande alimentaire locale et les politiques de décentralisation modifient les hiérarchies urbaines, recomposent les pouvoirs et les territoires. Les conflits pour l'accès aux ressources naturelles se multiplient, entre autochtones et allochtones, sédentaires et transhumants, mais aussi au sein de groupes dont les besoins s'individualisent et les rapports de force évoluent. À l'échelle régionale, le rapport aux ressources, les migrations et les flux commerciaux reconfigurent les hiérarchies entre les territoires et sont fortement perturbés par les crises liées aux groupes armés.

Beaucoup de systèmes de subsistance dans le bassin du lac Tchad sont caractérisés par une grande mobilité des personnes. C'est en particulier le cas des sociétés pastorales. Elles sont, elles aussi, profondément affectées par les changements politiques des dernières décennies autant que par les modifications des conditions écologiques ou par la croissance démographique. Une question qui se pose de manière plus aiguë est d'identifier les espaces encore disponibles pour faire transhumer les troupeaux.

Établissant la chronique de l'installation des groupes de pasteurs peuls dans la région du Chari, Christian Seignobos montre les facteurs écologiques et les facteurs politiques à prendre en compte simultanément pour comprendre les faits historiques. Entre le nord du Nigéria au XIX^e siècle

et les rives du Chari au Tchad au milieu du xx^e, ces groupes pastoraux ont eu à réinventer leur pratique d'élevage et leurs routes de transhumance. Les contraintes climatiques ont eu leur rôle. Les sécheresses des années 1970-1980 ont notamment eu l'effet d'orienter plus loin au sud les transhumances de saison sèche. Mais l'auteur montre à quel point c'est aussi pour s'adapter aux contraintes politiques qu'il a fallu se déplacer pour pouvoir réinventer des manières pastorales qui permettent leur maintien, rompant ainsi les équilibres anciens entre zones pastorales septentrionales et zones agricoles méridionales. On doit remarquer que la sphère politique considérée dans cette situation ne concerne pas que les relations entre les groupes pastoraux et les sociétés d'agriculteurs ou les États, elle implique aussi les alliances ou la compétition des groupes peuls entre eux.

C'est à l'extrémité sud-est de cette dispersion des différentes composantes peules que s'est intéressé Emmanuel Chauvin. Aux confins du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA), il a étudié la situation, peu enviable, des Mbororo depuis les années 2000. Installés en RCA, leur « retour » vers le Cameroun s'est fait bien souvent dans le cadre du statut de réfugié, car les solidarités familiales n'ont pas toujours permis d'éviter ce déclassement. Les pasteurs peuls avaient trouvé des solutions techniques comme politiques pour s'adapter aux sécheresses de la fin du xx^e siècle, mais la violence politique qui règne en RCA a créé une situation qui va au-delà de la capacité de résilience du système de subsistance. Dans les conditions d'insécurité qui règnent à l'ouest de la RCA, l'activité pastorale n'est désormais plus envisageable pour beaucoup alors qu'elle était centrale tant du point de vue de la subsistance que de l'identité culturelle des Mbororo. L'adaptation n'est plus possible et c'est le récit d'une rupture que nous propose Emmanuel Chauvin. Les sociétés locales ne trouvent pas toujours les solutions matérielles et politiques pour s'adapter aux conditions changeantes de leurs milieux biologiques, mais surtout ici, aux conditions sociales extrêmes produites par les conflits armés.

Les Mbororo de RCA sont les victimes de l'ordre (mais est-ce le bon terme ?) que font régner les milices armées. Ce n'est pas le seul secteur du bassin du lac Tchad sous l'influence de groupes d'insurgés faisant usage de la violence (CHAUVIN *et al.*, 2020). On pense évidemment à la situation induite par les actions de Boko Haram au nord du Nigéria et dans les zones frontalières.

L'hypothèse d'un changement radical de la gouvernance à l'échelle régionale, qui serait imposé par des groupes rebelles imposant la loi islamique, est explorée par Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Il propose un historique des États islamiques en Afrique à différentes périodes, y compris à Sokoto dans le bassin du lac Tchad, et un panorama des situations contemporaines qui s'avèrent très diverses. Certes, il est fait référence à la charia dans les zones sous influence des insurgés musulmans. Quant à parler d'un mode de gouvernance spécifique commun à ces territoires, il y a un pas que l'auteur propose de ne pas franchir.

Quoi qu'il en soit de la « gouvernance » djihadiste, les activités des insurgés n'en ont pas moins des effets sur les territoires, et notamment sur le commerce transfrontalier entre le Cameroun et le Nigéria : une zone précédemment affectée par le banditisme qui nuisait sans doute au climat des affaires, mais où se déployait une activité commerciale prospère. Patrice Pahimi montre les effets désastreux de l'insurrection et de la fermeture des frontières sur les volumes de biens échangés et sur les recettes douanières. Il indique aussi qu'avant la fermeture de la frontière, une part importante du volume échangé prenait la forme officieuse de flux de contrebande. Une partie de cette activité demeure même si elle n'est, par essence, pas facile à observer. Les circuits se sont réorganisés avec un volume d'affaires inférieur à celui d'avant crise, nous rappelant que les guerres induisent, au-delà des zones de conflits directs, des changements difficiles à surmonter. Il n'est guère possible aujourd'hui d'envisager si le système commercial antérieur pourra se remettre en place, ou si un dispositif nouveau verra le jour.

CONCLUSION

S'il n'est évidemment pas facile de faire une synthèse des débats, deux idées fortes ressortent du colloque : la continuité des systèmes sociaux, qui se renouvellent et recomposent leur environnement entre l'ancien et le nouveau (notamment au Tchad qui a une histoire particulièrement hachée de crises politiques), et les vitesses contrastées entre types de changements et adaptation, particulièrement pour la jeunesse qui vit, se forme et pense dans un monde nouveau souvent en contradiction avec celui connu par leurs parents (SEIGNOBOS, 2017).

Tous ces changements ne constituent pas des « ruptures », comme celle observée par les communautés de pasteurs mobiles en RCA : dans

beaucoup de cas, les évolutions de ces dernières années sont conformes à des spécialisations anciennes. Des pêcheurs transforment leurs manières de faire, leurs outils, les modes de commercialisation, mais pas l'importance de leur activité dans leur stratégie économique et dans la construction de leur identité sociale.

La tentation est parfois grande de chercher, dans la permanence de spécificités culturelles des groupes, une source d'explication des phénomènes contemporains. À la recherche des permanences, on cède parfois encore, y compris dans des travaux d'experts, à une lecture stupidement « ethnique » de la complexité des situations actuelles. Les récits kanouri du Nord-Cameroun d'aujourd'hui (communication orale, Saïbou Issa), par exemple, nous rappellent que les stéréotypes ethniques ne suffisent pas à comprendre les dynamiques actuelles. Cette proposition n'est pas nouvelle, mais en temps de crise, sans doute faut-il renouveler les conseils de prudence dans la manipulation d'une anthropologie toute faite, s'abstenant d'analyser avec rigueur la diversité des situations locales.

Il est difficile de ne pas voir les effets du dynamisme des jeunes, dans les inventions techniques et économiques que l'on observe, mais aussi de leur désespoir dans les contractions politiques et la situation de violence dont on sait l'ampleur et l'influence dans la région. Il y a tant de choses qui changent, et souvent à toute vitesse. Sans doute la vitesse est-elle associée de manière romantique à la modernité, et il ne fait aucun doute que les personnes, les biens, les idées circulent aujourd'hui avec une rapidité inédite dans tout le bassin du lac Tchad. La réactivité des communautés pour s'adapter est grande, mais tous les changements et toutes les adaptations n'ont pas le même rythme.

La vitesse oblige aussi les chercheurs que nous sommes à une attention continue et à un renouvellement rapide, lui aussi, des observations de première main. La permanence, et peut-être la lenteur, ont aussi leurs vertus. Le temps de l'analyse est une condition nécessaire à la réflexion scientifique et à la transmission scientifique, comme le montre par exemple ce chapitre de C. Seignobos qui analyse des données produites dans les années 1970, avant la guerre civile qui a bloqué les recherches au Tchad pendant une décennie. Notre présence à N'Djamena, lent retour aux sources (quarante ans !) en est un signe rassurant. Les priorités de nos gouvernements, au Nord comme au Sud, ne sont guère favorables à l'épanouissement d'une recherche scientifique de qualité, sur le temps long, ni à une coopération académique constructive telle que nous la

voulons dans le cadre du réseau Méga-Tchad. Les sujets sont loin pourtant d'être épuisés. Gageons que notre réseau poursuive son rythme de croisière, lent, mais au long cours, ponctué de rendez-vous de partage d'idées et de résultats de recherche sur l'histoire des sociétés du bassin du lac Tchad, leurs évolutions et leurs interprétations qu'il convient, toujours, de mettre au jour et d'explicitier.

BIBLIOGRAPHIE

BAROIN C., COOPER B. (dir.), 2018 – *La honte au Sabel. Pudeur, respect, morale quotidienne*. Paris, Sépia : 129-162.

BERTONCIN M., PASE A., 2012 – *Autour du lac Tchad, enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau*. Paris, L'Harmattan.

BONNET B., CHOTTE J.-L., HIERNAUX P., ICKOWICZ A., LOIREAU M., 2024 – *Désertification et changement climatique : un même combat ?* Versailles, Éditions Quae.

CHAUVIN E., LANGLOIS O., SEIGNOBOS C., BAROIN C., (éd.), 2020 – *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad. Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad*. Marseille, IRD Éditions.

HARTOG F., 2003 – *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris, Éditions du Seuil.

JACQUEMOT P., 2022 – La coexistence contrariée entre pasteurs et agriculteurs en Afrique subsaharienne : une revue de la littérature récente. *Afrique contemporaine*, 274 : 7-50.

LEMOALLE J., MAGRIN G. (dir.), 2014 – *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD Éditions.

MAGRIN G., LEMOALLE J., POURTIER R., 2015 – Atlas du lac Tchad. *Passages*, 183.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (dir.), 2018 – *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Paris, Éditions AFD. www.afd.fr/fr/crise-et-developpement-la-region-du-lac-tchad-lepreuve-de-boko-haram

MAGRIN G., RAIMOND C., 2024 – La crise au Sahel est-elle une crise agraire ? *Revue Sésame*, 15, Inrae. <https://revue-sesame-inrae.fr/la-crise-du-sahel-est-elle-une-crise-agraire/>

McEACHERN S., 2018 – *Searching for Boko Haram: a history of violence in Central Africa*. Oxford, Oxford University Press.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 2021 – *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris, Karthala.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 2023 – *L'enchevêtrement des crises au Sabel. Niger, Mali, Burkina Faso*. Paris, Karthala, coll. Disputatio.

PASE A., KRONENBURG GARCIA A., PEPA M., GIANOLI F., BERTONCIN M., BRAGA C., 2025 – *Water and Land in the Sabel*. Londres, Routledge.

PÉROUSE DE MONTCLOS M. A., 2020 – Boko Haram : un cas d'école de l'échec de l'islam politique au Nigéria. *Canadian Journal of African Studies*, 54 (2) : 229-246. <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1700141>

RAIMOND C., SYLVESTRE F., ZAKINET D., MOUSSA A. (éd.), 2019 – *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*. Montpellier, IRD Éditions.

SEIGNOBOS C., 2017 – *Des mondes oubliés, carnets d'Afrique*. Paris-Marseille, IRD Éditions, Parenthèses.

SEIGNOBOS C., 2019 – La région du lac Tchad sous l'hypothèque Boko Haram. *Herodote*, 172 : 63-86.

WELZER H., 2012 – *Climate wars: what people will be killed for in the 21st Century*. Cambridge, Polity.

Partie 1

S'ADAPTER À DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS

APPRÉHENDER LES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Savoirs locaux et savoirs scientifiques
face aux enjeux de la gestion territoriale
(lac Fitri, Tchad)

*Christine Raimond, Blaise Bemadji,
Audrey Mbagogo-Koumbraït, Robert Madjigoto*

| INTRODUCTION

Les scénarios d'évolution du climat et de la biodiversité établis à l'échelle globale alarment sur les conséquences locales du dérèglement climatique en termes d'augmentation de la vulnérabilité des écosystèmes et des sociétés, particulièrement sur le continent africain. Ils identifient les variables des changements (température, précipitations, variabilité, événements extrêmes), leurs impacts sur l'eau, la biodiversité, les systèmes de production, mais aussi les marges d'erreur, notamment celles liées aux incertitudes des modèles et aux changements d'échelle. Nous nous intéressons, dans ce chapitre, aux savoirs locaux portant sur le changement climatique et sur l'importance de celui-ci par rapport à d'autres types de changements, pour évaluer leur contribution à une meilleure compréhension de l'adaptation des sociétés à l'échelle locale.

Nous considérons en effet que répondre au défi de l'adaptation impose de prendre au sérieux les connaissances des usagers, fondées sur leur expérience et les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement (BURKE *et al.*, 2020 ; MFEWOU *et al.*, 2022), ce qui est particulièrement important dans les contextes où les sociétés dépendent directement des ressources naturelles pour leur subsistance.

Ce chapitre a pour objectif de donner la parole aux riverains du lac Fitri, au Tchad, une zone humide sahélienne identifiée comme particulièrement vulnérable au changement climatique et à la perte de biodiversité. Que savent-ils du changement climatique et de ses conséquences à moyen terme ? Comment analysent-ils les changements passés, quels sont les indicateurs qu'ils utilisent et les facteurs de changement qu'ils identifient ? En interrogeant une diversité d'acteurs du territoire – agriculteurs sédentaires, éleveurs nomades fréquentant la région depuis plus ou moins longtemps, représentants des pouvoirs locaux, agents des services nationaux et d'organisations non gouvernementales (ONG) – nous appréhendons différentes interprétations des changements, ainsi que les projections et anticipations élaborées par ces acteurs pour s'adapter. Ces diagnostics sont confrontés à ceux établis par la recherche (rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – Giec, résultats du laboratoire mixte international – LMI Viabeaux¹) et discutés par rapport à ceux des services de la gestion environnementale (Eaux et Forêt, Environnement) et aux réponses envisagées dans le cadre de l'aménagement du territoire (zone de biosphère, ouvrages agropastoraux, irrigation, zonage).

Nous mettons d'abord en évidence les décalages entre les perceptions des acteurs à différentes échelles. Nous montrons que la connaissance des problématiques environnementales est concentrée par un petit nombre d'acteurs, dont la position et la formation les amènent à accorder davantage d'importance aux principes de précaution définis à l'échelle globale – où les concepts flous de dégradation environnementale et

1. Le LMI Viabilité des socio-écosystèmes au Sahel au défi du changement climatique est financé par l'IRD en partenariat avec l'université du Tchad, l'université d'Ati et trois laboratoires en France – le Centre de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege), le Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (Prodig) et l'UMR Observation spatiale, modèles et science impliquée (Espace-Dev).

désertification prédominant dans les prises de décision – qu’aux savoirs locaux et aux résultats de recherches plus ciblées. À l’inverse, les ruptures identifiées par les scientifiques et les gestionnaires, comme la période de sécheresse des décennies 1970 et 1980 ou les inondations exceptionnelles des décennies 2010 et 2020, sont intégrées par les usagers dans leurs stratégies d’adaptation basées sur la mobilité et la multi-activité.

| UNE RECHERCHE SUR LES PERCEPTIONS LOCALES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE LAC FITRI, UNE ZONE HUMIDE EN RECONSTITUTION

Le choix du lac Fitri repose sur sa situation géographique, avec un bassin-versant entièrement situé en zone sahélienne et un système lacustre endoréique lui conférant un rôle d’indicateur du changement climatique pour le Sahel central. Peu profond, ce lac est caractérisé par une variabilité inter et intra-annuelle très grande et proportionnelle aux volumes des précipitations et des apports intermittents des cours d’eau. Le lac avait quasiment disparu lors de la grande sécheresse de 1985, survenue après une décennie particulièrement sèche, et l’écosystème se reconstitue progressivement depuis la fin du xx^e siècle (YALIKUN *et al.*, 2019). En 2020 et 2022, le lac a connu des crues exceptionnelles (MAXANT *et al.*, 2023) qui lui ont permis de retrouver une superficie équivalente à celle des années 1950. Les conséquences de la variabilité de son extension – et donc des ressources que le lac fournit – sont majeures pour la conduite des activités des populations riveraines.

Ce milieu lacustre est favorable à une faune et une flore diversifiées, adaptées à la fois à l’hydromorphie et aux variations saisonnières. Il est reconnu d’importance internationale pour les oiseaux d’eau paléo-arctiques en provenance de l’Europe et il est inscrit dans la Convention Ramsar depuis 1990. Une population de plus en plus nombreuse exploite les ressources agricoles, pastorales et halieutiques. Aussi, cet écosystème remarquable est identifié par le gouvernement tchadien comme une zone à très haut potentiel de production, stratégique pour la sécurité alimentaire nationale. En même temps, les projets d’aménagement doivent s’inscrire dans un décret national reconnaissant cette

région comme zone de biosphère, en prévision d'une reconnaissance par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) qui n'a pas abouti (RAIMOND *et al.*, 2020a).

Peuplé de près de 200 000 personnes en 2025, effectif qui augmente de moitié en saison sèche avec l'arrivée des éleveurs transhumants, l'histoire de ce lac est marquée par un peuplement très ancien qui s'est fait en plusieurs phases (HAGENBUCHER, 1968). La fondation du sultanat bilala au XVI^e siècle, suite à leur victoire sur les clans kouka occupant alors les îles et les rives du lac, structure le territoire selon une organisation hiérarchique et centralisée qui perdure jusqu'à nos jours. Ce sultanat a ainsi assuré la régulation de l'accès aux ressources naturelles pour l'ensemble des usagers, y compris les éleveurs nomades de plus en plus nombreux à fréquenter le lac (ZAKINET, 2015). Grâce à la centralisation du pouvoir et à l'existence d'alliances anciennes entre clans arabes² et bilala, les règles d'accès aux ressources, le calendrier et la répartition saisonnière des activités sur le territoire étaient respectés et adaptés aux différents niveaux de la crue. Depuis les années 2000, la politique de déconcentration des services de l'État a conduit à une multiplication des normes et des règles sur le territoire, en même temps que des dissensions internes ont affaibli le pouvoir coutumier et sa légitimité auprès d'une population de plus en plus diversifiée. La réforme administrative de 2015 divisant le territoire en sept cantons (MUGELÉ, 2019) a été un échec du point de vue de la gestion territoriale, qui s'est traduit par un grand flou du point de vue de la répartition des pouvoirs et de la hiérarchie administrative. Avec la croissance démographique et la montée des insécurités au Sahel (CHAUVIN *et al.*, 2020), la pression anthropique s'accroît et les conflits se multiplient. La tendance à l'augmentation de l'ampleur des crues ainsi que les épisodes exceptionnels d'inondation ou de sécheresse forcent le socio-écosystème³ et augmentent sa vulnérabilité, alors que se cumulent des pressions contradictoires en faveur, d'une part, de la conservation de la biodiversité, et d'autre part, du prélèvement de la rente sur les ressources.

2. Note de l'éditeur : les éditions de l'IRD accordent « arabe » par souci de cohérence entre ses ouvrages, considérant que le contexte tchadien dans lequel « arabe » renvoie à une ethnie est une exception par rapport à leurs autres publications.

3. « En géographie des milieux et des environnements, un forçage est une contrainte externe appliquée à un système en équilibre (voir homéostasie). Un forçage peut être d'origine anthropique ou naturelle, et il introduit une modification au fonctionnement du système. » Voir <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/forçage>

La diversité des relations des usagers à l'environnement ainsi que la forte dépendance du lac aux variations climatiques en font un excellent cas d'étude pour l'analyse des perceptions des changements auprès d'un large panel d'acteurs. Supposant que les changements perçus et les indicateurs mobilisés dépendent de l'activité des personnes interrogées, nous posons l'hypothèse que le décalage des façons de percevoir les changements d'une part, et les adaptations à ces changements, d'autre part, explique en partie la mésentente locale au sujet de la gestion des ressources naturelles. En particulier, les ruptures identifiées par les gestionnaires, en termes climatique et économique, ne correspondent pas à la perception de continuité de la variabilité sur laquelle se basent les stratégies de subsistance des acteurs locaux.

UNE ENQUÊTE QUALITATIVE BASÉE SUR DES RECHERCHES ANTÉRIEURES

À partir des connaissances cumulées par les programmes Grands espaces lacustres tchadiens (Gelt)⁴ et les résultats du LMI Viabeleaux sur les changements du socio-écosystème depuis l'étude de référence d'HAGENBUCHER (1968), des entretiens ont été menés auprès d'une cinquantaine de personnes, utilisatrices du territoire, réparties sur le territoire, pratiquant différentes activités, et ayant pour la plupart participé aux recherches antérieures. Pour identifier les ruptures perçues et les recontextualiser parmi tous les changements, les questions n'ont pas été centrées sur le climat. En effet, le climat n'est qu'un des facteurs des changements vécus par les habitants. Les biais liés à la temporalité des changements et aux décalages entre une expérience collective des changements anciens (questions 2 et 3 – Q2 et Q3 ci-dessous) et la mémoire immédiate et individuelle des changements directement vécus (question 1 – Q1) ont été limités par l'usage de repères chronologiques partagés entre enquêteur et enquêtés, et par l'utilisation de cartes représentant en février 2015 le paysage des cinq terroirs retenus (fig. 1).

4. Programme du Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI), financé par l'ambassade de France au Tchad entre 2015 et 2017 pour former à la recherche par la recherche la première génération d'étudiants de master et doctorat en sciences de la vie et de la Terre et en sciences humaines et sociales au Tchad, en collaboration avec divers laboratoires de recherche en France et les universités du Tchad.

Ces spatio-cartes (images satellitaires Spot) localisent le village et l'étendue de la crue, les champs de sorgho repiqué et le couvert végétal.

Quatre questions ouvertes ont été posées, en décembre 2019, depuis la période la plus récente (2015) à la plus ancienne (avant 1960) afin de maîtriser le niveau temporel et situer les réponses proposées :

- Q1 : depuis février 2015 lors des travaux du projet Gelt auxquels vous avez participé, et à partir de l'image représentant votre territoire (fig. 5), quels changements avez-vous observés dans votre localité ?
- Q2 : depuis 1985 (dernière grande sécheresse), quels sont les changements que vous avez observés dans votre localité ?
- Q3 : plus largement, comment votre localité a-t-elle changé depuis la période des indépendances (1^{er} président, 1960) ?
- Q4 : avez-vous entendu parler du changement climatique et comment ?

La variabilité environnementale n'est pas uniforme sur les rives du lac : elle est beaucoup plus forte sur les zones périphériques, notamment dans la partie nord-ouest, et plus faible dans la partie du delta du Batha, même si celui-ci reçoit plus rapidement et plus intensément l'arrivée des crues. Pour des raisons d'accessibilité, nous nous sommes limités aux rives est du lac, les plus peuplées, en documentant cinq situations déjà étudiées dans le cadre du projet Gelt (fig. 1) :

- Moudo, l'une des deux îles habitées de manière permanente, où l'espace est très contraint par la hauteur de l'eau ;
- le village de Gamsa 2, situé au cœur du delta du Batha et saisonnièrement inondé, est qualifié de « village mère » selon HAGGENBUCHER (1968) pour désigner son ancienneté et ses liens fonciers avec les villages « satellites » où les habitants se déplacent pendant la saison des pluies ;
- Yao, chef-lieu du département de Fitri, est enclavé pendant plusieurs mois de la saison des pluies, ce qui contraint sa population et les autorités administratives et coutumières qui y résident à se déplacer ;
- le village de Ati Ardep, à l'est du lac, est rarement atteint par la crue même s'il contrôle une vaste plaine repiquée en sorgho en bordure du lac ;
- la presqu'île de Fourkouma, au nord du lac, située en bordure du marécage reçoit les crues du lac plus tardivement et plus aléatoirement.

Quarante-cinq personnes ont été enquêtées en décembre 2019 parmi les catégories d'acteurs identifiées au lac Fitri (tabl. 1) : dix-huit agriculteurs, huit éleveurs nomades, onze pêcheurs et huit représentants du

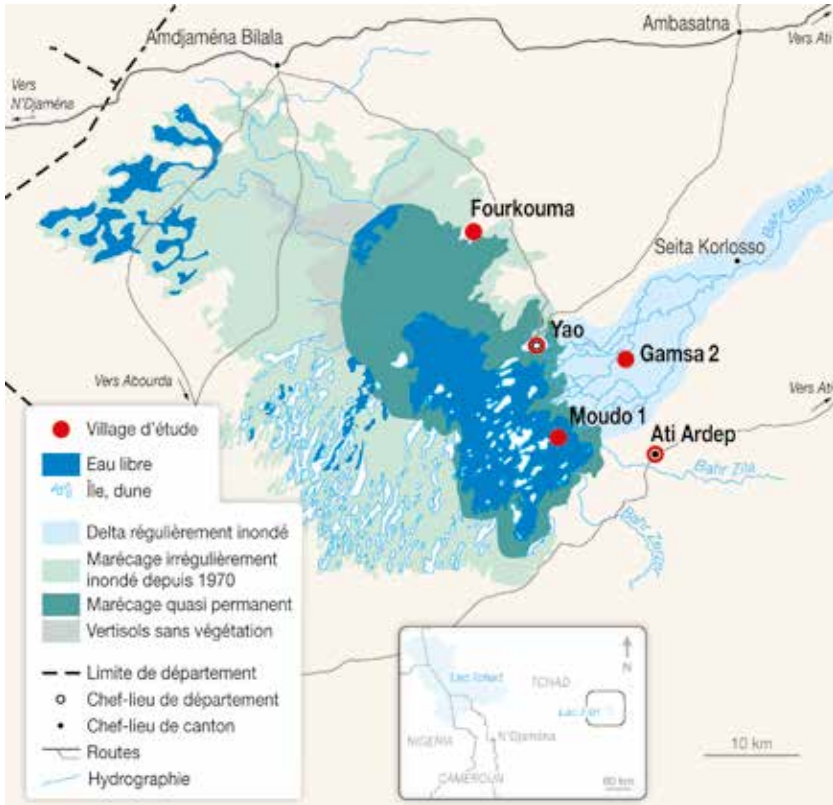


Figure 1 – Localisation des cinq sites d'enquête par rapport à la variabilité environnementale au lac Fitri.

Le fond de carte correspond à des zones dont l'inondation saisonnière n'est pas reliée à la crue du lac.

Sources : Landsat, février 2015 ; BDD Plantadiv, Prodig.

Réalisation : IRD/C. Valton

pouvoir local, dont cinq chefs de village (ou *boulama*), deux *kaïdala* (chef de lignage et chef de terre⁵) et un chef de campement d'éleveurs (*ferrick*). Ces personnes étaient principalement des chefs de famille, les femmes étant difficilement accessibles à l'enquêteur masculin dans le cadre d'une

5. « Tout comme le *khalifa*, le *kaïdala* incarne l'autorité politique et administrative du sultan sur le territoire lignager. Nommé ou proposé par un clan ou une communauté lignagère, il peut contrôler jusqu'à plus d'une dizaine de villages. Le *kaïdala* assure à la fois le rôle d'administrateur territorial, de gestionnaire du foncier et même de gardien du patrimoine lignager dans certains cas » (MBAGOGO-KOUMBRAÏT, 2019 : 241).

enquête ponctuelle. Certaines situations n'ont pas permis de faire des enquêtes individuelles, qui ont été transformées en focus groupes pour discuter collectivement des grands changements observés sur le territoire de Moudo 1 (huit hommes, six agriculteurs bilala et deux éleveurs arabes dont un chef de *ferrick*), de Ati Ardep (dix-huit personnes bilala, dont onze femmes) et de Gamsa 2 (quinze personnes, dont deux femmes).

Tableau 1. Répartition des personnes enquêtées par site et par catégorie d'acteurs.

Villages	Agriculteurs		Éleveurs	Pêcheurs		Total
	Chef de famille	Notable	Chef de famille	Chef de famille	Notable	
Yao	4	3	–	–	–	7
Fourkouma	4	1	2	2	–	9
Gamsa 2	2	2	3	2	–	9
Ati Ardep	4	–	3	2	–	9
Moudo	4	–	–	5	2	11
Total	18	6	8	11	2	45

Source : B. Bémadji et C. Raimond, 2019.

Au sein de chaque terroir déjà connu, l'échantillon a été constitué de manière privilégiée de personnes ayant participé à l'enquête de 2015, étant plus sensibilisées aux thématiques de recherche, puis par la méthode « boule de neige » qui a permis d'identifier des anciens qui acceptent de répondre aux questions sur les changements sur le temps long. Les enquêtés avaient entre 30 et 80 ans, avec une moyenne de 56 ans.

Les entretiens ont été conduits en français avec une traduction en bilala ou en arabe en fonction des locuteurs. Ils ont été intégralement retranscrits en français puis les verbatim rassemblés et recodés en items communs et en grandes catégories de changements affectant :

- les pluies et l'hydrologie ;
- le couvert végétal et la diversité de la flore ;
- la faune sauvage ;
- la démographie et la pression sur les terres ;
- la fertilité des sols agricoles ;
- les changements politiques, sociaux et économiques.

Une analyse quantitative simple, bivariée, a croisé la diversité des réponses avec les catégories d'acteurs et la situation géographique.

Depuis 2019, deux visites annuelles sur le terrain ont assuré un suivi environnemental et des témoignages sur les changements observés. Ces derniers apportent un éclairage sur les décalages entre anticipation des acteurs et réalité du terrain.

En parallèle, un suivi de l'extension des eaux de crue et de l'occupation du sol, réalisé de 1985 à 2022 par télédétection (KEMSOL *et al.*, 2019 ; en préparation), a alimenté les projections scientifiques faites au sein du LMI Viabeleaux sur les changements de l'hydrosystème, en tenant compte également des projections du Giec à plus long terme aux échelles régionales et globale. Les projections sur la croissance démographique sur le moyen terme (2050) se sont basées sur le recensement de la population de 2009 (recensement général de la population et de l'habitat – RGPH). L'analyse de la gouvernance a apporté des éléments sur les évolutions du contexte social et politique (RAIMOND et VIOLON, à paraître). Enfin, le suivi de la relance de la démarche de reconnaissance de la réserve de biosphère par l'Unesco et du projet de développement intégré porté par l'Agence française de développement (AFD) a documenté les projets envisagés pour ce territoire par l'administration et les bailleurs (BRLI, 2023).

| LES INDICATEURS DE CHANGEMENT D'UN SOCIO-ÉCOSYSTÈME TRÈS DYNAMIQUE

Les variations du lac ont été quantifiées jusqu'en 2023 et montrent la reconstitution de l'hydrosystème depuis les grandes sécheresses du milieu du xx^e siècle (fig. 2). La remise en eau progressive recouvre toutefois une très grande variabilité interannuelle répondant à celle de la pluviométrie, caractéristique intrinsèque du fonctionnement du climat sahélien (fig. 3).

Alors que l'idée de la sécheresse et de la désertification est encore très ancrée dans les arènes des trois grandes conventions environnementales internationales (climat, biodiversité, désertification), les tendances au reverdissement du Sahel se confirment, comme le mentionne le rapport du Giec de 2022. Pour le Sahel central, où se localise le lac Fitri, les simulations basées sur les modélisations de scénarios à différents niveaux d'émission de gaz à effet de serre montrent que, d'ici à la fin du

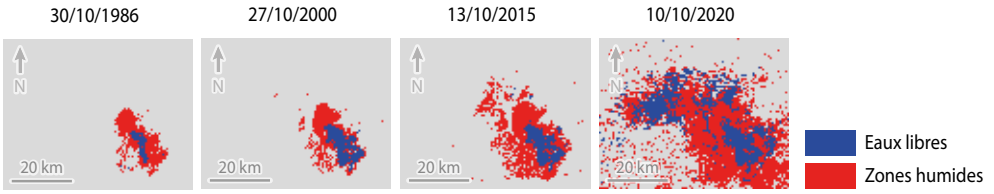


Figure 2 – Extension des eaux libres du lac Fitri entre 1986 et 2020.

Sources : YALIKUN *et al.*, 2019. Pour la figure du 30/10/1986 : Landsat 5 TM (*Thematic Mapper*), pour la figure du 27/10/2000 : Landsat 7 ETM+ (*Enhanced Thematic Mapper Plus*) et pour les figures du 13/10/2015 et du 10/10/2020 : Landsat 8 OLI (*Operational Land Imager*). Réalisation : T. Yalikun, reprise de la figure par IRD/E. Opigez.

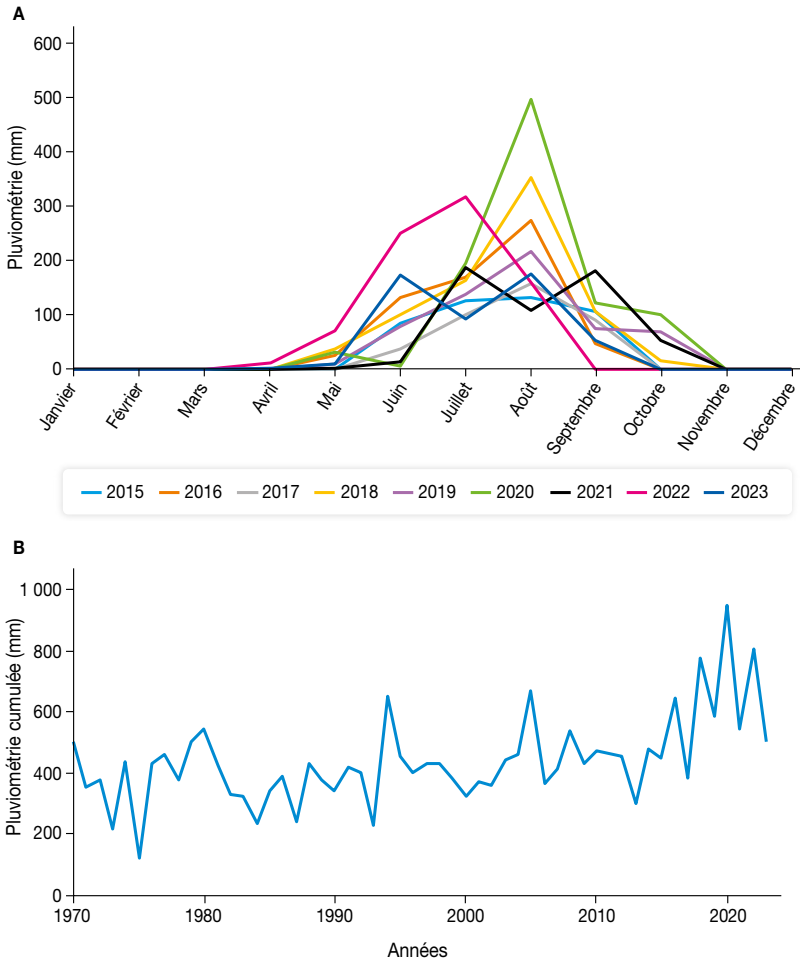


Figure 3 – Cumul pluviométrique (A) et variabilité de la pluviométrie (B) à Yao entre 1970 et 2023.

Source : direction de la Météorologie nationale du Tchad. Réalisation : IRD/E. Opigez

siècle, la tendance à l'augmentation des précipitations devrait soit se stabiliser (pour les scénarios les moins émetteurs) soit augmenter (pour les plus émetteurs). Les températures maximales suivent les mêmes trajectoires, avec une augmentation beaucoup plus marquée pour le scénario avec le plus d'émission de gaz à effet de serre, ce qui aura à long terme des conséquences majeures sur la santé des habitants, mais aussi sur l'écologie des plantes et des animaux et les ressources en eau.

Ces changements s'accompagnent d'une dynamique de croissance démographique beaucoup plus rapide, avec un doublement de la population en vingt ans, passant de 110 000 personnes en 2009 à 190 000 en 2013 et à plus de 400 000 en 2050 (RGPH2 et projection au taux intercensitaire de 3,3 %). La linéarité sous-tendue de cet indicateur ne tient pas compte de la très forte mobilité de la population (BÉMADJI *et al.*, 2023), saisonnière, qui varie selon la disponibilité des ressources naturelles à l'extérieur et dans la zone lacustre et selon le contexte géopolitique régional (ruées vers l'or, insécurités, ouverture des frontières, RAIMOND *et al.*, 2024).

Si les incertitudes sont bien intégrées dans les analyses et les projections réalisées par les climatologues et les hydrologues, elles sont difficiles à représenter simplement. Ainsi, elles sont difficilement intégrées dans les dispositifs d'adaptation proposés dans les politiques publiques sur les zones humides au Sahel, qui optent souvent pour une maîtrise de l'eau et de grands aménagements (irrigation, drainage). Ces incertitudes portant sur l'environnement se cumulent aux incertitudes sociopolitiques, qui sont plus rapides et impactent tout aussi directement les sociétés locales (MAGRIN et LEMOALLE, 2019).

| LA PERCEPTION DES CHANGEMENTS PAR LES RIVERAINS DU LAC FITRI : UNE DOUBLE TEMPORALITÉ

Le support d'enquête fourni par les spatio-cartes a permis d'initier une discussion très riche et détaillée sur les temporalités des changements, leur nature et leur description. De manière assez surprenante, les personnes interrogées ont cité plus de changements entre 2015 et 2019

Tableau 2 – Nombre de réponses par personne et par catégorie de changements (45 répondants).

	Pluies/ hydrologie	Couvert végétal et diversité de la flore	Démographie/ pression sur les terres	Faune	Fertilité des sols agricoles	Changements politiques/ sociaux/ économiques	Total général
Total items depuis 2015	113	21	13	35	42	34	258
Nb réponses/ catégorie/personne	2,5	0,5	0,3	0,8	0,9	0,8	5,7
Total items depuis 1960	57	7	51	31	6	69	221
Nb réponses/ catégorie/personne	1,3	0,2	1,1	0,7	0,1	1,5	4,9

Source : B. Bémadji et C. Raimond, 2019.

(5,7 items par personne, tabl. 2) que depuis 1960 (4,9 items par personne⁶). Ces dernières années ont été marquées par des événements majeurs : l'augmentation des niveaux de crues forçant une réorganisation des champs de décrue et des parcours, l'arrivée massive de nouveaux pêcheurs augmentant brusquement l'effort de pêche avec des conséquences directes sur le nombre et la taille des prises, une réforme administrative avec des conséquences profondes en termes de règles d'accès aux ressources naturelles et de régulation des conflits.

SUR LE TEMPS COURT, UNE PERCEPTION DE LA VARIATION DES CRUES ET DE L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX ACTEURS

Les conséquences du changement climatique se font de plus en plus sentir à l'échelle locale : à la question des changements depuis 2015, les réponses concernant les dynamiques de la crue ont été les plus nombreuses (fig. 4). Conformément aux observations de reprise de la

6. L'effet de l'âge n'est pas marqué lorsqu'il s'agit des changements anciens (depuis 1960). Il l'est un peu plus sur le temps court pour lequel les personnes âgées de plus de 50 ans (27 personnes) citent en moyenne plus de changements (6 items, surtout sur la pluie et l'hydrologie) que les moins de 50 ans (18 personnes, 5,3 items).

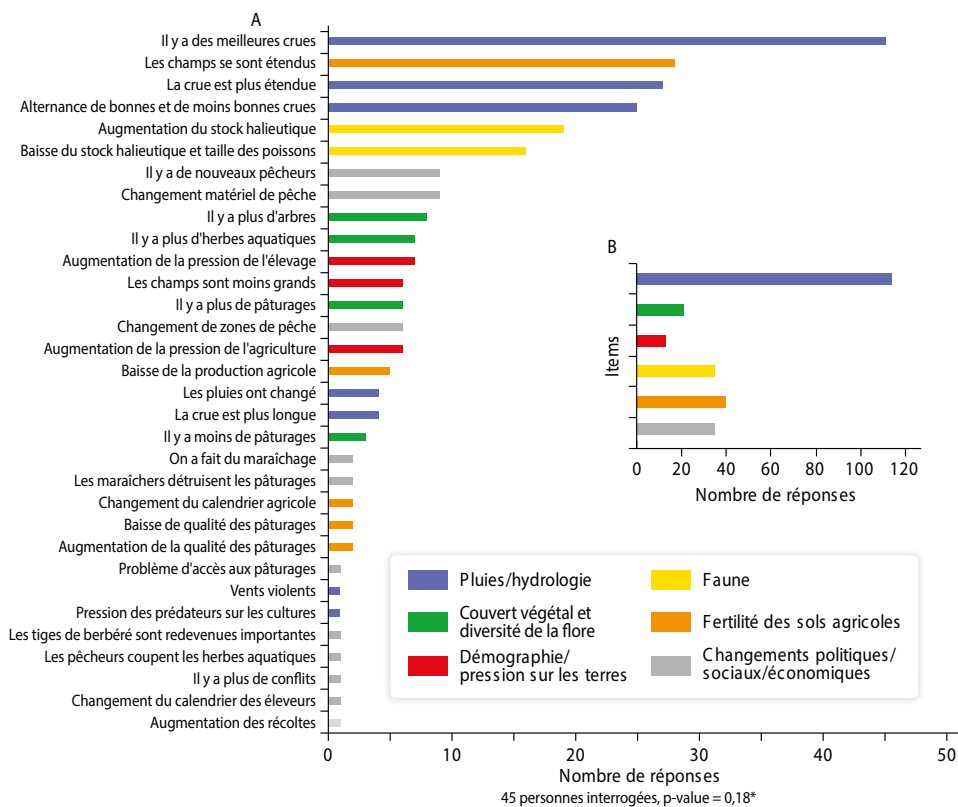


Figure 4 – Perception détaillée (A) et cumulée (B) des changements climatiques depuis 2015.

*Le test χ^2 (Pearson) évalue la validité d'un tableau de contingence et la probabilité (p-value) que des lignes et des colonnes soient indépendantes. Ici, la valeur de p-value montre une probabilité de 18 % que cette hypothèse d'indépendance se vérifie, ce qui est élevé et nuance les résultats quantitatifs présentés dans cette étude. Les résultats de ce test sont bien meilleurs lorsqu'on réduit le nombre de catégories de changements, et donc les effectifs inférieurs à 5 par catégorie, mais ils ne permettent pas alors d'en faire une analyse qualitative satisfaisante.

Réalisation : IRD/É. Opigez

pluviométrie, l'augmentation des crues (citée par la quasi-totalité des enquêtés) et la possibilité de préparer des champs plus grands et plus nombreux étaient les deux indicateurs les plus fréquemment mobilisés. La perception de la variabilité des crues, avec une plus grande alternance des bonnes et mauvaises crues, était également fréquemment mentionnée, ce qui était conforme aux observations et aux prévisions climatiques. D'autres paramètres du climat étaient perçus, mais moins cités : la durée

de la crue sur le territoire (ce qui a des conséquences majeures pour les cultures), la distribution des pluies pendant la saison et l'apparition de vents violents. Curieusement, la perception d'une augmentation des températures n'a pas été mentionnée ; ce résultat serait probablement différent si nous refaisions la même enquête en 2024, année durant laquelle les températures maximales ont atteint des records, même si la présence du lac semble atténuer les pics de chaleur.

Après la perception des variations du climat et de la ressource en eau, les réponses les plus nombreuses portaient sur les autres ressources du lac : la terre cultivable, le poisson et le couvert végétal. Les observations sur l'abondance et la taille des poissons ont été citées soit de manière négative (baisse du stock halieutique et de la taille des poissons), soit positive (augmentation du nombre de poissons). Cela reflète la diversité des acteurs : les populations sédentaires bilala associent depuis très longtemps l'agriculture de décrue avec la pêche et ont une connaissance très fine de l'écosystème et de sa productivité sur le temps long, alors que les nouveaux pêcheurs professionnels, arrivés massivement du lac Tchad en raison de l'insécurité, découvraient seulement depuis 2015 un lac poissonneux et très dynamique. L'augmentation récente des crues a certes pu augmenter le stock halieutique, mais la très forte augmentation de l'effort de pêche, liée à l'augmentation du nombre de pêcheurs et l'utilisation de matériels plus performants, a eu aussi des conséquences fortes sur la perception de l'abondance des poissons et de la taille des prises.

L'augmentation de l'espace cultivable fait également partie des indicateurs les plus fréquents – taille et nombre des champs, diversification des cultures (maraîchage notamment), qualité des pâturages – et traduit une situation d'abondance reflétant les meilleures pluies et extensions de la crue. Celles-ci ont aussi des conséquences négatives, l'invasion des parcelles par l'eau pouvant conduire à des baisses de production agricole ou pastorale. En outre, les périodes de sécheresse au cours de la saison des pluies imposent des ajustements du calendrier agricole des cultures pluviales et sont à l'origine de pertes de récoltes.

À partir de 2015, on a assisté à des années pluvieuses (2015, 2018, 2019, 2020 et 2022). Plus les pluies sont importantes, plus les crues le sont également, ce qui a pour effet d'augmenter l'étendue des champs de la culture de contre-saison, notamment du berbéré (sorgho repiqué). Lors des années de crue exceptionnelle, comme en 2020 et

2022, les cultivateurs ont été contraints de déplacer leurs champs, remettant en culture des parcelles plus éloignées, situées en « haut » et déjà appropriées par les familles lors de périodes antérieures plus pluvieuses (fig. 5).

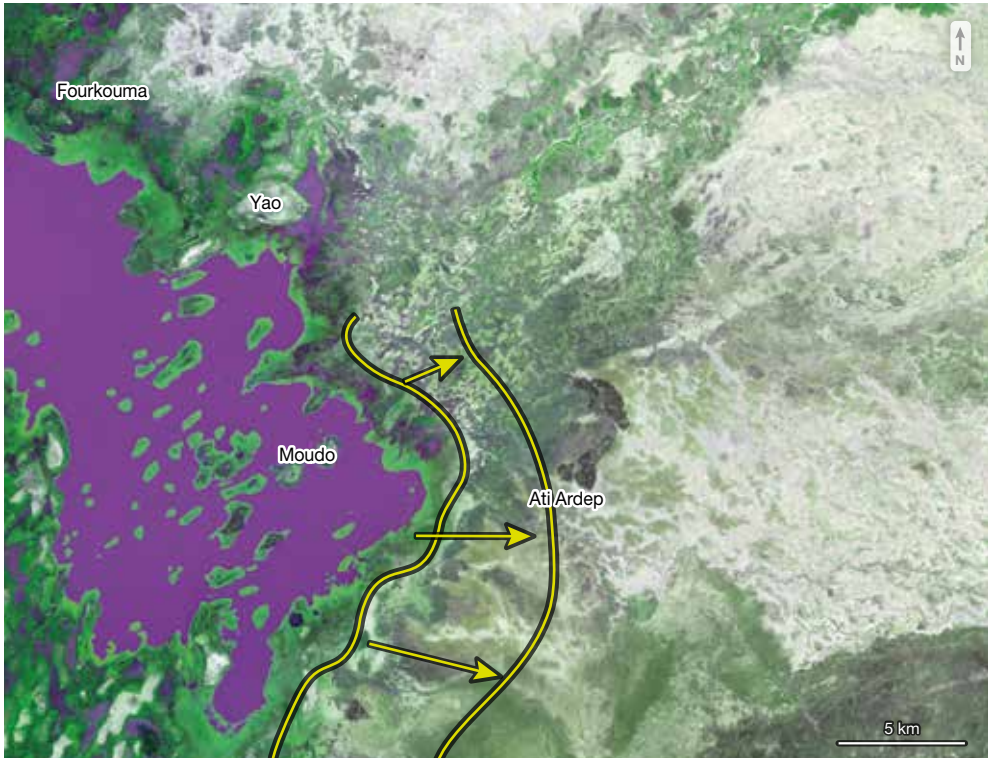


Figure 5 – Exemple de spatio-carte sur le lac Fitri et déplacement de la limite des cultures de décrue (sorgho repiqué) entre 2015 (date de l'image) et 2019 (date de l'enquête).

Situation des rives sud-est du lac (zone de Ati Ardep et Moudo), où l'année 2019 a marqué le début du déplacement des parcelles de sorgho repiquées à la décrue en bordure du lac. Les « champs du bas », ainsi nommés en bilala, ont été envahis en 2019 par une plus forte crue, ce qui n'a pas permis de les dégager suffisamment vite pour les repiquer en sorgho berbéré. Les herbes s'y sont développées, comme à Doré et Darkmassa autour des petites îles appelées Oumté et Tarayan, alors que les espaces en amont, ou « champs du haut », ont pu être remis en culture après plusieurs décennies sans que l'inondation ne les ait atteints aux alentours du village d'Ati Ardep (zones de Minji et Golbé).

Sources : Y. Tashi et C. Raimond, CNRS UMR Prodig.
Réalisation : T. Yalikun, reprise de la figure par IRD/E. Opigez

L'arrivée de conditions hydriques plus favorables s'est également traduite par la régénération de la végétation, avec une meilleure repousse des arbres (notamment les *Acacia nilotica*), mais aussi des herbes dans les plaines inondables, excellents pâturages pour le bétail. Cette idée de la régénération écologique relevée dans les enquêtes a été reprise plus tard, en 2022, lors d'un entretien avec le délégué de l'Environnement à Ati, qui mentionnait la régénération arborée, en même temps que le constat de l'élagage des arbres pour le fourrage, ainsi que la recrudescence des petits animaux (rongeurs, serpents), de certaines espèces d'oiseaux (comme les hérons cendrés, mentionnés également par les pêcheurs en 2022 et 2023), et même des prédateurs comme les hyènes en périphérie de la zone inondable.

Sur le temps court, les indicateurs se rapportant à la variabilité climatique ont été les plus fréquemment cités, en lien avec la ressource en eau ou la fertilité des sols. Les facteurs anthropiques sont moins souvent évoqués sur les cinq années couvertes par l'enquête : les changements évoqués ont essentiellement porté sur la pêche, avec l'arrivée des nouveaux pêcheurs et matériels, les changements de localisation des zones de pêche et des règles d'accès, ainsi que sur l'accroissement des conflits d'usage entre pêche, agriculture et élevage.

UNE PERCEPTION ACCRUE DES CHANGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES SUR LE TEMPS LONG

Les conséquences des grandes sécheresses de 1973 et de 1984-1985 ont déjà été bien documentées, avec le changement des itinéraires et des rythmes de transhumance (CLANET, 1982), la concentration des troupeaux autour de la zone lacustre (MARTY *et al.*, 2012 ; RAIMOND et VIOLON, à paraître), le développement des cultures maraîchères (MADJIGOTO *et al.*, 2018) et les départs en migration (BÉMADJI *et al.*, 2023 ; RAIMOND *et al.*, 2024). Les réponses à la question sur les changements depuis 1985 ont bien reflété ces dynamiques : les personnes interrogées ont évoqué cette période difficile en détaillant les stratégies mises en place et les conséquences sur les activités actuelles. Nous ne détaillons pas les réponses ici afin de nous concentrer sur la période plus longue, en référence à une étendue du lac plus importante et à des changements sociaux et politiques plus profonds tels que la croissance démographique, l'urbanisation, le développement de l'économie de marché et les politiques de développement agricole.

La référence de 1960, date de l'indépendance du Tchad, était bien connue des personnes interrogées, même des plus jeunes. Elle correspond à une période de pluviométrie abondante, plus élevée que celle d'aujourd'hui, comme en attestent les anciens relevés météorologiques du Sahel. Cela explique pourquoi, alors que les crues sont plus abondantes depuis le début des années 2010, la perception dominante est celle de crues plus faibles, en hauteur et en étendue de l'eau, en référence au souvenir que les habitants ont gardé de cette période de très forte pluviosité (fig. 6).

Cependant, sur le temps long, les perceptions se rapportent d'abord aux changements sociaux, économiques et politiques, ensuite seulement aux variations climatiques et hydrologiques, et, enfin, à la démographie.

Le plus grand nombre de citations dans le domaine des changements politiques, sociaux et économiques portait d'abord sur les conditions de vie plus difficiles et plus conflictuelles, par rapport à un mode de vie ancien plus rural basé sur les échanges non monétarisés et les alliances entre groupes sociaux. Les réponses étaient également plus diversifiées que dans les autres domaines, les personnes évoquant les changements dans les modes de vies et l'habitat (« les gens habitaient au bord du lac », « on n'a plus besoin de se protéger de l'inondation⁷ », « on n'utilise plus les poteries et les calebasses pour la cuisine ») ; les conditions d'existence (« la vie est plus difficile », « il y a plus de problèmes de soudure », « il n'y avait pas la famine », « le prix du bétail était moins cher ») ; les systèmes de production (« les cultures ont changé », « on ne faisait pas de maraîchage », « on ne fabrique plus les pirogues comme avant », « le matériel de pêche a changé ») ; l'accès aux ressources (« il y a plus de conflits », « l'accord entre Djaatne et Bilala a disparu⁸ », « les zones de pêche ont changé », « l'accès au lac était libre ») ; les conflits d'usage (« les éleveurs entrent dans les eaux du Fitri », « les champs empêchent d'entrer dans le lac », « les animaux détruisent les champs de berbéré »). Deux personnes ont aussi évoqué des changements sociaux, concernant les règles de mariage (peut-être que la citation sur l'augmentation du prix du

7. Suite aux inondations exceptionnelles de 2020, 2022 et 2024, les habitants des villages les plus proches des rives ne pourraient plus affirmer cela.

8. Cet accord historique scellait l'entente entre sédentaires bilala et transhumants arabes djaatne au point qu'elle supprimait l'obligation de versement de la *dia* en cas de meurtre (compensation versée par la communauté du meurtrier à celle de la victime pour enrayer le phénomène de vengeance).

Une seule citation a porté sur l'encadrement d'une filière qui a disparu depuis la période coloniale et qui est manifestement regrettée (« on ne vaccine plus les animaux gratuitement »).

Les enquêtes n'ont pas relevé la nostalgie d'un gibier ou d'une faune sauvage omniprésents qui aurait disparu – ce qui est pourtant le cas en zone de savane soudanienne (RAIMOND *et al.*, 2020b). En effet, la sécheresse de 1985 a provoqué la disparition des derniers hippopotames et crocodiles ; la population d'éléphants fréquentant la rive ouest a également été fortement réduite au cours des dernières décennies (BRLI, 2023). Si ces disparitions sont connues et commentées par les enquêtés, leurs réponses à une question plus large sur les changements portent exclusivement sur les baisses du nombre et de la taille des poissons.

La dégradation du couvert végétal et de la diversité floristique a été, curieusement, la moins évoquée par les personnes enquêtées, alors que ce sont les indicateurs les plus mobilisés pour justifier des mesures de protection de la zone lacustre, considérée comme vulnérable aux changements globaux (BÉCHIR *et al.*, 2019 ; KAFFINE *et al.*, 2021). Aucune personne n'a évoqué de changement dans le couvert arboré, ce qui suggère que la mise en valeur agricole – les champs de berbéry étant ouverts dans la forêt d'*Acacia nilotica* – n'est pas perçue négativement du point de vue écologique, mais plutôt positivement (« les champs se sont étendus »). Les changements évoqués concernant la végétation portaient sur la zone de marécage, où la végétation aquatique est importante à la fois pour les sédentaires et les transhumants. Les sédentaires bilala ont en effet une connaissance très fine des zones de frayères pour les poissons ainsi que de la diversité de plantes dont ils ont un usage alimentaire (notamment les nénuphars, dont ils consomment les pieds et les graines) ou domestique, comme *Aeschynomene elaphroxylon* (appelé *toror* en arabe, *tounglou* en bilala), une espèce en forte régression sur le lac en raison de la pression d'usage élevée pour la confection de flotteurs de pêche et, autrefois, pour la fabrication d'embarcations ou, plus anciennement encore, de boucliers utilisés par les guerriers lors des parades. Les qualités fourragères d'un grand nombre d'espèces⁹ étaient également

9. *Saldjame* en arabe/*Tchopkélé* en bilala et *Heulwa* en arabe/*kirsiki* en bilala (excellent pour les chevaux) pour les espèces aquatiques ; *arkal* en arabe/*arlaka* en bilala, *amloïna* en arabe/*dampla* en bilala et *foulo* en arabe/*mbayé* en bilala pour les espèces fourragères hors de la zone aquatique. Ces espèces citées n'ont pas été identifiées.

connues des sédentaires et des transhumants, notamment *Echinochloa stagnina* et *Vernonia* sp. qui sont citées aussi dans l'enquête des espèces disparues.

UNE PERCEPTION CONSENSUELLE DES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

L'analyse par catégorie d'acteur – agriculteurs, pêcheurs et éleveurs – a montré un consensus sur la perception des changements de l'environnement, les réponses n'étant finalement pas très contrastées entre ces trois catégories (fig. 7A). Les réponses étaient en revanche plus contrastées selon la localisation géographique, elle-même plus ou moins directement impactée par l'ampleur des crues (fig. 7B)¹⁰.

La catégorie « agriculteurs », qui représente plus de 50 % de l'échantillon si on lui affecte les six représentants des pouvoirs locaux (chefs de village et notables de Yao), recouvre un groupe d'acteurs principalement bilala qui pratiquent la pluriactivité en combinant saisonnièrement l'agriculture pluviale (cultures de céréales-sorgho, mil pénicillaire, légumineuses et oléagineux-niébé, arachide, sésame), les cultures de décrue (sorgho repiqué, maraîchage) avec la pêche. Certains pratiquent l'élevage et confient une partie de leurs animaux aux éleveurs nomades. La catégorie « pêcheurs » recouvre deux types d'acteurs : des sédentaires bilala qui ont pour activité principale la pêche et habitent sur l'île de Moudo, et les pêcheurs venus de l'extérieur, principalement musgum, kotoko, masa, buduma (pour certains originaires du Nigéria, du Niger et du Cameroun), arrivés depuis 2015 au Fitri avec de nouvelles techniques de pêche et découvrant le milieu. Le groupe des éleveurs nomades, plus ancien sur le territoire, est sous-représenté dans l'échantillon en raison du manque de temps et d'accessibilité des campements lors de l'enquête, ce qui invite à la prudence quant aux résultats, même si les réponses fournies par ce groupe suivent les grandes tendances observées dans l'ensemble de l'échantillon.

10. Comme pour le reste de l'enquête, le résultat du test statistique du Khi² (Pearson) nuance fortement le lien entre les catégories de réponses et ces deux variables en raison d'effectifs très faibles dans certaines catégories et de l'hétérogénéité de l'échantillon, mais aussi de l'influence d'une grande diversité de facteurs dans la perception des changements : âge, genre, expérience dans le lieu, niveau d'instruction, réseaux sociaux.

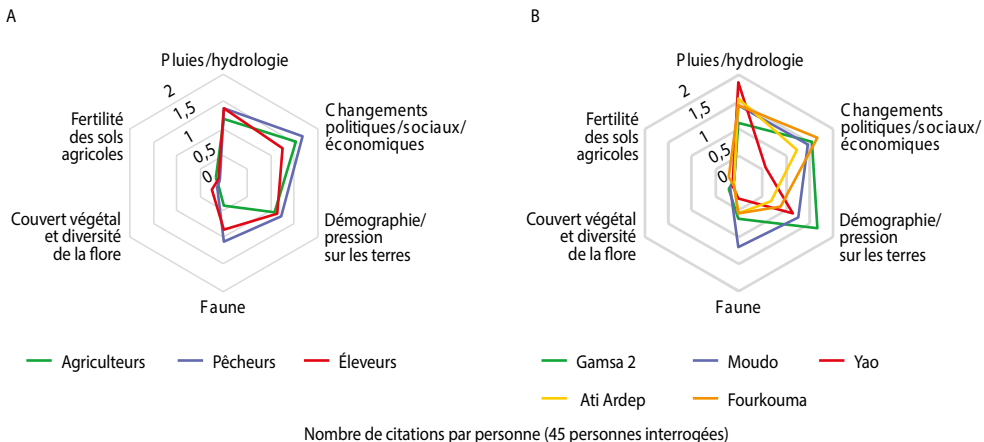


Figure 7 – Perception des changements depuis 1960 en fonction du type d'acteurs (A) et de leur localisation géographique (B).

Réalisation : IRD/É. Opigez

Peu de variations sont relevées entre les catégories d'acteurs ; seuls les changements liés à la faune sont perçus différemment selon la catégorie, les agriculteurs y faisant moins référence que les pêcheurs et les éleveurs. Les pêcheurs mentionnent un peu plus de changements que les autres acteurs en raison de la forte pression de pêche sur les ressources, de l'évolution rapide de l'encadrement de l'activité par les services administratifs et de la compétition sur les zones de pêche. Il est probable que des questions plus ciblées sur des ressources particulières auraient pu aboutir à des perceptions plus contrastées.

Les réponses par zone géographique (fig. 7B) reflètent l'exposition des enquêtés à l'aléa de la crue sur les territoires respectifs. À Gamsa 2, au cœur de la zone deltaïque, régulièrement inondée par les eaux de la rivière Batha, les changements liés à la pression démographique et aux règles d'accès aux ressources ont été les plus cités. C'est en effet dans ce secteur le plus conservateur vis-à-vis des anciennes règles de pêche (interdiction de toute autre technique de pêche que la palangre, obligation de se présenter au chef de terre pour obtenir une autorisation d'accès) que la compétition et la volonté d'exclusion des nouveaux pêcheurs se sont le plus tôt développées (SAUNIER *et al.*, 2019). Aussi, l'arrivée précoce des troupeaux à la fin de la saison des pluies, au moment du repiquage du berbéré, fait émerger des conflits récurrents avec les éleveurs (RAIMOND et VIOLON, à paraître).

L'augmentation des inondations est plus fréquemment citée à Yao, chef-lieu du département et résidence du sultanat de Yao. Située à l'embouchure du Batha sur le lac, cette ville est directement impactée par la crue qui l'isole saisonnièrement sur une île : la population est ainsi habituée à adapter ses activités (déménagement pendant la période de cultures pluviales, déplacement du marché hebdomadaire) et ses modes de déplacement (charrette, moto, pirogue) en fonction de la présence de l'eau. Les habitations sont construites en dehors de la zone inondable, à l'exception de quelques bâtiments administratifs (préfecture et résidence du préfet, délégation de l'élevage, marché aux poissons du projet Prodepêche) construits pendant les années 1990-2000 alors que l'extension du lac était moins grande. Depuis une dizaine d'années, l'administration a tendance à délaisser cette zone enclavée pour s'installer durablement à Ambasatna, en bordure de l'axe en cours de bitumage. Curieusement, c'est à Yao, siège des pouvoirs au Fitri, que les changements sociaux, économiques et politiques ont été les moins cités, probablement en raison de la présence de nombreuses personnes exerçant des activités moins directement dépendantes des ressources naturelles, comme le commerce ou les emplois liés aux activités du sultanat, ou déléguant les travaux champêtres à d'autres personnes qui travaillent pour elles.

Sur l'île de Moudo, où l'espace disponible est très restreint et le risque d'inondation des champs et des habitations est plus élevé qu'ailleurs, plusieurs enjeux ont été abondamment évoqués : la compétition avec les nouveaux pêcheurs, l'augmentation de la pression anthropique sur les terres et l'eau, les difficultés d'accès aux parcelles de sorgho repiquées situées à l'extérieur des îles, les conflits croissants avec les éleveurs dont les troupeaux perturbent les frayères et les filets, ainsi que la baisse des prises de pêche.

Sur le temps long, la fertilité des sols a été très peu mentionnée : trois personnes ont déclaré que « les champs de berbéré produisent moins », une personne ne précise pas le type de champ, une personne a signalé qu'il y avait « moins de cultures pluviales » (cette perception aura probablement évolué en 2024 après plusieurs années très pluvieuses ayant permis l'extension de ce type de cultures), et une autre a indiqué que « la production était plus importante ». Il est difficile, sans référentiel de superficie, d'estimer si ces perceptions se rapportent à une division des parcelles familiales dues à la pression anthropique ou

à l'appauvrissement des sols du fait des successions culturales. Cette catégorie a été la plus fréquemment citée depuis 2015 (42 citations) : 29 étaient positives (« les champs se sont étendus » pour 28 personnes, « les récoltes ont augmenté » pour une personne), 11 étaient négatives (en relevant une « baisse de la production agricole », ou « des champs moins grands »), et 2 ont constaté un changement dans le calendrier agricole. Ce résultat s'inscrit en porte-à-faux par rapport au cadre conceptuel de la désertification en zone sahélienne, dans le contexte spécifique des zones humides : dans ce milieu lacustre où les crues sont actuellement plus importantes et où limons et matière organique apportés par les eaux sont régulièrement et largement épanchés, la dégradation des sols n'a pas été perçue comme un danger par les personnes interrogées.

I LES PERCEPTIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE SES CONSÉQUENCES LOCALES

Si la dégradation des sols ou de la végétation n'est pas perçue de manière prégnante par les personnes interrogées, séparer variabilité du climat sahélien et changement climatique dans l'origine des perceptions sur les changements environnementaux perçus est plus difficile encore. Au total, 25 personnes ont cité une augmentation de l'alternance des bonnes et moins bonnes crues entre 2015 et 2019, ce qui est l'une des conséquences locales du changement climatique. Tous les enquêtés ont constaté de « meilleures crues », 27 personnes ont précisé que la crue était plus étendue et 4 qu'elle durait plus longtemps. Une seule personne a mentionné les vents violents, qui se sont pourtant fortement intensifiés depuis 2015.

Les personnes interrogées possèdent une connaissance détaillée des variabilités et des changements climatiques locaux, mais leur sensibilité au changement climatique et aux enjeux à venir s'est avérée très variable d'une personne à l'autre. Une grande majorité n'en avait jamais entendu parler en 2019 (fig. 8). Les éleveurs nomades semblent en effet s'informer oralement au sein de leurs réseaux de connaissances, tandis que les pêcheurs s'appuient davantage sur la radio, voire la radio internationale pour une grande partie des pêcheurs extérieurs, qui se tournent plus

facilement vers les informations en provenance de leurs pays d'origine que vers la radio nationale tchadienne ou la radio communautaire de Yao.

Toutes les personnes interrogées prêtent attention aux changements globaux, qu'il s'agisse de la croissance démographique, de la pression anthropique sur les milieux, ou de la mondialisation avec la monétarisation des échanges et les opportunités offertes par le marché. Pour les personnes sensibilisées au changement climatique, ses conséquences sont plutôt associées à l'augmentation des maladies humaines, comme la rougeole ou la méningite, qu'à l'insécurité alimentaire.

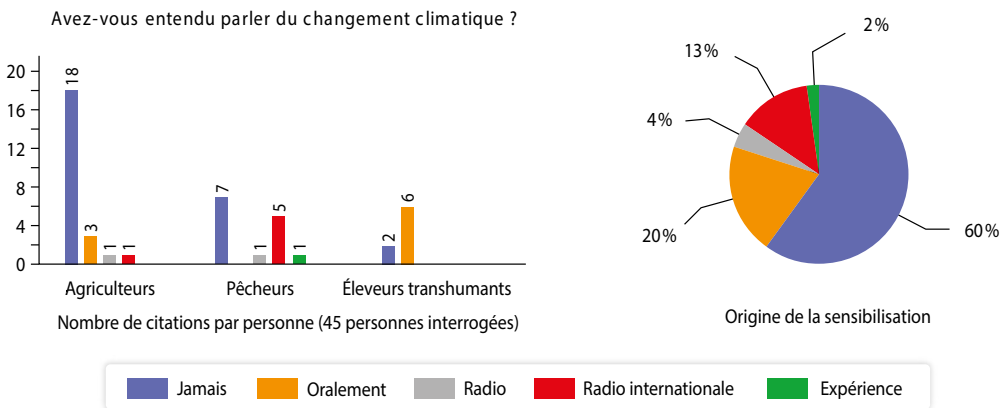


Figure 8 – Sensibilisation au changement climatique.

Réalisation : IRD/É. Opigez

En termes de prospective et d'anticipation des risques à venir, les éléments démographiques ont été systématiquement mis en avant par les enquêtés, avec une inquiétude croissante des parents pour l'avenir de leurs enfants face au morcellement des parcelles et à la pression foncière, mais aussi face aux concurrences entre activités en raison des changements des calendriers agricoles et des rythmes des transhumances, ou à l'arrivée de nouvelles techniques de pêche. Alors qu'une diversité d'activités et de communautés pouvait se succéder sur le territoire en entretenant des relations paisibles basées sur les échanges de biens et de services (ZAKINET, 2015), la pression anthropique et la crise de gouvernance, plus que le climat, ont été identifiés comme les facteurs de risques principaux comme en témoigne l'encadré 1.

ENCADRÉ 1 SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS EN FOCUS GROUPES DANS LE VILLAGE DE FOURKOUMA (DÉCEMBRE 2019)

Au temps du général de Gaulle, nos grands-parents vivaient bien ici. Les crues étaient très importantes : depuis Fourkouma, on pouvait regarder les eaux libres du lac, car il n'y avait pas d'arbres dans ces eaux à cette époque. Les gros poissons étaient très nombreux dans le lac. Les populations sédentaires, tout comme les nomades arabes, étaient moins nombreuses. À cette époque, les Arabes respectaient l'alliance qu'ils avaient conclue avec les Bilala et ils respectaient le calendrier agricole. Aujourd'hui, les Arabes reviennent tôt dans le Fitri, ce qui provoque au quotidien des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le règlement de ces conflits pose un autre problème, car les autorités administratives publiques sont corrompues par ces éleveurs transhumants ; en réalité, aucun conflit agriculteur-éleveur n'est réglé. Cette tension existe entre nous et les Arabes, surtout en période de culture du berbéré. De plus, l'augmentation du nombre d'animaux ces dernières années ainsi que leur arrivée précoce aux abords du lac où ils piétinent les herbes dans la boue provoquent le compactage du fond du lac, à l'est et au nord-est. Cela entraîne le déversement des eaux du lac vers l'ouest, en direction du village de Fallé, situé sur l'axe Ngoura-Amdjaména Bilala.

Une crise foncière est à prévoir dans le futur, car la population est devenue très nombreuse sur les terres du lac Fitri. Par exemple, une seule personne peut avoir entre 10 et 15 enfants. Lorsque ces enfants seront adultes, comment feront-ils avec une seule parcelle héritée de leur père ? La situation sera difficile.

On ne pourra s'y adapter que par le maraîchage, ou alors en envoyant les enfants à l'école pour qu'ils puissent ensuite se débrouiller en ville à la fin de leurs études. Une famine pourrait survenir si la population ne cesse d'augmenter autour des ressources du lac.

| CONCLUSION

Nous avons mis en lumière la finesse des savoirs locaux sur les changements, qui varie selon les activités, les lieux fréquentés et les temporalités envisagées, qu'il s'agisse du court terme (quelques saisons), de changements sur plusieurs décennies ou de projections à long terme. Par leur pratique quotidienne d'un socio-écosystème complexe et selon leur

ancienneté sur le territoire, les sociétés riveraines du lac ont intégré les variabilités hydrologiques et climatiques dans leurs stratégies d'adaptation s'attendant, à l'avenir, à la fois à des années de plus fortes crues et à des années de sécheresse comme l'a illustré l'année 2023.

Dans une moindre mesure, les changements du couvert végétal, en particulier arboré, ne sont pas considérés comme irréversibles : la bordure d'*Acacia nilotica* sur les rives est du lac, actuellement fortement impactée par les défrichements agricoles et l'élagage pour le bétail, n'existait pas durant les années 1960, lorsque les eaux libres étaient beaucoup plus étendues.

À la vision linéaire des projections climatiques et démographiques, qui fondent les scénarios de prospective territoriale à moyen terme, s'oppose une perception locale des changements, très détaillée et contrastée selon la géographie du lac, les activités et le positionnement dans les jeux de pouvoir. Les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 sont perçues comme des périodes de crise grave, difficiles à surmonter, qui ont forcé une partie des sédentaires à migrer temporairement, voire définitivement. Elles ont aussi accéléré l'attractivité de la zone humide pour les troupeaux sahéliens. Néanmoins, les sécheresses n'ont pas entraîné de rupture dans le modèle d'adaptation, et l'écosystème se restaure naturellement avec le retour des pluies. C'est plutôt dans le domaine social et politique que sont identifiés les changements les plus inquiétants, peut-être parce que leurs solutions relèvent de décisions politiques extérieures, encore plus imprévisibles et incontrôlables que les éléments du climat ou de la démographie, et qu'elles projettent les générations futures dans l'inconnu.

Les résultats ont aussi montré le grand décalage entre la perception des changements par les acteurs locaux à court et moyen termes, et les grandes priorités d'actions identifiées aux échelles nationales et internationales pour envisager l'adaptation face aux changements globaux. Si les changements anthropiques sont bien perçus, tant dans leurs dimensions démographiques, sociales, économiques et politiques, le diagnostic de la dégradation environnementale – relative aux sols, à la végétation et à la faune (à l'exception du constat de la baisse des prises de poissons attribuée à l'augmentation de l'effort de pêche) – n'est pas formulé par les acteurs à l'échelle locale. Cette dégradation fait pourtant l'objet de mises en garde et d'arguments en faveur de la protection du système lacustre (BEGC, 2016 ; BÉCHIR *et al.*, 2019 ; KAFFINE *et al.*, 2021 ;

BRLI, 2023). Dans un territoire hautement conflictuel, marqué par une profonde crise de gouvernance et la multiplication des conflits d'usage, les décisions d'aménagement devraient tenir compte de ce décalage de perceptions sur les ressources et la biodiversité. Dans le contexte actuel tchadien, où l'actualité internationale promeut la patrimonialisation de la nature, la surimposition de nouvelles règles restrictives sur l'accès aux ressources risque de générer des ruptures dans les systèmes d'adaptation et de conduire à des situations de violence suscitées par des mesures mal comprises et non intégrées aux stratégies locales.

| BIBLIOGRAPHIE

BEGC, 2016 – *Étude diagnostique de la diversité biologique de la réserve de biosphère du lac Fitri*. République du Tchad, ministère de l'Environnement et des Pêches, FSE.

BÉCHIR A. B., MIAN-LOUDANANG K., ALHASSINE MAHAMAT, TCHOUDIBA B., 2019 – « La végétation pastorale du lac Fitri. État des lieux et dynamique ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., MOUSSA A. (éd.) : *Le Tchad des lacs. Les zones humides sabéliennes au défi du changement global*, Montpellier, IRD Éditions : 189-202.

BÉMADJI B., NDOUTORLENGAR M., RAIMOND C., 2023 – Émigration de la communauté bilala originaire du lac Fitri dans les centres urbains : exode rural ou indicateur de crise environnementale ? Université de N'Djamena, *Annales série A*, num. 17 : 50-65.

BRLI, 2023 – *Diagnostic du territoire du lac Fitri et préparation des termes de référence pour une étude de faisabilité d'un projet intégré de protection de la biodiversité et d'appui au développement local*. Rapport BRLI pour l'AFD.

BURKE B. J., WELCH-DEVINE M., SOURDRIL A., 2020 – « Understanding microexperience of climate change: how climate ethnology informs collaboration, adaptation and effective responses ». In Welch-Devine M., Sourdril A., Burke J. B. (éd.) : *Changing climate, changing worlds: local knowledge and the challenges of social and ecological change*, Amsterdam, Elsevier : 1-14.

CHAUVIN E., BAROIN C., SEIGNOBOS C. (éd.), 2020 – *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*. Montpellier, IRD Éditions.

CLANET J.-C., 1982 – L'insertion des aires pastorales dans les zones sédentaires du Tchad central. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 35 (139) : 205-227.

HAGENBUCHER F., 1968 – Notes sur les Bilala du Fitri. *Cahiers de l'Orstom*, 4 : 39-76.

KAFFINE A. G., MOUSSA A. Z., ADEY S. A., TIDJANI A., MWAPU P. I., MICHA J-C., 2021 – Le lac Fitri : un anthroposystème complexe et interactif. *JMEST*, 6 (8) : 3913-3923.

KEMSOL NAGORNAR A., RAIMOND C., MADJIGOTO R., JOFACK SOKENG V., LIBAR J., KOUAMÉ KOFFI F., 2019 – « Fluctuation des récoltes de sorgho repiqué et potentialités de culture. Une analyse par télédétection dans la région du lac Fitri ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A. (éd.) : *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Montpellier, IRD Éditions : 173-187.

MADJIGOTO R., DJEKORNOM O., KIARI FOUGOU H., 2018 – « La diffusion des cultures maraichères dans le lac Fitri : l'étude des îles et villages Moudo, Doumourou, Maafé et Yao, au Tchad ». In *Lettres, sciences humaines et développement durable dans l'espace francophone africain*, Paris, Éditions Gashingo : 163-183

MAGRIN G., LEMOALLE J., 2019 – « L'avenir du lac Tchad : les échelles de l'incertitude ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A. (éd.) : *Le Tchad des Lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*. Montpellier, IRD Éditions : 289-303.

MARTY A., ZAKINET D., KHAMIS D. D., BÉNARD C., 2012 – *Analyse de l'évolution des ressources dans le département du Fitri. Annexes*. Programme d'hydraulique au Tchad central phase II.

MAXANT J., RAIMOND C., CRETAUX J. F., YALIKUN T., NGUYEN-BERGE M., LEDAUPHIN T., SYLVESTRE F., YÉSOU H., 2023 – *Long and short term of Fitri lake (Chad) monitoring based on HR satellite imagery: an unique source of information for the lake study and management*. WCPR Open Science Conference, Word Climate, Programme, Kigali, Rwanda, 23-27 octobre 2023.

MBAGOGO-KOUMBRAÏT A., 2019 – « Pratiques et enjeux de la sécurisation foncière autour du lac Fitri ». In Raimond C., Sylvestre F., Dangbet Z., Moussa A. (dir.) : *Le Tchad des lacs : les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Marseille, IRD Éditions, Synthèses : 239-252.

MFEWOU A., TATA NFOR J., NADJI P., 2022 – Variabilité climatique au Tchad : perception et stratégie d'adaptation paysanne à Kélo (Tchad). *VertigO*, 22 (1) : 1-17. <https://doi.org/10.4000/vertigo.35399>

MUGELÉ R., 2019 – « Le lac Fitri, un modèle de gestion en crise ? » In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A. (éd.) : *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Montpellier, IRD Éditions : 331-343.

RAIMOND C., MBAGOGO A., MADJIGOTO R., ZAKINET D., 2020a – « Le lac Fitri (Tchad) face à la montée des insécurités. Repenser la gouvernance

d'une zone humide autour d'un pouvoir local fort ». In Chauvin E., Baroin C., Seignobos C. (éd.) : *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*, Montpellier, IRD Éditions : 121-132.

RAIMOND C., BAIKARA M., AOUDOU S., GARINE E., 2020b – « Whose climate? Whose changes? Various views from rural northern Cameroon ». In Welch-Devine M., Sourdril A., Burke J. B. (éd.) : *Changing climate, changing worlds: local knowledge and the challenges of social and ecological change*, Amsterdam, Elsevier : 99-122.

RAIMOND C., BÉMADJI B., NDOUTORLENGAR M., 2024 – Dérèglement climatique et zones humides au sahel : une accélération des départs en migration ? *Hérodote*, 195 : 201-222.

RAIMOND C., VIOLON C., à paraître – « Entre diversification des éleveurs, division des agriculteurs et fragmentation de la gouvernance du territoire : l'accès aux ressources naturelles en questions dans la région du Fitri ». In *Pasteurs et agropasteurs du Tchad*, Karthala.

SAUNIER M., RAIMOND C., AMBAR B. A., 2019 – « Les territoires d'eau ou comment gérer les ressources halieutiques dans les espaces lacustres ? ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A. (éd.) : *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Montpellier, IRD Éditions : 267-281. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.30763>

YALIKUN T., RAIMOND C., KEMSOL A., ZAKINET D., SCHUSTER M., SYLVESTRE F., 2019 – « Variabilité des crues et des paysages du lac Fitri depuis les grandes sécheresses des années 1970-80 ». In Raimond C., Sylvestre F., Zakinet D., Moussa A. (éd.) : *Le Tchad des lacs. Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*, Montpellier, IRD Éditions : 99-119.

ZAKINET D., 2015 – *Des transhumants entre alliances et conflits : les Arabes du Batha (Tchad) : 1635-2012*. Thèse d'Histoire, université Aix-Marseille.

LES RETENUES D'EAU DANS LES MONTS MANDARA

Quel bilan après trente ans d'usage ?

Nathalie Annavaï

| INTRODUCTION

L'Extrême-Nord du Cameroun, localisé en zone semi-aride, entre 10° et 13° de latitude nord, est en proie aux problèmes d'accès à l'eau en saison sèche. Dans les monts Mandara, à l'ouest de cette région, la question du contrôle de l'eau est cruciale pour des populations très pauvres et dépendantes des ressources du milieu. La conception d'aménagements est très ancienne, pour collecter les eaux de surface, emprisonner les poches d'eau ou creuser des puits. L'administration est intervenue dans les années 1950 pour améliorer les puits traditionnels en les surcreusant jusqu'à 15 m de profondeur, avec des margelles, des buses cimentées et des pompes manuelles (IYÉBI-MANDJEK et SEIGNOBOS, 2000). Ce n'est que dans les années 1960 que la première retenue d'eau moderne a été implantée à Rhumsiki par le premier propriétaire du Campement (structure hôtelière) afin d'abreuver les porcs qu'il élevait. Celle d'Oumbéda a ensuite vu le jour en 1972. En 2022, il existait 16 retenues d'eau sur l'ensemble des monts Mandara (tabl. 1) et ce secteur apparaissait comme le plus aménagé dans le territoire. L'implantation de ces retenues d'eau s'est inscrite dans une politique d'aménagement à l'échelle des monts Mandara afin de desservir les villes de ce secteur en

eau potable et de participer au développement des villages. D'un intérêt socio-économique évident pour les populations, ces ouvrages ont aussi des effets non négligeables sur l'environnement, à la fois sur les flux de ruissellement et le transport de sédiments, et donc sur les phénomènes d'érosion et d'envasement (ALBERGEL, 2006 ; ALBERGEL *et al.*, 2007).

L'objectif de ce chapitre est de faire le point, plusieurs décennies après l'implantation de ces ouvrages, sur les avantages qu'ils procurent aux riverains et sur les défis auxquels ils doivent faire face dans le contexte de tension sociale importante à l'échelle locale et de changement global (croissance démographique, pression sur les ressources, mondialisation, changement climatique). Ces barrages de retenue d'eau répondent-ils aux besoins des populations riveraines dans la continuité des systèmes de production depuis le début du xx^e siècle, ou constituent-ils, au contraire, un véritable changement porteur de développement des zones montagnardes et d'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, au risque d'attiser les conflits autour des droits d'accès et des usages de l'eau ? À partir de l'analyse des 16 barrages réalisés dans les monts Mandara entre 1972 et 2012, nous montrons les décalages entre les objectifs des projets et les retombées socio-économiques de ces ouvrages. Les nombreuses difficultés rencontrées pour la gestion et l'entretien des ouvrages, alors que les riverains et riveraines sont enthousiastes sur les nombreux services rendus, sont un nouvel exemple de confrontation d'une forme d'ingénierie sociale bien pensée (OLIVIER DE SARDAN, 2021).

Nous proposons une analyse à deux échelles. À l'échelle des monts Mandara, un inventaire des retenues d'eau a montré l'importance de ces aménagements dans les territoires et leurs principales caractéristiques en fonction des périodes de leur installation. À l'échelle locale, l'analyse des retenues d'eau encore accessibles aux populations rurales¹ a reposé sur un travail d'enquête auprès des usagers et des gestionnaires pour évaluer les usages et revenus liés à l'aménagement, ainsi que sur des prélèvements *in situ* pour mesurer la profondeur et la qualité des eaux.

Pour collecter les informations générales sur les retenues d'eau (types, dimensions, date d'implantation, objectifs, travaux réalisés sur ces

1. La retenue d'eau de Hodogo dans le Mayo Tsanaga est abandonnée par les populations qui ont fui les exactions de la secte Boko Haram. Elle n'a pas pu, de ce fait, être analysée dans cette étude.

ouvrages), des entretiens complémentaires ont été menés dans les services, notamment la Mission de développement intégré des monts Mandara (Midima), les délégations départementales du ministère de l'Eau et de l'Énergie (Minee), du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), les mairies concernées et les districts de santé.

À partir des premières visites exploratoires réalisées dès 2016 pour identifier un échantillon de 10 sites d'implantation des barrages et réaliser des observations répétées dans le temps, une enquête par questionnaire a été adressée aux populations riveraines et non riveraines. Un échantillon de 20 personnes par site a été retenu, soient 200 personnes au total, en respectant une proportionnalité représentative entre hommes et femmes, types d'activités (agriculture, élevage, artisanat, activités domestiques), gardiens et manœuvres. Les enquêtes effectuées entre 2016 et 2019 avaient pour objectif d'analyser les effets et les dynamiques liés aux retenues d'eau. D'autres témoignages, dans et hors sites, ont été recueillis auprès des chefs de village et de quelques personnes âgées.

Les mesures de profondeur des retenues d'eau ont été effectuées au niveau des digues uniquement. Des informations complémentaires auprès des riverains ont permis d'évaluer le taux de comblement de ces ouvrages. Deux paramètres biologiques ont été analysés : les entérocoques fécaux et les coliformes fécaux. Les analyses ont été effectuées au Laboratoire d'analyse biologique des eaux de l'université de Maroua.

I UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE DES MONTS MANDARA

Les barrages collinaires dans les monts Mandara s'intègrent naturellement et sans grand effort dans l'environnement montagnard de socle granitique (ANNAVAÏ *et al.*, 2021 ; EXARCHOU NKOLOPOULOS, 1998). Ces barrages ont été initiés dans les années 1930 de façon artisanale dans les monts Mandara. Puis, l'État et divers acteurs, dont l'Église catholique, ont pris le relais à partir des années 1950, avec une accélération notable après les grandes sécheresses des années 1970, jusqu'en 2012, année où les projets se sont brutalement arrêtés en raison de l'insécurité. En 2022, de nombreux projets de construction ont été remis à l'ordre du jour dans

ce secteur montagneux où les besoins sont d'autant plus importants que la répartition des populations, déplacées au gré des insécurités, change beaucoup et accroît localement les besoins en eau². Nous revenons ici sur les principes, potentiels et objectifs de ces aménagements.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES RETENUES D'EAU COLLINAIRES

Seize ouvrages ont été recensés dans les trois départements visités : le Mayo Tsanaga, le Mayo Sava et le Diamaré avec l'arrondissement de Méri (fig. 1). Parmi ceux-ci, nous avons choisi dix sites dans les villages de Tourou, Djingliya, Midré, Mazam, Ouazzang, Mbokou, Kotama, Mada, Oumbéda et Adatz. Situés en zone rurale, certains de ces ouvrages sont aussi destinés à l'adduction en eau des populations urbaines.

La quasi-totalité de ces aménagements mobilise les eaux de surface et sont des barrages-poids (15 sur 16) : construits en béton de forme triangulaire, leur stabilité sous l'effet de la poussée de l'eau est assurée par le poids du matériau. Ce type de barrages est très bien adapté pour les vallées sur fondation rocheuse. Leurs contraintes physiques sont liées à la qualité du béton, peu sensible aux variations de température qui peuvent être grandes dans les monts Mandara. Les objectifs de ces aménagements sont multiples :

- mobiliser les eaux perdues lors des écoulements de surface et les stocker d'une manière durable ;
- fournir les populations des zones rurales en eau potable avec les stations de traitement des eaux ;
- créer des points de développement pour les cultures irriguées ;
- abreuver le bétail grâce à l'installation d'abreuvoirs pour préserver la qualité des eaux ;
- favoriser la recharge en eau des nappes d'eau souterraine exploitées via les puits et forages.

Chaque aménagement est conçu de manière spécifique et adaptée à l'environnement physique et humain, mais des règles communes se

2. Certains villages enquêtés en 2019 ont été complètement abandonnés pendant plusieurs mois (comme Tourou fin 2021).

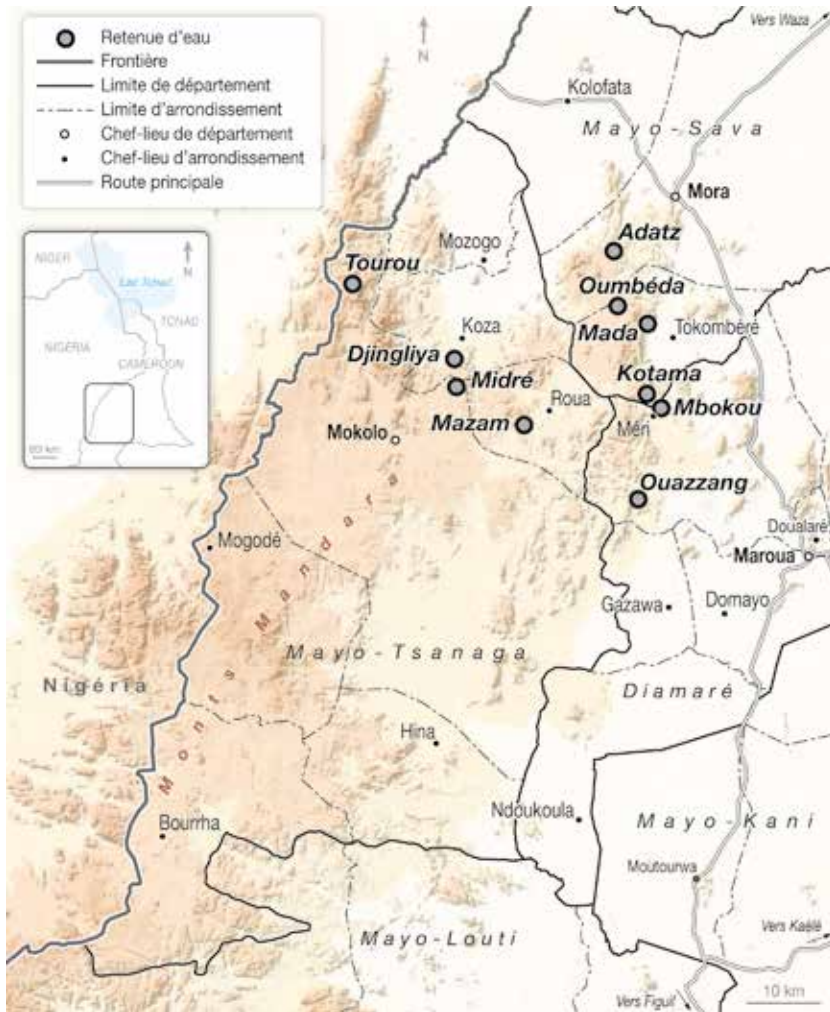


Figure 1 – Localisation des retenues d'eau dans les monts Mandara en 2019.

Réalisation : N. Annavai ; réflexion : IRD/C. Valton

retrouvent en matière de gestion, de maintenance et de protection des ouvrages. Afin d'assurer la durabilité des aménagements et une meilleure appropriation par les bénéficiaires, leur gestion est toujours communautaire. Une maintenance régulière doit être assurée par les services compétents ou des équipes ayant reçu la formation adéquate et recrutées par le comité de gestion. Les bénéficiaires doivent s'engager à protéger (si possible à clôturer) les zones environnantes des

Tableau 1 – Les caractéristiques des retenues d'eau des monts Mandara en 2016.

Création	Nom	Volume initial (m³)	Profondeur initiale (m)	Classe de barrage	Type de barrage	Organe de vidange	Abreuvoir	Station	Entretien et gestion	Coût de réalisation (FCFA*)
1972	Oumbéda (+)	144 000	9,5	Petit	Poids	1	0	0	État/ population	220 092 908
1975	Ouro Tada (+)	65 000	9	Petit	Poids	1	1	0	État/ population	ND
1979	Mokolo (+)	5 000 000	20	Grand	Poids	1	0	1	Camerounaise des eaux	1 750 000 000
1980	Kotama (+)	47 000	8	Micro	Poids	1	1	0	État/ population	150 539 734
1980	Mbokou (+)	22 000	8,15	Micro	Poids	0	0	1	État/ population	79 302 608
1982	Djingilya (+)	30 000	12	Micro	Poids	0	0	0	État/ population	ND
1984	Chidiffi (+)	5 000 000	20	Grand	Poids	1	0	1	Camerounaise des eaux	1 800 000 000
1985	Ouazzang (+)	75 000	7	Petit	Poids	1	1	1	État/ population	88 241 334
1989	Tourou (+)	900 000	12	Moyen	Poids	1	1	1	État / population	365 811 496
1989	Mazam (-+)	20 000	7,70	Micro	Poids	0	1	0	État/ population	45 000 000
1989	Midré (-+)	15 000	6,50	Micro	Poids	0	1	0	État/ population	85 000 000
1989	Mada (-)	10 000	7,17	Micro	Poids	1	0	0	État/ population	37 500 000
1989	Rhumsiki (-+)	10 000	9	Micro	Contrefort	0	0	0	État/ population	ND
1990	Hodogo (+)	45 000	8	Micro	Poids	1	0	0	État/ population	345 844 270
2012	Adatz (+)	85 000	12	Petit	Poids	0	0	0	État/ population	171 594 180
2012	Mogodé (+)	70 000	9,5	Petit	Poids	1	1	0	État/ population	ND
Total		11 538 000								

(+) opérationnelle ; (-) complètement envisagée ; (-+) saisonnière ND Non disponible.

*FCFA : Franc de la Communauté financière africaine d'Afrique centrale.

Sources : MIDDMA (1998) ; CIGB (2000) ; Nathalie Annavaï (2016).

barrages, réservoirs et ouvrages annexes. En retour, chaque barrage prévoit l'installation d'une canalisation distincte pour alimenter, avec de l'eau non traitée, les abreuvoirs destinés au bétail et quelques activités agricoles auxiliaires situées à une courte distance en aval du point d'eau.

DES AMÉNAGEMENTS DIVERS

Sur les seize barrages recensés (tabl. 1), douze sont utilisés, trois ne peuvent être utilisés que saisonnièrement et le dernier est totalement envasé. Les volumes d'eau prévus initialement sont compris entre 10 000 et 22 000 m³ pour les microbarrages saisonniers, jusqu'à 5 000 000 m³ pour le barrage de Mokolo construit en 1979 pour approvisionner les villes environnantes. Corrélativement, les profondeurs initiales s'échelonnent de 7 à 20 m. Alors que les projets prévoyaient des aménagements pour l'eau potable et l'abreuvement du bétail, seuls sept barrages comprennent des abreuvoirs et cinq des stations d'épuration. Ces aménagements devaient fournir près de 11 500 000 m³ d'eau aux populations des monts Mandara, pour leurs usages quotidiens (eau potable, vaisselle, lessive) et leurs activités productives (irrigation, bétail).

| CRÉATION D'UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU SUPERFICIELLE : UN ATOUT ENVIRONNEMENTAL

La construction des barrages a eu un impact direct sur le potentiel en eau de surface dans les monts Mandara, ce qui était le principal objectif. Cette augmentation de l'offre s'est étalée sur deux décennies, dans un contexte de forte baisse des précipitations, marquées par les deux grandes sécheresses de 1973 et 1984-1985 (fig. 2). La crise économique et la mise en place de politiques d'ajustement structurel au début des années 1990 ont stoppé ce processus d'aménagement, qui n'a repris timidement qu'en 2012 pour s'arrêter à nouveau en raison de l'insécurité. En 2012, les superficies d'eau libre devaient représenter plus de 200 ha, les dix sites étudiés y contribuant sur près de 16 ha.

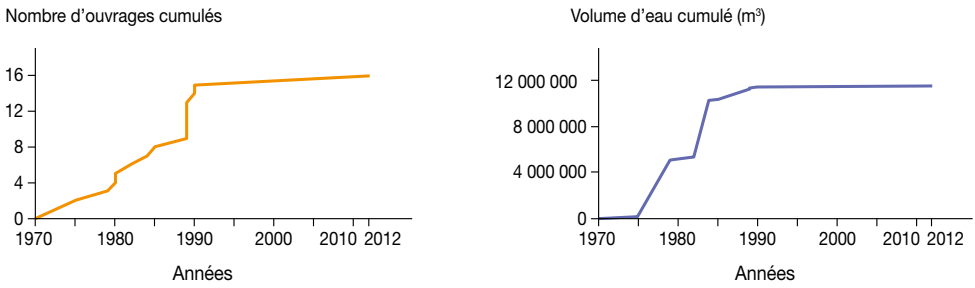


Figure 2 – Évolution des plans d'eau de surface de 1970 à 2012 sur la base des prévisions initiales.
Réalisation : IRD/É. Opigez

UNE RE-VÉGÉTALISATION BIEN MARQUÉE DES SECTEURS AMÉNAGÉS

Alors qu'à l'échelle planétaire les zones humides sont en très forte régression³, on observe dans les monts Mandara une augmentation très nette des espaces verts autour des retenues d'eau aménagées, ce qui contribue à augmenter la superficie des zones humides. Ces zones végétalisées autour des aménagements contribuent à la fois à l'enrichissement de la diversité sauvage et domestique, et aux usages multiples liés à l'eau.

Dans les espaces qui ne sont pas mis en valeur, notamment à Adatz, Oumbéda, Kotama, Ouazzang et Mazam, la végétation peut se déployer en aval des retenues d'eau où l'eau stagne et s'écoule librement. À défaut de maîtrise de ces espaces par les riverains, la végétation se développe et marque profondément les paysages tout en apportant de nouvelles ressources. Les principales espèces arborées qui s'y retrouvent sont courantes en zone sahélienne (*Acacia albida*, *Ziziphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca* et *Annona senegalensis*). Elles marquent un processus de reforestation original dans un contexte de densités et de pressions

3. La Convention de Ramsar (2018) sur l'état des zones humides estime que 35 % de ces zones ont disparu entre 1970 et 2015, un rythme trois fois supérieur à celui des forêts. Au total, plus de 85 % des zones humides ont disparu. Il serait intéressant de faire une estimation de l'évolution de ces superficies à l'échelle du bassin tchadien dans le contexte de tendance à l'augmentation des pluies liée au changement climatique (voir chap. 1).

anthropiques très fortes et croissantes dans ces territoires. À Mazam par exemple, une ceinture verte entoure la cuvette. À Adatz, un véritable espace vert dense s'est développé et est entretenu grâce aux écoulements par la digue. À Ouazzang, la prolifération de la végétation est voulue par la population qui évite de cultiver le secteur aval du barrage afin de limiter l'érosion des sols : la végétation qui s'y est développée constitue désormais une réserve forestière pour l'approvisionnement en bois de chauffe.

Au-delà de cette végétation naturelle, les retenues d'eau ont favorisé l'implantation de vergers qui contribuent au reboisement des massifs. L'arboriculture s'est en effet développée dans la quasi-totalité des sites étudiés sur une superficie totale de 5,85 ha, exception faite de Mada, Oumbéda et Mbokou. On compte au moins sept espèces d'arbres fruitiers plantés en aval et le long des berges des cours d'eau et aux abords des retenues : *Mangifera indica*, *Psidium guajava*, *Citrus limon*, *C. sinensis*, *C. grandis*, *Carica papaya* et *Anacardium occidentale*.

Les vergers dépendants des sites étudiés montrent une grande diversité de situations. Le site de Tourou, où se trouvent les plus grandes étendues d'eau, présente une superficie en vergers la plus importante (3 ha) alors qu'ils sont absents des aménagements de Mada, Mbokou et Oumbéda. Les retenues de Adatz et Kotama couvrent 0,5 ha de verger chacune et recensent les sept espèces fruitières. Aucun verger n'est monospécifique ; ils associent manguiers, goyaviers ou papayers et citronniers. Les trois principales espèces cultivées sont le manguier (*Mangifera indica*), le goyavier (*Psidium guajava*) et le citronnier (*Citrus limon*), dont les fruits sont les plus consommés et commercialisés sur les marchés. L'anacarde (*Anacardium occidentale*) est une introduction récente et les filières de commercialisation de la noix sont encore peu développées dans cette région de montagne.

LA RECHARGE DES NAPPES SOUTERRAINES

Les barrages ont un impact sur la remontée des nappes, qui peut être observée par la localisation et la profondeur des puits. Grâce aux retenues d'eau, les puits sont fonctionnels, généralement installés à environ 100 m en aval des barrages. Certains barrages permettent de les réalimenter en saison sèche (où les apports d'eau sont nuls) jusqu'à 6 km en aval, comme à Adatz et Mazam. D'autres puits sont parsemés tout

autour des retenues d'eau à 1 km à la ronde, comme à Tourou. La population est unanime sur le fait qu'avant la construction de ces retenues d'eau, ces ouvrages n'étaient pas productifs en saison sèche et que leur implantation a permis l'usage de l'eau toute l'année.

| RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Bien que chacun de ces ouvrages soit de capacité modeste, leurs bienfaits sociaux et économiques se font sentir dans les usages domestiques (eau de boisson, hygiène, lessive et vaisselle), l'abreuvement des animaux, l'irrigation (maraîchage, arboriculture) et autres activités liées à l'eau (pêche, travaux routiers et construction de bâtiments).

APPROVISIONNEMENT FACILITÉ ET USAGES DE L'EAU DIVERSIFIÉS

Avant les aménagements, la population de ces sites pouvait parcourir plus de 15 km pour se ravitailler en eau pour les usages domestiques, l'abreuvement des animaux et la construction. C'étaient surtout les femmes et les enfants qui la transportaient sur la tête ou à dos d'âne. Lorsque le point de ravitaillement était proche des habitations, en raison des faibles débits ou du nombre important de personnes faisant la queue, l'attente pouvait être très longue, dépassant parfois six heures. La situation s'est nettement améliorée grâce aux retenues d'eau, sauf pour l'approvisionnement en eau potable comme nous le verrons ensuite. Pour tous les autres usages, la distance parcourue n'excède en effet pas 5 km à partir de la retenue d'eau au sein du village où l'ouvrage est implanté. Même s'il a été impossible d'évaluer la quantité d'eau utilisée en raison de l'usage direct qui en est fait, les personnes enquêtées estiment que cette quantité a augmenté, ce qui a considérablement amélioré la qualité de vie dans les montagnes.

Selon ces mêmes personnes, le principal atout des aménagements est une augmentation de la disponibilité en eau au cours de la saison sèche. En effet, durant cette saison, l'eau des barrages est la ressource la plus utilisée. L'exploitation se fait à la fois *in situ* et *ex situ*.

Les usages de l'eau fournie par ces « ouvrages à tout faire » sont diversifiés. L'abreuvement du bétail (26 % des réponses des 200 personnes enquêtées) et les activités domestiques (26 %) sont les activités dont la dépendance à l'eau est complètement liée aux barrages. Les personnes ne consomment pas l'eau directement dans les barrages, mais via les puits et forages dont les nappes sont rechargées grâce à l'eau des retenues. L'hygiène, la confection de briques et la boisson pour les humains représentent respectivement 18 %, 16 % et 5 % des réponses.

Les réservoirs des barrages sont les seules sources utilisées pour l'irrigation en saison sèche (9 % des réponses). Cette activité de contre-saison a été cependant moins fréquemment évoquée que les autres, car une infime partie de la population la pratique en raison de la pression foncière et de la pression du bétail à proximité de l'eau en saison sèche. En effet, après les récoltes pluviales, les animaux des villages environnants sont laissés en divagation dans les terroirs et le point d'abreuvement est le barrage. Les retenues d'eau attirent aussi les troupeaux des éleveurs transhumants qui traversent ces secteurs durant la saison sèche. Le cheptel bovin concerné est estimé entre 1 000 et 1 200 têtes par jour et par barrage durant les mois de mars, avril et mai (enquêtes de terrain 2019). Le nombre de petits ruminants qui sont abreuvés dans ces retenues d'eau est plus difficile à estimer, car de nombreuses personnes puisent de l'eau pour abreuver les animaux à domicile.

Quelques familles pratiquent l'irrigation pour la culture maraîchère dont le calendrier a été aussi modifié par la présence de l'eau des barrages. L'irrigation ici est majoritairement non motorisée (avec des seaux et des bidons), sauf à Tourou et Ouazzang où elle est motorisée. Les cultures sont directement aspergées deux fois par jour (matin et soir). Dans les sites d'Adatz, Kotama, Tourou, Midré et Oumbéda, les barrages ont favorisé l'introduction de nouvelles cultures en saison sèche : canne à sucre, oseille de Guinée, aubergine, tomate, pastèque, laitue, banane, ail, piment, concombre, gombo, chou, manioc, patate douce, carotte, oignon, gingembre.

Les pépinières d'arbres se sont également développées grâce à la présence de l'eau, essentiellement à Ouazzang et à Adatz. Des plans de *Mangifera indica*, *Psidium guajava*, *Citrus limon*, *C. sinensis*, *C. grandis*, *Carica papaya*, *Anacardium occidentale* et *Azadirachta indica* y ont été recensés (voir photo 1 en fin de chapitre).

Le recensement des cultures maraîchères et pépinières dans les dix sites étudiés montre que Adatz, bien que classé parmi les petits barrages, rassemble la plus grande diversité (avec 16 cultures maraîchères et pépinières recensées⁴). À Tourou, le choix s'est porté vers des légumes très consommés localement (gombo, oseille de Guinée, laitue, canne à sucre, banane). On trouve à Kotama les mêmes espèces ainsi que de la tomate et des tubercules (patate douce, manioc) qui demandent plus d'espace. Dans les autres villages, Oumbéda, Mazam et Ouazzang, il y a peu de diversification. Le maraîchage est absent à Djingliya, Mbokou et Mada. Toutes ces cultures n'existaient pas avant la mise en place des barrages et elles représentent dorénavant une plus-value importante pour les populations riveraines. Ces activités initiées depuis trois décennies augmentent progressivement au fil des années et la population les intègre de plus en plus aux systèmes de production agricole.

La pêche est pratiquée par les habitants, riverains ou des villages voisins, dans la quasi-totalité des retenues d'eau étudiées, à l'exception de Mada qui est complètement ensablé. Les carpes et les silures sont pêchés à la ligne, ce qui est une pratique ancienne dans la région. La pêche au filet a été introduite en même temps que la première pirogue apportée à Tourou par un gendarme en 2015. Elle était encore la seule présente en 2022 dans les dix sites étudiés. Les produits de la pêche sont autoconsommés, contribuant, avec les légumes et les fruits, à l'amélioration de l'alimentation des ménages, et ils sont commercialisés sur le marché local.

La présence des barrages a également accru les usages de l'eau pour la construction des bâtiments et des routes tout au long de l'année, en particulier en saison sèche pendant laquelle elle était auparavant impossible. Avant la construction du barrage, la confection des briques n'était pratiquée qu'en saison pluvieuse et en début de saison sèche (novembre-janvier). Aujourd'hui, cette activité se fait toute l'année, même en saison sèche, grâce à ces retenues d'eau permanentes. Ainsi, la demande en briques est devenue forte et génère des revenus, contribuant ainsi à l'amélioration de l'habitat. Selon un agent du Comité diocésain de développement de la mission catholique, les briques ayant servi à la

4. Cultures maraîchères : gombo, oseille de Guinée, canne à sucre, pastèque, aubergine, oignon, ail/gingembre, carotte, laitue, tomate, banane, piment, chou, concombre, manioc, patate douce, pépinière.

construction du lycée de Zouelva, des écoles primaires et du centre de santé ont été fabriquées avec le sable et l'eau de la retenue d'Adatz.

Cette augmentation et diversification des usages observés est qualifiée positivement dans les discours, qui affirment que les retenues d'eau ont contribué au maintien, voire à l'attraction, de la population dans la région. En effet, selon un habitant du village de Kotama, situé dans un secteur isolé de montagne accessible uniquement à pied et comptant environ 600 personnes, « si le village est encore habité de nos jours, c'est grâce à la présence de la retenue d'eau ». Auparavant, il fallait gravir la montagne pour remonter l'eau, et de nombreuses personnes ont dû quitter ce village pour s'installer un peu plus bas à Guemzek. Le cas de Tourou (terroir de 18 000 habitants) a été également évoqué par le gardien du barrage, ex-agent de traitement des eaux : « sans le barrage, Tourou n'attirerait pas autant de monde venant des villages lointains de montagne pour s'installer définitivement à Tourou ».

SOURCE DE REVENUS ET REDYNAMISATION DES RELATIONS VILLE-CAMPAGNE

L'exploitation de l'eau des retenues collinaires génère un supplément de revenu annuel important qui se traduit par l'amélioration des conditions de vie. D'une part, l'eau étant gratuite, les barrages font faire des économies aux habitants des secteurs ruraux qui achètent très souvent de l'eau à des propriétaires privés. D'autre part, les barrages favorisent le développement du petit commerce grâce à la vente du poisson, de plants d'arbres, de fruits et de légumes.

D'après les estimations, les barrages fonctionnels ou périodiquement opérationnels ont permis le développement d'activités sources de revenus (tabl. 2), en moyenne 110 413 FCFA par personne et par an pour les 121 exploitants enquêtés. Cela équivaut à environ 10 % du revenu annuel de chaque exploitant. Ces revenus n'existeraient pas en l'absence des retenues d'eau.

Les produits issus des activités liées aux barrages servent d'abord à ravitailler le village, ensuite le chef-lieu d'arrondissement où les produits sont acheminés pour être commercialisés les jours de marché (tabl. 3). Les plants produits dans les pépinières d'Ouazzang et les fruits d'Adatz sont également vendus à Maroua (chef-lieu de région). Seuls les produits issus des vergers d'Adatz sont acheminés plus loin vers Kousseri, car les produits y sont vendus à des prix plus élevés qu'à Maroua.

Tableau 2 – Nombre d'exploitants et recettes annuelles des activités dépendantes des retenues collinaires (2019).

Sites	Jardins et pépinières		Vergers		Pépinières		Pêche		Recette totale (FCFA)
	Nombre d'exploitants	Recette (FCFA*)	Nombre d'exploitants	Recette (FCFA*)	Nombre d'exploitants	Recette (FCFA*)	Nombre d'exploitants	Recette (FCFA*)	
Adatz	4	3 000 000	2	3 000 000	–	–	10	100 000	6 100 000
Djingliya	–	–	5	1 000 000	–	–	–	–	1 000 000
Kotama	7	400 000	7	400 000	2	100 000	10	100 000	1 000 000
Mada	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mazam	–	–	5	50 000	–	–	–	–	50 000
Mbokou	–	–	–	–	–	–	10	200 000	200 000
Midré	4	200 000	4	40 000	–	–	–	–	240 000
Ouazzang	–	–	–	–	1	120 000	10	300 000	420 000
Oumbéda	2	100 000	–	–	–	–	12	150 000	250 000
Tourou	14	2 000 000	15	2 000 000	–	–	7	100 000	4 100 000
Total	31	5 700 000	38	6 490 000	3	220 000	52	950 000	13 360 000

*FCFA : Franc de la Communauté financière africaine d'Afrique centrale.

Source : N. Annavaï (2019, questionnaire auprès de 121 exploitants).

Tableau 3 – Zones de vente des produits issus de la mise en valeur des retenues d'eau.

Sites	Village	Villages environnants	Chef-lieu d'arrondissement	Chef-lieu de département	Chef-lieu de région	Kousseri
Adatz						
Djingliya						
Kotama						
Mada						
Mazam						
Mbokou						
Midré						
Ouazzang						
Oumbéda						
Tourou						

Les cases colorées indiquent les lieux de vente des produits.

Source : N. Annavaï (2019, questionnaire auprès de 121 exploitants).

Signe du développement de ces activités commerciales, le résultat des enquêtes montre que la consommation locale de biens et services a augmenté dans les familles (vivrier, frais de scolarisation, habits, soins de santé, produits manufacturés, loisirs) et pour l'agriculture et la construction (matériaux). Lors des périodes difficiles en saison sèche, les retenues d'eau attirent des citoyens pour abreuver le bétail et même pêcher. Méri et Koza, par exemple, ont respectivement recours aux retenues d'eau de Mbokou et Djingliya. La figure 3 montre les usages et par conséquent les effets différenciés des retenues d'eau.

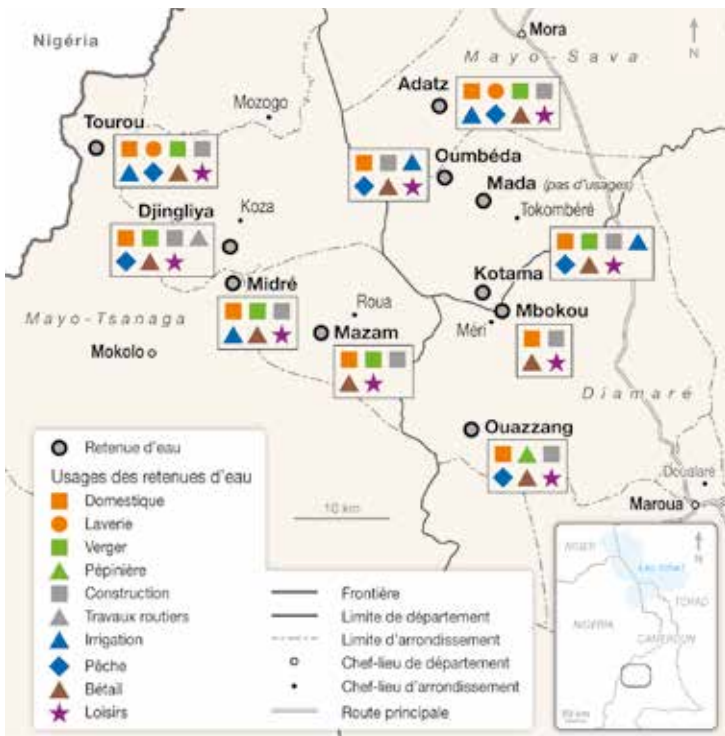


Figure 3 – Les différents usages des retenues d'eau par site.

Source : N. Annavaï (2016-2019).
Réalisation : IRD/C. Valton

À l'exception du barrage de Mada où aucune ressource n'est utilisée par la population, quatre catégories d'activités sont systématiquement présentes dans l'ensemble des sites : l'abreuvement du bétail, les usages domestiques, la construction et les loisirs (fig. 3). Les autres usages,

tels que l'irrigation des jardins, l'implantation des vergers, la pêche, la lessive, la production des plants en pépinière et les travaux routiers, se distribuent en fonction des secteurs et de leur proximité aux marchés et aux axes de circulation. Tourou et Adatz rassemblent le plus d'activités, mais pas la production de pépinières ni les travaux routiers en raison de leur isolement. Mbokou et Mazam recensent le moins d'activités, car la pêche et l'irrigation n'y sont pas possibles.

I LA DIFFICILE GESTION DES RETENUES D'EAU COLLINAIRES

Tout n'est cependant pas idéal et il subsiste de nombreux problèmes qui hypothèquent le devenir de l'usage de ces retenues d'eau. L'approvisionnement en eau potable et l'extension des cultures maraîchères et des vergers sont en effet limités par la qualité et la disponibilité en eau, principalement en raison de la pollution (53 % des 200 personnes enquêtées ont évoqué la mauvaise qualité de l'eau), de l'ensablement (18 % des réponses) et de l'assèchement (à cause des fissures sur les digues) (17 % des réponses) des retenues d'eau. L'éloignement de l'eau par rapport au domicile est également évoqué (12 % des réponses).

DES EAUX POLLUÉES

Les retenues d'eau sont victimes de leur succès pour les usages domestiques et pastoraux, en l'absence de règles de gestion. Les usages domestiques sont les principaux responsables : l'eau est utilisée pour l'hygiène, la lessive, la vaisselle, l'abreuvement des animaux, l'irrigation (maraîchage, arboriculture), ainsi que toutes les autres activités liées à l'eau, laissant excréments et déchets dans la cuvette. Chacun utilise l'eau à sa guise et selon ses besoins, les règles établies pour l'exploitation des barrages n'étant pas respectées.

Les analyses bactériologiques effectuées sur ces eaux confirment ce que révèlent l'odorat, le goût et la vue, alors que, selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'eau destinée à la consommation

humaine doit être inodore, incolore et sans saveur. Durant la période d'utilisation intensive (de février à juin), l'eau des retenues présente une odeur forte, une couleur verdâtre et un goût très marqué, d'acide à savonneux, voire chloré. Elle change d'aspect en se dégradant au fur et à mesure que les usages se multiplient en saison sèche.

Les paramètres bactériologiques (fig. 4) montrent que les eaux brutes des retenues sont impropres à la consommation ainsi qu'à d'autres usages tels que l'agriculture, l'élevage, la baignade et la vaisselle. En effet, les résultats d'analyse sont bien plus élevés que les normes imposées, avec en moyenne 4 174,44 UFC/100 ml d'entérocoques fécaux et 1 975,44 UFC/100 ml de coliformes fécaux. Pourtant, certaines personnes boivent cette eau à partir de petits puits creusés à proximité ou en puisant directement dans la cuvette comme à Mazam, Midré, Kotama, Adatz, Tourou et Djingliya. Cependant, même si cette eau est filtrée par le sable, elle reste tout autant polluée que celle de la cuvette. Nombreux sont les enquêtés qui affirment avoir été malades (maux de ventre, démangeaisons, fièvre typhoïde et calculs rénaux) à cause de l'eau du barrage. Ils sont également conscients de cette situation pour le bétail, car, selon eux, l'eau est à l'origine de vers dans le foie des animaux, rendant ce dernier impropre à la consommation. Ainsi, ils déparasitent les bêtes chaque semaine afin de prévenir les maladies et la mortalité.

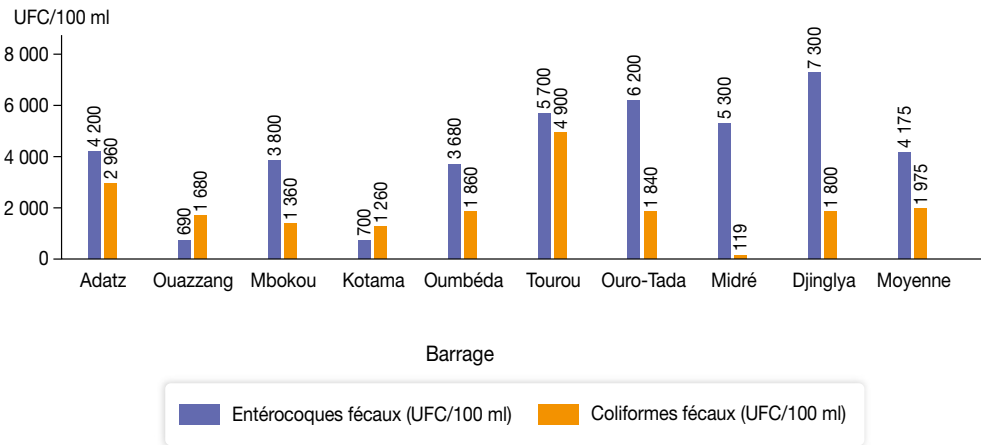


Figure 4 – Paramètres bactériologiques des barrages (2019).

Source : N. Anavaï (2019).
Réalisation : IRD/E. Opigez

UNE PRODUCTIVITÉ QUI BAISSE EN RAISON DE L'ENVASEMENT ET DES PERTES EN EAU

L'envasement est très important dans les monts Mandara du fait de la mise en valeur intense pour l'agriculture, de la vulnérabilité de ses sols sablo-limoneux et de l'absence ou de la non-utilisation des ouvrages de vidange destinés à évacuer une partie des sédiments de la cuvette. Les barrages de Tourou, Oumbéda, Kotama, Ouazzang, Mbokou, Adatz et Mada sont en effet dotés de dispositifs de vidange qui sont endommagés du fait de leur non-fonctionnement depuis leur implantation (photo 1 à la fin du chapitre).

La dégradation résulte de l'absence de formation des usagers sur l'utilisation de ces ouvrages. Le manque d'entretien explique le comblement des retenues d'eau dont les volumes ont fortement diminué (fig. 5). Tous les barrages étudiés ont vu leur volume diminuer. Le site de Mada est complètement envasé. Les retenues d'Oumbéda et Mbokou sont envasées à plus des deux tiers. D'autres sont à moitié comblées à l'instar de celles de Djinglya, Adatz et Kotama, ou à moins d'un tiers, comme Midré, Ouazzang et Mazam.

Plusieurs raisons expliquent les pertes en eau. L'une d'elles est la présence de nombreuses fissures sur les barrages, tous présentant des fuites plus ou moins importantes. Celles des barrages de Mazam et Midré provoquent l'évacuation complète de l'eau et l'assèchement dès janvier-février.

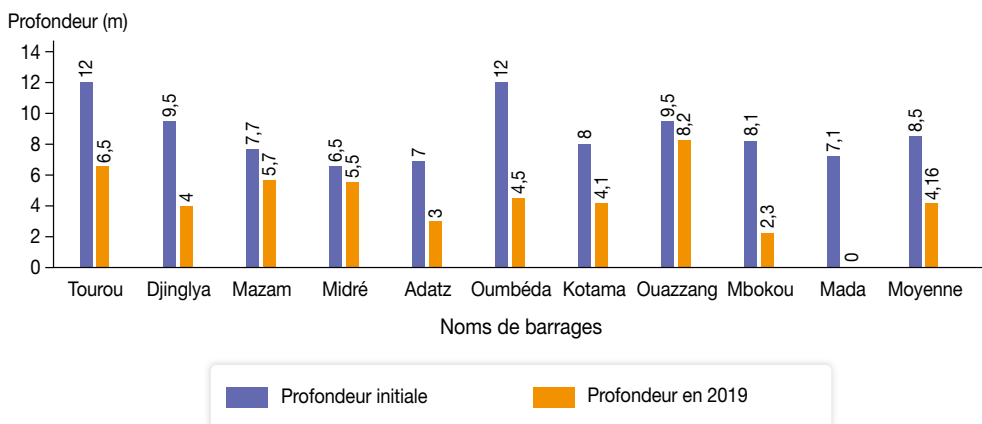


Figure 5 – Évolution de la profondeur des barrages entre leur création et 2019.

Source : N. Annavaï (2019).

Réalisation : IRD/É. Opigez

Dans l'arrondissement de Souledé-Roua, les barrages ne retiennent plus les eaux que de façon saisonnière (Midré et Mazam). Pour les barrages qui fonctionnent toute l'année, seules quatre stations d'épuration ont été installées lors de l'aménagement des barrages – à Ouazzang, Mbokou, Tourou et Oumbéda – et elles sont aujourd'hui toutes à l'abandon. Celles de Mbokou, Tourou et Oumbéda sont envahies par la végétation : si elles forment parfois de belles zones vertes, l'approvisionnement en eau potable n'y est plus possible.

La seule présence des retenues d'eau ne suffit pas à ravitailler les populations en eau potable. Dans certaines zones (Kotama, Djingliya et Adatz), où les aménageurs avaient plutôt misé sur les puits situés en aval, la promiscuité autour de ces points d'eau ne permet pas de satisfaire qualitativement et quantitativement les besoins de la population. Au contraire, cet afflux de personnes contribue à polluer davantage cette eau.

Nombreux sont ceux qui sont obligés d'aller chercher l'eau ailleurs – comme à Djingliya, où les femmes parcourent 2 à 3 km pour chercher l'eau potable – alors que l'eau du barrage sert de mare pour la lessive, la vaisselle et l'abreuvement du bétail. Beaucoup dépensent de l'argent et attendent plus de six heures pour obtenir de l'eau de consommation provenant du barrage voisin de Mokolo-Douvar, les puits et les forages creusés en aval ne suffisant pas à satisfaire les besoins de l'ensemble de la population.

DES BESOINS EN EAU SOUS-ÉVALUÉS ET INÉGALEMENT RÉPARTIS

Les retenues collinaires ont été prévues pour répondre aux besoins de la population présente dans les villages au moment de leur construction, sans tenir compte de la croissance démographique. Or, la population a doublé depuis les années 1980, tandis que les quantités d'eau disponibles s'amenuisent en raison du manque d'entretien. L'écart se creuse entre une offre en baisse et une demande en forte augmentation. Au moment de leur installation, les retenues d'eau collinaires fournissaient de l'eau toute l'année. Dans cette zone où existent deux saisons distinctes – une pluvieuse de juin à octobre et une sèche de novembre à mai – les populations des sites les plus dégradés et les plus peuplés sont contraintes de s'approvisionner ailleurs dès le mois de février, en pleine saison sèche, en attendant le retour des pluies en juin. Le nombre de

villages s’approvisionnant dans les eaux de barrage augmente, avec des distances variant de 2 à 13 km (tabl. 4).

Tableau 4 – Nombre de villages et villes s’approvisionnant par site.

Retenues d’eau	Villages et villes* utilisant l’eau des retenues	Nombres
	Noms	
Tourou	Tourou, Lokseu1, Lokseu2, Labram1, Labram2, Lagoda, Dalou, Watouwa, Mititia (Nigéria et Cameroun), Gochi (Nigéria et Cameroun), Zida (Nigéria et Cameroun)	14
Djinglia	Djinglia, Gousda, Madakar, Koza, Midré	5
Mazam	Mazam, Souléde, Guizéré, Koné, Wayam-Djoma	5
Midré	Midré, Bao, Djingliya	3
Adatz	Badlama, Zuelva, Podoko Sud, Réfugiés	4
Oumbéda	Mboukkoudou, Maloua, Gaga, Dala Zoulgo, Matale	5
Kotama	Kotama, Mor, Etéma, Gougouléi, Gadoua, Chirem, Magrama, Mandjoof, Kandave Guiriga, Djassar, Nguiek	12
Ouazzang	Ouazzang, Douroum, Douvangar, Baza	4
Mbokou	Méri, Doulek, Dalgaza, Tozoum, Dalbaï	5
Mada	-	0

* Koza et Méri sont des villes (chef-lieu d’arrondissement).

Source : N. Annavaï (2017, 2019).

Dans les barrages encore fonctionnels toute l’année, on observe une forte dépendance aux eaux de barrage. Douze villages s’approvisionnent à Kotama, malgré son petit volume, du fait des caractéristiques géomorphologiques du site. En effet, il est situé dans une zone particulièrement escarpée et accidentée, où aucun forage ni puits moderne n’a été construit, ce qui entraîne une dépendance quasi totale des populations à cet ouvrage, utilisé uniquement pour les usages domestiques et l’élevage.

Malgré l’offre qui baisse, l’accessibilité de l’eau dans les monts Mandara dépend majoritairement des retenues collinaires, et donc des possibilités d’aménagement. Les populations les plus proches des sites aménagés sont celles qui en profitent le plus et le plus facilement. Les bornes-fontaines installées pour la distribution de l’eau à proximité des habitations, des barrages et du centre du village limitrophe sont particulièrement exploitées, y compris par des populations habitant des zones très éloignées. Les populations situées à proximité des barrages, qui ont la possibilité d’accéder à l’eau par les puits, se désintéressent de l’entretien et de la potabilisation de l’eau. Des défaillances apparaissent,

allant jusqu'à l'abandon des équipements annexes, comme ce fut le cas à Tourou, où le comité de gestion a rencontré des difficultés à collecter les fonds prévus par ménage. Les quartiers de Tourou les plus éloignés de ces bornes-fontaines (Labram 1 et 2), ne bénéficiant pas suffisamment d'eau, ont même décidé de ne plus verser la somme impartie. Ce problème a persisté jusqu'à l'abandon de la station.

DES RETENUES D'EAU ABANDONNÉES AUX POPULATIONS

De tous les dispositifs mis en place pour valoriser les ressources en eau, aucun dispositif d'accompagnement et de suivi technique n'a été mis en place pour assurer une exploitation efficiente des barrages par les usagers. Que ce soit dans le domaine agricole, piscicole ou de l'élevage, aucun technicien ne vient sensibiliser, former la population ni vulgariser des outils, techniques, projets, programmes, appui et savoir-faire nécessaires à la valorisation de ce potentiel. Hormis le groupe d'initiative commun (GIC) des femmes de Tourou, qui avait planté 1 ha d'arbres fruitiers aujourd'hui complètement dégradé suite à la mauvaise gestion des fonds, aucun autre GIC ou groupement lié aux retenues d'eau n'a vu le jour. Les équipements hydroagricoles installés sont tous défectueux ou inexistant, ce qui entraîne une sous-utilisation de l'eau, comme à Oumbéda, Tourou et Djingliya.

Les barrages étudiés sont aujourd'hui abandonnés par l'administration sous le regard impuissant de la population qui ne peut faire face seule aux problèmes. Aucun entretien ni réhabilitation de ces ouvrages n'a été fait et, avec le temps, ceux-ci se détériorent et deviennent inopérants comme à Mada.

Le manque de motivation des personnes initialement chargées de la gestion du barrage est l'une des causes du mauvais fonctionnement. À Oumbéda, Mada, Adatz et Djingliya, les responsables n'ont jamais perçu le salaire qui leur avait été promis à la construction ; ils ont alors abandonné leur charge et le désordre s'en est suivi. Des actes de vandalisme ont même détruit du matériel de traitement des eaux à Oumbéda. Dans tous les autres sites, l'utilisation n'est plus réglementée.

Dans 70 % des cas rencontrés lors de nos enquêtes, la gestion des ouvrages n'est assurée par personne, comme à Midré, Djingliya, Mada, Adatz, Kotama et Oumbéda. Dans 10 % des cas, une personne est

désignée par le chef de village, comme à Mazam où celle-ci joue le rôle de vigile lorsqu'elle est disponible. À Ouazzang et Tourou, l'administration a nommé les responsables du traitement de l'eau (cette modalité de désignation par l'administration constitue 20 % des cas). Pourtant, le modèle prévoyait que, pour chaque barrage, l'État et les populations se chargeraient de ce travail à travers la mise en place et l'animation d'un comité de gestion.

| CONCLUSION

La construction de barrages pour augmenter la disponibilité en eau dans les monts Mandara était une idée ingénieuse portée par une politique volontaire de développement dans une région montagneuse semi-aride. L'engouement des populations riveraines, qui sont de plus en plus nombreuses à les utiliser pour des usages très variés, témoigne d'une adhésion très grande et rapide à cette innovation technique. Les activités qui se sont développées sur les rives et en aval des retenues d'eau se traduisent par une augmentation de revenus et une économie locale florissante. Ces aménagements devraient s'inscrire dans la continuité de systèmes de production montagnards où les densités de population et la rareté des ressources en eau en saison sèche ont habitué les habitants à la gestion et la parcimonie de l'eau. Ceci aurait pu être un atout pour assurer la pérennité de ces aménagements sur le long terme (CLÉMENT, 1997). Cependant, l'absence de suivi et de maintenance des ouvrages, le manque de sensibilisation et de formation des usagers, l'absence même de mise en place de comités de gestion condamnent ces ouvrages à plus ou moins court terme. Souvent sous-dimensionnées pour répondre à une population croissante, probablement impactée par les effets du changement climatique qui se font de plus en plus ressentir, sans règles de gestion commune, les retenues d'eau collinaires sont victimes de leur succès. Les eaux sont polluées, de moins en moins disponibles, et certains ouvrages ne remplissent déjà plus leur rôle d'approvisionnement en saison sèche. Un vaste programme de réhabilitation s'impose, appuyé par une réflexion approfondie en ingénierie sociale s'appuyant sur les savoirs locaux. Il y aurait lieu de repenser un aménagement qui pourrait incurver durablement la trajectoire de développement d'une région désormais fortement impactée par l'insécurité transfrontalière avec le Nigéria.



© N. Annavai



© N. Annavai



© N. Annavai



© N. Annavai

Photo 1 – Une diversité cultivée en contre-saison.

Champ de canne à sucre en bordure de la retenue d'eau de Tourou (A) et pépinière de Ouazzang (B) ; bétail s'abreuvant à Adatz, tandis qu'un homme se lave les pieds et que d'autres riverains y font la lessive, la vaisselle ou se baignent (C) ; des ouvrages mal entretenus : dispositif de vidange bouché par les sédiments et la végétation faute d'utilisation, à Mada (D).

I BIBLIOGRAPHIE

ALBERGEL J., 2006 – « La place des petits barrages dans la mobilisation des eaux de surface et dans la lutte contre l'érosion au Maghreb et au Moyen-Orient ». In *Efficacité de la gestion de l'eau et de la fertilité des sols en milieux semi-aride*, Actes conférence Isco, Marrakech : 36-47.

ALBERGEL J., 2007 – « Le nord de la Côte d'Ivoire, un milieu approprié aux aménagements de petite et moyenne hydraulique ». In *Les petits barrages en Côte d'Ivoire, l'eau en partage*, Montpellier, IRD Éditions, collection Latitudes 23 : 46-57.

ALBERGEL J., NASRI N., LAMARCHÈRE J.-M., 2007 – *Les lacs et barrages collinaires : infrastructures hydrauliques d'aménagement et de conservation des terres agricoles en zone semi-aride méditerranéenne*. Hommage à Roger Pontanier et Habib Missaoui. Non publié.

ANNAVAÏ N., WAKPONOU A., IYA M., 2021 – Les unités morphostructurales et pédologiques des monts Mandara face à la rétention en eau de surface. *Revista de Géomorphologie*, (2021) 23 : 55-71.

CLÉMENT D., 1997 – « Eau et pouvoir dans les monts Mandara : choix techniques en hydraulique villageoise ». In Jungraithmayr H., Barreteau D., Seibert U. (éd.) : *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and water in the lake Chad basin*, Paris, Éditions de l'Orstom : 367-373.

EXARCHOU NKOLOPOULOS B., 1998 – *Projet de développement de la région des monts Mandara : Mission des barrages de la région des monts Mandara* (rapport définitif). Mokolo, Midima.

IYÉBI-MANDJEK O., SEIGNOBOS C., 2000 – Les biefs dans les monts Mandara. Bilan des programmes. In Seignobos C., Iyébi-Mandjek O. (éd.) : *Atlas de la Province de l'Extrême-Nord Cameroun*, Paris, Minrest/INC/IRD : 131-134.

MIDIMA, 1996 – *Programme de développement de la région des monts Mandara (7^e FED). Définition des indicateurs de suivi-évaluation : étude de la situation de départ* (Rapport définitif). Maroua-Midima.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 2021 – *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociales, en Afrique et au-delà*. Paris, Karthala, collection Hommes et sociétés.

INNOVER DANS LES GRANDES PLAINES INONDABLES : MAÎTRISER OU S'ADAPTER AUX VARIABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ?

Félix Watang Ziéba

| INTRODUCTION

La plaine du Logone, située dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, est devenue, depuis les inondations exceptionnelles de septembre 2012, un terrain de mise en œuvre de programmes visant à améliorer la productivité et à renforcer la résilience des agrosystèmes face au changement climatique. Cette zone semi-aride est soumise à des variations hydroclimatiques (sécheresses et inondations) qui impactent directement la gestion des ressources naturelles, et à des changements sociaux importants (croissance démographique, urbanisation rapide, saturation foncière, jeunesse sans emploi, insécurité). Dans ce contexte, les limites des agrosystèmes à résister et à continuer à subvenir aux besoins des populations poussent les gestionnaires et les décideurs

politiques à intervenir. On observe une inflexion dans les objectifs des projets de développement qui intègrent, en plus de différentes solutions techniques pour renforcer les systèmes de production, des systèmes d'alerte basés sur une veille météorologique (stations d'observation, modélisation) et une diffusion régulière d'informations à destination des populations et des autorités municipales et administratives.

Dans le domaine de la production agricole, ces projets s'appuient sur la diffusion de la riziculture irriguée au sein de périmètres aménagés, suivant le même modèle que ceux construits en réponse aux grandes sécheresses des années 1970-1980¹ bien que ces derniers aient obtenu des résultats très mitigés, notamment en termes d'adhésion des communautés paysannes impliquées (ARDITI, 1985 ; DEVEZE *et al.*, 2003 ; BERTONCIN et PASE, 2012 ; LEMOALLE et MAGRIN, 2014). Alors que les grands aménagements, fortement centralisés et très encadrés, ont connu de profonds dysfonctionnements et ont été progressivement désinvestis par les bailleurs, avec un bilan décevant à l'échelle de la plaine d'inondation, on assiste, depuis le début des années 2000, à un essor de la petite irrigation villageoise et à un développement agricole florissant à l'échelle des terroirs. Dans ce contexte d'adoption d'une innovation inscrite dans le temps long, en tant que processus d'origine exogène générant des changements techniques et organisationnels (FAURE *et al.*, 2018) transformateurs des agricultures et des sociétés rurales (CHAUVEAU *et al.*, 1999), comment ces aménagements hydroagricoles sont-ils intégrés et contribuent-ils à l'évolution des systèmes de production rurale ? Quels sont les écarts entre les objectifs initiaux des projets et les résultats observés aux différentes échelles, du terroir à la plaine d'inondation et à la région ?

Depuis les années 1960, les politiques publiques mises en œuvre au Cameroun ont porté de nombreux projets de transformation des agrosystèmes soudano-sahéliens avec des résultats mitigés. Cela concerne notamment l'introduction de nouvelles cultures telles que le riz intensif, l'arachide et le coton, mais aussi la mécanisation de l'agriculture, la mise en place de différents aménagements antiérosifs, le développement de l'agroforesterie (notamment les cultures sous les parcs à *Faidherbia*) et

1. Programmes Secteurs d'expansion et de modernisation de la riziculture à Yagoua (Semry I) et à Maga (Semry II).

des systèmes de culture sous couvert végétal. Les paysanneries donnent l'impression à chaque fois d'être réceptives, mais n'adoptent finalement qu'une partie de ces propositions : celles qui leur permettent de renforcer leur résilience dans la continuité de leur histoire agraire. À l'opposé de l'idée d'échec des « éléphants blancs » du développement en Afrique, nous formulons l'hypothèse que les ménages ruraux intègrent progressivement les techniques de la riziculture intensive irriguée. Cette intégration se fait en fonction de contextes plus ou moins contraignants en matière d'accès aux ressources et de sécurisation des investissements, et passe par une réinterprétation de ces techniques dans des structures plus petites, sur lesquelles ils exercent un meilleur contrôle. À l'initiative des ménages ruraux, les petits périmètres irrigués mettent en valeur des espaces hydromorphes avec des moyens et des techniques modestes pour la riziculture et le maraîchage. Ils se sont développés à la marge des grands aménagements hydroagricoles étatiques dotés de moyens industriels (stations de pompage, motorisation des labours, encadrement technique, transformation industrielle) (ROUPSARD, 2000 ; DEVEZE *et al.*, 2003) et constituent un atout important dans l'intensification de l'agriculture et l'augmentation des niveaux de vie. Ces petits périmètres irrigués sont toutefois beaucoup plus vulnérables face au risque d'inondation et les agriculteurs et agricultrices concernés pourraient être particulièrement intéressés par des informations climatiques fiables et suffisamment anticipées pour s'organiser en cas de crue exceptionnelle.

Cette étude a été menée dans la plaine du Logone, ou *yaéré* (plaine périodiquement inondable en langue locale peule du Cameroun), qui est l'une des basses terres de la région de l'Extrême-Nord (10° et 13° de latitude nord, 14° et 16° de longitude est) traversée par le fleuve éponyme. De Maga jusqu'aux abords du lac Tchad, la plaine du Logone constitue une vaste prairie couvrant environ 8 000 km² et inondée saisonnièrement par les eaux du fleuve Logone essentiellement, via des défluent naturels tels que le Logomatia et le Mayo Guerléou. Des missions de terrain ont été organisées régulièrement depuis 2013. Trois terroirs villageois bénéficiaires de projets de petits périmètres irrigués villageois (PPIV) ont été choisis pour réaliser des enquêtes et des entretiens sur les modes de production et les changements perçus dans l'environnement depuis la grande sécheresse de 1984-1985. Des entretiens complémentaires ont été menés avec les services techniques chargés des différents programmes de développement dans les arrondissements de Logone-Birni (Zimado) et de Zina (fig. 1).

L'échantillon enquêté sur l'adoption de l'innovation en matière d'irrigation comprenait 70 exploitants agricoles répartis dans les terroirs de Lahaï, Mazera et Mandjour (tabl. 1) où les principales activités pratiquées sont l'agriculture et la pêche. L'enquête a porté sur les systèmes de production rizicole et les activités connexes, la perception des grands projets d'aménagement passés et en cours, notamment celle portant sur les périmètres rizicoles de Zimado et de Zina, la place qu'occupe la riziculture dans l'économie familiale et l'avenir qui lui est réservé.

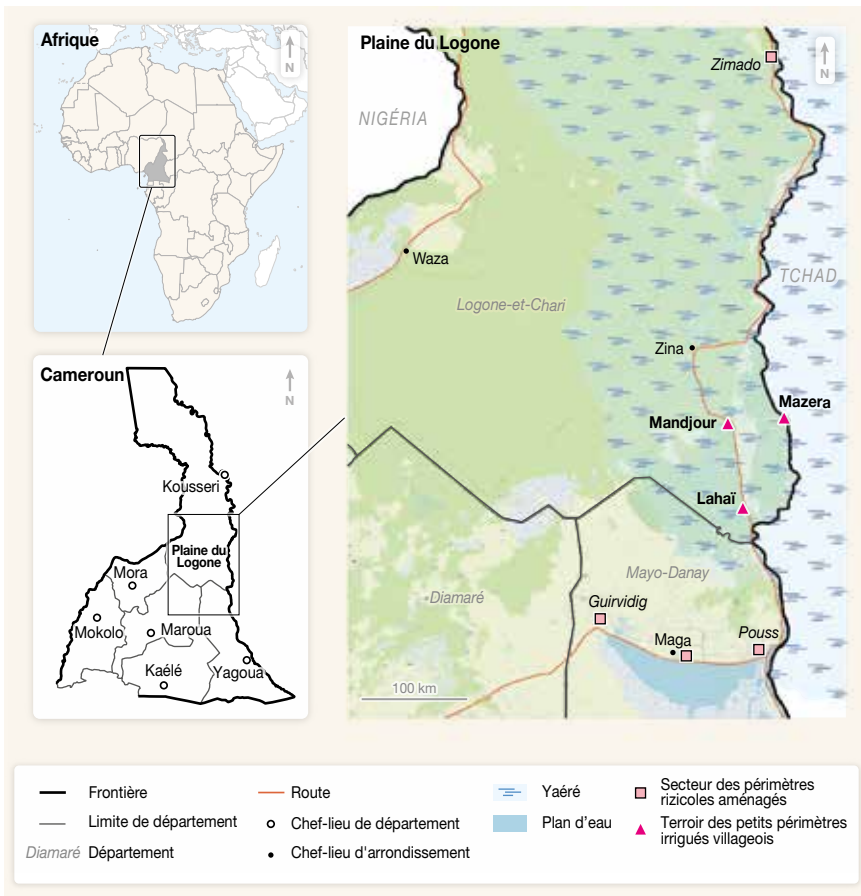


Tableau 1 – Échantillon des personnes enquêtées dans les trois terroirs (mai 2020).

Terroirs villageois	Population totale	Nombre de personnes enquêtées*	Périmètre irrigué de référence
Lahaï	634	29	Zimado
Mazera	1 066	23	Zimado
Mandjour	300	18	Zimado

* L'échantillon enquêté est proportionnel au nombre d'exploitations rizicoles par terroir.

Ces enquêtes ont été complétées par des relevés cartographiques des périmètres irrigués dans les terroirs enquêtés et par l'exploitation des rapports d'activité des projets étatiques de développement², des ONG actives sur le terrain (Association camerounaise pour l'éducation environnementale, Aceen), et des services déconcentrés chargés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les données bibliographiques relatives aux facteurs d'inondation analysées par SAHA *et al.* (2021) ont été utilisées afin d'identifier les années d'inondation dites exceptionnelles.

Les résultats dressent un bilan de la récurrence des inondations exceptionnelles, des secteurs les plus affectés et des dégâts occasionnés. Ils mettent également en évidence les conditions d'adoption des innovations proposées par les différentes générations de projets.

CAUSES ET CONSÉQUENCES DES INONDATIONS EXCEPTIONNELLES DANS LA PLAINE DU LOGONE

La plaine du Logone est essentiellement recouverte de sols argileux, caractérisés par un écoulement très diffus et un réseau hydrographique dense. Le régime de crue débute par des précipitations à partir de juillet qui saturent le sol et font monter le niveau de l'eau à 30 cm. À partir de 1 200 m³ de débit, les eaux de crue débordent du lit mineur du Logone pour inonder la plaine (BENECH et LEVEQUE, 1987).

2. Pulci : Projet d'urgence de lutte contre les inondations ; PDRI-CL : Programme de développement rural intégré Chari Logone ; Prodebalt : Programme de développement durable du bassin du lac Tchad.

Différents facteurs concourent à l'augmentation et à la vitesse des crues, provoquant des catastrophes pour les nombreuses populations qui s'installent dans la plaine. En plus des défluent majeurs qui irriguent la plaine, les débordements à travers les bourrelets de berges le long du fleuve, qui constituent les seuls reliefs remarquables (SIGHOMNOU *et al.*, 1999), contribuent aussi à l'inondation saisonnière. En effet, selon SAHA *et al.* (2021), « l'occurrence des inondations catastrophiques est très contrastée, car seulement 30 % s'inscrivent dans les années excédentaires. Cela témoigne du rôle important que jouent les autres facteurs de construction du risque comme la pédologie, la pluviométrie et la vulnérabilité socio-économique. Ces années sont les plus récentes (2010–2011, 2012–2013 et 2014–2015) ». Le changement climatique, qui se traduit dans cette région par une reprise des précipitations depuis le début des années 2000, n'explique pas seul ces changements dans le système hydrique. Il se conjugue avec des facteurs anthropiques. En effet, les travaux d'endiguement du Logone entrepris en amont de la plaine sur sa rive droite ont causé un changement du régime hydrologique : les surfaces inondées ont été réduites dans la partie tchadienne tandis que la portion camerounaise a connu une augmentation des inondations. En 2012, une pluviométrie supérieure à la moyenne a intensifié les inondations et causé des dégâts considérables.

Les mesures de débit des années exceptionnelles confirment que la crue de 2012–2013 a été la plus importante, aussi bien par son débit maximum³ que par le nombre de sinistrés (tabl. 2). Ce n'était pas la première, car les inondations de 1994 et de 2007 avaient déjà marqué les mémoires par l'ampleur des dégâts matériels et le nombre de sinistrés. En 2019, plus de 60 villages sur 110 ont été affectés dans l'arrondissement de Zina, avec 2 319 ménages sinistrés (soit près de 19 360 personnes) (OCHA, 2019). La récurrence de ces inondations meurtrières devient de plus en plus élevée, imposant des gestions de crise à court terme et, à plus long terme, un aménagement des secteurs les plus densément peuplés.

En plus des sécheresses, ces inondations provoquent des perturbations majeures des activités agricoles et accentuent la vulnérabilité des populations locales. Dans ce contexte, la pratique des cultures

3. La comparaison ne vaut que jusqu'en 2016 : les données des crues exceptionnelles de 2020 et 2022 n'étaient pas disponibles à la date de finalisation de ce chapitre.

Tableau 2 – Facteurs hydrologiques des inondations exceptionnelles dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Années	Variables centrées réduites des indices*					DCC	Arondissements les plus affectés	Principaux dégâts
	Omax		Chari à NDJ		Logone à Bongor			
	Logone à Bongor	Chari à NDJ	Logone à Bongor	Chari à NDJ				
2015–2016	0,16	0,1	1,7	-1,1	0,9	-1,1	Maroua, Gazawa et Ndoukoula	5 morts, 6 200 sans-abri
2014–2015	2,37	0,01	0,3	0,3	0,7	0,4	Zina et Kaikai (Mayo Danay)	168 sans-abri
2012–2013	2,76	-0,9	2,3	0,8	2,1	0,9	Mayo Danay et du Logone et Chari	20 morts, 20 000 sans-abri
2010–2011	0,49	-1,07	0,5	0,5	0,3	0,59	Mayo Danay (Pouss)	12 morts, 3 000 sans-abri
2007–2008	-0,86	-0,64	-0,6	-0,2	0,3	-0,1	Mayo Danay	8 morts, 4 421 sans-abri
1994–1995	-0,49	-1,12	0,1	-0,4	0,2	-0,3	Maroua, Mokolo, Kousseri	41 morts, 1 004 sans-abri
1991–1992	-0,98	-1,4	-0,5	-0,8	-0,6	-0,7	Maga et Kousseri	2 morts, 200 sans-abri
1988–1989	-0,28	-1,6	-0,2	0,7	-0,2	0,9	Maroua et Kousseri	10 morts, 165 sans-abri

* Omax : débit moyen ; DCC : débit maximal ; Omax : débits caractéristiques de crues ; NDJ : N'Djamena.

Source : SAHA *et al.*, 2021.

Tableau 3 – Projets d'aménagements hydroagricoles dans la vallée du Logone.

Projets*	Années	Superficies aménagées (ha)	Baillleurs	Villages
Semry-I	1972-1977	5 500	Banque mondiale, organismes d'aide français	Entre Yagoua et Djafga
Semry-II	1979	6 000	Banque mondiale, organismes d'aide français	Pouss, Guirvidig, Maga
Semry-III (ou projet Logone-et-Chari)	1978-1988	2 000	Fonds européen de développement, Banque mondiale	Logone-Birmi (Kousseri, Goulfey) Goulfey-Gana, Ndou, Près de Kousseri, Zimado, Moulouang Kidam, Mara, Hillélé
PDR1-CL Phase I Réhabilitation de deux périmètres irrigués	2010-2015	570	Banque islamique de développement	Ndou (160 ha) et Zimado (410 ha)
PDR1-CL Phase II Aménagements de proximité	2018-2021	1 450	Banque islamique de développement	Zina
Projet d'aménagement d'environ 13 000 ha de périmètres hydroagricoles	2017-2021	10 000	Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, Budget d'investissement public	Logone-et-Chari

* PDR1-CL : Programme de développement rural intégré - Chari Logone ; Semry : secteur expérimental de modernisation de la riziculture de Yagoua.

Sources : SEIGNOBOS et IYEBI-MANDJEK, 2000 ; PDR1-CL, 2019.

de contre-saison est stratégique. Le sorgho repiqué de novembre à mars, ainsi que la riziculture et le maraîchage irrigués constituent un atout. Plus de 200 000 personnes (sédentaires et nomades), pêcheurs (Kotoko, Musgum), éleveurs et agriculteurs (Peuls, Mbororo, Arabes shuwa) dépendent des inondations annuelles normales de la plaine pour leurs activités socio-économiques (LIENOU *et al.*, 2011). Les fortes potentialités hydroagricoles de la plaine lui ont valu de bénéficier de plusieurs grands projets d'aménagement depuis les années 1970, dont les plus connus sont ceux du secteur expérimental de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry) à Yagoua et à Maga (fig. 2). D'autres aménagements (tabl. 3) ont vu le jour à la suite de l'inondation de 2012, tandis que d'autres encore ont été annoncés dans le plan d'urgence triennal 2015-2017 pour l'accélération de la croissance économique (plan d'urgence triennal, Planut)

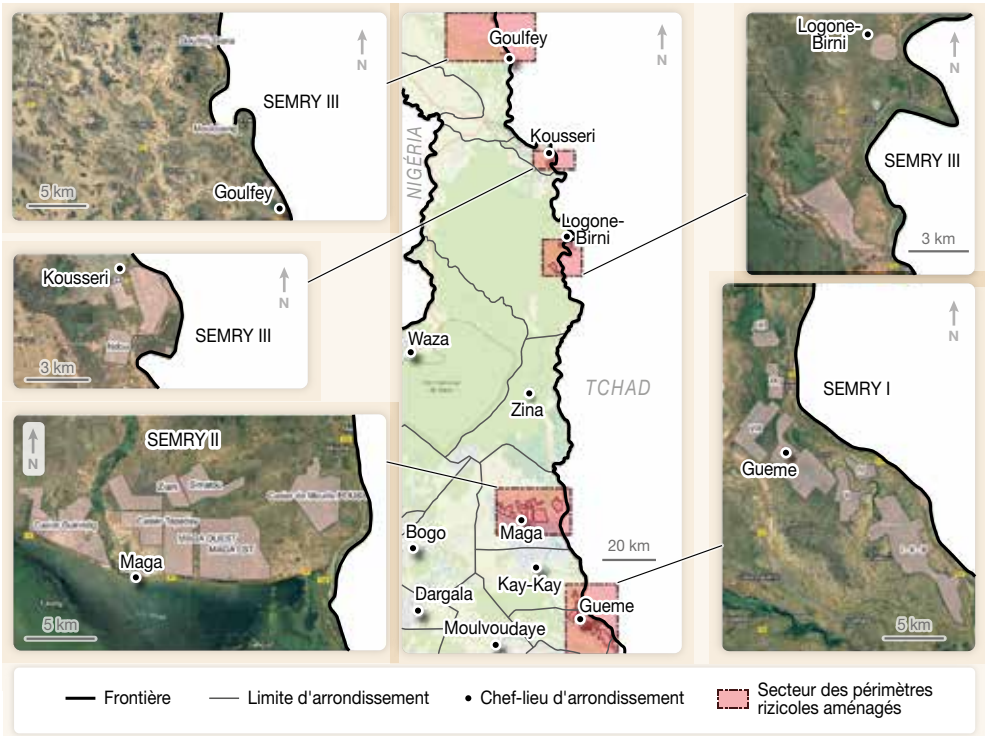


Figure 2 – Cinq périmètres irrigués aménagés par l'État (Semry I, II et III/Zimado) : une maîtrise totale de l'eau en bordure d'un fleuve saisonnier.

Reprise de la figure : IRD/É. Opigez

dans le cadre de la mise en œuvre du document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE).

Les trois grands périmètres irrigués aménagés dans les décennies 1970 et 1980 (Semry I, II et III/Zimado) totalisent 13 500 ha et fonctionnent en deçà des prévisions initiales, soit deux tiers du potentiel initial des terres à aménager (ROUPSARD, 2000). Les investissements de cette ampleur ont totalement cessé à la suite des politiques d'ajustement structurel à la fin des années 1990. La Banque islamique de développement a ensuite repris les investissements, mais pour des projets de moindre envergure : d'abord pour la réhabilitation de 570 ha dans deux périmètres irrigués à Ndou et Zimado, situés dans le périmètre de Semry III, puis pour la réalisation d'aménagements de proximité sur 1 450 ha à Zina. Ces programmes, de même que celui prévu dans le cadre du Plan d'urgence triennal non réalisé, s'inscrivaient dans un processus de réponse à la crise provoquée par les inondations et à l'insécurité liée aux actions de groupes armés rebelles. Les liens entre ces deux facteurs de déstabilisation sont toutefois difficiles à établir et imposent de comprendre les trajectoires de développement dans cette région instable et difficilement contrôlable (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018).

| LA PLURIACTIVITÉ AGRICULTURE-PÊCHE-ÉLEVAGE AU FONDEMENT DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

L'une des principales caractéristiques du système de production agricole dans la plaine inondable est sa complexité. Il associe en effet une diversité de cultures pluviales (sorgho, riz) et de contre-saison (sorgho repiqué, cultures irriguées) à des activités halieutiques, notamment la pêche dans les cours d'eau et les canaux artificiels. Les *Yaéré* accueillent également de longue date les éleveurs transhumants qui passent une partie de la saison sèche sur les parcours de la zone humide.

Les cultures pluviales (sorgho, riz, pois de terre) dominant et occupent 9 000 ha dans la commune de Zina (Rapport de la délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural, 2019), avec des variations d'un terroir à un autre. La production est commercialisée dans les marchés locaux, les villes de Maroua, Kousséri au Cameroun ainsi qu'à Bongor et N'Djamena au Tchad.

Les cultures de contre-saison, irriguées et en bas-fond, sont le riz, le sorgho et le maraîchage. Elles occupent moins de 3 000 ha, mais enregistrent une production céréalière bien supérieure à celle des cultures pluviales (fig. 3). En effet, les inondations qui caractérisent la plaine ne favorisent pas une bonne productivité des cultures pluviales.

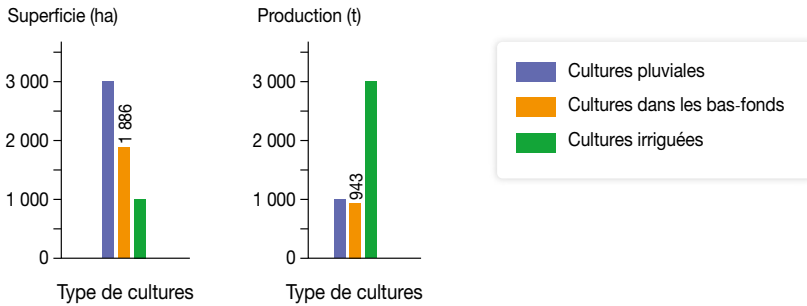


Figure 3 – Superficies et production des cultures pluviales et de contre-saison.

Source : Délégation d'arrondissement d'agriculture et du développement rural de Zina, 2020.

Réalisation : IRD/É. Opigez

La culture du sorgho repiqué en contre-saison est pratiquée dès le retrait des eaux à la périphérie nord de la plaine. Les bas-fonds correspondent aux dernières surfaces humides après l'assèchement de la plaine à partir de janvier. Il s'agit des espaces situés en bordure des cours d'eau que sont le Logomatia, le Loromé-Mazera et le Logone. On y cultive aussi de la pastèque et du manioc. La culture de la pastèque, une introduction récente (2015), est en plein développement du fait de la demande sans cesse croissante dans les villes de Maroua, Garoua, Kousséri et même N'Djamena. Les surfaces maraîchères sont protégées par des haies contre les animaux (bovins, ovins et caprins) qui pâturent aux alentours.

La pêche est pratiquée dans les cours d'eau (Logone, Logomatia et Mazera), dans les mares naturelles et artificielles et dans les canaux de pêche par la quasi-totalité des ménages ruraux, car elle contribue de façon substantielle aux revenus des familles (photo 1).

La construction des canaux de pêche permet de capturer les poissons qui migrent du lit du cours d'eau vers les plaines inondées en période de crue ou, inversement, pendant la décrue. La dimension des canaux

varie de 70 à 20 000 m de long, de 2 à 15 m de large et de 1 à 2,5 m de profondeur. On en dénombre près de 4 000 à l'échelle de toute la plaine inondable (ACEEN, 2018). Des techniques de pêche classiques sont utilisées : filets maillants, nasses dites maliennes, éperviers, barrages, palangres, vidange des mares avec pompe. Le poisson est commercialisé à l'état frais, sec ou fumé dans les marchés de Maga, Kousséri et Maroua. Les revenus issus de la pêche contribuent aussi à l'achat des intrants agricoles. Cependant, la construction des canaux à pêche exacerbe les conflits entre pêcheurs et éleveurs en raison du risque qu'ils représentent pour la sécurité des animaux (KOLAOUNA LABARA *et al.*, 2020).



© Chouto Stevens

Photo 1 – Pratique de la pêche dans un canal à Mazera.

La multifonctionnalité de la plaine favorise ainsi une diversification des revenus notamment pour les ruraux pratiquant plus d'une activité (agriculture pluviale et de contre-saison, pêche et petit élevage) (LABORDE *et al.*, 2018). Cela ne doit toutefois pas masquer les divergences d'intérêts entre agriculteurs-pêcheurs et éleveurs pastoraux, qui aboutissent parfois à des affrontements violents. Ce fut encore le cas le 5 décembre 2021, avec un bilan de dix-huit morts (OCHA, 2021).

I LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

Si le système de crue/décruie constitue un atout pour les activités agropastorales et halieutiques, les inondations exceptionnelles représentent une contrainte saisonnière dont les effets se sont amplifiés depuis 2012. L'atténuation des risques d'inondation fait désormais partie des programmes prioritaires dans la région de l'Extrême-Nord, qui cherchent à aménager le fleuve et à renforcer la résilience des agrosystèmes. Les actions du Pulci (Projet d'urgence de lutte contre les inondations, 2013), les aménagements du PDRI-CL (Programme de développement rural intégré - Chari Logone, 2010-2015) ou encore du Prodebalt (Programme de développement du bassin du lac Tchad, 2008-2017) s'inscrivent dans ce cadre. Toutes intègrent des aménagements de périmètres irrigués diversement acceptés et intégrés dans l'agrosystème.

ZIMADO : LES LIMITES D'UNE RIZICULTURE INTENSIVE À FORT CAPITAL

Parmi ces projets figurent l'aménagement de 1 450 ha de parcelles rizicoles en 2018 dans l'arrondissement de Zina et l'annonce de l'aménagement de près de 10 000 ha dans le cadre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance (tabl. 3). L'aménagement des 1 450 ha a eu lieu après celui d'un périmètre rizicole irrigué d'environ 410 ha hérité de l'ex-Semry III et réhabilité en 2014 et 2015 par le PDRI-CL (phase I) dans le canton de Zimado-Logone-Birni.

Au-delà de la sécurité alimentaire, l'objectif de ces projets d'aménagement hydroagricoles était d'assurer une maîtrise complète de l'eau pour permettre aux populations rurales de s'engager dans la production de cultures irriguées à grande échelle et à haut rendement. Cet objectif a nécessité l'appropriation de techniques modernes de production (irrigation, semences améliorées, traitements phytosanitaires) par des paysannes pratiquant déjà, pour certaines, mais pas toutes, une riziculture traditionnelle et manuelle sans intrants agricoles ni irrigation. Afin de favoriser l'adoption de cette riziculture intensive sur de grandes surfaces

(jusqu'à 50 ha) et destinée à la vente, les paramètres techniques⁴ retenus par les bailleurs étaient les suivants :

- un dimensionnement des parcelles conséquent qui excluait les très petites exploitations et favorisait l'agrobusiness : les petites exploitations pouvaient bénéficier de parcelles de 1 ha ; les exploitations moyennes et petits entrepreneurs privés, parfois organisés en groupes d'initiatives communes ou sociétés de coopérative (GIC), ou nationaux, pouvaient bénéficier de superficies de 5 à 10 ha ; les grandes exploitations, les sociétés de mise en valeur ou les concessions (nationales et même internationales) pouvaient accéder à des parcelles de 50 ha et plus ;
- comme dans les projets précédents, un dispositif commun d'exhaure de l'eau a été mis en place grâce à des stations de pompage équipées de groupes motopompes fixes et constituées d'ouvrages en génie civil (prise d'eau, bêche de pompage) ;
- des semences améliorées (Nerica, IR46), des engrais et produits phytosanitaires étaient utilisés ;
- un comité de gestion du périmètre rizicole a été mis en place afin de s'occuper de la gestion d'un magasin de stockage du riz, de l'attribution des parcelles et de la gestion des charges collectives d'exploitation (canalisation, motopompe, carburant).

Ce système a favorisé la mono-activité et la monoculture, ainsi qu'une organisation supra-familiale nouvelle s'apparentant à une forme de centralité des décisions. Ces changements marquaient une rupture profonde avec l'agrosystème mis en place sur le long terme, fondé sur la multifonctionnalité, la complémentarité des activités et l'autonomie de décision des ménages (LEMOALLE et MAGRIN, 2014). Comme cela a été montré dans d'autres situations du bassin du lac Tchad (BERTONCIN et PASE, 2012), et malgré la récurrence des inondations, l'adhésion des populations rurales à ce type de projet est restée faible en raison des contraintes d'exploitation. En 2022, à Zimado, seuls 150 ha sur les 410 ha aménagés ont été effectivement mis en valeur en saison de pluie. En saison sèche, seulement 75 ha ont été exploités alors que l'essentiel des investissements techniques était censé favoriser la riziculture de contre-saison. De plus, les rendements observés en 2020 étaient très faibles du fait du

4. La veille météorologique a été mise en place par le Pulci seulement, au lendemain des inondations de 2012.

non-respect de l'itinéraire technique de la culture du riz et de l'utilisation d'engrais inadaptés. Les grands exploitants n'ont pas répondu à l'offre en raison de l'insécurité. Seuls les ménages ruraux riverains ainsi que d'autres GIC locaux ont accédé à une parcelle dans le périmètre⁵. Ceux-ci ont été d'autant moins nombreux que l'unité de parcelle, l'hectare, a écarté les petits exploitants les plus vulnérables (femmes, jeunes) qui auraient opté pour la moitié ou le quart d'un hectare.

Une autre difficulté, elle aussi classique pour les innovations en ingénierie sociale, résidait dans l'incapacité du comité de gestion du périmètre rizicole à assurer le fonctionnement et la maintenance des motopompes nécessaires à l'irrigation et à l'exploitation des 410 ha aménagés. Contrairement aux secteurs de la Semry I et II où se pratique une irrigation gérée par une structure spécialisée, cette activité a été laissée sous la responsabilité d'un comité de gestion constitué de représentants des exploitants. Ses charges sont d'entretenir le dispositif de pompage des eaux, le réseau de distribution, la fourniture des eaux d'irrigation des parcelles : autant de domaines techniques très exigeants pour lesquels l'expertise locale est très limitée.

Sur les 380 ménages qui avaient accédé à une parcelle dans le périmètre, beaucoup ont abandonné après un ou deux ans de culture. Les raisons évoquées ont été principalement le système d'irrigation inadapté (60 % des personnes enquêtées), le caractère contraignant des techniques d'irrigation et de culture (10 % des réponses), ainsi que le coût d'exploitation des parcelles, notamment leur prix de location et le coût des intrants (30 % des réponses). Les semences améliorées, bien qu'elles soient reconnues par les paysans comme une opportunité, se sont avérées peu efficaces du fait du non-respect des itinéraires techniques. Les paysans indigents et peu encadrés pratiquaient parfois plusieurs activités, n'accordaient pas toute l'attention nécessaire à la riziculture et ne disposaient pas toujours des intrants nécessaires.

5. La situation n'est pas différente pour les 1 450 ha aménagés à Zina. Le gouvernement a opté pour l'installation de 1 500 jeunes (toujours en cours de recrutement) qui bénéficieront gratuitement de parcelles rizicoles et d'engrais. Une convention entre le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique et la Société camerounaise de production de riz (SCPR) a été signée le 21 juillet 2021 à cet effet. Au total, seulement 48 jeunes formés et installés dans le village pilote exploitaient en 2024 une superficie de 24 ha, soit 0,5 ha par jeune.

En 2022, ces projets d'atténuation des risques d'inondation et de renforcement de la sécurité alimentaire échouaient sur tous les plans, hormis peut-être celui de la maîtrise de l'eau (ce qui resterait à vérifier dans le contexte des inondations de 2020 et 2022). En effet, ils ne sont pas parvenus à attirer de nouveaux investisseurs pour l'intensification de la riziculture à grande échelle, et ils ont exclu les exploitations agricoles familiales bien adaptées au milieu, qui, elles, auraient pu être intéressées par une meilleure maîtrise de leurs conditions de culture, sans pour autant renoncer à leurs autres activités.

QUAND LES AMÉNAGEMENTS SIGNENT LA FIN DE LA MULTIFONCTIONNalité DES ESPACES

L'agriculture, la pêche et l'élevage sont considérés par les ménages ruraux comme les activités essentielles à l'économie rurale. Aucune activité jusqu'alors, à l'échelle des terroirs enquêtés, ne perturbait la pratique de l'autre et un principe d'auto-organisation entre les groupes assurait le fonctionnement du socio-écosystème (LABORDE *et al.*, 2018). L'implantation d'aménagements excluant totalement une activité ou un groupe a remis en cause la résilience, comme le montre, par exemple, la destruction des canaux de pêche à Mazera en 2020. Dans le cadre du début de l'aménagement des 9 512 ha projetés par le Planut, à l'initiative de la présidence de la République du Cameroun, on a observé une perturbation profonde de cet équilibre en raison de la disparition des mares d'eau (deux mares de pêche détruites), de la diminution des pâturages (6 000 ha perdus), des espaces de culture (perte de 10 ha de riz pluvial et de 15 ha de sorgho pluvial) et des canaux de pêche (25 canaux détruits) (ACEEN, 2018).

La destruction des canaux de pêche demeure la principale crainte des populations locales dans ces nouveaux aménagements. En effet, la pêche dans ces tranchées aménagées reste une source de revenus capitale à travers les emplois créés et la vente du poisson. De plus, pour les riziculteurs, ces revenus contribuent à l'achat des intrants agricoles nécessaires à la pratique de la riziculture de contre-saison irriguée. L'ONG Aceen a estimé à 10 millions de FCFA en moyenne les revenus liés à l'exploitation d'un canal (ACEEN, 2018).

Alors que les raisons du rejet des grands aménagements hydroagricoles dans la région sont désormais bien connues, les solutions techniques

et organisationnelles proposées pour faire face au changement climatique sont les mêmes que celles qui ont échoué durant les périodes post-indépendance et post-sécheresses. Pourtant, les contextes ont changé, et les agrosystèmes ont intégré certaines innovations qu'il convient de reconnaître et sur lesquelles les projets de développement pourraient s'appuyer pour assurer la durabilité des agrosystèmes.

DES CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ : L'EXEMPLE DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS VILLAGEOIS

Parallèlement aux périmètres rizicoles aménagés par des acteurs extérieurs au territoire, on assiste dans la plaine du Logone, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest (DEVEZE *et al.* 2003 ; BERTONCIN et PASE, 2012), au développement endogène de petits périmètres rizicoles, entrepris à l'initiative des paysanneries. Le cas des terroirs de Mandjour, Lahai et Mazera illustre bien cette dynamique (fig. 4). Il s'agit de périmètres irrigués de moins de 50 ha qui intègrent certains éléments introduits par les programmes d'aménagement des grands périmètres rizicoles. Pour les analyser, il faut changer d'échelle et adopter celle des terroirs villageois.

Dans ces trois villages, les exploitations échantillonnées se caractérisent par de petites superficies qui varient entre 1/8 d'ha (1 250 m²) et 1 ha. Ces petites superficies correspondent bien aux capacités d'exploitation des producteurs qui disposent de moyens de production modestes, tant en système d'irrigation qu'en intrants (tabl. 4).

Un tiers des parcelles mesure moins de 1 ha (dont 16 % couvrent 0,125 ha), un autre tiers mesure 1 ha, et le tiers restant dépasse 1,5 ha (dont 18 % couvrent plus de 2 ha). Seulement 30 % des enquêtés seraient donc éligibles à la mise en valeur de la plus petite mesure (1 ha) dans le périmètre aménagé à Zimado.

Les techniques de production ont été allégées grâce à l'utilisation de petits matériels d'irrigation et d'engrais chimiques, mais sans recours à des engins lourds pour l'aménagement des parcelles. Les dispositifs d'irrigation sont constitués de petites motopompes à essence prélevant de l'eau de puits forés à une profondeur de moins de 10 m ou puisée directement dans les cours d'eau. Ils alimentent les canaux d'irrigation construits manuellement. Il s'agit de dispositifs assez simples gérés

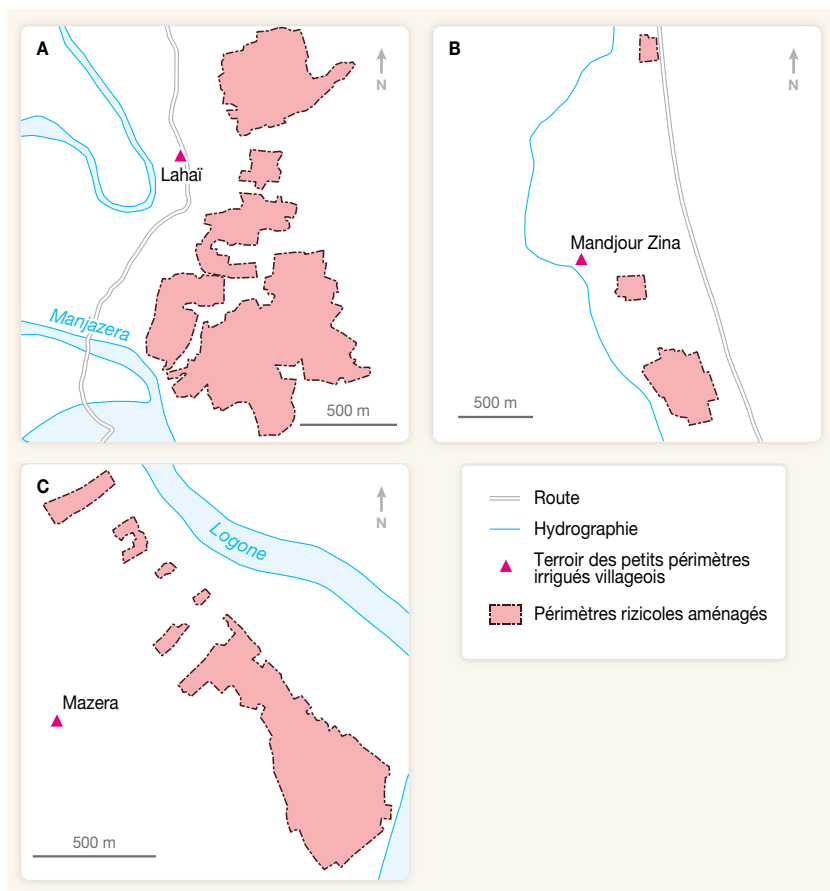


Figure 4 – Petits périmètres rizicoles à Lahai (A : 30,55 ha), Mandjour (B : 20,02 ha) et Mazera (C : 41,15 ha) dans la plaine du Logone.

Source : relevés de terrain, 2020, Watang et Mobarra.
Réalisation : IRD/E. Opigez

Tableau 4 – Répartition des parcelles des enquêtés selon la superficie irriguée.

Terroirs villageois	Nombre d'enquêtés	0,125 ha	0,25 ha	0,5 ha	1 ha	1,5 ha	2 ha	3 ha
Lahai	29	4	2	5	14	2	2	/
Mandjour	18	4	/	2	5	6	1	/
Mazera	23	3	/	2	6	2	4	6
Total	70	11	2	9	25	10	7	6
Pourcentage		15,7	2,9	12,9	35,7	14,3	10	8,6

Source : enquêtes de terrain, mai 2020.

directement par chaque exploitant, et qui ne dépendent donc pas d'un comité. Cet allègement des techniques de production et l'autonomie des producteurs qui en découle expliquent l'engouement pour cette pratique et le nombre exponentiel de motopompes achetées à l'échelle de ces trois villages. Tout un système pour amener l'eau dans les parcelles, ou la puiser dans le sol, se perfectionne et dépend étroitement des opportunités d'accès aux parcelles et des relations de voisinage, au sein d'un système d'auto-organisation dont il serait intéressant d'étudier les limites. Il reste évidemment très dépendant de la variabilité temporelle et de l'extension des crues : l'accès à un système d'alerte fiable et suffisamment anticipé répondrait à une demande très forte des producteurs.

Au-delà de la forte adhésion des agriculteurs à ces techniques, des contraintes similaires à celles des grands aménagements existent, notamment pour l'élevage : comme ces aménagements, les parcelles de contre-saison sont un obstacle à la circulation du bétail en saison sèche. Mais ces aménagements n'empêchent pas la pêche dans les cours d'eau, et il est possible d'irriguer les parcelles à proximité des canaux artificiels. L'absence de conception d'un système de drainage, ainsi que l'importance des volumes d'eau utilisés interrogent aussi la durabilité du système.

Dans le cas des agriculteurs des *yaéré*, la proximité des périmètres rizicoles de Maga (Semry II, PDRI-CL ; Planut, Presibalt⁶) ainsi que l'apprentissage de la riziculture dans ces périmètres très encadrés peuvent expliquer l'intérêt grandissant pour la riziculture irriguée, parallèlement à la disponibilité sur les marchés de matériel et d'intrants adaptés aux moyens des exploitants locaux. Ainsi, l'usage des intrants chimiques concerne 87 % des exploitations enquêtées. Ce taux varie d'un terroir à un autre : la quasi-totalité des exploitants utilise des engrais et de l'urée achetés dans les marchés locaux. Les semences améliorées IR46 et Nerica à cycle court sont achetées dans les magasins des coopératives rizicoles à Maga (secteur Semry II), sur le marché de Pouss, ou proviennent de la conservation des graines issues des récoltes précédentes, bien que leur réponse aux engrais soit plus faible.

6. Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques dans le bassin du lac Tchad.

L'un des objectifs des programmes d'aménagement implémentés ou en cours est l'augmentation de la productivité à travers l'amélioration des rendements et la multiplication du nombre de campagnes rizicoles durant une année. Cet objectif est atteint par les exploitants des petits périmètres irrigués, avec des rendements non négligeables (tabl. 5).

La double campagne rizicole est progressivement intégrée par les exploitants : en 2020, elle concernait 43 % des producteurs. La campagne de contre-saison est considérée comme la plus intéressante en termes de rendements. La campagne pluviale est la plus risquée, car elle est vulnérable face aux inondations et enregistre les rendements les plus faibles. En effet, les rendements moyens estimés pour la campagne irriguée de février à mai ont atteint 7 500 kg/ha de riz paddy contre 1 500 kg/ha pour la campagne pluviale de juillet à novembre (chiffres estimés à partir des enquêtes). Les rendements peuvent être nuls en cas d'inondation exceptionnelle.

Tableau 5 – Répartition des exploitants selon le nombre de campagnes rizicoles annuelles.

Campagnes	Campagne pluviale	Campagne irriguée	Les deux campagnes
Périodicité	Juillet-novembre	Février-mai	
Proportion d'exploitations	20 %	36,7 %	43,3 %
Cycle cultural (nombre de jours)	120-150	90-110	

Source : enquêtes de terrain, juin 2020.

CONCLUSION

Nos résultats témoignent d'une réelle volonté des pouvoirs publics d'intervenir à travers une approche de développement par projet, avec plusieurs objectifs : atténuer les effets du changement climatique, améliorer la résilience des agrosystèmes, et renforcer la sécurité alimentaire ainsi que l'emploi. Malgré une longue expérience en matière d'irrigation, les solutions proposées reposent toujours sur des investissements lourds, difficiles à rentabiliser et à gérer, en opposition avec les principes de multifonctionnalité, de multi-activité et d'auto-organisation, qui ont

prouvé les capacités d'adaptation des populations à ce milieu variable, tout en leur permettant d'exporter des produits vers les villes. À l'ombre de ces grands projets se développent des petits périmètres rizicoles villageois qui valorisent les innovations introduites par ces grands projets d'aménagement rizicole, tout en les adaptant aux moyens et systèmes de production de l'agriculture paysanne. Nous avons mis en évidence le caractère rationnel des paysanneries dans le choix des propositions présentées en « *package* », à travers le rejet des pratiques contraignantes, telles que la gestion collective des systèmes d'irrigation dépassant les compétences locales et imposant des changements organisationnels profonds, ou encore l'adoption de semences améliorées à racheter chaque année, coûteuses et souvent indisponibles au moment crucial du repiquage. Ainsi, ces petits périmètres apparaissent plus avantageux en termes de participation sociale, de dynamique de développement et de durabilité (BARBIER *et al.*, 2011). De plus, les rendements atteignant près de 8 t/ha en Afrique de l'Ouest témoignent de leur efficacité tant agronomique qu'économique (IPTRID, 2004).

Cette dynamique ne perturbe pas le système rural de production en place, car les activités halieutiques restent possibles et deviennent même complémentaires de la riziculture irriguée : les revenus issus de la pêche permettent d'accéder aux intrants agricoles, notamment les pesticides, les semences et les engrais. L'irrigation est utilisée en complément des cultures pluviales, les risques de perte de récolte renforçant la pratique de la riziculture et du maraîchage irrigués de contre-saison. L'adoption de l'irrigation villageoise n'est donc pas seulement une réponse à la demande des marchés, mais aussi une adaptation au changement climatique.

Cette innovation endogène est une nouvelle illustration de l'inadéquation de politiques publiques standardisées, qui méconnaissent les multiples contextes dans lesquels elles sont mises en œuvre (OLIVIER DE SARDAN, 2021) et qui visent à remplacer par de grandes exploitations modernes une agriculture familiale jugée inapte à s'adapter et à répondre aux défis actuels. Les propositions techniques et organisationnelles en rupture avec un agrosystème en constante recomposition sont difficilement adoptées, voire rejetées. Mais certaines apportent de véritables innovations quand elles sont réappropriées et intégrées dans les systèmes d'activités. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de l'adaptabilité des paysanneries de la région, tant les crises et les conflits d'usage et intercommunautaires sont importants. Il s'agit, au contraire, de souligner les possibilités et voies du

changement pour penser la durabilité de l'hydrosociosystème. Il faut donc changer d'échelle pour saisir l'importance de l'adoption des innovations liées à l'irrigation. Il est aussi nécessaire de revenir à l'échelle de la plaine pour évaluer le devenir de la ressource en eau puisée par une irrigation villageoise florissante, mais non régulée, y proposer des systèmes d'alerte adaptés à l'agriculture familiale, et non seulement à une agriculture entrepreneuriale qui n'existe pas encore. Il importe aussi de pacifier les conflits d'usage entre agriculture et élevage dans un contexte de très forte croissance démographique et de changement climatique.

| BIBLIOGRAPHIE

ACEEN, 2018 – *Aménagement hydroagricole de Zina sur 9 521 ha. Un projet d'investissement pertinent à repenser impérativement. Rapport d'étude de la perception des populations bénéficiaires des enjeux socio-économiques et environnementaux.* ACEEN & CED.

ARDITI C., 1985 – « Quelques réflexions socio-économiques sur la riziculture irriguée dans le Nord-Cameroun (Semry I et Semry II) ». In Chiappino J., Gérard B., Massard J. (éd.) : *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, 20, juin 1985. Recherche et/ou développement : 59-82, www.persee.fr/doc/jda_0249-7476_1985_num_20_1_1266

ATSUYUKI K., **K**EMAWOU **F**OTABONG I., 2018 – *Étude des filières économiques et de formation à fort potentiel d'emploi pour les jeunes et les femmes de la région de l'Extrême-Nord : Zamäi, Moskota, Limani, Amchidée, Fotokol, Makari, Zimado (Cameroun).* Rapport Pnud.

BARBIER B., **O**UEDRAOGO H., **D**EMBELE Y., **Y**ACOUBA H., **B**ARRY B., **J**AMIN J. Y., 2011 – L'agriculture irriguée dans le Sahel ouest-africain. *Cahiers Agricultures*, 20 : 24-33. <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0475>

BENECH V., **L**EVEQUE Ch., 1987 – « Plaines inondées du Logone ». In Surgis M. J., Symoens J. J. (éd.) : *Zones humides et lacs peu profonds d'Afrique*, Paris, éditions de l'Orstom, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, collection Travaux et Documents n° 21.

BERTONCIN M., **P**ASE A., 2012 – *Autour du lac Tchad, enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau.* Paris, L'Harmattan.

BOUQUET C., 2013 – Bertoucin Marina et Pase Andrea, 2012 – *Autour du lac Tchad. Enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau. Les Cahiers d'Outre-Mer,*

264 (octobre-décembre 2013) : 481-482. <http://journals.openedition.org/com/7018> ; <https://doi.org/10.4000/com.7018>

BROSSIER J., 1987 – Système et système de production. Note sur ces concepts. *Cahier des sciences humaines*, 23 (3-4) : 377-390.

CHAUVEAU J. P., CORMIER SALEM M. C., MOLLARD E. (éd.), 1999 – *L'innovation en agriculture, questions de méthodes et terrains d'observation*. Paris, IRD Éditions.

DEVEZE J.-C., JULLIEN J.-F., PAPAIZIAN V., 2003 – Grands aménagements hydroagricoles d'Afrique subsaharienne : poursuivre les évolutions institutionnelles. *Afrique contemporaine*, 2003/1 (205) : 193-203.

FALNA T., BOUKAR M., 2019 – *Le Logone et Chari face aux dynamiques participatives : logiques, effets et enjeux dans l'arène locale du développement*. Éditions Connaissances et savoirs.

FAURE G., CHIFFOLEAU Y., GOULET F., TEMPLE L., TOUZARD J.-M., 2018 – *Innovations and development in agricultural and food system*. Versailles, Éditions Quae.

FOFIRI NZOSSIE E.-J., NDAME J.-P., TEMPLE L., KAMDEM SIMEU M., 2016 – « L'innovation agricole dans la zone soudano-sahélienne du Cameroun : acteurs et politiques d'intervention ». In NGO BALEPA A. S. F., MOUPOU M., MOUGOUE B., NJI FOGWE Z., TCHAWA P. (éd.) : *Pour une géographie rurale de l'action*, Yaoundé, CLE : 411-425.

IPTRID, 2004 – *Identification et diffusion de bonnes pratiques sur les périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest*. Rome, FAO.

KOLAOUNA LABARA B., DJAOWE A., TAJO D., CHOUTO S., CHENDJOU F.- X., TAGNE R., 2020 – La pêche artisanale par canaux dans la plaine du Logone : une rentabilité source de conflits entre pêcheurs. *Bulletin de la Société géographique de Liège* : 83-100. <https://doi.org/10.25518/0770-7576.6109>

LABORDE S., MAHAMAT A., MORITZ M., 2018 – The interplay of top-down planning and adaptive self-organization in an African floodplain. *Human Ecology*, 46 : 171-182. <https://doi.org/10.1007/s10745-018-9977-y>

LEMOALLE J., MAGRIN G. (dir.), 2014 – *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD Éditions, coll. Expertise collégiale.

LIENOU G., DELCLAUX F., NOUPA P., 2011 – *La plaine du lac Tchad dans L'Extrême-Nord Cameroun : de la sécheresse et des processus d'adaptation des populations à la restauration des inondations*. Communication à la sixième édition des journées scientifiques du 2iE, 4-8 avril, Ouagadougou.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2018 – *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*. Paris, éditions AFD.

MAHROUM S., 2017 – « Overview: Rural Innovation ». In Mahroum S., Atterton, Ward N., Williams A. M., Naylor R., Hindle R., Rowe F. : *Rural Innovation*, Londres, Nesta : 4-11.

OCHA, 2019 – *Cameroun : Extrême-Nord, Logone-et-Chari, Mayo-Danay - Inondations Situation, Report No. 01*. Genève, United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.

OCHA, 2021 – *Cameroun : Extrême-Nord, Logone-Birni Violences intercommunautaires à Logone-Birni. Rapport de situation N°2, 10 décembre 2021*. Genève, United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 2021 – *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris, Karthala.

PDRI-CL, 2019 – *Schéma d'aménagement et de développement durable de la région de l'Extrême-Nord. Rapport de synthèse du SRADDT Extrême-Nord*. Yaoundé, ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

ROUPSARD M., 2000 – « Production rizicole ». In Seignobos C., Iyebi-Mandjek O. (éd.) : *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Montpellier, IRD Éditions, Minrest/INC, collection Atlas et cartes, planche 17.

SAHA F., TCHINDJANG M., DZANA J.-G., NGUEMADJITA D., 2021 – Dynamique des extrêmes hydrologiques du système Chari-Logone et risques naturels dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. *Proceedings of LAHS*, 384 : 241–246. <https://doi.org/10.5194/piahs-384-241-2021>

SEIGNOBOS C., IYEBI-MANDJEK O. (éd.), 2000 : *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*. Montpellier, IRD Éditions, Minrest/INC, collection Atlas et cartes.

SIGHOMNOU D., SIGHA NKAMDJOU L., MOLINIER M., 1999 – « Influence des prélèvements pour irrigation sur l'hydrosystème du lac Tchad : exemple des aménagements hydro-agricoles de la Semry dans l'Extrême-Nord Cameroun ». In *Hydrological and geochemical processes in large scale river basin*, International symp., Manaus (Brazil), juillet 1999.

SIGHOMNOU D., SIGHA NKAMDJOU L., LIENOU G., 2002 – « La plaine du Yaéré dans le Nord-Cameroun. Une expérience de restauration des inondations ». In Orange D., Arfi R., Kuper M., Morand P., Poncet Y. : *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*, Montpellier, IRD Éditions, Colloques et séminaires : 375-384.

PERMANENCE DE LA MORALE : LA NOTION DE HONTE AU SAHEL

Catherine Baroin

| INTRODUCTION

Si les sociétés du bassin tchadien connaissent de multiples changements, explorés à l'occasion de ce XVII^e colloque Méga-Tchad, il est par contre certains domaines où le changement est fort peu sensible et ce point mérite lui aussi d'être souligné. Le domaine moral est l'un d'eux. À cet égard, je m'intéresserai ici à un phénomène essentiel au Sahel, la notion de « honte ». Mais soulignons d'abord que dans cette vaste zone de l'Afrique, ce terme employé en français revêt un sens totalement différent de celui qu'on lui donne dans les sociétés occidentales, où le mot français « honte » se traduit en anglais par *shame*. Au Sahel, en effet, la « honte » occupe une place beaucoup plus importante qu'en Occident. C'est une notion morale polysémique et omniprésente, dont je décrirai les composantes et montrerai qu'elle trouve son application dans tous les champs de la vie sociale. On s'interrogera sur son lien avec l'honneur, lequel a fait l'objet de nombreuses études anthropologiques, principalement dans le bassin méditerranéen (PERISTIANY, 1966 ; PITT-RIVERS, 1977 ; JAMOUS, 1981 ; GILMORE,

1987 ; PERISTIANY et PITT-RIVERS, 1992). Mais ces travaux sur l'honneur, dans leur ensemble, accordent peu de place à la honte qui y est présentée comme l'inverse de l'honneur. Ce point de vue général, toutefois, est contesté par Uni WIKAN (1984) à propos des sociétés arabes d'Égypte et d'Oman et je montrerai qu'en effet, dans la zone sahélienne aujourd'hui, l'honneur et la honte ne sont pas symétriques l'un de l'autre et que la honte y occupe un champ d'application beaucoup plus vaste que l'honneur.

Au Sahel, chacun se doit en permanence d'éviter de se mettre dans une situation qui attirerait sur lui la honte, l'opprobre général. Ceci implique de respecter un code rigoureux des convenances, les comportements de retenue et de pudeur étant la marque du respect envers les autres. Bien entendu, ces codes de comportement ne sont pas spontanés, ils font l'objet d'un apprentissage qui débute dès l'enfance. La notion de honte imprègne toute la morale quotidienne. Elle entre en jeu non seulement dans les manifestations de respect qui s'imposent envers les aînés, les beaux-parents, les chefs, mais aussi dans le respect envers soi-même qui oblige à tenir son rang dans toutes les circonstances de la vie sociale, qu'il s'agisse par exemple de contribuer aux frais lors d'un mariage ou d'obsèques. C'est ainsi que la honte s'observe dans le moindre détail de la vie de tous les jours, mais aussi lors des cérémonies, dans les échanges ou à l'occasion de conflits ou d'alliances politiques.

Le Sahel étant une terre d'islam, on peut croire que cette notion morale est tirée des préceptes du Coran. Cette idée semble pourtant largement contredite dans les faits, car les termes qui désignent la honte dans les langues du Sahel sont tous vernaculaires, et sont probablement antérieurs à l'islamisation de cette vaste région.

Un dernier point enfin sera souligné pour finir, c'est que la honte est aussi une affaire de statut, car tous les individus ne sont pas égaux dans les injonctions qu'elle implique. Celles-ci diffèrent selon l'âge, le sexe et la position sociale de chacun, mais certaines catégories sociales sont moins impliquées dans ces dynamiques morales. Tel est le cas des esclaves, mais aussi des griots et des forgerons auxquels s'appliquent des règles différentes. Je terminerai ce tour d'horizon des nombreux champs où s'applique la honte par des considérations diachroniques, car il semble que le rôle de la honte ait pris davantage d'ampleur, dans toutes les couches sociales, depuis l'abolition de l'esclavage.

I LA NOTION DE HONTE DANS L'ESPACE SAHÉLIEN

Le mot « honte » de la langue française renvoie, en Afrique, à des réalités qui ne s'observent pas en France et qui sont intraduisibles dans l'Hexagone, comme dans le monde occidental en général. Dans ce dernier en effet, le sens commun renvoie la honte au sentiment intérieur qu'éprouve l'individu, dans le sillage de Sigmund FREUD (1905, 1987). Au Sahel par contre, et plus largement dans d'autres sociétés africaines, semble-t-il, la « honte » est une réalité sociale omniprésente. Alors que dans les sociétés occidentales industrialisées l'expérience de la honte est un fait personnel marginal (STEARNS, 2016), au Sahel l'idée et les manifestations de la honte sont primordiales.

Dans l'espace sahélien, on observe une nébuleuse d'attitudes et de comportements liés à la « honte » qui sont plus ou moins comparables d'une société à l'autre, bien que désignés par des termes différents. Il s'agit chaque fois d'un code moral qui s'exprime par un terme vernaculaire spécifique. Mais si les termes employés, d'une société à l'autre, sont tous distincts, tous sont traduits, faute de mieux, par un seul terme français, celui de « honte ». Citons quelques-uns d'entre eux : *kunya* en haoussa, *hààwì* en zarma, *sabwa* en arabe *hassaniyya* (Mauritanie), *tekaragit* en tamasheq, *yàagú* en soninké, *siige* en sénoufo¹. La question qui se pose est donc la suivante : peut-on considérer que ces termes, qui n'ont aucune parenté linguistique, recouvrent les mêmes réalités ? Dans chaque société, le terme vernaculaire employé renvoie à un contexte social spécifique. Ces contextes sont complexes, ils varient, mais ils sont aussi étonnamment similaires, et c'est bien cette proximité qui se traduit dans l'emploi du terme unique de « honte », lorsque les locuteurs parlent français. Cette proximité de contenu justifie leur comparaison, entreprise dans l'ouvrage de BAROIN et COOPER (2018). Du point de vue scientifique, elle nous engage à explorer la teneur de ce terme « honte » utilisé à leur propos, dans ce sens dévié du français métropolitain.

Un premier point doit être souligné. Si la « honte », au Sahel comme dans le monde occidental, désigne le sentiment très fort que peut éprouver un

1. Cf. pour le haoussa : COOPER (1997) ; pour le zarma : BORNAND (2018) ; pour l'arabe *hassaniya* : Villasante Cervello (communication personnelle) ; pour le tamasheq : BERNUS (1972), pour le soninké : Razy (communication personnelle), pour le sénoufo : OUATTARA (2018).

individu dans certaines circonstances, en revanche, c'est son importance et son omniprésence qui la caractérisent au Sahel. C'est surtout dans le jeu de situations sociales qu'entre en vigueur cette notion de honte, car la préoccupation majeure de chacun est d'éviter de se mettre, ou de mettre son entourage, dans une position susceptible d'attirer la honte. Or les risques, à cet égard, sont innombrables. La situation au Sahel diffère donc de celles du bassin méditerranéen évoquées plus haut, étudiées il y a plusieurs décennies, en ce sens que la honte y occupe une place beaucoup plus large. On observe en effet que si l'honneur, comme dans le monde méditerranéen ou l'Occident médiéval, est un attribut réservé aux catégories sociales supérieures, très soucieuses de le défendre, en revanche la crainte de la honte au Sahel est le fait de tous, toutes catégories confondues. C'est une préoccupation de tous les jours, qui dicte à chacun les moindres comportements de sa vie quotidienne, et dont les conséquences sociales sont considérables.

Le recueil comparatif de BAROIN et COOPER (2018), qui rassemble plusieurs études portant sur diverses sociétés sahéliennes, montre que la notion traduite en français par « honte » couvre un large champ sémantique, où sont mises en jeu des situations voisines. Il s'agit d'un sentiment qui structure les relations sociales, la représentation de soi, les obligations et les pratiques économiques. Ces études montrent comment les efforts déployés pour éviter la honte régulent les comportements, et dépendent de codes de convenances rigoureux auxquels chacun doit se plier. Comme l'expriment à propos du Sénégal Marie-Cécile et Edmond ORTIGUES (1966 : 53), « avoir la honte, c'est savoir se mettre à sa place »². Or « savoir se mettre à sa place » résulte d'un apprentissage, qui se fait progressivement depuis le plus jeune âge. Peu à peu, on « apprend » la honte, pour aboutir à une situation où l'on « connaît » la honte. Dire de quelqu'un qu'il « connaît » la honte (en français local) est un compliment, cela revient à dire que cette personne non seulement « connaît », mais respecte et applique les règles de comportement localement en vigueur. L'importance de la honte est bien connue chez les Peuls. Ils revendiquent leur identité sous le terme de *pulaaku*, « le fait d'être peul » ou « voie peule », qui a fait l'objet de très nombreux travaux (notamment RIESMAN, 1974 ; BOTTE *et al.*, 1999 ; DIALLO et

2. Leurs enquêtes se sont déroulées en milieu hospitalier à Dakar, de 1962 à 1966.

SCHLEE, 2000). Une composante majeure du *pulaaku* est le *semteende*, notion que l'on traduit par « honte, pudeur, réserve ». Mais les Peuls ne sont pas les seuls, loin de là, à attacher de l'importance à la honte. Dans toutes les sociétés du Sahel, la capacité à ressentir la honte pousse chacun à observer un comportement de retenue pour éviter de souffrir de la honte, ou d'imposer cette souffrance à autrui.

Car la honte n'est pas seulement un phénomène individuel, elle a un caractère collectif : le comportement honteux de quelqu'un déteint sur son entourage et, dans un cas grave, peut entraîner sa famille dans le déshonneur. C'est pourquoi par exemple, chez les Zarma du Niger, on vérifie, avant tout projet matrimonial, que le conjoint potentiel n'a pas, parmi ses ancêtres, des personnes qui auraient commis dans le passé des actes « honteux », car cela entraînerait la belle-famille elle aussi dans le déshonneur (BORNAND, 2018 : 113).

« Connaître la honte » implique de « maîtriser pleinement ses émotions et ses actes » (BORNAND, *ibid*). La notion de honte comporte donc deux composantes majeures, d'une part la retenue et la pudeur envers soi-même et les autres, d'autre part la manifestation de respect envers son entourage.

LA HONTE IMPLIQUE LA RETENUE ET LA PUDEUR

Les comportements de retenue et de pudeur sont essentiels dans la manifestation de la honte. Le contrôle des sentiments en est une première composante. Ainsi, chez les Maures, manifester ses émotions dans la société traditionnelle était considéré comme la marque d'un manque inhumain de pudeur (TAINÉ-CHEIKH, 2017). De même, chez les Zarma du Niger, la perte de contrôle de ses émotions (en particulier la peur, la colère ou la jalousie) était qualifiée de « grande honte », au même titre qu'un inceste ou un adultère, par opposition aux « petites hontes » comme le fait de se perdre en bavardages inutiles, de tomber ou de péter en public (BORNAND, 2018 : 107).

La pudeur, qui restreint les manifestations affectives et émotionnelles, s'inscrit dans les attitudes corporelles. La tenue et le contrôle du corps s'imposent. Par exemple, le port du voile, chez les Touaregs, obéit à des règles précises : en présence d'un homme âgé, le jeune homme doit masquer le bas de son visage, ne laissant apparaître que ses yeux (BERNUS, 1972). Péter en public est une redoutable incongruité, chez les Touaregs

(BERNUS, *ibid.*) comme ailleurs. La peur de péter, chez les Toubou, est une telle hantise pour les jeunes filles prévoyant de se rendre à une danse ou une cérémonie qu'elles s'abstiennent de manger la journée précédente, pour ne pas s'exposer à ce risque (observation personnelle chez les Toubou du Niger, en 1972).

À fortiori les relations sexuelles font l'objet de la plus grande discrétion. La simple manifestation publique d'un sentiment de désir est totalement proscrite dans ces sociétés. Ceci vaut également pour des populations plus méridionales, comme les Sénoufo par exemple, chez lesquels les sentiments affectifs ne se montrent ni ne se disent en public. Lorsqu'ils se trouvent en public, une épouse, une maîtresse ou une fiancée sénoufo s'abstient de trop parler avec son compagnon (OUATTARA, 2018 : 31). Dans le même ordre d'idée, un homme toubou qui revient de voyage ne va pas directement saluer sa femme, qui se tient en silence sous sa tente. Il reçoit d'abord les visites nombreuses des hommes de son entourage et, après de longs échanges de salutations et de nouvelles, quand tous sont repartis, alors seulement le dialogue s'amorce avec son épouse le soir venu.

La discrétion des rapports de couple est une expression de la honte, dans le domaine physique et sexuel, mais la réserve de l'épouse est aussi le signe de son infériorité statutaire : c'est une marque de respect envers son mari.

LA HONTE IMPLIQUE LE RESPECT

Dans toutes les sociétés humaines peut-on dire, et au Sahel notamment, les relations découlent de règles si indiscutées qu'elles sont banales et tacites : les hommes sont supérieurs aux femmes, les aînés aux cadets, les chefs à leurs subordonnés. Ces rapports hiérarchiques régulent les comportements, car le respect s'impose envers tout individu supérieur à soi, si bien que l'attitude de chacun dépend de son statut. Marquer le respect témoigne que l'on a bien pris acte de cette hiérarchie, que l'on sait « se tenir à sa place » conformément à l'éducation reçue. Ce sont mille détails de la vie quotidienne qui s'inscrivent dans cette logique.

La différence d'âge est un facteur majeur de différenciation sociale. Elle dicte la réserve des jeunes face à leurs aînés, si bien que jeunes et vieux évitent de trop se côtoyer. S'ils doivent communiquer, le cadet par respect évitera de regarder son aîné dans les yeux. Si ce dernier prend la parole,

surtout en public, un jeune ne s'autorisera pas à le contredire. De telles attitudes sont souvent mal comprises par les Occidentaux, pour qui ces règles sont étrangères ; c'est pourquoi une meilleure connaissance de ces codes de convenance de leur part pourrait éviter de nombreux malentendus. Un Occidental s'étonnera et s'offusquera du silence des jeunes dans un débat, alors qu'il ne s'agit que d'une marque de respect envers lui.

En matière de commensalité, on observe de nombreuses règles de bienséance. Les femmes ne mangent pas avec les hommes, ni les jeunes avec leurs aînés, à de rares exceptions et seulement dans un cercle familial restreint, s'il existe entre les convives un lien de proche parenté. Ces règles liées au contexte sont toujours subtiles et complexes. Par exemple, le fait de marquer de la réserve en mangeant interdit à chacun de prononcer toute parole incongrue, sans rapport avec le repas : cet impair est appelé *senti* chez les Touaregs (BERNUS, 1972) comme chez les Toubou, et couvre son auteur de ridicule. La honte, mélange de pudeur face à la nourriture et de respect envers l'entourage, imprègne la commensalité par des règles souvent très rigoureuses qu'illustre le cas des Toubou (BAROIN, 2005).

Comme l'attitude de quiconque est déterminée par sa position sociale face à autrui, on ne s'étonnera pas que les activités des deux sexes soient souvent séparées, les jeunes femmes se tenant à l'écart des hommes âgés, les épouses marquant le respect envers leurs maris. Envers son beau-père, la réserve de la bru est d'autant plus forte que cette relation, marquée par la différence d'âge et de sexe, est la conséquence du lien matrimonial qui ne saurait se donner à voir, car les relations sexuelles entre conjoints font l'objet de la plus parfaite discrétion.

La réserve de l'épouse envers son mari et ses beaux-parents ne connaît pas d'exception, de même que celle du gendre envers sa belle-mère, mais ces règles se modulent différemment selon les sociétés. Chez les Zarma par exemple, un homme ou une femme ne regarde pas ses beaux-parents dans les yeux, réduit au minimum sa communication verbale avec eux, s'abstient de prononcer leur nom même en leur absence, et ne mange pas en leur présence (BORNAND, 2018 : 109). Chez les Toubou, l'expression de la honte envers le beau-père est poussée au paroxysme. La jeune épouse n'a pas un, mais plusieurs « beaux-pères » (*bigize*, pl. *bigiza*), car elle désigne par ce terme non seulement le père du mari, mais tous ses oncles et frères aînés. Elle prend garde de ne pas se trouver

en leur présence, alors qu'elle n'éprouve aucune gêne avec les cadets de son époux. Envers ses aînés en revanche, la manifestation de respect est extrême et prend la forme d'un évitement total. La bru « cache sa tête » (*daho soma jakeji*³). Le verbe utilisé signifie recouvrir, fermer, comme lorsqu'on recouvre un plat d'un couvercle ou d'un van. « Cacher sa tête », c'est donc d'abord la recouvrir d'un voile (alors que les femmes toubou avant l'influence arabe ne se voilaient pas en public), mais aussi se cacher littéralement, « fermer » son visage, se détourner, se taire. La bru ne prononce jamais le nom de son beau-père, même en son absence, et même envers des homonymes. Cet interdit sur le nom du beau-père, signe de respect, s'observe aussi notamment chez les Maures (TAINÉ-CHEIKH, 2017). En outre, la jeune épouse toubou veille à ne jamais être vue d'un beau-père, ou, du moins, elle prend garde qu'il ne voie jamais son visage. Il vient dans sa direction, elle change de chemin. Elle attend pour aller au puits qu'il en soit parti. À fortiori ils ne seront jamais ensemble sous une même tente, et cette attitude perdure au fil du temps. C'est une contrainte quotidienne d'autant plus forte que la bru et ses beaux-pères occupent le plus souvent des tentes voisines. Avec la belle-mère en revanche, l'évitement cesse au bout de quelque temps, sur l'initiative de cette dernière qui, pour appuyer sa demande, fait un beau cadeau à sa bru, une vache ou un bijou en argent par exemple. Entre beau-père et bru, une telle initiative n'est pas concevable.

La honte imprègne donc les relations familiales. Elle s'observe de façon particulièrement forte dans les grandes circonstances de la vie sociale : cérémonies, échanges économiques, conflits et alliances politiques.

LA HONTE IMPRÈGNE TOUTES LES CIRCONSTANCES DE LA VIE

Les cérémonies sont un moment privilégié de la vie sociale où la honte se donne à voir. Chez les Sénoufo, par exemple, les funérailles sont un événement majeur et leur coût est très élevé. Elles nécessitent un étalage ostentatoire de richesse, qui témoigne du pouvoir économique du défunt et de ses descendants. C'est là une source de prestige et le moyen d'éviter la honte. Faute d'être entrés dans l'arène de l'ostentation

3. De *daho*, la « tête » ; *soma*, « sa » ; et *jakeji*, « elle cache ».

et d'y tenir leur rang par un étalage suffisant de richesse, les plus pauvres en viennent à ne plus avoir droit à la parole et sont mis à l'écart (OUATTARA, 2018 : 40-41). Rien de tel en revanche chez les Toubou, où la cérémonie la plus importante est le mariage. Lors de cet événement, qui peut rassembler 200 à 300 personnes, la honte s'observe de façon cruciale, mais par défaut : la jeune mariée y est invisible. Elle est cachée sous une tente et ne sera transportée à la tente nuptiale que dans l'obscurité le soir venu, entièrement recouverte d'une couverture. Elle ne dit pas un mot. Le marié, de même, est presque invisible sous son turban et ses amples vêtements. Il se tient sans rien dire au milieu des autres hommes, et son regard est caché par des lunettes de soleil (BAROIN, 2018 : 143).

Tenir son rang, au risque de se couvrir de honte, implique chez les Senoufo qu'un chef de famille soit en mesure de nourrir ses dépendants, ou d'offrir des cadeaux à une femme que l'on courtise (OUATTARA, 2018 : 40-42). C'est partout un impératif majeur pour un chef de famille que de nourrir ses dépendants. Tel est le cas, notamment, chez les Toubou, mais la honte chez eux découle surtout d'un refus de solidarité envers un proche : il importe de donner un animal à un jeune parent qui le sollicite pour payer la compensation matrimoniale, de contribuer aux frais d'un proche en cas de difficulté, de rechercher un voleur de chameau et de venger le vol dans la violence, de participer au versement du « prix du sang » en cas de meurtre, pour lever la menace de vengeance qui pèse sur le meurtrier et ses parents. Toutes ces obligations de solidarité n'ont qu'une seule sanction, l'opprobre public, la honte qui pèsera sur le fautif. Dans les conflits sociaux ou politiques également, chacun se doit de rejoindre le parent qui l'appelle à soutenir sa cause, car il est honteux pour un Toubou de ne pas y répondre, de laisser un parent dans l'adversité, ou de subir la domination des autres. Ainsi, comme le souligne Ahmat Saleh Bodoumi, lui-même toubou et ancien guerrier du nord du Tchad :

« Le Toubou préfère imiter que d'exécuter un ordre. Il est porté vers le refus des directives... Chacun sait qu'il est constamment observé par ses camarades... entre Toubou, il y a un facteur social dans le subconscient de chaque combattant dont il faut tenir compte : il s'agit de la honte. C'est elle qui guide la réaction et l'action des combattants » (BODOUMI, 2013 : 133-134).

I LA HONTE ET L'ISLAM

Le Sahel est un vaste espace musulman, et l'on y considère le plus souvent que la honte relève intrinsèquement de la morale islamique, du fait que l'islam intègre dans ses préceptes un bon nombre des codes de la honte. Pourtant la perspective historique contredit cette opinion. En effet, le terme arabe *'ird*, qui correspond *grosso modo* à la notion d'honneur, ne figure pas dans le Coran et les hadiths ne sont pas davantage explicites sur ce sujet (FARÈS, 1932, 1978). Il s'agit d'un principe moral préislamique décrit par Bich FARÈS dans un ouvrage explicitement intitulé *L'honneur chez les Arabes avant l'Islam* (1932). Le *'ird* est à l'origine des principaux aspects de la vie morale, des mœurs et des institutions sociales de ces tribus arabes anciennes marquées par l'anarchie. Selon cet auteur, préserver son honneur (*'ird*) faisait quasiment office de religion et c'était pour chacun un souci constant. Par la suite, de nombreuses composantes de cette notion antéislamique ont été effectivement reprises dans l'islam sous forme d'obligations morales : protection, générosité, courage. Toutefois, le droit coutumier arabe, distinct de l'islam, perdurait parallèlement. Il restait centré sur la valeur essentielle de l'honneur, et il est resté en vigueur dans la péninsule arabique comme au Moyen-Orient, au moins jusqu'aux années 1970 (CHELHOD, 1971 : 428).

Cependant, rien de tel ne s'observe au Sahel. La notion arabe ancienne de *'ird* est inconnue des populations locales⁴, dont la conversion généralisée à l'islam fut relativement tardive. L'islam s'est diffusé dans cet espace à la faveur des guerres saintes du XIX^e siècle, et cette diffusion s'est ensuite accélérée rapidement sous la colonisation française. En s'implantant localement, cette religion a cependant véhiculé ces mêmes valeurs morales qu'elle avait déjà reprises des tribus arabes préislamiques. Mais qu'en est-il précisément de la honte ? Dans les sociétés non arabes du Sahel, il est remarquable de constater que les termes qui désignent la honte, très variés, ne sont nullement empruntés à la langue arabe. Leurs idiosyncrasies laissent à penser qu'ils ne sont pas liés à la

4. En Mauritanie par exemple, où l'on parle l'arabe hassaniya, le mot *'ird* n'appartient pas au vocabulaire local et celui qui désigne l'honneur est *asbraf*. Il s'agit toutefois d'une valeur comparable au *'ird* restée essentielle pour les nobles, les Bidan (informations personnelles de Abdel Wedoud Ould Cheikh et Mariella Villasante Cervello).

religion musulmane, car on pourrait s'attendre, si c'était le cas, à l'usage d'un terme arabe unique. Ils sont donc, très probablement, antérieurs à l'islamisation du pays.

Ces termes frappent par leur grande hétérogénéité, et par leur absence totale de parenté linguistique, comme je l'ai souligné plus haut. Chaque groupe ethnique utilise son propre mot, dans sa propre langue, avec quelques recoupements toutefois puisque les Ful'be du Mali central, par exemple, utilisent le même terme *yaage* que les Songhai. Quel est le contenu sémantique exact de chacun de ces termes, dans chaque langue ? Une large enquête reste à mener sur ce sujet, qui n'a guère attiré l'attention des chercheurs, en dehors du monde peul. En tout cas, il n'est pas fortuit que tous soient traduits en français par le mot « honte », même s'il est employé dans un sens différent de celui qu'il a en français. La singularité de chaque terme local semble marquer le fait que cette notion de « honte » est enracinée de très longue date dans chaque population.

I PERMANENCE DE LA HONTE

LA HONTE ET L'ABSENCE DE HONTE : UNE AFFAIRE DE STATUT

En Afrique précoloniale, bien avant la conquête, l'honneur était une affaire de statut, et la perte de l'honneur dans une bataille entraînait la perte du statut d'homme libre. Ainsi au XIII^e siècle, quand le roi du Mali, Soundiata Keita, infligea une défaite vers 1235 au roi de Sosso dans la bataille qui fut le prélude à la fondation de l'Empire du Mali, la débâcle fut telle que :

« Plusieurs nobles à cause de leur lâcheté perdirent leur statut et furent à l'origine d'une branche *nyakamala* [terme qui désigne les gens de caste] de leur clan, les uns [...] choisissant [...] d'appartenir à la caste inférieure afin de ne plus devoir se battre, les autres après la bataille se prétendant *nyakamala* afin d'échapper au massacre » (POLLET et WINTER, 1971 : 234).

La défense de leur honneur était la priorité des nobles, et il n'y avait pas de honte plus forte que d'être réduit en esclavage. C'est ce que traduit un

adage sahélien encore répandu aujourd'hui : « mieux vaut la mort que la honte.⁵ » Il renvoie à cette leçon de morale implicite selon laquelle un homme ou une femme de statut libre préférera être massacré ou se suicider, plutôt que d'affronter la honte d'être réduit en esclavage.

Les « gens de caste », qui appartiennent à des catégories avec lesquelles le mariage est interdit, telles que les griots ou les forgerons, n'étaient pas soumis à cet impératif et se distinguent, encore aujourd'hui, par des comportements distincts. Pour eux, les règles et les attentes sont différentes. Mais partout s'observe la nécessité de maintenir son rang, dans sa communauté et au-delà, selon les codes en vigueur et c'est pour tous une préoccupation majeure qu'implique la notion de honte.

Les forgerons, qui fabriquent les armes et les outils, étaient autrefois liés à des « maîtres » de statut libre dont ils étaient les protégés. Ce contrat d'allégeance ou de « protection » instaurait *ipso facto* un interdit sur toute violence entre les deux partenaires. Le maître y mettait en jeu son honneur et s'interdisait toute agression envers son forgeron, tandis qu'inversement le forgeron s'interdisait de porter les armes contre son protecteur. Le meurtre d'un forgeron par son maître, rompant ce contrat, était considéré chez les Toubou comme un acte particulièrement indigne. Réciproquement, le meurtre d'un maître par son forgeron était tout autant parjure et mettait un terme à la protection dont il bénéficiait (BAROIN, 2012). Avec la pacification coloniale, si ces règles ne sont plus d'actualité, il en reste des traces dans les qualités peu flatteuses souvent attribuées aux forgerons : ils sont laids, sales, vulgaires, mais surtout réputés pour leur couardise (c'est le cas notamment chez les Toubou). Ces stéréotypes tenaces s'enracinent à l'évidence dans le passé.

Si la protection du forgeron par son maître a perdu sa raison d'être aujourd'hui, en revanche, l'autre aspect du contrat qui les liait reste parfaitement d'actualité : c'est l'interdit du mariage. L'union avec un forgeron relève de l'impensable, au point qu'il en existe, encore aujourd'hui, très peu d'exemples. Dans le domaine de la pudeur, les forgerons n'obéissent pas aux mêmes contraintes que leurs anciens maîtres. Dans l'est du Niger par exemple, les Aza, forgerons des Toubou, se distinguent

5. On en trouve par exemple la formulation chez les Zarma du Niger (BORNAND, 2018 : 122) ou chez les Bambara avec le proverbe : « Plutôt la mort que la honte » (DUMESTRE, 2011).

notamment par des danses beaucoup moins sobres. Au lieu de petits pas discrets, les hommes tapent violemment le sol du pied en soulevant beaucoup de poussière (BAROIN, 1991 : 366-367).

Le cas des griots est mieux documenté. De nombreuses ethnographies soulignent le contraste de leur comportement avec celui des personnes de statut libre dont ils chantent les louanges (CAMARA, 1992 ; MOYA, 2017). C'est particulièrement flagrant chez les Zarma du Niger. Sandra Bornand indique ainsi que les *sàsàlè*, griots-quémandeurs d'origine esclave, « avaient autrefois la fonction de rendre publiques, à travers des paroles ou des actes obscènes, les actions “honteuses” commises par les hommes libres : ils pouvaient ainsi leur faire “honte” en les insultant, mais aussi en se dénudant ou en simulant publiquement un rapport sexuel » (BORNAND, 2018 : 111).

Quant aux esclaves, leur situation est encore différente. Le mariage, si fortement prohibé avec un forgeron, pouvait se produire entre un homme libre et une esclave sans que le statut de l'époux, supérieur par définition, en soit affecté. Mais une femme de statut libre, en revanche, se serait déclassée en épousant un esclave. En tant qu'institution, l'esclavage a officiellement disparu en Afrique de l'Ouest, mais il en reste de très nombreuses traces et les descendants d'esclaves restent stigmatisés (BOTTE, 2000). On tend à les considérer comme incapables de ressentir la honte, apanage des hommes ou femmes de statut libre. Cependant l'enquête sur les comportements liés à la honte, chez les descendants d'esclaves, reste à mener.

LA HONTE SEMBLE AVOIR PRIS PLUS D'IMPORTANCE AVEC LA SUPPRESSION DE L'ESCLAVAGE

Avec la pacification coloniale et l'abolition de l'esclavage, la défense de l'honneur perdit largement sa raison d'être. Mais il est à croire que la nécessité de défendre son rang, de se démarquer par rapport aux autres, prit en contrepartie davantage d'ampleur et se diffusa à toutes les couches de la société. Les descendants d'esclaves, en particulier, pouvaient chercher à faire oublier leur ascendance servile en adoptant les codes comportementaux des catégories sociales supérieures.

L'esclavage fut longtemps caractéristique de l'économie et de l'environnement du Sahel et ses répercussions sociales se ressentent toujours (BOURGEOT, 1999). Ceci semble expliquer la profondeur de la résonance

actuelle du sentiment de honte dans l'ensemble de cette zone. La fin progressive de l'esclavage sous la colonisation française fit perdre aux individus, aux communautés et aux sociétés jusqu'alors esclavagistes et dominantes aussi bien leur source de main-d'œuvre que l'une de leurs principales formes de richesse. Désormais, les distinctions sociales ne pouvaient plus s'établir au travers de la possession d'esclaves, du monopole de la violence et de la capacité à échanger des esclaves contre d'autres biens de valeur. La distinction entre anciens esclaves et individus d'origine libre devint moins manifeste. C'est dans ce contexte où les marqueurs de statut significatifs de l'époque précédente étaient au déclin, que la démonstration de sa capacité à éprouver la honte fut, semble-t-il, l'objet d'une surenchère pour les catégories sociales supérieures, tout en s'élargissant à tous⁶. Chacun, et les descendants d'esclaves sans doute plus encore que les autres, s'efforce de montrer, en respectant au mieux ce code moral, qu'il est un homme ou une femme libre, digne d'estime. C'est une préoccupation d'autant plus cruciale que la honte, dit-on, ne se termine jamais, en ce sens qu'elle affecte aussi la descendance. Encore aujourd'hui, elle peut conduire à la « mort sociale » d'un individu, à son exclusion, à l'obligation pour lui de quitter la société. C'est ce que souligne par exemple Sandra Bornand à propos des Zarma (BORNAND, 2018 : 120-122), ou encore Ahmat Saleh Bodoumi à propos des Toubou :

« Qui ose commettre un acte honteux sait qu'il ne pourra plus vivre dans ce milieu. De plus, quand on connaît la facilité avec laquelle l'information circule dans le milieu toubou, on comprend combien il sera difficile au fautif de vivre mieux dans le milieu d'accueil. Ses actes le suivent partout où il va » (BODOUMI, 2013 : 52).

Le contrôle social qu'exerce cet affect est d'autant plus efficace que l'interconnaissance est plus forte. La honte s'exprime partout, depuis les villes ou les villages jusqu'aux campements pastoraux les plus éloignés. C'est pourquoi on ne pourrait assez souligner son rôle et son importance. Il se peut cependant que, là où l'interconnaissance se perd, dans les grandes villes, la honte perde aussi ce rôle majeur de socialisation des individus. L'enquête reste à mener sur ce point.

6. Il y aurait lieu toutefois de conforter cette assertion par des enquêtes fines de terrain, assez délicates à mener.

Toujours est-il que la mise en lumière de l'importance et des fortes similitudes qui s'observent entre les quelques sociétés sahéennes évoquées ci-dessus, concernant la notion de honte, témoigne du fait que le thème de la honte est une porte d'entrée particulièrement fructueuse pour comprendre les réalités familiales, économiques et politiques, ainsi que les tensions dans le Sahel d'aujourd'hui.

Néanmoins, cette recherche ne constitue qu'un premier pas. Elle gagnerait à être élargie, car la question reste posée : les convergences observées entre ces sociétés à propos de la honte, sont-elles spécifiques du Sahel ? Tranchent-elles, ou non, avec ce qui s'observe ailleurs ? Des espaces plus méridionaux, dans le bassin du Tchad et au-delà, mériteraient aussi, à cet égard, d'être investigués.

| BIBLIOGRAPHIE

BAROIN C., 1991 – « Dominant-dominé : complémentarité des rôles et des attitudes entre les pasteurs téda-daza du Niger et leurs forgerons ». In Monino Y. (éd.) : *Forge et forgerons, Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, CNRS, Orstom, Paris, du 14-16 septembre 1988*, vol. 1, Paris, éditions de l'Orstom : 329-381.

BAROIN C., 2005 – « Pudeur et nourriture : les manières de table des Toubou ». In Raimond C., Garine E., Langlois O. (éd.) : *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD Éditions : 377-395.

BAROIN C., 2012 – « Les forgerons des Toubou : vers un nouveau regard sur l'endogamie des forgerons en Afrique ». In Robion-Brunner C., Martinelli B. (éds) : *Métallurgie du fer et sociétés africaines. Bilans et nouveaux paradigmes dans la recherche anthropologique et archéologique, Cambridge Monographs in African Archaeology 81, British Archaeological Reports International Series 2395* : 61-71,

BAROIN C., 2018 – « La honte chez les Toubou (Tchad, Niger) ». In Baroin C., Cooper B. (dir.) : *La Honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*, Paris, Sépia : 129-162.

BAROIN C., COOPER B. (dir.), 2018 – *La Honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*. Paris, Sépia.

BERNUS E., 1972 – Incongruités et mauvaises paroles touarègues (Touaregs Iullemeden Kel Dinnik). *Journal des africanistes*, 42 (1) : 89-94.

BODOUMI A. S., 2013 [2010] – *La victoire des révoltés. Témoignage d'un enfant soldat*. N'Djamena (Tchad), Éditions Yagabi et Centre Al-Mouna.

BORNAND S., 2018 – « Ce qu'avoir honte veut dire chez les Zarma du Niger ». In Baroin C., Cooper B. (dir.) : *La Honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*, Paris, Sépia : 101-127.

BOTTE R. (dir.), 2000 – L'ombre portée de l'esclavage : avatars contemporains de l'oppression sociale. *Journal des africanistes*, 70 (1-2).

BOTTE R., BOUTRAIS J., SCHMITZ J. (dir.), 1999 – *Figures peules*. Paris, Karthala.

BOURGEOIS A. (dir.), 1999 – *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*. Paris, Karthala.

CAMARA S., 1992 – *Gens de la parole : essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*. Paris, Karthala.

CHELHOD J., 1971 – *Le droit dans la société bédouine. Recherches ethnologiques sur le 'orf ou droit coutumier des Bédouins*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie.

COOPER B., 1997 – *Marriage in Maradi: gender and culture in a Hausa society in Niger, 1900-1989*. Portsmouth, Heinemann.

DIALLO Y., SCHLEE G. (dir.), 2000 – *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux. La dynamique des frontières*. Paris, Karthala.

DUMESTRE G., 2011 – *Dictionnaire bambara-français : suivi d'un index abrégé français-bambara*. Paris, Karthala.

FARÈS B., 1932 – *L'Honneur chez les Arabes avant l'Islam*. Paris, Adrien-Maisonneuve.

FARÈS B., 1978 – « article *ird* ». In Bosworth C. E., van Donzel E. : *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden, Brill & Paris, Maisonneuve et Larose, vol. IV : 81-82.

FREUD S., 1905 – *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*. Leipzig, F. Deuticke.

FREUD S., 1987 – *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Paris, Gallimard.

GILMORE D., 1987 – *Honor and shame and the unity of the Mediterranean*. Washington, D.C., American Anthropological Association.

JAMOUS R., 1981 – *Honneur et Baraka. Les structures sociales traditionnelles dans le Rif*. Paris, Maison des sciences de l'homme et Cambridge, Cambridge University Press.

MOYA I., 2017 – *De l'argent aux valeurs : femmes, économies et société à Dakar*. Nanterre, Société d'ethnologie.

- O**RTIGUES M.-C., ORTIGUES E., 1966 – *Œdipe africain*. Paris, Plon.
- OUATTARA F., 2018 – « L'économie morale de la honte chez les Sénoufo du Burkina Faso ». In Baroin C., Cooper B. (dir.) : *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*, Paris, Sépia : 29-49.
- P**ERISTIANY J. G. (éd.), 1966 – *Honour and shame. The values of Mediterranean society*. Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- PERISTIANY J. G., PITT-RIVERS J. (éd.), 1992 – *Honor and grace in anthropology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- PITT-RIVERS J., 1977 – *The fate of Shechem or, the politics of sex: essays in the anthropology of the Mediterranean*. Cambridge, Cambridge University Press.
- POLLET E., WINTER G., 1971 – *La société soninké (Dyahunu, Mali)*. Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- R**IESMAN P., 1974 - *Société et liberté chez les Peuls Djelgobé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective*. Paris, Mouton.
- S**TEARNS P. N., 2016 – Shame, and the challenge for emotions history. *Emotion Review*, 8 (3) : 197-206.
- T**AINE-CHEIKH C., 2017 – « Du contrôle des émotions dans la société maure. Sémantique lexicale et morphosyntaxe ». In Tersis N., Boyeldieu P. (éds) : *Le Langage de l'émotion : variations linguistiques et culturelles*, Paris, Selaf : 285-299.
- W**IKAN U., 1984 – « Shame and honor. A contestable pair ». *Man*, 19 : 635-652.

SARH, ESSOR ET DÉCLIN D'UN CENTRE URBAIN AU TCHAD MÉRIDIONAL DE 1900 À NOS JOURS

Ronan Mugelé, Goltob Mbaye Ngaressem †¹

| INTRODUCTION : UNE TRAJECTOIRE URBAINE ORIGINALE EN AFRIQUE CENTRALE

Ainsi que le montrent les contributions du présent ouvrage, les sociétés du bassin du lac Tchad sont actuellement confrontées à des mutations politiques, socio-économiques et environnementales rapides dans tous les territoires. En prenant volontairement le contre-pied de cette tendance générale, ce chapitre s'intéresse à un objet en perte de vitesse, voire en déclin : il s'agit de la ville de Sarh, naguère Fort-Archambault. Située à la périphérie méridionale du bassin du lac Tchad, sur la rive occidentale du cours moyen du Chari, elle constitue depuis longtemps l'un des principaux centres urbains du Tchad, mais semble de nos jours tombée dans un relatif anonymat.

Fondée en 1889, la ville de Fort-Archambault a joué un rôle stratégique durant la conquête militaire française, puis dans la « mise en valeur »

1. Ce texte est un hommage au professeur Goltob Mbaye Ngaressem, tragiquement disparu le 29 avril 2020.

coloniale (BOISSON, 1966). Les projets de désenclavement imaginés dans les années 1930 en faveur de la « voie fédérale » ont ensuite conforté sa centralité et renforcé sa fonction d'interface entre les territoires du Tchad et de l'Oubangui-Chari, auxquels elle a été tour à tour rattachée (SAUTTER, 1958). Les années 1950 et 1960 ont vu la ville s'industrialiser jusqu'à devenir la capitale économique du Tchad sous l'effet de la politique volontariste du président François Tombalbaye (NODJIBAYE, 1976). Mais, depuis la fin de la décennie 1970, elle subit une lente marginalisation politique et économique (MAGRIN, 2000), si bien qu'elle apparaît aujourd'hui déclassée par rapport aux pôles urbains d'importance comparable que sont Moundou et Abéché. Si cette trajectoire n'est pas unique dans la sous-région², elle contribue fortement à singulariser le cas de Sarh dans le bassin du lac Tchad et, au-delà, dans une Afrique centrale soumise à des processus d'urbanisation tous azimuts.

Alors qu'émerge le paradigme des « villes en déclin » et de la « désurbanisation » pour penser les mutations des villes post-industrielles en lien avec la globalisation, avec la ville de Détroit comme idéal-type (FOL et CUNNINGHAM-SABOT, 2010 ; HAASE *et al.*, 2014), cet article analyse, à travers l'exemple de Sarh, l'essor puis le déclin progressif d'une ville moyenne au cœur de l'Afrique centrale. Si le cas de Sarh semble à priori éloigné des *shrinking cities* – sa population n'ayant cessé d'augmenter durant les dernières décennies –, on peut toutefois s'interroger sur les modalités de ce processus de déclin : qu'est-ce qui a décliné et depuis quand ? À quelle(s) échelle(s) peut-on l'observer ? Quelles en sont les spécificités locales ? L'idée de déclin comporte une part objective. Elle renvoie ici à la perte d'une centralité politique – Sarh ayant failli devenir à deux reprises la capitale du Tchad au xx^e siècle – mais également à la perte d'une centralité économique, la ville ayant longtemps constitué un centre industriel et commercial à l'échelle sous-régionale. Mais le déclin est aussi une affaire de perception et il est frappant de constater que, pour l'observateur étranger de passage aussi bien que pour une grande majorité de Tchadiens, Sarh apparaît comme une ville assoupie

2. Zinder a ainsi été tour à tour capitale d'un État musulman précolonial, puis capitale du territoire du Niger entre 1900 et 1926. Le cas de Kano au Nigéria est différent : longtemps un pôle industriel majeur, la ville a vu s'effondrer depuis la décennie 1980 ses capacités productives malgré un spectaculaire accroissement de sa population. Voir le chapitre 6 de cet ouvrage rédigé par Laurent Gagnol et Abdoulaye Adamou.

par l'histoire qui, d'une certaine manière, se conjugue toujours au passé : on évoque sa grandeur perdue, son prestige révolu.

Cet article s'appuie sur une recherche de terrain menée en mai 2019 ainsi que sur diverses sources bibliographiques³ pour proposer une géographie politique de la trajectoire historique de la ville de Sarh de 1900 à nos jours, en combinant échelle locale (la commune, le quartier, le bâtiment) et échelle régionale (l'évolution de la place du Moyen-Chari dans l'organisation du territoire national) : en quoi la trajectoire de développement de la ville est-elle avant tout le produit de la place et des fonctions changeantes que lui ont attribuées les différents pouvoirs qui se sont succédé à N'Djamena ? Quel en est l'impact sur le paysage urbain et, plus largement, sur l'urbanité particulière qui singularise cette ville ?

Le premier temps analyse le rôle de la « ville coloniale » en tant que centre de commandement et de production dans un contexte où l'imposition du nouvel ordre politique va de pair avec la promotion d'un nouveau modèle d'urbanisme. Une deuxième séquence montre comment, entre 1960 et 1975, le pouvoir du nouvel État tchadien indépendant prolonge la vision héritée d'une ville stratégique au développement jugé prioritaire pour désenclaver et magnifier celle qui est alors la « ville du prince ». Un troisième regard est enfin porté sur la ville contemporaine pour mettre en exergue les ressorts de la crise actuelle qui frappe la « ville assoupie », écartée des circuits de l'exploitation pétrolière et subissant les répercussions des crises centrafricaines à répétition.

| LA VILLE COLONIALE ET SES VESTIGES (1889-1960)

Fille de la conquête militaire française et foyer de la « mise en valeur » coloniale, Fort-Archambault a connu dans la première moitié du xx^e siècle un développement rapide qui en a fait jusqu'à l'indépendance un carrefour commercial majeur, bien que son enclavement limitait son rayonnement à l'échelle régionale.

3. De manière significative, l'essentiel des études consacrées à Sarh date des années fastes de son développement (années 1970). La pénurie relative de sources découle donc de la marginalisation d'un terrain de recherche et d'un objet d'étude : le Moyen-Chari et sa « capitale ».

NAISSANCE ET ESSOR D'UN CENTRE URBAIN AU TCHAD MÉRIDIONAL

Le poste militaire de Fort-Archambault a été construit en 1889 sur l'ordre d'Émile Gentil, peu avant la bataille de Kouno contre Rabah le 29 octobre 1899. Cette date constitue le point de départ de la « pacification » du Moyen-Chari qui ne prendra fin qu'en 1911-1912. Centre de la conquête militaire, le Moyen-Chari a été aussi placé au cœur des remaniements territoriaux du Tchad, ce qui en a fait un espace longtemps mal défini administrativement (DIGUIMBAYE et LANGUE, 1969). Ces rattachements successifs de Fort-Archambault aux pouvoirs du nord (Fort-Lamy) et du sud (Bangui) ont été facilités par la proximité ethnolinguistique entre les groupes issus de l'ensemble Sara et ceux du nord de la future République centrafricaine (NODJIBAYE, 1976). À ce noyau de peuplement initial se sont progressivement agrégées de nouvelles populations, issues du recrutement des auxiliaires de l'armée, mais aussi de l'arrivée de nombreux commerçants étrangers, appelés localement « nordistes », Bornouans ou Haoussa (ARDITI, 1993). La ville s'est donc rapidement muée en un carrefour commercial incontournable, d'autant plus que l'introduction (1928) et la diffusion de la culture du coton en ont fait un des principaux pôles de production à l'échelle du Tchad méridional. Davantage que Moundou, Fort-Archambault a donc fait figure dans l'entre-deux-guerres de véritable capitale au sein du « Tchad utile » et du réseau urbain naissant qui le caractérisait (NGARESSEM et MAGRIN, 2012).

La Seconde Guerre mondiale a marqué un tournant dans l'essor de Fort-Archambault, qui servait de base aux opérations militaires des Forces françaises libres en Afrique, et qui connaissait alors une brusque flambée économique (BÉTINBAYE, 2021). Au lendemain du conflit, la ville parvient à tirer profit du remplacement de l'administration militaire par un personnel civil plus à même de développer les échanges et la production dans le cadre naissant de la planification économique et d'une ambitieuse politique d'aménagement du territoire. L'axe fluvial navigable, longtemps stratégique⁴, est progressivement délaissé quand les nouvelles autorités ont privilégié la consolidation d'un dense réseau de pistes, afin de renforcer le maillage

4. Le bief Fort-Lamy/Fort-Archambault (850 km) a été emprunté jusque dans les années 1950 pour le transport des marchandises, surtout entre août et septembre, quand les routes étaient impraticables en raison des pluies.



Photo 1 – Les exemples d'architecture coloniale sont nombreux et bien conservés dans les quartiers centraux de Fort-Archambault.

La résidence du sous-préfet, bordée d'imposants caillécédrats (A) ; le long des larges allées bitumées et aménagées se côtoient des bâtiments de commerce plus récents (années 1950) à l'organisation souvent identique (magasin au rez-de-chaussée, habitation à balcon ou véranda à l'étage, toiture en tôle et parfois en tuiles) (B).

territorial du Moyen-Chari et partant du Tchad méridional. Le dynamisme commercial de la ville s'est ainsi accéléré dans la décennie 1950, comme en attestait alors son attractivité pour les populations rurales environnantes aussi bien que pour de nombreux commerçants venus de métropole ou d'Europe (CHAUVET, 1976). L'empreinte paysagère de ce développement commercial est encore décelable de nos jours dans la partie centrale de la ville (photos 1A et 1B) : outre les nombreux bâtiments administratifs qui s'y côtoient, les magasins, entrepôts et habitations des maisons de commerce à l'architecture si reconnaissable forment une urbanité unique, structurée tant par le bâti que par la priorité donnée aux espaces publics (large voirie géométrique, boisements d'agrément, places aménagées).

LE DÉSENCLAVEMENT, IMPÉRATIF STRATÉGIQUE

L'importance commerciale de Fort-Archambault et son développement se sont néanmoins heurtés à une contrainte fondamentale, celle de l'enclavement de la ville et, plus largement, du Moyen-Chari. Cet enclavement découlait aussi bien de l'éloignement du centre politique que des contraintes du milieu (inondation saisonnière entravant les échanges) et de l'insuffisance des voies de communication. La levée de cet obstacle principal à l'essor de la ville est ainsi devenue l'objectif principal des autorités en même temps que le leitmotiv de leur discours : des années 1930

jusqu'à l'indépendance et au-delà, développement était synonyme de désenclavement. C'était là tout l'enjeu des réflexions menées au sujet de l'achèvement de la « voie fédérale » (SAUTTER, 1958 ; ROUPSARD, 1991).

Deux grands axes ont été imaginés dès les années 1930 en ce qui concerne les voies de desserte de Fort-Archambault à partir des ports maritimes. D'un côté, la voie transéquatoriale consistait à renforcer les axes vers l'Oubangui-Chari (création d'une voie ferrée, développement du réseau routier et redynamisation de la voie fluviale). De l'autre, la voie camerounaise privilégiait une extension du chemin de fer de Ngaoundéré jusqu'à Fort-Archambault via Moundou, soit sur 650 km. Ces deux grands projets étaient lourds d'enjeux puisqu'ils revenaient à orienter durablement l'organisation même du territoire tchadien et à déterminer son insertion dans son environnement régional. Le premier projet sera rapidement abandonné compte tenu de son coût financier rédhibitoire et, surtout, du peu d'intérêt manifesté par les autorités au Cameroun (surtout après l'indépendance) pour stimuler l'essor du Tchad méridional. Le second, quant à lui, devait favoriser certes un rapprochement entre le Tchad et Bangui (projet de rail Bangui-Tchad), mais il ne se concrétisera jamais, tant il est vrai que la voie transéquatoriale ou fédérale était bien plus prioritaire vue depuis Fort-Archambault que depuis Fort-Lamy. L'histoire avortée de ces projets a donc été aussi l'histoire d'une rivalité entre le centre politique et le centre économique, soit entre deux visions du territoire tchadien et de son sud surenclavé.

Malgré ces échecs, Fort-Archambault s'apparentait, à la veille de l'indépendance, à un pôle commercial dynamique et cosmopolite, si bien que des voix se firent très tôt entendre pour en faire la nouvelle capitale politique du Tchad.

| DÉVELOPPEMENT ET DÉMESURE : LA « VILLE DU PRINCE » (1960-1975)

Avec l'accession en 1960 de François Tombalbaye à la présidence de la République, Fort-Archambault connut la période la plus faste de son développement. Les nombreux projets étatiques dont elle a bénéficié confortèrent à la fois son importance commerciale et son rôle productif, mais renforcèrent surtout son poids dans la vie politique intérieure.

FAIRE DE SARH UN PÔLE RÉGIONAL

À partir de 1960, le développement de Fort-Archambault fut considéré comme un moteur de la stratégie nationale de développement. Quatre secteurs étaient jugés prioritaires par l'État.

Pour répondre aux besoins des populations en termes d'accès à la santé, à la formation et à l'énergie, les autorités décidèrent de créer un hôpital moderne (1963), un grand centre d'enseignement technique (1961) ainsi qu'une centrale électrique (1965). Le volontarisme étatique s'est également exprimé en faveur de l'amélioration des transports, levier indispensable pour remédier au surenclavement du Moyen-Chari (DIGUIMBAYE et LANGUE, 1969). Cela passait notamment par le bitumage des grands axes et par la création de pistes, de ponts et de bacs pour faciliter le franchissement du Chari et de ses affluents, selon une triple logique : achever la route transversale de la zone cotonnière, renforcer l'axe structurant Fort-Lamy/Fort-Archambault et améliorer les échanges à l'échelle locale. Le développement agricole n'était pas en reste, comme en témoigne le boom du coton (MAGRIN, 2000) : l'extension des surfaces cultivées (multipliées par quatre entre 1950 et 1965) et la création de nouvelles usines d'égrenage ont permis au Moyen-Chari de fournir plus de 20 % de la production nationale en 1965. Dans le même temps, les premiers essais de la culture de la canne à sucre étaient réalisés en 1963 à la station de Moussafoyo. Les succès enregistrés débouchèrent en 1969 sur la mise en exploitation de la Sesuchari, ancêtre de la Compagnie sucrière du Tchad (CST). La création du complexe textile de la Société textile du Tchad (STT) en 1965 a permis de valoriser différentes étapes d'une transformation locale du coton (filature-tissage-manutention). Le secteur de l'élevage a été, quant à lui, amené à se moderniser pour approvisionner les abattoirs frigorifiques de Fort-Archambault, créés en 1960 dans le cadre d'un projet d'exportation de viande dans toute l'Afrique centrale. Si ce projet rencontra de grandes difficultés, il reste que la diversification économique a largement stimulé le développement de la ville et expliqué la forte croissance de la population urbaine, multipliée par quatre entre 1958 et 1969 (DIGUIMBAYE et LANGUE, 1969).

L'influence croissante de Fort-Archambault observée tout au long des années 1960 ne s'est toutefois pas limitée à son seul rôle productif. La ville est devenue, avec la création du lycée Charles-Lwanga, un pôle académique, tandis que la création du grand séminaire à proximité de la cathédrale en a fait un centre religieux majeur dans la sous-région.

Cette influence s'est également exprimée par un certain rayonnement culturel, la ville étant le berceau de la musique tchadienne contemporaine (création de l'orchestre Chari Jazz en 1964). Fort-Archambault s'est ainsi rêvée un temps l'égale de Fort-Lamy, forte de son dynamisme et de son cosmopolitisme dans un contexte où elle était préservée des troubles politico-militaires qui, dès le milieu des années 1960, agitaient le centre et le nord du pays. Il est vrai que la ville pouvait aussi s'appuyer sur sa renommée internationale en matière de tourisme cynégétique (photo 2A). En effet, Fort-Archambault est, depuis l'époque coloniale, un haut lieu de la grande chasse, en particulier dans l'Aouk, cet immense espace alors qualifié de « Serengeti de l'Afrique francophone ». La multiplication des réserves de faune dans le sud-est du territoire national⁵ et l'amélioration des infrastructures hôtelières – telles que le célèbre hôtel des Chasses – ne feront ensuite que renforcer cette extraversion, comme en atteste le développement de l'aéroport local qui assurait au milieu des années 1960 des liaisons hebdomadaires directes avec l'Europe.

UN FIEF POLITIQUE CHOYÉ PAR LE POUVOIR CENTRAL

Si le développement de Fort-Archambault s'explique avant tout par des facteurs économiques, elle le doit aussi en grande partie à des raisons politiques : la ville bénéficiait de la part de l'État central d'une grande sollicitude compte tenu de sa proximité avec le pouvoir présidentiel.

Le pouvoir de François Tombalbaye recrutait en grande partie sa base politique et électorale au Moyen-Chari (dont il était natif) et, au-delà, dans les territoires du Tchad méridional. Il s'appuya très vite sur la cooptation des cadres issus de sa région d'origine et utilisa les sociétés publiques pour encadrer et mobiliser les populations. Dans ces conditions, le développement de Fort-Archambault a été aussi conçu comme un instrument de gouvernement (MAGRIN, 2000) : il s'agissait de magnifier l'action présidentielle tout en récompensant les allégeances politiques.

5. La création du parc de Manda préfigurait en 1953 le classement de l'Aouk en réserve de chasse puis la création du parc national de Zakouma dans le Salamat en 1963. Les excès de la chasse aux grands mammifères dans cette vaste zone soudanienne ont été notamment dénoncés par Romain Gary dans *Les Racines du ciel* (prix Goncourt 1956).



© R. Mugele

© R. Mugele

Photo 2 – Autrefois haut-lieu du tourisme cynégétique à l’instar de l’hôtel des Chasses, le Safari hôtel est aujourd’hui en attente de visiteurs (A). Un gigantesque complexe présidentiel dont la construction a été abandonnée en 1975, la « Maison des jeunes » devait réunir des salles de classe, des amphithéâtres, des espaces d’accueil et de prestige de plusieurs milliers de places, le tout dans un parc luxueusement aménagé. Elle est aujourd’hui à l’abandon (B).

Plusieurs marqueurs attestent de la place politique prépondérante de la ville dans la vie politique intérieure : l’organisation de plusieurs congrès du Parti progressiste tchadien-Rassemblement démocratique africain (PPT-RDA) autour des enjeux de réconciliation et de multipartisme, la volonté constamment réaffirmée d’en faire la capitale politique nationale, ainsi que la concentration des projets d’investissement public dans l’agro-industrie et le commerce, évoquée plus haut, concouraient à faire de Fort-Archambault la vitrine de l’action présidentielle dans son fief principal (DINGAMMADJI, 2007). De manière significative, la ville a changé de nom en 1972 pour devenir « Sarh », comme pour mieux réaffirmer son identité ethno-territoriale dans le cadre de la politique d’authenticité⁶.

À l’échelle locale, l’identité urbaine a été durablement marquée par cette période de grands travaux et d’évergétisme, dans le sillage de

6. Fortement inspirée de la zaïrianisation, la « révolution culturelle et sociale », débutée en 1972, exaltait le retour à l’authenticité tchadienne (abandon des toponymes et des prénoms issus de la colonisation française) et la valorisation de pratiques culturelles locales, notamment celles d’origine sara (imposition du rite initiatique *yondo*).

l'intervention coloniale : outre certains investissements surdimensionnés (photo 2B), elle s'est traduite entre autres par des opérations d'aménagement urbain et d'embellissement des espaces publics avec l'implantation d'imposants boisements le long des axes principaux. C'est à Sarh qu'a été officialisée en 1972 la première Semaine nationale de l'arbre, un outil influent de la mobilisation politique par l'environnement. Déjà lourdement orientée par la planification héritée de l'époque coloniale, la morphologie urbaine de Sarh s'est trouvée renforcée par la mise en œuvre de plans d'aménagement successifs, qui n'ont cependant pas empêché la multiplication de quartiers dits informels à sa périphérie sous l'effet de l'accroissement démographique.

Dans ces conditions, Sarh semble bel et bien conforme au modèle de la « ville du prince ». Mais contrairement à d'autres exemples subsahariens, elle n'est pas une création *ex nihilo*, tel un caprice luxueux et mégalo-maniaque (Gbadolite) ou un nouveau siège du pouvoir à la localisation hasardeuse (Yamoussoukro) : la centralité politique et économique de Sarh est le produit de la volonté répétée du pouvoir central de conforter sa primauté dans le réseau urbain du pays, l'économie nationale et la vie politique intérieure. Mais si la ville a connu, entre 1960 et le milieu des années 1970, un véritable âge d'or, les troubles politico-militaires ont brutalement interrompu sa trajectoire ascendante.

I CRISES ET MARGINALISATION (DE 1975 À NOS JOURS)

Le coup d'État de 1975 marque le point de départ de l'inexorable déclin de la ville. Ce déclin découle des troubles politico-militaires et des changements de régime, mais aussi des difficultés de relance économique dans un environnement régional instable.

UNE MISE À L'ÉCART POLITIQUE ?

Le déclin de Sarh a avant tout consisté en un durable déclasserment politique, dans le contexte des luttes fratricides pour le pouvoir central et des rébellions nationales (BOUQUET, 1982). Le développement de Sarh a alors cessé d'être une priorité pour N'Djamena qui cherchait

même à limiter son influence, comme si cette ville trop identifiée au pouvoir post-indépendance devait payer la rançon de ses années fastes.

Le Moyen-Chari n'a pas été épargné par les années de guerre civile : les « événements de Sarh » en mars-avril 1979 se soldèrent par la mort de plusieurs centaines d'habitants et le départ de la moitié des « musulmans⁷ » (CHAUVET, 1987). L'accession au pouvoir de Hissène Habré inaugura ensuite une période de violences exacerbées : entre 1983 et 1986, la rébellion des codos⁸ agita une grande partie du sud du pays et suscita une féroce répression, entraînant de nombreux morts et déplacés, les populations rurales fuyant les villages pour se réfugier à Sarh, pourtant quadrillée par les forces armées nationales du Tchad (Fant). Il a fallu attendre la décennie 1990 pour que le Moyen-Chari connaisse progressivement un retour à la paix, malgré des épisodes sporadiques de violences résiduelles. Dans ce contexte, Sarh subissait avant tout les effets des luttes armées pour le contrôle de N'Djamena et l'affirmation du pouvoir central. La relégation politique qu'elle a connue avec les changements de régime s'explique aisément : elle était comme sanctionnée d'avoir été le fief et le symbole des années Tombalbaye, dont le souvenir est, encore aujourd'hui, entouré d'une véritable légende noire (DINGAMMADJI, 2007). À bien des égards, cet héritage de défiance semble se perpétuer jusqu'à nos jours, Sarh étant toujours vue depuis N'Djamena comme une ville frondeuse ou, à minima, trop peu favorable au pouvoir central.

UNE MARGINALISATION ÉCONOMIQUE AUX MULTIPLES FACTEURS

Outre sa mise à l'écart politique, Sarh a également connu un long déclin économique qui doit être relié à un contexte plus large, marqué d'abord par l'inefficacité des politiques de relance des sociétés publiques, puis par les recompositions territoriales liées à la mise en exploitation du pétrole tchadien et, enfin, par les conséquences de l'instabilité centrafricaine récurrente.

7. Cette expression désigne ici les communautés de ressortissants des régions du centre et du nord du Tchad, commerçants le plus souvent, implantés de longue date à Sarh. Beaucoup reviendront une fois la paix rétablie.

8. Les codos ou commandos sont les chefs de guerre à la tête des différentes tendances du factionnalisme armé dans le sud du Tchad. Les codos rouges menés par Alphonse Kotiga sont particulièrement actifs dans le Moyen-Chari.



Photo 3 – Les locaux des abattoirs frigorifiques de l'ex-Fort-Archambault aujourd'hui abandonnés prennent la forme d'une authentique friche industrielle à la sortie de la ville (A). Le déclin de la production de coton à Sarh est perceptible à l'entrée de l'usine principale de la Cotontchad, plusieurs fois restructurée et aux capacités de production fortement restreintes ; le rachat partiel de la société en 2018 par le groupe Olam, géant de l'agrobusiness singapourien, laisse entrevoir la relance prochaine de la filière au Moyen-Chari et, plus largement, dans le sud du Tchad (B).

La marginalisation économique de Sarh est indissociable de la crise du coton et des sociétés industrielles d'État. Les années 1980 et 1990 ont été, en effet, celles de la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel et de la dévaluation du franc CFA, dans un contexte de dépréciation des cours mondiaux des matières premières et agricoles. La Cotontchad, la STT et la CST rencontraient alors d'importantes difficultés d'exploitation et de gestion, quand leurs activités n'étaient pas purement mises à l'arrêt (photos 3A et 3B), ce qui a eu pour effet de paupériser encore davantage la population de la ville et des espaces ruraux qui l'entouraient (BÉTINBAYE *et al.*, 2015).

Tandis que le marasme économique des sociétés publiques de Sarh se poursuivait, l'économie nationale a connu, à partir de 2003, un changement majeur avec les débuts de l'exploitation pétrolière. Ce processus a réorienté durablement la polarisation de l'activité vers le sud-ouest du territoire national, le centre de gravité de l'économie nationale migrant vers le tropisme de la fenêtre camerounaise. Il a bénéficié en premier lieu aux régions productrices (Logone oriental) et, surtout, à

la ville de Moundou⁹, qui est ainsi devenue le carrefour majeur de l'axe N'Djamena-Doba tout en valorisant ses échanges commerciaux croissants avec le Cameroun. Le déclin de Sarh est donc relatif et doit être mis en relation avec les dynamiques de croissance et les mutations de son environnement proche.

Enfin, depuis 2014 et le retour des troubles politico-militaires en République centrafricaine suite à l'avènement de la coalition Seleka, la ville de Sarh a subi les contrecoups de la fermeture quasi continue de la frontière, située à quelque 100 km au sud (CHAUVIN, 2018). Si cette décision n'a pas supprimé les échanges transfrontaliers, elle en a compliqué les conditions : le débouché centrafricain est en berne en ce qui concerne la production agricole (arachide et céréales), tandis que les produits importés sont renchérissés (bois d'œuvre). En outre, l'afflux de populations réfugiées ou « retournées » (communautés de Tchadiens vivant en RCA) lié au conflit a fragilisé l'économie locale et déstabilisé le commerce de détail.

Le développement contrarié de Sarh dans la période récente et actuelle reflète en définitive un retournement spatial spectaculaire au plan historique : alors que jadis son essor fulgurant reposait sur sa centralité commerciale et politique au plan national et ses relations étroites avec le territoire centrafricain, son déclin apparaît de nos jours très net quand on le replace dans la situation de cul-de-sac qui tient la ville à l'écart des dynamiques de développement national.

SARH AUJOURD'HUI : UN PARFUM D'ANNÉES 1960

Sarh s'apparente de nos jours à une grande bourgade de province comme une autre. Elle joue surtout un rôle de relais administratif, même si elle jouit d'une importance non négligeable pour l'armée nationale tchadienne (base arrière utile pour contrôler les incursions frontalières) et, dans une moindre mesure, pour la présence humanitaire (antennes de

9. La population de Moundou a dépassé celle de Sarh au milieu des années 2000. Depuis, le chef-lieu du Logone occidental a été choisi pour abriter le nouveau siège de la Cotontchad (historiquement à Sarh) ainsi qu'un nouveau complexe d'abattoirs avec l'appui d'investisseurs étrangers, inauguré en 2020.

coordination du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés – HCR, et de plusieurs ONG pour l'accueil des réfugiés centrafricains). Les conséquences du déclin de la ville sont omniprésentes à l'échelle locale : report vers une économie de subsistance, exode des jeunes diplômés (vers N'Djamena ou le Cameroun, retour à l'agriculture), dégradation critique des écosystèmes du parc national de Manda. Si la croissance de la population urbaine demeure sensible, elle est désormais beaucoup moins rapide que celle de Moundou ou de Abéché.

Reste une identité urbaine unique, formée par les traces paysagères de l'essor de la ville (bâti hérité de la période coloniale, grandes infrastructures, voirie disproportionnée) autant que par celles de son déclin (abandon et délabrement du bâti, friches industrielles). Face à l'omniprésence des « ruines impériales » (STOLER, 2013) et des vestiges des années fastes post-indépendance, la population locale nourrit vis-à-vis de cette splendeur déchu un sentiment nostalgique rare dans le Tchad contemporain¹⁰. En attente de soutiens et de projets, elle espère voir dans la finalisation de la route goudronnée Sarh/Am-Timan ou dans les missions de prospection pétrolière actuellement en cours dans l'Aouk (MUGELÉ, 2021), la source d'une renaissance urbaine peut-être à venir.

| CONCLUSION : UNE VILLE EN ATTENTE DE RENOUVEAU

L'évolution de Sarh, de ses ressources et de son urbanité si particulière, semble avant tout découler de l'histoire politique mouvementée du Tchad : la ville a été successivement foyer de la conquête militaire, pôle agro-industriel d'envergure régionale, espace-vitrine, outil de clientélisme, puis simple relais administratif. Son identité changeante est le produit d'un enchevêtrement de temporalités et d'héritages qui

10. Le rapport intime et social à l'histoire et à la mémoire décelable à Sarh semble de ce point de vue aux antipodes de celui décrit dans le cas de Faya-Largeau, marqué par la valorisation collective de l'oubli (BRACHET et SCHEELE, 2015). Cet attachement aux héritages et le souvenir vivace des interventions étatiques expliquent probablement la longévité du petit musée régional créé à Sarh dans les années 1960.

marquent par le bâti un paysage urbain à nul autre pareil. Elle est surtout indissociable des transformations de l'organisation du territoire national, et donc des priorités du pouvoir central : privilégiée ou mise à l'écart, Sarh a toujours été tributaire des choix opérés à N'Djamena. Un constat qui ravive des questions anciennes au sujet de l'héritage du colonialisme et particulièrement du modèle français en matière de trame urbaine (macrocéphalie), par opposition à un modèle fédéral plus favorable à l'émergence de villes moyennes.

Peut-on pour autant parler de déclin urbain dans le cas de Sarh ? D'un côté, appliquer ce concept semble pertinent, si l'on observe la dynamique régressive des activités productives (désindustrialisation), son impact paysager considérable (bâti abandonné, ruines et friches) et, de manière plus fine, le sentiment partagé produit par ce déclassement (nostalgie d'un âge d'or). D'un autre côté toutefois, il importe de rappeler que ce déclin est lié avant tout à des facteurs nationaux plutôt qu'à ceux de la globalisation et, surtout, qu'il n'a pas été suffisant pour empêcher l'augmentation de la population tout au long de la période considérée.

Ce qui est certain en revanche, c'est la difficulté que rencontre l'État (par désintérêt ou impuissance ?) à formuler à l'égard de Sarh un projet politique et économique autre qu'humanitaire et court-termiste. Ce n'est certes pas spécifique à cette ville, mais sûrement plus criant que dans d'autres compte tenu de son histoire si singulière.

| BIBLIOGRAPHIE

ARDITI C., 1993 – « Commerce, islam et État au Tchad ». In Grégoire E., Labazée P. (dir.) : *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala : 174-220.

BÉTINBAYE Y. (dir.) 2021 – *Le Tchad dans la Seconde Guerre mondiale. Lieux et personnalités de Fort-Archambault qui font partie du patrimoine national*. N'Djamena, Oripedi, .

BÉTINBAYE Y., NGARESSEM G. M., TCHOTSOUA M., 2015 – Acteurs urbains et gestion de l'eau dans la ville de Sarh (sud du Tchad). *Syllabus Review, Human and social science series*, 6 : 69-98.

BOISSON J., 1966 – *L'Histoire du Tchad et de Fort-Archambault*. Paris, Éditions du Scorpion.

BOUQUET C., 1982 – *Tchad, genèse d'un conflit*. Paris, L'Harmattan.

BRACHET J., SCHEELE J., 2015 – Les années écroulées. Vestiges, développement et autonomie à Faya-Largeau, Tchad. *L'Homme*, 215-216 : 279-305.

CHAUVET J., 1976 – *Les quartiers de Sarh, ex-Fort-Archambault (République du Tchad) : essai de définition des quartiers d'une ville tropicale*. Thèse de doctorat de géographie, université Bordeaux-Montaigne.

CHAUVET J., 1987 – Croissance urbaine et incidents de 1979 à Sarh (Tchad). Analyse géographique et problèmes du développement. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 158 : 205-211.

CHAUVIN E., 2018 – *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?* Paris, Éditions de l'AFD.

DIGUIMBAYE G., LANGUE R., 1969 – *L'Essor du Tchad*. Paris, Presses universitaires de France.

DINGAMMADJI A., 2007 – *Ngarta Tombalbaye : parcours et rôle dans la vie politique du Tchad, 1959-1975*. Paris, L'Harmattan.

FOL S., CUNNINGHAM-SABOT E. C., 2010 – Déclin urbain et *shrinking cities* : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine. *Annales de géographie*, 674 : 359-383.

HAASE A., RINK D., GROSSMANN K., BERNT M., MYKHENKO V., 2014 – Conceptualizing urban shrinkage. *Environment and Planning A*, 46 (7) : 1519-1534.

MAGRIN G., 2000 – *Le sud du Tchad en mutations, des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Thèse de doctorat, université Paris-I.

MUGELÉ R., 2021 – *Étude sur l'évolution des systèmes de gestion des ressources agro-sylvo-pastorales et halieutiques de l'Aouk et les dynamiques territoriales associées*. Projet d'appui à la préservation de la biodiversité de l'Aouk. N'Djamena, APN.

NGARESSEM G. M., MAGRIN G., 2012 – « Villes et industries ». In Magrin G., Raimond C. (éds) : *Atlas du Tchad*, Paris, Éditions du Jaguar.

NODJIBAYE D., 1976 – *Étude des mécanismes de croissance urbaine du Tchad, l'exemple de Moundou et Sarh (ex-Fort-Archambault)*. Thèse de doctorat, université Lille-II.

ROUPSARD M., 1991 – « Évolution des échanges entre le bassin tchadien (Tchad, Nord-Cameroun) et la côte du golfe de Guinée pendant la période coloniale ». In Boutrais J. (éd.) : *Du politique à l'économique : études historiques dans le bassin du lac Tchad*, Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, Éditions de l'Orstom : 107-117.

SAUTTER G., 1958 – *Le Chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional. Étude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le nord de l'Oubangui*. SCECFBT, université de Strasbourg.

STOLER A. L. (éd.) 2013 – *Imperial debris: on ruins and ruination*. Durham et Londres, Duke University Press.

URBANISATION NOMADE AU SAHEL CENTRAL

Le modèle géohistorique de Zinder (Niger)

Laurent Gagnol, Abdoulaye Adamou

| INTRODUCTION

La ville de Zinder est aujourd'hui la deuxième agglomération urbaine du Niger. De prime abord, elle présente de nombreuses particularités. Avec Agadez, elle est l'une des rares villes anciennes précoloniales du Niger à s'être développée jusqu'à nos jours. À l'époque coloniale, entre 1911 et 1926, Zinder a été l'éphémère capitale du « territoire militaire », devenu colonie du Niger, avant d'être remplacée à cette fonction par Niamey, alors simple village, mais mieux pourvu en ressources en eau et moins excentré au sein de l'Afrique occidentale française (AOF). Centre administratif (chef-lieu de la région éponyme), Zinder est aujourd'hui le siège de plusieurs pouvoirs dits traditionnels. C'est d'ailleurs la seule ville du Niger comprenant trois « palais » (photos 4 et 7) : celui du *serki* ou sultan du Damagaram, d'une chefferie touarègue (*tambari* en haoussa ou *ettebel* en temajeq, langue touarègue) et d'une chefferie peule (*lamido*). Il est significatif que Zinder et Damagaram soient deux appellations pour une seule et même ville. Si la première tend à supplanter la seconde du point de vue administratif, une partie des habitants de la ville reste attachée au nom de Damagaram, au passé plus prestigieux. À l'inverse, une autre partie des habitants préfère mettre en avant le

nom, jugé plus neutre, de Zinder. Jusque dans sa dénomination, la ville est ainsi profondément antagonique.

L'hypothèse que nous défendons est de considérer la fondation et le développement de la ville de Zinder en tant que trajectoire emblématique d'une urbanisation nomade, plus précisément caravanière. Zinder représente un exemple certes tardif (xix^e siècle), mais représentatif de la structure territoriale sahélienne articulée autour de « villes-charnières » qui se sont développées le long du « pivot » sahélien (RETAILLÉ, 1995). Animées par des circulations essentiellement méridiennes, ces villes sont des carrefours commerciaux qui ont donné lieu à des constructions politiques (qualifiées de royaumes, empires, émirats, sultanats, États) plus ou moins durables. La dynamique urbaine de Zinder est indissociable d'un vaste réseau d'échanges et de circulations à l'échelle de l'espace saharo-sahélo-soudanien et s'inscrit dans une profondeur historique ainsi qu'une épaisseur anthropologique qui résultent d'un écheveau ethnique et de reconfigurations sociopolitiques complexes à démêler (LOVEJOY et BAIER, 1975). En nous inscrivant dans une approche géohistorique privilégiant la longue durée, nous avons cherché à revisiter le « modèle de Zinder » (RETAILLÉ, 1995) en nous focalisant non pas sur la structure urbaine régionale, à échelle moyenne, mais en l'envisageant à une échelle plus fine, celle de la ville proprement dite. La particularité de notre approche tient donc dans l'analyse de la morphologie urbaine (ADAMO, 2020) qui permet de mettre en évidence des structures et des dynamiques spatiales caractéristiques. Enfin, plutôt que de considérer la ville de Zinder comme un creuset urbain effaçant les affiliations identitaires et linguistiques (LEFEBVRE, 2021 : 20), nous l'appréhendons, à l'inverse, à travers ses contrastes internes et ses dynamiques antagoniques, non exemptes de rivalités, voire de tensions, associées à un récit historique et identitaire souvent monolithique.

Afin d'analyser la trajectoire géohistorique de Zinder, nous nous appuyons sur une relecture attentive des récits d'explorations européennes. Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses analyses historiques traitent des récits d'exploration européenne ou de la dimension spatiale des constructions politiques sahéliennes en cherchant à renouveler les sources (surtout écrites), afin de mieux prendre en compte le contexte interne et le point de vue sahélien et s'affranchir de la littérature coloniale (par exemple, pour le Sahel central, DEWIÈRE, 2017 ; LEFEBVRE, 2015). En tant que géographes, notre analyse s'inscrit dans

cette perspective multiscalaire, plus globale et connectée, qui n'est certes pas neuve en géographie (GAGNOL et CRÉPY, 2024), surtout si l'on se rapporte au travail de déconstruction des catégories géographiques classiques mené, entre autres, par Jean GALLAIS (1984) ou même d'autres géographes de la génération précédente pour qui le Sahara ne constituait pas une barrière (CAPOT-REY, 1953 ; MONOD, 1968), justifiant une analyse séparée du Sahel. Toutefois, elle diverge de ces travaux historiques marqués par la primauté donnée dans l'analyse aux pouvoirs urbains et aux élites marchandes lettrées (pour Zinder, DUNBAR, 1970 ; SALIFOU, 1971, 1972 ; MOUNIER, 1999 ; LEFEBVRE, 2021), et qui donnent lieu à une perspective biaisée – sédentaire et statocentrée (induite par les sources issues des élites urbaines) – omettant ou négligeant le point de vue nomade (plus précisément des caravaniers touaregs pour Zinder). S'appuyant sur l'analyse des formes d'interactions et de complémentarités urbaines, notre perspective prend le contre-pied d'une conception trop normative des dynamiques géohistoriques sahéliennes, opposant les nomades aux pouvoirs sédentaires urbains qui, pour se développer, devaient écarter la menace qu'ils représenteraient, fondamentalement anti-urbaine. Du point de vue méthodologique, la conception et la pratique nomades de l'urbain sont restituées par une approche croisant les observations faites par certains explorateurs européens avec la mémoire orale touarègue (pour le Nord-Mali, voir GRÉMONT, 2010, le Nord-Niger, GAGNOL, 2009). Nous avons ainsi effectué des enquêtes sur le terrain en 2012, actualisées en 2019, avec notamment des entretiens approfondis conduits auprès de personnes-ressources du Zango, quartier de Zinder au cœur de notre analyse¹. Le choix méthodologique de cibler ce quartier (sans s'y restreindre) n'est pas anodin comme nous le verrons.

1. En août 2012, nous avons effectué une dizaine d'entretiens auprès de notables du quartier Zango et du village touareg de Kawboul en périphérie de Zinder, ainsi que quatre longs entretiens auprès du *tambari* – aujourd'hui décédé – dépositaire de la mémoire orale touarègue (photos 4 et 5). En décembre 2019, les entretiens ont été réalisés auprès du chef du quartier Ali Yaro, le chef du groupement peul, le vice-maire de l'arrondissement communal de Zinder I, le chef du quartier Tambari, le *manzo n Zango* qui est l'intermédiaire entre le Zango et le sultan, le secrétaire général du sultanat de Zinder, le maire de l'arrondissement III (où se trouve le quartier Tambari) et un historien de l'université de Zinder. À ceux-ci s'est ajoutée une enquête par questionnaire sur les dynamiques de peuplement, la morphologie urbaine et la structure socio-résidentielle du quartier Tambari, réalisée auprès de 84 ménages répartis dans 53 maisons. Une attention particulière a été accordée à la compréhension des héritages de la dualité Zango-Birni.

À travers la démarche géohistorique adoptée dans la première partie de cette analyse, il s'agit d'analyser la fondation et le développement de la ville de Zinder par la mise en évidence de formes urbaines caractéristiques qui n'ont pas retenu l'attention des recherches menées sur l'histoire urbaine africaine². Zinder est ainsi considéré comme un « modèle », un cas exemplaire du processus géohistorique d'urbanisation nomade qui, loin d'être spécifique à cette ville, peut sans doute être appliqué à l'échelle des villes du Sahel et pour des époques plus lointaines. Par cette expression d'urbanisation nomade, il est mis en avant le rôle méconnu et sous-estimé des nomades caravaniers dans l'émergence et le développement des villes précoloniales. Dans une seconde partie, nous montrons que ces caractéristiques urbaines sont encore prégnantes aujourd'hui. À partir d'une approche de géographie politique, sera mise en lumière la manière dont ces héritages s'actualisent à travers des rapports conflictuels de pouvoir qui se jouent au sein de la ville de Zinder.

| LE « MODÈLE DE ZINDER » REVISITÉ : LA TRAJECTOIRE EMBLÉMATIQUE D'UNE VILLE DU PIVOT SAHÉLIEN

UNE VILLE ANCIENNE À LA CROISSANCE URBAINE SPECTACULAIRE DEPUIS L'INDÉPENDANCE

Zinder fait partie de ces villes sahéliennes anciennes qui sont des carrefours commerciaux où convergent les pistes sahariennes et soudaniennes. À partir du milieu du XIX^e siècle³, la plupart des explorateurs européens,

2. Pour un panorama général, voir notamment les synthèses de MAUNY (1961), COQUERY-VIDROVITCH (1993), ANDERSON et RATHNONE (2000), TRIAUD (2002), HAMÈS (2003), SCHMITZ (2003), STERRY et MATTINGLY (2020).

3. La première exploration européenne transsaharienne « réussie » en 1821 par Denham, Clapperton et Oudney n'a pas évoqué Zinder (idem pour les cartes publiées ou recueillies). Selon la tradition orale du sultanat du Damagaram, Zinder n'a eu un rayonnement politique et économique important qu'une trentaine d'années plus tard, sous le second règne de Tanimoun, qui a agrandi le palais et renforcé la puissance et les défenses de la ville (SALIFOU, 1971). Ce que confirme le premier signalement de Zinder dans un récit européen, qui est, semble-t-il d'après nos recherches, celui de l'explorateur anglais Richardson, lors de son

puis des militaires français qui se rendaient dans la ville, évoquaient positivement son dynamisme commercial et sa physionomie populeuse. Lors de son passage durant l'hiver 1852-1853, BARTH (1860-1861) a évalué le nombre de ses habitants à environ 10 000, qualifiant la ville de « porte du Soudan », tandis que son chef d'expédition, RICHARDSON (1853), renchérisait à 20 000 (ses interlocuteurs touaregs évoquant une population de 25 à 30 000 habitants lors de l'arrivée des caravanes). Zinder dépassait déjà largement Agadez, dont BARTH (*op. cit.*) estimait la population à 7 000 habitants, et Tessaoua (environ 10 000), mais pas Kano plus au sud, dont la population oscillait selon la saison et l'arrivée des caravanes entre 30 et 60 000, ni Kouka/Kukawa (plus de 30 000 ; 50 à 60 000 selon Nachtigal en 1873 et Monteil en 1892). Lors du passage de la mission saharienne française en 1899, son chef d'expédition, FOUREAU (1902), a évalué la population de Zinder à 10 000, à laquelle il ajoute celle du « quartier », « faubourg » ou « ville » toute proche de Zango⁴ (4 à 5 000 personnes). Avec la conquête française, Zinder a connu un déclin marqué, conséquence de l'arrêt du commerce transsaharien. Malgré son statut éphémère de capitale de la colonie du Niger, Zinder a vécu une période de léthargie, avant de connaître une croissance spectaculaire après l'indépendance du pays. Estimée à 5 900 en 1921 et 10 415 en 1931, la population de la ville a totalisé 14 300 et 22 900 habitants d'après les premières enquêtes démographiques réalisées en 1956 et en 1964. Lors des deux premiers recensements généraux de la population et de l'habitat effectués au Niger, Zinder comptait 54 000 habitants en 1977, avec un taux de croissance de 5,9 %, puis 122 000 habitants avec un taux de croissance record de 7,5 % en 1988 (RGP/H, 1977, 1988). En 2001, sa population est passée à 206 260 habitants, avec le rattachement à la ville du canton de Baban Tabki et de quinze autres villages périphériques (RGP/H, 2001). Selon le dernier recensement,

premier voyage dans le nord du Sahara en 1845-1846 (RICHARDSON, 1848). Mentionnons que ce dernier, lors de son second voyage avec Barth et Overweg (RICHARDSON, 1853), a réalisé une première description de la ville en 1851, observant l'existence d'un mur d'enceinte sans portes, avec de simples ouvertures. Barth en 1853 évoque aussi un fossé peu profond en plus d'une muraille basse en terre. Les portes avaient sans doute été abattues, car Richardson précise que cette muraille fut érigée en trois jours à l'approche de l'armée du sultan du Bornou, qui assiégea la ville pendant trois mois, à la suite d'une rébellion de Zinder contre son autorité.

4. Les dénominations varient dans la littérature : Zongo, Zengo, Zengou, Zingou, etc. Nous retenons ici la graphie la plus proche de la prononciation originelle à Zinder.

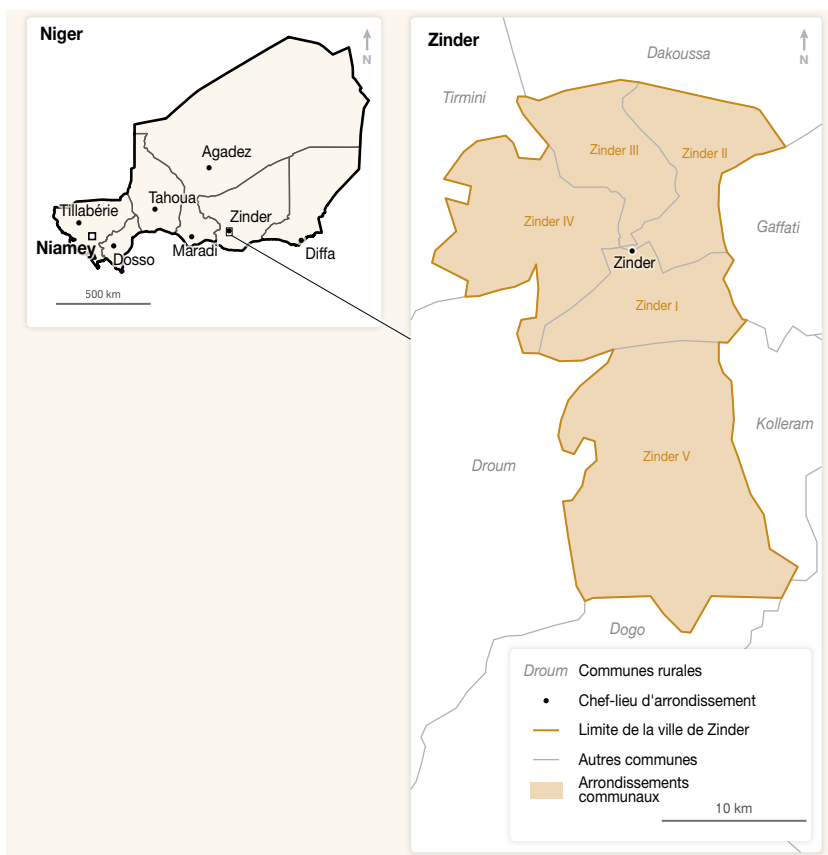


Figure 1 – Le découpage administratif du Niger et de la ville de Zinder.

Source : IGNN.

Réalisation: A. Adamou, reprise de la figure : IRD/É. Opigez

Zinder est toujours la deuxième ville du pays avec 322 000 habitants (RGP/H, 2012). Le rythme de la croissance démographique de la ville reste soutenu, même s'il a très légèrement fléchi. Selon les projections de l'Institut national de la statistique (INS), Zinder aurait atteint 445 000 habitants en 2020⁵, pour une superficie urbanisée de plus de

5. L'évolution récente de la ville est marquée par l'implantation en 2011 d'une raffinerie de pétrole à environ 50 km au nord et la création, sur son périmètre urbain, d'un institut universitaire de Technologie en 2008 devenu une université en 2010 (université André Salifou de Zinder).

7 160 ha. Cela correspond à une faible densité, d'environ 57 habitants par hectare, témoignant d'un étalement urbain marqué (ADAMOU, 2020). À partir de 2002, dans le cadre des réformes de décentralisation, Zinder est devenue une communauté urbaine, découpée en cinq communes urbaines érigées en « arrondissements communaux », chacun dirigé par un maire et un conseil municipal (fig. 1).

Mais plus que l'actuelle croissance urbaine fulgurante, caractéristique de la démographie sahélienne, la spécificité de Zinder tient à sa morphologie urbaine double, née de la rencontre entre le monde sédentaire et le monde nomade des caravaniers saharo-sahéliens.

UNE MORPHOLOGIE URBAINE DOUBLE : LE BIRNI « SÉDENTAIRE » ET LE ZANGO « NOMADE »

Si l'on en croit la tradition orale du sultanat du Damagaram (DUNBAR, 1970 ; SALIFOU, 1971), Zinder aurait été créée dans les premières décennies du XVIII^e siècle. On fait d'un chasseur kanouri (plus précisément Dagra) venu de l'est (du Koutous) le premier habitant du site qui deviendra le *birni* de Zinder. À proximité immédiate, s'étaient aussi implantés un autre village kanouri (plus précisément Karda) et deux hameaux touaregs (*zango* Toudou et *zango* Kel Eghazer). Vers 1812, ces établissements modestes, créés en limite des zones de peuplement kanouri à l'est et haoussa à l'ouest, furent renforcés par l'installation d'une dynastie de marabouts, eux aussi bornouans, qui s'était établie dans un premier temps dans le village de Damagaram⁶ (SALIFOU, 1971). Un peuplement rural kanouri, mais aussi des campements caravaniers touaregs, ont donc précédé la mise en place de ce pouvoir urbain.

Les soubresauts politiques consécutifs au *djihad* d'Ousman dan Fodio expliquent sans doute la fondation de la ville. BARTH (*op. cit.*) évoque le fait que la conquête de la ville de Katsina par ce dernier en 1807 a entraîné un déclin significatif de sa population et de son activité économique, consécutif au départ des commerçants et à la réorientation des

6. Il s'agit de l'actuelle petite ville de Damagaram ta kaya, littéralement « des épines », c'est-à-dire de la brousse, par opposition à Birni n Damagaram. L'appellation Damagaram est donc issue d'un des villages d'origine de la dynastie qui a conservé ce nom.

axes caravaniers⁷. Ceux-ci ont été détournés vers l'est pour s'éloigner de la menace d'expansion du califat de Sokoto. Kano s'est alors affirmée comme le principal débouché caravanier et la plus grande métropole commerciale et démographique du Sahel central. Zinder a également bénéficié de la chute de Katsina en devenant ville-relais sur la piste commerciale transsaharienne en direction de Kano. Le développement commercial de Zinder et l'installation d'une nouvelle dynastie urbaine ont été deux processus intimement liés. La ville a aussi profité de l'affaiblissement de l'Empire bornouan à la suite de la chute de la dynastie Sefouwa et de la destruction de sa capitale Birni n Gazargamo⁸ par le califat de Sokoto vers 1808 (HIRIBARREN, 2017). Situé aux confins occidentaux de l'Empire bornouan, l'émirat du Damagaram, quoiqu'en restant vassal du Bornou, a progressivement acquis une autonomie de plus en plus effective au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le *serki* (chef, émir ou sultan de Zinder) s'acquittait chaque année d'un tribut au *shéhu* (*cheikh*, sultan ou empereur bornouan) et recevait de lui son investiture. Ce tribut semble être devenu de plus en plus irrégulier.

L'origine kanouri d'une grande partie des habitants de la ville ne fait aucun doute et cette langue était dominante à l'arrivée des Français. Aujourd'hui, la population haoussa (ou plus exactement haoussaphone) est très largement majoritaire, à tel point que Zinder est considérée comme une ville haoussa, selon une dynamique d'éthnogenèse urbaine dont les exemples ne manquent pas au Sahel central (HAOUR et ROSSI, 2010). Ce processus a concerné notamment les populations serviles autrefois très nombreuses. Comme nous le verrons, malgré cette convergence linguistique, cette ville cosmopolite est loin d'être homogène aujourd'hui encore. Cela tient notamment aux logiques d'implantation

7. Selon Barth, Katsina était « le grand entrepôt » des Touaregs de l'Air avant la conquête de Sokoto et la ville la plus dynamique et peuplée du pays haoussa aux XVII^e et XVIII^e siècles puisqu'elle atteignit 100 000 habitants, comme en témoigne l'énorme superficie de la surface contenue dans ses murailles. À l'époque de son passage (1851), il observa de nombreuses ruines et seule la partie nord-ouest de la ville était encore habitée. Il estima sa population à 7 000 habitants. Tout en affirmant que sa liste n'était pas exhaustive, il n'indiqua pas moins de 167 noms d'anciens quartiers témoignant de l'importance et de la dimension cosmopolite de la ville. La petite ville de Tessaoua, qui jouait une fonction de relais au nord de Katsina, a sans doute connu le même déclin, au profit de Zinder. À Kano, devenu terminus principal, s'est constitué un nouveau *zango* (appelé Faggé) au nord-est du *birni*, en direction de Zinder.

8. Ce qui a conduit à la fondation de la ville de Kouka à partir de 1814 (qui sera elle aussi détruite en 1893).

des populations. Avec le développement de l'activité commerciale et artisanale, se sont en effet établis à Zinder, en ordre dispersé et de façon relativement segmentée, des Kanouri du Bornou, des Haoussa du Katsina (mais aussi du Daura, Gober, etc.), des Touaregs de l'Aïr et du Damergou, des Peuls du Sokoto, des Toubou, des commerçants du Maroc, de Ghadamès et du Fezzan, et, surtout, une importante population servile ou affranchie, qui ne conservait plus ou peu de liens avec leur région d'origine. Ces installations se sont réalisées en grossissant l'ancien noyau principal ou, surtout, en constituant plusieurs petits noyaux villageois périphériques. Leur extension a fini par former deux entités urbaines. À la fin du XIX^e siècle, Zinder était en effet une ville double, dont les deux pôles étaient séparés par un intervalle de près de 1 500 m où se développera plus tard la ville coloniale. Au sud-est, se situait la ville principale de Birni, protégée par ses remparts, et, au nord-ouest, la ville ouverte et commerçante de Zango (fig. 2).

BIRNI : VILLE ENCLOSE DU POUVOIR SÉDENTAIRE

Située dans une zone de collines granitiques aux marges de l'Empire bornouan, la ville de Zinder a longtemps été vulnérable jusqu'à l'érection, à la fin des années 1850, lors du second règne du *serki* Tanimun, d'une muraille imposante. D'un développement de presque 5 km, son enceinte (*garu*, photo 1), atteignant 9 à 10 m de hauteur et 12 à 14 m d'épaisseur à la base s'amincissant au sommet (FOUREAU, 1902), était percée de sept portes. Les murailles protégeaient la ville des éventuelles attaques du califat de Sokoto et de ses États vassaux, d'autres États rivaux Sosebaki et Kanouri des confins occidentaux de l'Empire du Bornou (au détriment desquels s'est étendu celui du Damagaram) et, dit-on aujourd'hui à Birni, des razzias touaregues visant à réduire en esclavage les populations sédentaires⁹.

9. Les Touaregs sont aujourd'hui parfois considérés à Zinder, et au Niger en général, comme les seuls ravisseurs et marchands d'esclaves, ce qui est erroné. Les Touaregs Kel Ewey établis dans l'Aïr et au Damergou venaient s'en procurer principalement au marché du *birni* de Zinder, tandis que les principales ressources du sultanat du Damagaram étaient issues de la vente d'esclaves capturés par l'armée (DUNBAR, 1979 ; BAIER, 1980). Sans être « tabou », le trafic d'esclaves des États sahéliens est relativisé et sous-estimé aujourd'hui dans l'historiographie nigérienne (BERNUSSOU, 2009) et souvent associé aux seules populations sahariennes nomades (par exemple SALIFOU, 1971).



Photo 1 – Une porte de l’enceinte fortifiée du *birni* de Zinder au début du xx^e siècle (non daté).

Source : fonds iconographique des Archives nationales d’Outre-Mer.

Manifestation du pouvoir sédentaire, les murailles n’ont, semble-t-il, jamais eu à servir lors d’un quelconque siège. Comme on l’a vu, l’enceinte a sans doute été moins dirigée contre des incursions nomades que contre la domination bornouane qui s’est d’ailleurs longtemps opposée à son érection.

À Birni se trouvaient le palais du *serki*, la mosquée principale et une place du marché consacré à la vente d’esclaves et à l’alimentation quotidienne (photo 2). Similaire aux autres villes encloses (CONNAH, 2000) du monde haoussa et bornouan, cette partie de Zinder était appelée à ce titre *birni* (terme générique haoussa et kanouri), concentrant des fonctions politique, religieuse et défensive plus que commerciale. Si l’on considère attentivement les observations et les plans de ville dressés par Barth ou Foureau (fig. 2 et 7), on observe que plus de la moitié de la surface à l’intérieur des enceintes était cultivée ou occupée

par des rochers de granite. Dans les villes haoussa (notamment Kano, Katsina et Sokoto), la part inhabitée était encore plus importante, ce qui était justifié par les interlocuteurs de BARTH (1860-1861) comme un moyen de soutenir un siège (en ayant un ou plusieurs puits et des champs). À l'inverse, la capitale bornouane Kouka débordait déjà de ses deux quartiers fortifiés lors du passage de Barth (ce qui sera confirmé par Nachtigal et Monteil plus tard). D'autres villes furent victimes de leur succès ou de leur imprévoyance : les vestiges de murailles observés par Barth montrent que les habitants d'Agadez ou de Kano, par exemple, durent construire une nouvelle enceinte pour contenir l'extension de la ville à l'intérieur de leurs murs. Zinder, elle, n'a pas eu le temps de déborder de ses murs : le pouvoir colonial choisit d'intercaler son extension entre le *birni* et le *zango*, et démantela le rempart, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques monticules de terre et une porte reconstituée (photo 3).

Une autre caractéristique morphologique de ces grandes villes précoloniales encloses du Sahel central était la présence d'une artère principale appelée *dendal*, qualifiée de « rue royale » par Barth (fig. 3). Elle coupait une partie de la ville en deux selon une orientation globalement ouest-est, en aboutissant à la mosquée principale et à une place



© A. Adamou



© A. Adamou

Photo 2 – Monument commémoratif du marché aux esclaves dans le Birni après sa restauration.

Photo 3 – Porte de Birni restaurée.



Figure 3 – Vue du *dendal* de Kouka, au-devant du palais du *Shehu*.

Source : BARTH (1857-1858, vol. 2).

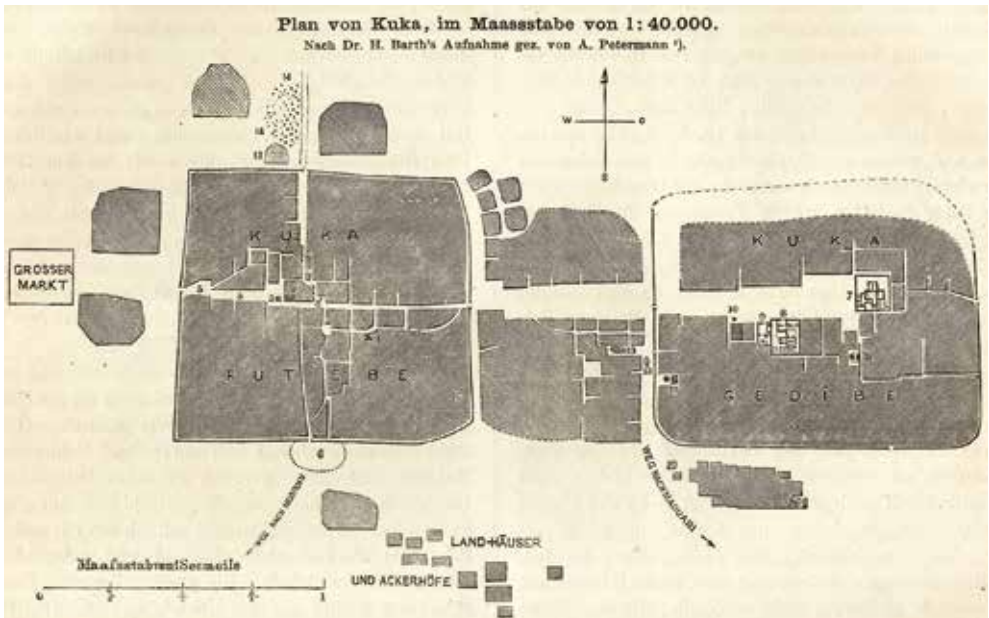


Figure 4 – Plan de Kouka de Petermann tracé en 1871.

Source : BARTH (1857-1858).

publique au-devant du palais¹⁰. Bien qu'il ne soit pas ou plus baptisé par le terme de *dendal*, le *birni* de Zinder est toujours traversé d'ouest en est par une large avenue, menant de la porte principale de Sankara (ou Dadene Serki sur le plan de Foureau) à la mosquée et au palais¹¹. Plus généralement, comme l'avancé BARTH (1860-1861), il semble que la plupart des grandes villes encloses bornouanes mais aussi haoussa et peules possédaient un *dendal* (par exemple à Kano, Maiduguri ou Ngaoundéré) et même les villages kanouri : MORTIMORE (1989) a analysé la structure des villages du Manga orientés selon l'axe ouest-est du *dendal*, avec la maison du chef de village et la mosquée dans la partie orientale. La dernière capitale de l'Empire bornouan, Kouka, a ainsi offert le plan le plus exemplaire et spectaculaire (cartographié par Barth et Nachtigal ou décrit par Rohlf et Monteil, fig. 4), en forme de « U » caractéristique. Le *dendal* (d'une largeur de 60 à 80 m), après avoir traversé les deux quartiers de la ville, se terminait en cul-de-sac devant le palais du *Shehu*. La ville étirée dans le sens ouest-est (3 km) était ainsi duale avec, à l'ouest, celle très animée par les étals et les maisons-boutiques cossues des commerçants étrangers, et, à l'est, celle des dignitaires, courtisans et soldats bornouans autour du palais et de la mosquée principale.

Peut-on interpréter la présence du *dendal* comme un caractère distinctif de l'urbanisme bornouan ? Comme l'a constaté Barth, cette hypothèse semble confirmée par le fait que la ville de Mourzouk (actuel Fezzan, au sud de la Libye) était dotée d'une avenue principale dénommée *dendal*.

10. Bien que mentionnée et cartographiée par les explorateurs et les militaires du XIX^e siècle, et parfois encore conservée et dénommée, cette structure caractéristique est, en dehors de quelques mentions anecdotiques relatives à une seule ville, absente de la littérature scientifique concernant l'histoire et la morphologie urbaines au Sahel. L'édition française du récit de voyage de BARTH (1860-1861) ne mentionne que le *dendal* de Kouka alors que les éditions allemandes et anglaises (1858-1859), plus complètes, évoquent aussi celui de Kano, Bouné, Logone-Birni, Massénya et Mourzouk. Aujourd'hui le terme est utilisé en kanouri pour désigner une mosquée et la place publique qui s'y trouve. Le sens de « promenade » ou « avenue », comme le traduisait Barth, semble très peu connu, subsistant surtout comme nom propre. En haoussa, le *dandali* désigne la place centrale ; les *dandali n soyayya* (« des amoureux ») sont les soap opera de Kannywood (feuilletons télévisuels en haoussa de Kano). Merci à Aboubakar Lalo pour ces précisions.

11. Pour entrer dans la ville, il est révélateur de constater que BARTH (1860-1861), venant de l'est, a dû contourner la ville par le sud pour pénétrer par cette porte occidentale et emprunter le *dendal*.

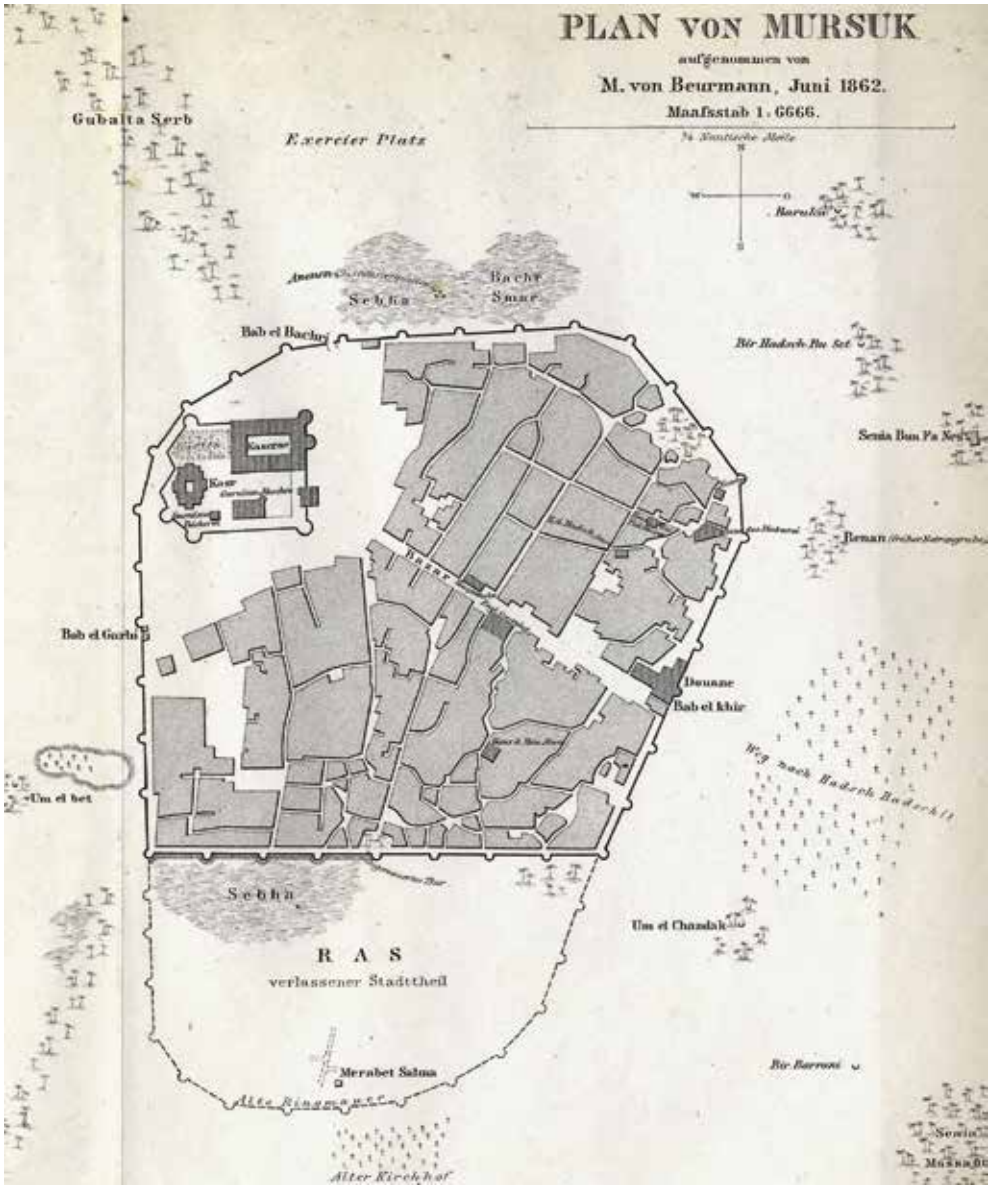


Figure 5 – Plan de Mourzouk en 1862, sud de la Lybie actuelle.

Source : VON BEURMANN (1973).

Depuis la porte principale, elle menait au *ksar* et à la mosquée, et était bordée par les boutiques du bazar et par les maisons des commerçants,

notamment esclavagistes¹² (fig. 5). On y parlait encore la langue kanouri au XIX^e siècle puisque la ville et la route transsaharienne entre le lac Tchad et le Fezzan relevaient sans doute, à plusieurs moments de leur apogée, du pouvoir des dynasties du Kanem-Bornou, ce que montre aussi la présence d'un *dendal* dans le *birni* ruiné de Gezebi dans le Kawar (LANGE et BERTHOUD, 1977), à mi-chemin entre le Bornou et le Fezzan.

Pour autant, il convient avant tout d'analyser le *dendal* comme la marque d'un urbanisme caravanier associé à la manifestation du pouvoir sédentaire ou impérial¹³. S'il a souvent été décrit à Kouka et ailleurs en tant qu'esplanade pour les fantasias, les parades militaires et les manifestations publiques du sultanat (fig. 6), ou en tant que large place publique devant le palais et la mosquée où se réunissaient sous un abri ouvert les conseillers et courtisans, il a été aussi mentionné que sa largeur était adaptée au passage des caravanes (notamment celles conduisant des esclaves)¹⁴. Au *dendal* s'alignaient les boutiques et les marchés pour l'approvisionnement quotidien des citadins, ainsi que le marché aux esclaves. En plus de cette fonction commerciale spécialisée, on y trouvait les maisons de cette population étrangère de commerçants et de colporteurs, qui assuraient le gîte et le couvert aux voyageurs de passage : le *dendal* remplissait de fait le rôle assuré par les caravansérails (fondouk ou *funduq* au Maghreb).

12. Pour Mourzouk (Murzuq), les descriptions et les plans des voyageurs européens du XIX^e siècle sont nombreux depuis Hornemann, Lyon, Denham, Oudney et Clapperton, Richardson, Barth et Vogel, Alexandrine Tinné, Nachtigal, Duveyrier, Rohlfs, Beumann, etc. En outre, Barth, Nachtigal et Rohlfs signalent que, par dérision, les caravaniers appellent *Dendal Galadima* (du « vizir » ou du « ministre ») une vallée saharienne jonchée d'ossements humains (restes d'esclaves) entre Toummo (Tummo) et Tijirhi au Fezzan.

13. Pour confirmer cette hypothèse, il faudrait mettre en évidence cette forme urbaine ailleurs qu'au Sahel et Sahara centraux, par exemple dans la boucle du Niger et la basse vallée du Sénégal. Cas révélateur, à Koumbi Saleh, « les maisons sont serrées les unes contre les autres, sans espaces libres, et les rues sont étroites et assez droites. Il faut d'ailleurs mettre à part la "Grande Avenue" axe est-ouest de la ville, partant de la "Grande Place", passant à côté de la mosquée – à la hauteur de laquelle elle a 12 m de large – et se poursuivant vers l'est jusqu'à la limite de la ville, avec une largeur atteignant jusqu'à une trentaine de mètres » (MAUNY, 1961) : cette description correspond en tout point au *dendal*.

14. Néanmoins, à Kouka comme dans les autres *birni*, la grande caravane de sel touarègue n'entrait pas dans la ville, mais s'arrêtait au-devant de la porte d'entrée principale (du *dendal*), où se situait le grand marché de la ville (hebdomadaire) qui se tenait toujours hors les murs. Richardson précise qu'une douzaine de dromadaires pouvaient marcher de front dans l'avenue centrale qui s'apparentait au *dendal* dans le *birni* de Zinder.

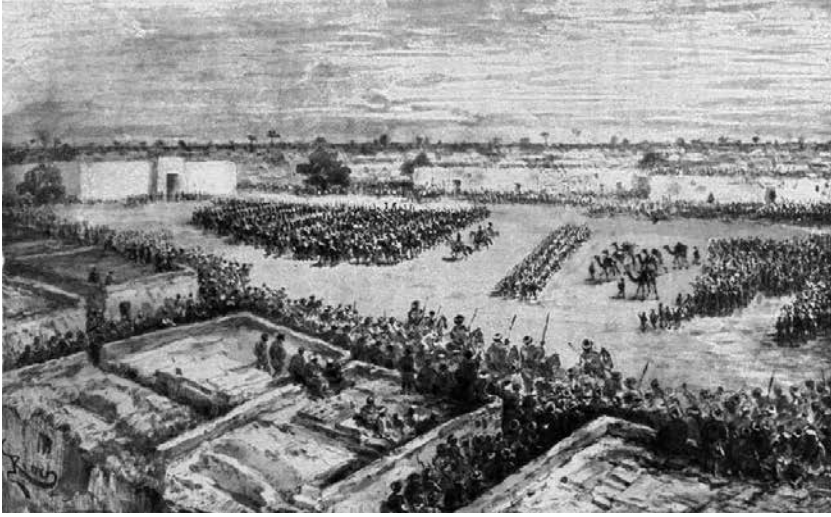


Figure 6 – Illustration d'E. Riou représentant l'arrivée par le *dendal* de la troupe de Monteil escortée par celle du *Shehu*, devant une foule de plus de 40 000 personnes.

Source : MONTEIL (1895).

Le *dendal* qui débouchait à la porte principale du *birni* s'apparentait surtout au prolongement dans la ville de la route caravanière traversant le Sahara depuis l'Afrique du Nord. L'orientation est en ce sens révélatrice de l'influence urbanisante de l'activité caravanière : si à Kouka et dans le reste du monde bornouan dont Zinder, le *dendal* était orienté selon un axe ouest-est¹⁵, aboutissant à la ville impériale, on observe une inversion à Mourzouk puisque le *ksar* se situe à l'ouest de la cité, tandis que la porte principale était à l'est ; à Kano, le palais est au sud du *birni*, puisque les caravaniers arrivaient du nord. Tout se passe comme si la structure du *birni* s'adaptait avant tout en fonction de l'orientation donnée par le courant d'échange qui l'a fait émerger : venu de l'ouest dans l'espace bornouan, du nord dans le monde haoussa et depuis l'est au Fezzan.

15. Aujourd'hui, certains interlocuteurs expliquent cette orientation caractéristique par le fait qu'il convient d'entrer dans une ville en faisant face au lieu saint de l'islam (La Mecque étant à l'est). Observons aussi que les campements des nomades touaregs et peuls sont tournés systématiquement vers l'ouest, comme les palais des *birni*. Les Peuls du Niger attribuent cette orientation intangible à une recommandation d'Ousman dan Fodio selon DUPIRE (1962 : 157).

ZANGO : DES CAMPEMENTS NOMADES À LA VILLE CARAVANIÈRE

Un autre point reste à élucider pour caractériser le « modèle de Zinder » : la ville n'est pas composée d'un pôle urbain unique. Cette morphologie urbaine binaire (ou multiple) semble aujourd'hui minorée dans les études historiques. La présence d'un (ou plusieurs) quartier(s) séparé(s) de la ville principale (siège du pouvoir sédentaire) et peuplé(s) notamment de commerçants « étrangers » arabo-berbères est néanmoins une composante relativement originale et répandue de la morphologie urbaine des grandes villes anciennes du Sahel. Elle a été maintes fois constatée par les archéologues et les historiens depuis la mise en place du commerce transsaharien (MAUNY, 1961). Plus précisément, le cas de Zinder montre que la morphologie urbaine diffère selon la phase d'évolution de la ville. Il peut s'agir ainsi d'un ou de plusieurs campements devenant quartier(s) périphérique(s) autour d'une ville principale (le zango de Zinder au milieu du XIX^e siècle au temps de Barth) ; d'un « faubourg » voire d'une seconde ville à proximité immédiate (le zango de Zinder au début du XX^e siècle lors du passage de Foureau) ; d'une deuxième ville enclose comme à Kouka ou d'un quartier intégré à la ville (en repoussant vers l'extérieur les enceintes comme à Agadez ou Kano) ; enfin, comme c'est toujours le cas aujourd'hui avec l'expansion urbaine, d'un quartier central (Zango à Zinder, Faggé à Kano). Issues de noyaux villageois multiples à proximité d'un *birni*, ces implantations urbaines se sont agrégées et une ville double s'est constituée, avant de former un noyau unique avec la disparition des enceintes et l'expansion urbaine coloniale et surtout postcoloniale. Là encore, de même que pour le *dendal*, le rôle des nomades caravaniers sahariens est central pour comprendre cette dynamique morphologique des villes (multiple, double puis unitaire).

Si l'on revient une nouvelle fois au cas de Zinder, au *birni* du Damagaram s'opposait la ville ouverte de Zango. C'est du moins la description qui en est faite à la fin du XIX^e siècle. Il a déjà été mentionné qu'aux origines de la ville, avant l'installation du pouvoir dynastique du Damagaram, il existait un hameau kanouri (plus précisément Karda) nommé Roua n Samia (Ruwan Tsamiya) qui disparaîtra par la suite (LANDEROIN, 1910-1911) et deux *zango* (SALIFOU, 1971 : 46-47). S'y ajoutait au moins un autre

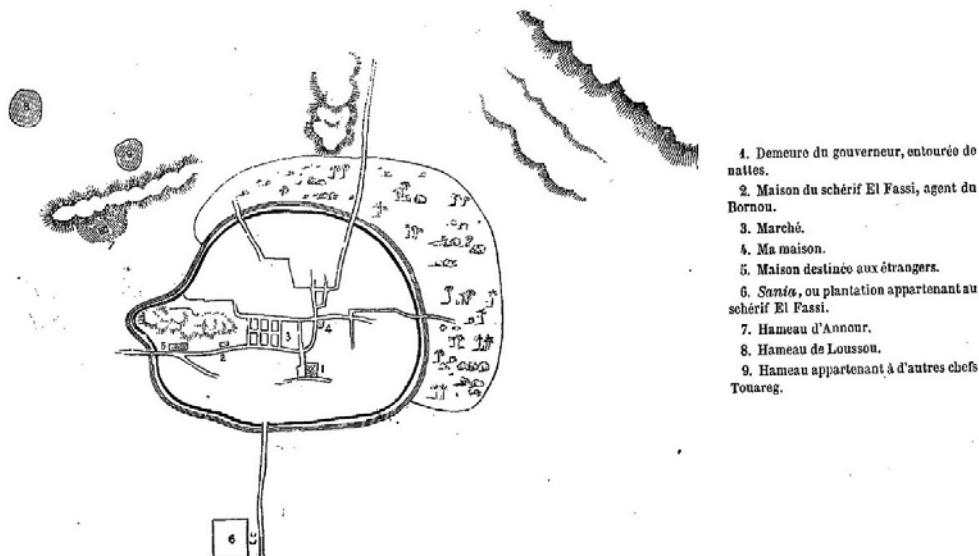


Figure 7 – Plan de Zinder dressé par BARTH (1857-1858) avec le *birni* et, au nord-est, les trois *zango* des Touaregs Kel Ewey.

hameau touareg lors du passage de Barth¹⁶ (fig. 7). Avec l'accroissement démographique et le développement de l'activité commerciale, ces trois *zango* fusionnèrent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. À cette époque, Zango était habité par une population liée au commerce transsaharien, essentiellement des populations dépendantes (anciennement serviles, mais affranchies par leurs anciens maîtres) des Touaregs Kel Ewey (se disant issus de l'oasis d'Awjila en Cyrénaïque, GAGNOL, 2009), ainsi que des commerçants maghrébins arabophones (Maroc, Tripolitaine, Fezzan) et surtout berbérophones de Ghadamès et de Ghat ou secondairement

16. Les trois *zango* mentionnés sur le plan de Barth sont ceux des chefs (*agholla*) des trois principales tribus Kel Ewey : le plus ancien est celui d'Ennur (chef des Kel Tafidet et des Kel Ewey en général, résidant habituellement à Tshin Tellust dans l'Aïr), suivi d'un autre qui appartient probablement aux Kel Éghazer, et enfin celui de Lussu (chef des Kel Azanyères). L'ancien hameau d'Ennur, Zango Tudou, est aussi celui du grand commerçant Malam Yaro, où fut logé le capitaine Cazemajou (assassiné en 1898 dans Birni sur ordre du *Serki*) et où campa la mission saharienne Foureau-Lamy en 1899. À son emplacement fut construit le fort Cazemajou, tandis que le hameau de Lussu devint le centre de l'actuel Zango.

de Sokna qui étaient leurs partenaires économiques privilégiés¹⁷. Les transactions commerciales et une partie de l'activité artisanale s'opéraient essentiellement à l'intérieur des maisons et l'animation était permanente dans les rues relativement larges et les nombreuses places qui permettaient le (dé)chargement des caravanes. Dans sa description du tout début du xx^e siècle, FOUREAU (1902) indique une forte activité artisanale (forgerons, tanneurs, teinturiers), la présence de nombreux greniers (stocks de mil des caravaniers), ainsi que l'élevage d'autruches (en fort déclin à son époque) pratiqué au sein même des concessions. Les plumes d'autruche étaient notamment destinées à approvisionner les cabarets parisiens, via les commerçants de Ghadamès qui les apportaient aux commerçants juifs de Tripoli, lesquels les revendaient ensuite aux maisons de commerce de Marseille et de Paris (BAIER, 1980).

Issu de la langue haoussa, mais utilisé aussi en temajeq et kanouri, un *zango* désigne au sens strict un campement nomade, ainsi qu'une halte de caravaniers nomades ou de colporteurs qui s'installent pour leurs transactions commerciales à proximité des villes ou villages (toujours à l'extérieur des murailles ou des palissades). Par extension, il désigne aussi le lieu de la foire ainsi constituée (marché éphémère). Lorsque l'activité commerciale se pérennise et que l'installation devient permanente, le *zango* devient un quartier en situation de faubourg. À la longue, il s'urbanise avec la construction de résidences et de magasins, lesquels appartiennent aux caravaniers touaregs. Ces derniers n'y logent pas (ou de façon temporaire), les *zango* n'étant habités que par leurs dépendants (la plupart du temps des esclaves affranchis), qui stockent et surveillent les marchandises et s'occupent des intérêts commerciaux de leurs « maîtres » restés nomades. Attirant d'autres commerçants et colporteurs de tout horizon qui à leur tour prolongent l'activité commerciale (notamment vers le sud), le *zango* devient un faubourg cosmopolite et actif et parfois même une ville double lorsqu'il est aussi peuplé que le *birni*.

17. Souvent désignés comme Arabes par les Bornouans et les Haoussa, ils sont mentionnés comme Arabes (de Tripolitaine ou du Fezzan) dans la littérature coloniale ou même les ouvrages historiques actuels, alors qu'il s'agissait pour la plupart de berbérophones (parlant aussi arabe) qui étaient les partenaires commerciaux privilégiés des caravaniers touaregs et des villes du Sahel central. Ils possédaient leurs maisons à deux étages dans Zango et parfois des habitations et succursales au *dendal*.

Dans les régions tropicales plus méridionales d'Afrique de l'Ouest et centrale (de la Guinée à la République centrafricaine), le *zango* désigne une réalité résidentielle et socio-économique proche ou plus exactement une extension plus tardive des dynamiques urbaines liées au réseau commercial saharo-sahélien par le biais d'anciens dépendants touaregs haoussaphones, les Agalawa et les Tokerawa (LOVEJOY, 1980, 1986). Plus concrètement, il s'agit d'une halte de colporteurs itinérants qui, à la longue, finit par former un quartier périphérique de commerçants essentiellement musulmans et haoussaphones au départ, devenant central avec l'extension de la ville, tout en maintenant une forte vocation commerciale et une forte identité (quartier des « étrangers » musulmans). Si la littérature anglophone et francophone est ancienne et relativement importante en ce qui concerne les quartiers dits Zongo d'Accra, de Lomé ou du Nigéria par exemple, elle est, là encore, quasiment inexistante pour celle des faubourgs caravaniers sahéliens qui, totalement méconnus, constituent pourtant l'origine et le modèle des premiers (qui ne se sont développés pour la plupart qu'à partir de la fin du XIX^e siècle selon LOVEJOY, 1980).

À Zinder, avec le déclin de l'activité commerciale à longue distance consécutif à la colonisation, de nombreux caravaniers touaregs se sont détournés de Zinder pour se rendre directement à Kano, tandis que de nombreux commerçants et artisans se sont installés à Faggé, le *zango* de Kano. Ceux qui sont restés se sont affranchis de la tutelle touarègue, ont perdu l'usage de la langue temajeq au profit du haoussa et se sont métissés avec les autres groupes sociaux qui se sont installés. Des rivalités internes à Zango subsistent encore aujourd'hui concernant la mémoire de ces origines serviles, notamment entre les descendants du grand commerçant Malam Yaro et ceux du *tambari* touareg : les seconds renvoyant à l'origine servile de l'ancêtre des premiers, lesquels la nient¹⁸. Néanmoins, face aux habitants de Birni, les gens de Zango font taire leur dissension interne et tiennent souvent la même position.

18. SALIFOU (1971, 1972) reprend la version d'un informateur unique, à savoir le fils aîné de Malam Yaro. Selon lui, ayant passé sa jeunesse à Agadez, Yaro est issu d'un marchand tripolitain et d'une femme Kel Ewey. Nos interlocuteurs touaregs et toutes les autres sources d'informations (en dehors de celles de ses descendants) recueillies par FOUREAU (1902), GADEN (1904), DUNBAR (1970, 1979) et BAIER (1980) font du père de Malam Yaro un commerçant kanouri affranchi (*buzu* Kel Tafidet d'Ennur) marié à une ancienne esclave touarègue Kel Tafidet.

I LES HÉRITAGES ACTUELS DE L'URBANISATION NOMADE À ZINDER

DE LA VILLE DOUBLE AU PÔLE URBAIN

À partir de l'époque coloniale, l'intervalle entre les deux entités originelles est progressivement urbanisé de part et d'autre de la « route nationale » (fig. 8). Après la construction du fort militaire Cazemajou sur une colline, et profitant de son statut éphémère de capitale, s'édifièrent les bâtiments publics, le marché, des établissements commerciaux à étages avec arcades, des villas résidentielles pour les colons, des maisons en banco dans les lots attribués aux familles de tirailleurs. D'aspect beaucoup plus diffus et géométrique, un quartier administratif est progressivement érigé. Un premier plan d'urbanisme est dressé en 1940, tandis qu'apparaît une troisième entité « indigène », Garin Malam. Situé à distance des deux noyaux préexistants et de la ville « formelle », le quartier a été fondé, comme son nom l'indique, par l'installation d'un marabout haoussa ayant déménagé de *zango Tudu* (DUNBAR, 1970). L'urbanisme colonial français est fondé sur une dualité caractérisée généralement par la présence d'une zone administrative à côté d'un quartier résidentiel (plus cossu) appelée aussi « ville blanche », située généralement sur le plateau et l'existence d'une « ville indigène ». Dans le cas de Zinder, cette ville indigène est double ou triple et périphérique, alors que la ville blanche (quartiers Jeunes cadres et Kouran Daga) est centrale, tout en étant séparée des autres quartiers par des espaces vides constitués par un camp militaire, la prison civile, une colline rocheuse, la grande gare, la zone des écoles et parcourue par de grandes artères. Si la voirie à Zango est réaménagée par le percement d'axes, à Birni, seul l'ancien *dendal* est viabilisé.

Après l'indépendance, la croissance démographique provoqua une extension urbaine importante qui s'est traduite par l'apparition de quartiers spontanés entre les anciens noyaux urbains et la ville coloniale qui ont tous fini par se souder. Tout comme de nombreuses villes nigériennes, Zinder a son quartier *Sabon Gari* (« ville neuve »), qui s'est développé entre Birni au sud, Zango au nord et la zone administrative à l'ouest. Ce quartier a accueilli les fonctionnaires et cadres moyens, les retraités autres qu'autochtones et des commerçants de toutes catégories. Au sud-ouest de la ville, la présence de collines, la création de l'aérogare et d'un camp militaire ont bloqué son extension qui s'est faite surtout vers le

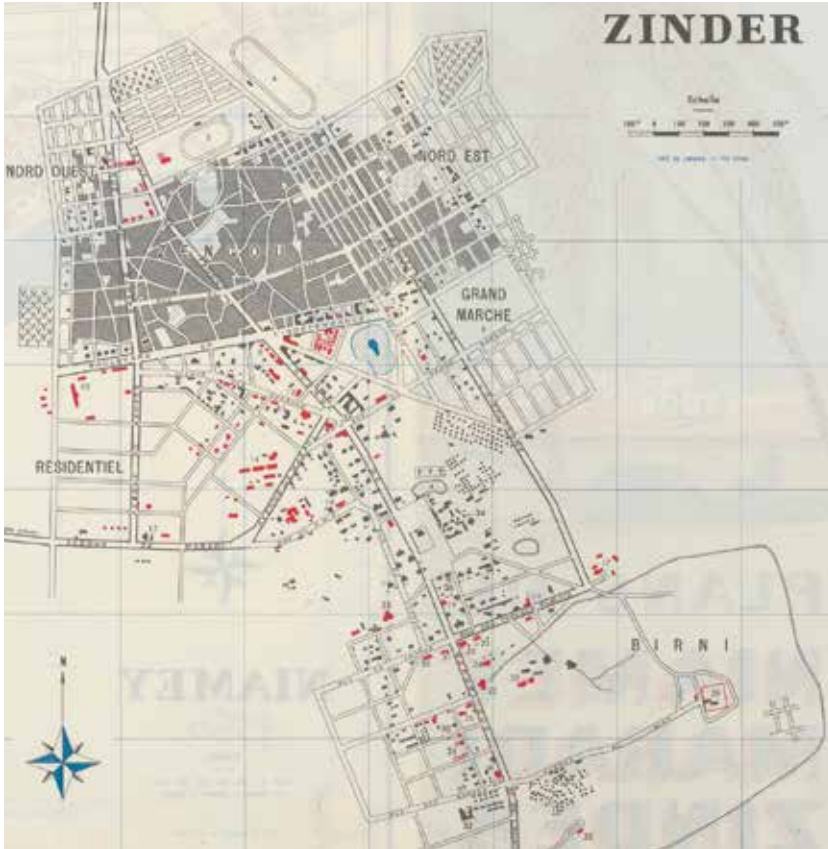


Figure 8 – Plan de Zinder en 1961 au 1:10 000.

Source : service géographique de l'Afrique occidentale française à Dakar (1961) (<https://psig.humanum.fr/omeka-s/s/Bertin/item/631311>).

nord (depuis Zango) et secondairement vers le sud-est (depuis Birni). Depuis les années 1980, Zinder forme donc un tissu urbain dense et continu. Aujourd'hui, l'expansion de la ville se poursuit et amenuise les ressources foncières en périphérie, tout en annexant une dizaine de villages alentour. Plus que Birni, Zango se retrouve en position centrale au sein de l'agglomération. La figure 9 montre l'évolution de la morphologie urbaine de Zinder au xx^e siècle.

La superficie urbanisée de la ville est ainsi passée de 554 à 665 ha entre 1982 et 1988, puis a doublé en l'espace de six ans pour atteindre 1 347 ha en 1994 et 1 637 ha en 2000 (Agecrhau et COMMUNAUTÉ URBAINE DE ZINDER, 2013). La superficie urbanisée de la ville de Zinder dépassait



Figure 9 – Les espaces bâtis de la ville de Zinder en 1900, 1950, 1960 et 1980.

Source : SDAU (1981 : 21).

8 000 ha en 2020 (*Google Earth*, 2020). Cela signifie que l'espace urbain a été multiplié par cinq en vingt ans. De ce fait, de 2000 à 2020, chaque année, la superficie de la ville a augmenté de plus de 300 ha en moyenne. Si on rapporte la population de la ville à sa superficie, on aurait une densité moyenne de 55 habitants par hectare. Ce qui est très faible et confirme la situation d'étalement urbain qui caractérise les villes du Niger et du Sahel en général. Toutefois, à l'échelle de l'agglomération, la zone réellement urbanisée ne représente qu'une faible part de la superficie totale de 53 894 ha. Ces chiffres indiquent que 85 % du territoire de la ville reste à urbaniser. L'étalement urbain a de beaux jours devant lui, tant la planification et la gestion urbaine maîtrisent mal ce phénomène, voire l'encouragent par un découpage absurde : l'arrondissement communal V notamment est totalement rural et, vu les terrains à lotir encore disponibles, il fait l'objet d'une spéculation importante en matière d'aménagement foncier.

PERSISTANCE DU DUALISME URBAIN À TRAVERS LES RIVALITÉS POLITIQUES

Malgré l'apparition des nouveaux quartiers, les tensions se cristallisent encore très souvent autour des deux anciens noyaux. Fondés sur des stéréotypes attachés à une interprétation restrictive du passé au service des intérêts du moment, la dualité Zango/Birni est parfois renvoyée sur le terrain identitaire. La question de l'autochtonie fait ainsi l'objet d'instrumentation politique, puisque les gens de Birni se considèrent comme autochtones, occultant leur origine kanouri au profit d'une identité haoussa. Ils qualifient ceux de Zango d'étrangers, car ils se seraient installés plus récemment et parce que d'origines diverses. L'existence d'une « chefferie traditionnelle » touarègue à Zinder est vécue comme un paradoxe. Proprement urbaine, elle constitue en effet un cas unique au Niger. Du point de vue de Birni, étant nomades, les Touaregs ne pourraient prétendre légitimement à un pouvoir urbain.

Les rivalités entre Birni et Zango se sont accrues à la période coloniale. Après la répression et les périodes troubles du début, chaque quartier a essayé d'asseoir sa prééminence sur l'autre en obtenant des faveurs du pouvoir colonial. C'est dans cette optique que, dit-on aujourd'hui, des gens de Birni auraient rapporté au pouvoir colonial que les Touaregs ont hissé un drapeau dans leur quartier. Les termes utilisés sont « *kou da tourwta wani da*

nachi », signifiant : « Vous avez un drapeau (étendard) et quelqu'un d'autre hisse le sien. » Il s'agissait des armoiries de la chefferie touarègue implantée à Zango, caractérisées par la présence d'une croix d'Agadez, d'un sabre et d'une lance (photo 4). Les gens de Birni n'ont pas manqué d'interpréter l'installation par l'administration coloniale d'un chef de groupement touareg de Zinder en 1958 comme une menace à l'encontre de leur pouvoir sur la cité. Ils considèrent que cette chefferie n'est qu'un démembrement du sultanat du Damagaram, en arguant que ce serait le *serki* Tanimoun qui l'avait mise en place (ainsi que celle des Peuls), en désignant son représentant dans le quartier sous le titre de *Manzo n Zango*¹⁹. Aujourd'hui, le *manzo* porte le titre de « chef traditionnel » du quartier Zango, tandis qu'un représentant du sultan l'est pour le quartier Birni.

Le titre de chef de groupement touareg de Zinder est issu de la collaboration entre la mission Foureau-Lamy, qui a réalisé la conquête de la région et occupé la ville en 1899, et les Kel Ewey. Après avoir combattu les Français dans l'Air, voulant lutter contre les attaques répétées sur leurs caravanes des Touaregs Immuzurag du Damergou et la menace grandissante de Rabah, le conquérant du Bornou, les Touaregs Kel Ewey ont préféré trouver dans l'armée coloniale des alliés de circonstance. Alors que les Kel Ewey se sont longtemps dérobés, le plus riche d'entre eux, Alkhusseyni des Kel Azanyères, a ainsi fourni les 100 dromadaires et 100 outres exigés par les militaires français (sous le commandement de Lamy) pour en finir avec Rabah puis Moussa, le chef de guerre des Immuzurag. Ce qui fut fait en 1900, alors que le *serki* avait pris le parti de Moussa contre les Kel Ewey. En échange de la coopération d'Alkhusseyni et de son neveu Attifou²⁰, les Kel Azanyères ont fini par obtenir

19. Les Touaregs disent l'inverse : il s'agit du représentant du quartier Zango auprès du sultanat, qui, à l'instar de l'*Anastafidet* auprès du sultan d'Agadez, était issu d'une lignée servile, mais affranchie (*ighewellan* ou *buzu*). Le premier *manzo* a été choisi par le sultan d'Agadez, puis ses successeurs étaient désignés par l'*Anastafidet* (BAIER, 1980). Il récoltait l'impôt auprès des habitants de Zango pour le reverser au *serki*. Les caravaniers touaregs et leurs dépendants étaient exemptés de toute imposition (GADEN, 1904) et même de toute justice du sultan.

20. La remise des dromadaires a été litigieuse et un jugement a été rendu par le tribunal de Zinder (RASH, 1973 : 56-57). Petit frère de Lussu selon DUNBAR (1970), Alkhusseyni n'apparaît pas dans la littérature coloniale, contrairement à son neveu Attifou (Attefok). Une source plus tardive évoque Hossein (LEFEBVRE, 2021 : 145 et note 76 p. 308). Mohamed Gizo est sans doute mentionné par FOUREAU (1902) sous le nom de Kassautène, fils d'Attifou. Goga, grand frère du père de Liman (photo 5) et probable fils de Mohamed Gizo, est le premier *tambari* en 1958.

à la veille de l'indépendance le titre de *tambari*, chef de groupement nomade. Depuis lors, l'autonomie de la chefferie touarègue vis-à-vis du sultan du Damagaram est garantie par le fait que le chef de groupement relève administrativement du sous-préfet de Mirriah, considéré comme son supérieur hiérarchique²¹.

Les élections aux différents niveaux territoriaux réactivent sans cesse cette rivalité. Zango demeure le quartier économique le plus dynamique, en regroupant les plus grands établissements de commerce (marchés, boutiques, auto-gare). Plus attractif et ouvert sur l'extérieur, l'installation d'habitants a renforcé sa centralité, mais aussi son importance démographique et en matière électorale. Dans le cadre des réformes de décentralisation amorcées en juillet 2004, le processus de municipalisation a subdivisé l'agglomération en cinq communes formant la Communauté urbaine de Zinder (CUZ). À partir de 2010, ces communes ont été transformées en « arrondissements communaux » dirigés par des conseils municipaux. Désormais, ces arrondissements sont coiffés par une mairie centrale, que Zango et Birni essaient de contrôler. Parmi les cinq arrondissements, celui de Zinder I est construit autour de Birni : c'est le seul arrondissement totalement contrôlé par les notables du quartier ; celui de Zinder II est partagé entre Birni et Zango, tandis que l'arrondissement communal III est le fief de la chefferie touarègue et, enfin, celui de Zinder IV est construit autour des espaces ou des activités des habitants de Zango.

Un tel découpage met à mal l'influence électorale de Birni. D'autant plus que, comme le sultanat, la chefferie touarègue est membre de droit dans ces arrondissements communaux, ce qui lui donne la possibilité d'orienter les prises de décision et de servir d'intermédiaire entre les mairies et leurs administrés. Pour équilibrer les forces, il a été créé une cinquième commune plus au sud de la ville, Zinder V, alors qu'il s'agit essentiellement de terroirs villageois ne faisant pas partie du tissu urbain

21. C'est ainsi que l'intronisation du *tambari* se fait dans la petite ville de Mirriah, chef-lieu du département éponyme dont relève administrativement la ville de Zinder qui est pourtant chef-lieu de région. En matière de gestion foncière, le *tambari*, en collaboration avec les commissions foncières de Mirriah, Takeita et Damagram Takaya, joue un rôle important en ce qui concerne la délimitation des espaces pastoraux, la mise en place de l'hydraulique pastorale et le balisage des couloirs de passage. Sa mission est surtout de collecter l'impôt auprès des Touaregs : quatre tribus dans le département de Damagram Takaya, trois dans celui de Takeita et cinq dans celui de Mirriah.



Photo 4 – Palais du *tambari* à Zango avant sa restauration.

Photo 5 – Liman Ahmet Attikou, ancien chef de groupement des Touaregs Kel Ewey de Zinder, aujourd'hui décédé.

actuel. Malgré ce redécoupage, la présidence du Conseil de ville était dernièrement²² dirigée par un ressortissant de Zango, initialement pour le compte du parti politique Convention démocratique sociale (CDS-Rahama), dont Zinder a constitué le fief électoral. S'il a longtemps été le parti politique le plus populaire de la ville et de sa région, c'est que son premier président est originaire de Birni, Mahamane Ousmane (qui a été président de la République entre 1993 et 1996). Aux dernières élections présidentielles de 2016, le président du Conseil de ville de Zinder a quitté le parti CDS pour rejoindre l'ancien parti au pouvoir (Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme, PNDS Tarraya) et n'a donc pas soutenu la candidature de Mahamane Ousmane à la présidence. Ce

22. Ce chapitre a été écrit avant la dissolution des institutions de la VII^e République par les nouvelles autorités militaires qui dirigent le Niger depuis le coup d'État du 26 juillet 2023.

dernier, après avoir perdu l'investiture de son parti, s'est présenté pour le compte d'un autre parti. Zinder, et en particulier le Birni, a donc perdu le contrôle sur un parti politique qui était d'envergure nationale et qui comptait beaucoup dans les enjeux politiques locaux depuis trente ans.

PRÉCARITÉ ET RÉSILIENCE DES FORMES ET DES FONCTIONS URBAINES DE ZANGO

Dans la partie coloniale de la ville, l'habitat est aujourd'hui constitué de villas plus cossues occupées par des ménages relativement aisés. Le chef de famille est généralement un cadre de l'administration nigérienne, un « expatrié » d'organismes internationaux ou d'ONG (Care International, Programme alimentaire mondial). Dans le reste de la ville, c'est l'habitat en semi-dur (ou banco amélioré) qui prédomine, aussi bien au centre-ville (photos 6A et 6B) que dans les zones péri-centrales comme Karkada et Djaguidi, voire même en périphérie, comme dans les quartiers Kanya ou Harobanda. Notons que dans la plupart de ces quartiers existe une certaine mixité fonctionnelle et sociale. Des commerces, de rares villas cossues, des mini-villas et habitats de cour en dur côtoient des maisons en semi-dur, voire en banco, tous délabrés. Toutefois, le contraste



Photo 6 – Hybridation d'un bâtiment à étage (A) et maison rénovée en semi-dur dans le Zango (B).

entre les quartiers Kouran daga (plus riche) et Karakara (plus pauvre²³) témoigne d'une forme de ségrégation spatiale.

Les deux quartiers anciens de la ville, dans lesquels se trouvent les sièges des chefferies, souffrent aujourd'hui de précarité (ADAMOU et ZAKARI, 2020). S'ils ont connu des opérations de raccordement aux réseaux (électricité, eau potable, évacuation des eaux usées) depuis le régime d'exception du général Kountché entre 1974 et 1987, ils offrent néanmoins un paysage urbain dégradé avec une concentration de la pauvreté et un sous-équipement marqué. Les ruelles étroites et sinueuses ne facilitent pas la circulation et la mise en place d'équipements et de services sociaux de base. Si les murailles de l'ancien Birni sont aujourd'hui à l'état de reliques, le palais du sultan et la grande mosquée en forment toujours le cœur. Le quartier a conservé dans sa forme le plan ancien et l'enchevêtrement de ruelles, toujours structurés par le *dendal* qui est devenu aujourd'hui une avenue rectiligne bitumée et munie d'un éclairage public. Grâce à l'opération *Zinder saboua*²⁴ en 2018, les trois palais des pouvoirs traditionnels ont bénéficié de travaux de réhabilitation, en tenant compte de leur valeur patrimoniale et en empruntant les décors et le style architectural plus ostentatoire des émirats haoussa du nord du Nigéria (photos 7A, 7B et 7C).

En ce qui concerne plus précisément l'évolution récente du quartier Zango, la vocation commerciale et l'importance des mobilités et des transports perdurent. Le quartier a accueilli la première auto-gare, communément appelée *Tacha Agadez*. Cette dernière a, par la suite, été déplacée hors du quartier pour être reconstruite avec un gabarit plus important à environ 1 km plus au nord sur la route nationale 11, dans le quartier Djaguindi qui est une extension de Zango datant des années 1980. Le marché principal, nommé Dolé, a été modernisé en 2017, toujours à proximité immédiate de Zango, pour devenir l'un des plus importants du pays (avec 2 152 boutiques). Plus généralement, les rues du quartier demeurent les plus dynamiques du point de vue

23. Voir le film documentaire intitulé *Zinder* sur les gangs de Karakara, réalisé en 2021 par Aïcha Macky (production Point du jour et Balibari).

24. Qui signifie Zinder « la nouvelle », pour évoquer une renaissance de la ville. Le 18 décembre est la date de commémoration de la proclamation de la République du Niger et, chaque année, une ville était à l'honneur, bénéficiant de financements importants de la part de l'État pour des opérations d'équipements et d'aménagement.

commercial, avec leurs nombreuses boutiques et leur animation (restaurants, maquis), surtout par contraste avec les rues de Birni. Le Zango est apprécié pour sa vie nocturne, marquée par la musique urbaine, les bars et lieux de prostitution, lesquels font l'objet de stigmatisation, notamment par les natifs de Birni qui pourtant les fréquentent aussi. Au Birni, plus conservateur et attaché à l'islam, s'opposeraient les mœurs jugées dépravées des habitants de Zango.

À l'heure actuelle, à quelques exceptions près, les anciens caravaniers touaregs ne sont plus les propriétaires des maisons²⁵. Elles appartiennent à leurs anciens dépendants²⁶. Les quartiers du Zango, construits autour de la chefferie touarègue (Ali yaro, Alkali, Manzo mai gari, Gao wali et Hilin Tambari), sont connus comme étant issus des *zango* du XIX^e siècle, même si les alliances matrimoniales ont brouillé la mémoire orale de leur fondation : celui des Kel Eghazer serait le plus ancien (quartier Ali Yaro), le *zango* Toudou est celui des Kel Tafidet, à côté de la Maison des jeunes et de la culture ; celui des Kel Nugguru près du quartier CFAO ; celui des Kel Tafadek, actuel quartier Gao Wali. Le quartier Hilin Tambari (*zango* des Kel Azanyeres et Kel Fares) doit son nom à la place publique dédiée au *tambari* en face de sa cour (photo 7A). Cette place était réservée aux caravaniers afin d'accroupir leurs dromadaires lors des cérémonies et du retour des caravanes de l'Air ou de Kano.

Concernant la fonction résidentielle, la vétusté de l'habitat est marquée dans le Zango (ADAMOU, 2020). D'après notre enquête par questionnaire menée en décembre 2019 dans le quartier Tambari, la typologie de l'habitat révèle une prédominance du semi-dur avec 64 % contre 28 % pour l'habitat en banco, et seulement 8 % en dur. Le semi-dur n'est qu'une amélioration de la maison en banco, à la suite d'une opération de réhabilitation généralement réalisée par le propriétaire de la maison. Une telle typologie de l'habitat ressemble fort bien à celle observée

25. Contrairement aux commerçants maghrébins, les Touaregs qui possédaient pourtant des capitaux conséquents n'ont pas réalisé des investissements immobiliers dans la ville. Barth précisait que la maison où il logeait à Agadez était en train de s'écrouler sans que son hôte, le chef Ennur des Kel Ewey, ne s'en souciât. À Zinder aussi, les belles maisons à étage appartenaient surtout aux commerçants de Ghadamès.

26. Avec leur émancipation depuis l'époque coloniale, leurs relations avec l'Air et Agadez se sont très nettement affaiblies alors qu'elles se maintiennent plus avec le Damergou et l'Alakkos (Koutous).

dans l'ensemble des anciens quartiers du centre-ville. La différence est que l'habitat en paillote et en baraque y est néanmoins absent. De plus, notre enquête a révélé que la taille moyenne de la parcelle est de 319 m², contre seulement 198 m² dans Birni. Une partie du quartier est envahie par la prolifération des commerces, notamment au niveau des grandes artères. Des opérateurs économiques rachètent les maisons vétustes en banco pour les transformer en dur, voire en petit immeuble à un étage pour accueillir boutiques et autres cabinets. Les habitants des maisons ayant fait l'objet d'une telle mutation sont appelés à trouver un logement dans les quartiers récents de la périphérie où la rente foncière est moins forte.

D'après les résultats de notre enquête, les maisons du quartier abritent en moyenne 9 personnes, soit 2 de moins que dans le quartier Birni ; la moyenne d'habitants dans une maison étant de 10 pour l'ensemble de la ville de Zinder. Dans le quartier Tambari, la rue est animée tout au long de la journée. Jeunes, femmes et personnes âgées s'y retrouvent, soit pour la *fada* (réunion régulière entre pairs à l'ombre d'un arbre ou sous un hangar de fortune pour déguster le thé), soit pour faire un petit commerce tenu par les femmes. L'importance de la rue dans la vie quotidienne laisse penser que les maisons ne disposent pas d'assez d'espace pour leurs habitants. En effet, le rapport de la superficie de la maison et le nombre moyen d'habitants est de 35 m² par personne, ce qui est bien supérieur à la norme des fichiers des logements à l'échelle communale (Filocom) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en France. Si on note une suroccupation du logement – avec en moyenne 3 pièces pour 9 personnes, soit 3 personnes par pièce au lieu des 2 recommandées par la norme Filocom –, cette situation reste limitée si on la rapporte aux réalités urbaines du Niger.

Le niveau d'équipement des maisons reste particulièrement faible malgré leur situation en centre-ville. En effet, l'enquête a montré que seul un quart²⁷ des maisons est raccordé au réseau d'eau de la Société d'exploitation des eaux du Niger (Seen, filiale de Veolia). Cela s'explique non seulement par le plan désordonné du quartier dont les rues sinueuses ne

27. Ce qui est bien loin de la moyenne à l'échelle communale qui est de 52 % de ménages ayant un branchement au réseau de la Seen.



Photo 7 – Les palais restaurés du *tambari* dans le Zango (A), du sultan du Damagaram à Birni (B) et de la chefferie peule de Zinder à Birni (C).

permettent pas l'installation du réseau d'eau partout, mais également par la situation de précarité des ménages dont le revenu moyen dépasse rarement 70 000 FCFA (francs de la Communauté financière africaine) par mois. À l'inverse, le niveau d'accès à l'électricité est appréciable : il est de 55 % parmi les ménages enquêtés. Là aussi, il faut dire que 45 % des ménages s'éclairent à l'aide de la rétrocession de l'électricité par les voisins disposant d'un compteur de la Nigelec (Société nigérienne de l'électricité).

Enfin, 62 % des ménages du quartier sont propriétaires de leurs logements. Les autres sont des locataires ou, dans une moindre mesure, logés gratuitement. En réalité, la plupart des ménages vivent dans des maisons héritées, d'où la présence de femmes chefs de ménage dont la proportion atteint 31 %. Il s'agit le plus souvent de veuves. La durée de séjour moyen du ménage dans le quartier est de quarante-quatre ans. La plupart des chefs de ménage sont nés dans le quartier et y ont fondé leur foyer. Cette longue durée de séjour traduit un ancrage du ménage dans la vie sociale du quartier et un certain attachement à cet espace. Mais, si certains ménages y sont restés longtemps, c'est aussi parce qu'ils n'ont pas eu les moyens de quitter la maison familiale, en construisant une maison plus moderne et plus spacieuse en périphérie.

| CONCLUSION

L'urbanité caravanière à Zinder repose sur trois structures spatiales orientées (*zango*, *dendal* et *birni*) dont les situations relatives sont déterminées par l'axe commercial qui les a fait naître ou se développer. Au sein de ce « modèle de Zinder », l'emplacement du *zango* se situe à l'aboutissement de la piste, qui se prolonge à travers le *dendal*, en passant par la porte principale de l'enceinte du *birni* jusqu'au palais, siège du pouvoir sédentaire à légitimité religieuse. La fondation et le développement urbain de Zinder peuvent constituer un modèle d'analyse pour revisiter l'histoire urbaine du Sahel à partir du point de vue et de l'activité caravanière des nomades, et non plus seulement du seul point de vue des pouvoirs sédentaires et des élites lettrées.

Les villes saharo-sahéliennes « font la liaison entre le monde des sédentaires et le monde des nomades, et matérialisent la solidarité qui les unit » (CAPOT-REY, 1953). L'origine double de Zinder a néanmoins été très largement omise, voire occultée, dans un récit historique dominant faisant des caravaniers touaregs des étrangers de passage et des nouveaux venus à Zinder²⁸, attirés par le dynamisme commercial de la ville et assagis par la puissance militaire du grand *serki* couronné d'éloge, Tanimoun, qui aurait limité leur capacité de nuisance et leur rapacité en construisant des remparts. Ce récit disqualifie les habitants de Zango en tant qu'allochtones. Il est largement utilisé aujourd'hui comme outil politique au Birni et repris par bon nombre d'historiens. Sans remonter à Ibn Khaldoun et à l'historiographie coloniale, l'opposition nomade/urbain comme modèle géohistorique est largement présent dans la thèse d'A. SALIFOU (1971) qui constitue la référence historique incontournable pour les synthèses historiques contemporaines qui s'intéressent à Zinder. La relation entre les pouvoirs nomades et les pouvoirs urbains y apparaît comme un jeu à somme nulle : les Touaregs sont une force contraire à l'émergence de constructions politiques urbaines et à leur développement politique et économique. Plus encore, la ville serait un moyen de s'en prémunir. Ces lieux communs sont non seulement fortement contredits matériellement (morphologie urbaine) ; ils le sont aussi par la mémoire orale des *zango*, le récit de certains explorateurs européens, mais également par les écrits d'historiens anglophones aux sources orales plus diversifiées et équilibrées, notamment BAIER (1980) et LOVEJOY (1986). Ils ont mis en lumière le dynamisme commercial des populations urbaines associées au réseau commercial des caravaniers touaregs, dont la morphologie urbaine est, selon nous, la résultante. L'organisation spatiale et le dynamisme commercial de la ville de Zinder sont donc liés à cette rencontre et cette alliance d'intérêts entre les caravaniers touaregs (leurs dépendants et leurs partenaires commerciaux berbérophones maghrébins) et les populations sahéliennes organisées en émirat centré sur une ville enclose.

Le peuplement urbain et les dynamiques politiques et économiques de Zinder se sont réalisés conjointement autour d'une polarité binaire : le *birni* se disant autochtone et le *zango* cosmopolite refusant l'étiquette

28. Comme on l'a mentionné précédemment, un peuplement villageois et des *zango* étaient implantés à Zinder avant la fondation de la ville liée à l'installation du sultanat.

d'allochtonie. Cette dualité se ressent toujours dans la gouvernance de la ville et la décentralisation a accentué cette instrumentalisation politique de l'histoire et des affiliations identitaires. Zango continue d'affermir sa fonction commerciale avec une certaine résilience de son ouverture culturelle, tandis que Birni s'accroche à son passé prestigieux. Néanmoins les rapprochements sont inéluctables avec le temps, puisque l'extension des nouveaux quartiers en périphérie tend à amoindrir cette dualité. Les nouveaux arrivants n'ont ainsi aucune attache avec Birni ou Zango et ne sont pas imprégnés de l'histoire du peuplement de la ville. Surtout, le processus « d'haoussisation » (convergence linguistique et identitaire, mais aussi de la mémoire historique vers le monde haoussa éludant le passé servile) marque aussi bien les *zango* que les *birni*, ce qui témoigne du déclin (à partir de l'époque coloniale) de l'activité commerciale trans-saharienne aussi bien que de celui de l'élite urbaine kanouri (processus général à l'ouest du lac Tchad, SEIGNOBOS, 2020). Enfin, au-delà des divergences, ce qui unit les deux quartiers, c'est la grande précarité de l'habitat qui témoigne d'une architecture et d'une urbanité emblématiques et de longue durée. Il serait heureux que la prise de conscience tardive de leur valeur patrimoniale puisse enrayer leur détérioration. Pour l'instant, seul Birni a été proposé à l'inscription à la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Le Zango est, une nouvelle fois, négligé.

| BIBLIOGRAPHIE

ADAMOU A., 2020 - Morphologie urbaine à Zinder : densités urbaines et mise en valeur des espaces résidentiels. *Revue congolaise de communication, lettres, arts et sciences sociales (Class)*, 9 (janvier-juin) : 33-51.

ADAMOU A., ZAKARI M. M., 2020 - Birni, quartier d'habitation ou territoire de l'habitant. *Annales de l'université de Sarh, Série A Lettres, Arts et Sciences humaines*, 3 (décembre) : 167-192.

Agecrhau, COMMUNAUTÉ URBAINE DE ZINDER, 2013 - *Étude d'élaboration du plan urbain de référence (PUR) de la ville de Zinder, 2013. Rapport d'étude 2^e phase*. Juin 2013.

ANDERSON D. M., RATHONE R. (dir.), 2000 - *Africa's urban past*. Oxford, James Currey.

BAIER S., 1980 - *An Economic History of Central Niger*. Oxford, Clarendon Press.

BARTH H., 1857-1858 - *Travels and discoveries in North and Central Africa: being a journal of an expedition undertaken under the auspices of H.B.M.'s Government, in the Years 1849-1855*. Londres, Longman, Brown, Green, Longmans and Roberts, 5 vol.

BARTH H., 1860-1861 - *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*. Paris, A. Bohné, 5 vol.

BERNUSSOU J., 2009 - *Histoire et mémoire au Niger : de l'indépendance à nos jours*. Toulouse, Presses universitaires du Midi.

BEURMANN K. M. von, 1973 - *Voyages et explorations 1860-1863. Notes publiées par Marc Franconie*. Le Gibanel.

CAPOT-REY R., 1953 - *Le Sahara français*. Paris, PUF.

CONNAH G., 2000 - « *Contained communities in tropical Africa* ». In Tracy J. D. (dir.) : *City walls. The urban enceinte in global perspective*, Cambridge University Press : 19-45.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1993 - *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*. Paris, Albin Michel.

DEWIÈRE R., 2017 - *Du lac Tchad à La Mecque. Le sultanat du Borno et son monde (XVI^e-XVII^e siècle)*. Paris, Éd. de la Sorbonne.

DUNBAR R. A., 1970 - *Damagaram (Zinder-Niger), 1812-1906: the history of a Central Sudanic Kingdom*. University of California.

DUNBAR R. A., 1979 - « *Slavery and the evolution of nineteenth-century Damagaram (Zinder-Niger)* ». In Miers S., Kopytoff I. (dir.) : *Slavery in Africa: historical and anthropological perspectives*, University of Wisconsin Press : 155-178.

DUPIRE M., [1962] 1996 - *Peuls nomades. Étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien*. Paris, Karthala, 2^e éd.

FOUREAU F., 1902 - *D'Alger au Congo par le Tchad*. 3 vol., Paris, Masson.

GADEN H., 1904 - Notice sur la résidence de Zinder. *Revue des troupes coloniales*, 3 : 606-656 et 740-794.

GAGNOL L., 2009 - *Pour une géographie nomade. Perspectives anthropogéographiques à partir de l'exemple des Touaregs Kel Ewey (Aïr-Niger)*. Thèse de l'université de Grenoble I.

GAGNOL L., CRÉPY M., 2024 - Variations sahariennes. Legs et renouvellement des géographies du Sahara. *L'Ouest saharien*, 19 (2) : 13-41. <https://doi.org/10.3917/ousa.232.0013>.

GALLAIS J., 1984 – *Hommes du Sabel*. Paris, Flammarion.

GARBA ZAKARA M., 2014 – *Restauration du patrimoine culture du quartier Birni*. Rapport de stage de DUT, université de Zinder.

GRÉMONT C., 2010 – *Les Touaregs Iwellemmedan (1647-1896). Un ensemble politique de la Boucle du Niger*. Paris, Karthala.

HAMÈS C., 2003 – « Islam et urbanisation dans l'espace nomade ouest-saharien ». In Piga A. (dir.) : *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara. Entre soufisme et fondamentalisme*. Paris, Karthala : 195-206.

HAOUR A., ROSSI B. (dir.), 2010 – *Being and becoming Hausa: interdisciplinary perspectives*. Leiden, Brill.

HIRIBARREN V., 2017 – *A History of Borno. Transaharan African Empire to Failing Nigerian State*. Londres, C. Hurst and Co.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 2016 – *Niger en chiffres*.

LANDEROIN C., 1910-1911 - « Notice historique ». In *Documents scientifiques de la mission Tilho 1906-1909*. Paris, ministère des Colonies, vol. II : 309-552.

LANGE D., BERTHOUD S., 1977 – Al-Qasaba et d'autres villes de la route centrale du Sahara. *Paideuma*, 23 : 19-40.

LEFEBVRE C., 2015 - *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Publications de la Sorbonne.

LEFEBVRE C., 2021 - *Des pays au crépuscule. Le moment de l'occupation coloniale (Sahara-Sabel)*. Paris, Fayard.

LOVEJOY P. E., 1980 – *Caravans of Kola. The Hausa Kola Trade, 1700-1900*. Zaria, Ahmadu Bello University Press et Ibadan, University Press, Ltd.

LOVEJOY P. E., 1986 – *Salt of the desert sun: a history of salt production and trade in the Central Sudan*. Cambridge University Press.

LOVEJOY P. E., BAIER S., 1975 – The desert-side economy of the Central Sudan. *The International Journal of African Historical Studies*, VIII (4) : 551-581.

MAUNY R., 1961 – *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*. Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan).

MONOD T., 1968 – Les bases d'une division géographique du domaine saharien. *Bulletin de l'Ifan*, XXX, série B, 30/1 : 269-288.

MONTEIL V.-P., 1895 – *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad : voyage au travers du Soudan et du Sahara, accompli pendant les années 1890-1891-1892*. Paris, Alcan.

MORTIMORE M., 1989 – *Adapting to drought: farmers, famines, and desertification in West Africa*. Cambridge University Press.

MOUNIER P., 1999 – La dynamique des interrelations politiques : le cas du sultanat de Zinder (Niger). *Cahiers d'études africaines*, 39 (154) : 367-386.

NACHTIGAL G., 1881 – *Sahara et Soudan*. Paris, Hachette.

RASH Y., 1973 – *Des colonisateurs sans enthousiasme : les premières années françaises au Damergou*. Paris, Société française d'histoire d'outre-mer & Geuthner.

RÉPUBLIQUE DU NIGER, 1981 – *Schéma directeur d'urbanisme pour la ville de Zinder, 1980-2000*. Bonn, GTZ.

RETAILLÉ D. 1995 – Structures territoriales sahéliennes. Le modèle de Zinder. *Revue de géographie alpine*, 2 : 127-148.

RICHARDSON J., 1848 – *Travels in the Great Desert of Sahara*. Londres, R. Bentley, 2 vol.

RICHARDSON J., 1853 – *Narrative of a mission to Central Africa in the years 1850-1851*. Londres, Chapman and Hall, 2 vol.

SALIFOU A., 1971 – Le Damagaram ou le sultanat de Zinder au XIX^e siècle. *Études nigériennes*, 27, Niamey, IRSH.

SALIFOU A., 1972 – Malan Yaroh, un grand négociant du Soudan central à la fin du XIX^e siècle. *Journal de la Société des africanistes*, 42 (1) : 7-27.

SCHMITZ J., 2003 – « Cités incomparables : polis, médina, cités-États africaines ». In Piga A. (dir.) : *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara. Entre soufisme et fondamentalisme*, Paris, Karthala : 149-173.

SDAU, 1981 – *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Zinder (1980-2000)*. GTZ, République du Niger.

SEIGNOBOS C., 2020 – « Les racines de la sédition djihadiste Boko Haram : pourquoi au Bornou ? » In Chauvin E. et al. (dir.), : *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad : actes du XVII^e colloque Méga-Tchad*, Marseille, IRD Éditions : 57-76.

STERRY M., MATTINGLY D. (éd.), 2020 – *Urbanisation and State formation in the Ancient Sahara and beyond (Trans-Saharan Archaeology)*. Cambridge, Cambridge University Press.

TRIAUD J.-L., 2002 – L'Islam en Afrique de l'Ouest : une histoire urbaine dans la longue durée. *Islam et sociétés au sud du Sahara*, 16 : 67-84.

ZINDER (Mairie de Zinder), 2017 – *Étude d'élaboration du plan urbain de référence (PUR)*. Agchau, août.

Partie 2

DES RUPTURES DANS LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

LES ÉLEVEURS PEULS DU CHARI (1913-1977)

De la quête territoriale
aux conflits sur les ressources

Christian Seignobos

| INTRODUCTION

Partout, ou presque, dans la zone soudano-sahélienne, les débuts de la période coloniale ont d'abord été mis à profit par les éleveurs qui ont élargi leurs mouvements de transhumance. La « paix coloniale » permettant de circuler sans danger et le décloisonnement des principautés musulmanes, comme celui des « groupements païens », facilitèrent l'accès à tous les *no man's lands* qui s'offraient comme autant de pâturages neufs.

Par suite de leur dévastation par les bandes rabistes¹ à la fin du XIX^e siècle, les rives du Chari représentaient alors la plus grande dépression

1. Venu du Bahr-el-gahzal soudanais, Rabeh, grâce à une armée équipée de fusils à tir rapide, enchaîne de fulgurantes conquêtes depuis le Haut-Oubangui où il s'installa au Dar Kouti en 1890. Il porte ensuite ses coups plus au nord, au Baguirmi, détruit sa capitale, Massenya, en 1891, dévaste et déporte la population de la rive du Chari. Il s'empare alors des royaumes du Mandara et du Borno où il fonde sa capitale, Dikoa, en 1894. Il cherche alors à construire un vaste empire « arabe » dans ce centre africain ; son rêve sera brisé en avril 1900 à Kousseri où il sera tué par les colonnes françaises.

démographique de la partie méridionale du bassin du lac Tchad. Les bourgades de la rive droite étaient désertées, alors que la rive gauche et ses prolongements dans l'interfluve Chari-Logone avaient été vidés de leurs habitants par des siècles de récurrentes razzias de saison sèche.

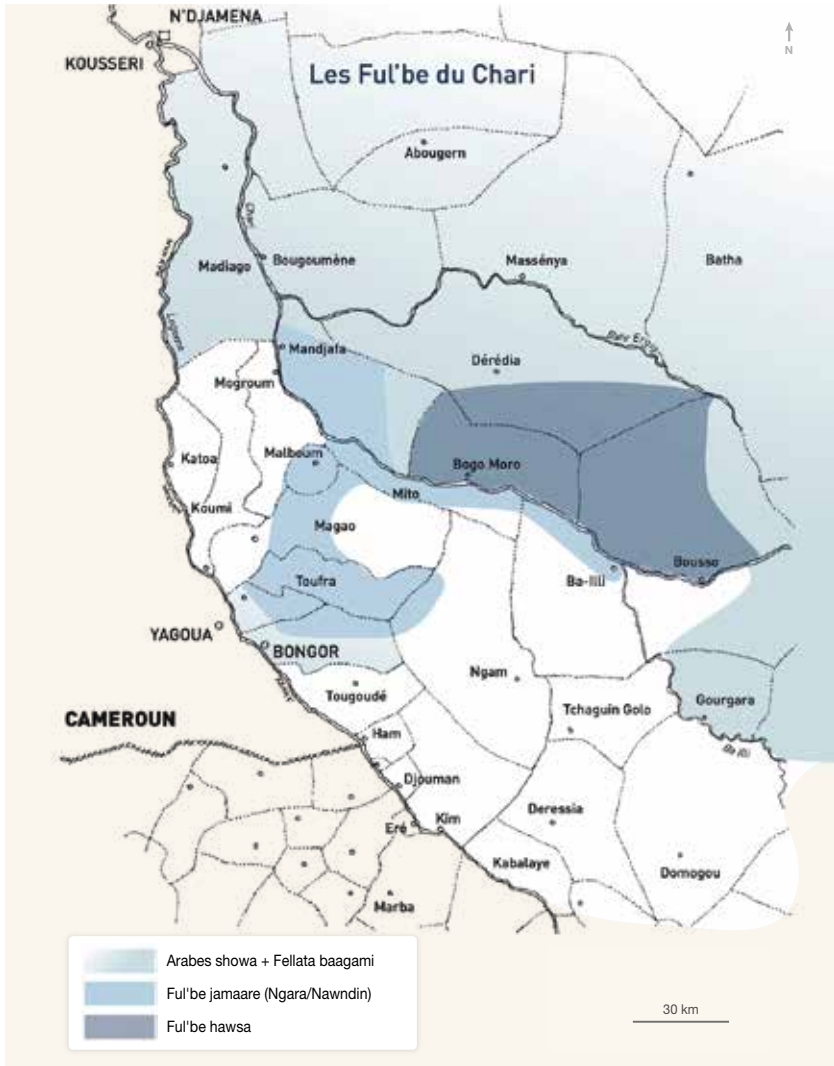


Figure 1 – Carte des cantons du sud-ouest du Tchad et répartition des principaux groupes d'éleveurs en 1973.

Source : ONDR, 1976.

Cette région du Chari de Bougoumène (fig. 1) à Miltou² va enregistrer deux mouvements d'éleveurs : ceux partis du Baguirmi au nord, des Fellata baagarmi souvent associés à des groupes arabes, et ceux venus de l'ouest, des Peuls du Nigéria et du Cameroun. Sur les marges ouest de cette région et recoupant ces deux mouvements, les éleveurs peuls du Diamaré vont étirer leur parcours vers le nord dans les grands *yaéré*, plaines d'inondation du Logone, et vers le sud en direction de Kélo. À l'est, les éleveurs mbororo bovidiens (Hontorbe, Biibe woyla) vont prolonger leurs mouvements du Barh El Gazal ou d'Ati, au nord, vers des pâturages méridionaux du Tchad. Les Mbororo moutonniers (Uuda'en), aux parcours plus transversaux remontant vers le lac Tchad et le Niger, vont également les rallonger au sud, vers Bongor et Bousso, auprès des ultimes formations d'épineux de ces régions.

Ces espaces de transhumance semblent à ce point complexes que, dans *l'Atlas pratique du Tchad*, Jean CHAPELLE (1972 : 56-57) se garde de tracer les mouvements saisonniers des « *fellatas* » au Baguirmi et dans le Mayo-Kebbi, non plus que les cycles pastoraux des Mbororo. Il en va de même de la carte des langues de Jean-Pierre CAPRILE (1972 : 36-37) qui avoue avoir du mal à situer les Peuls « en raison de leur dispersion et de leurs mouvements ».

Ces mouvements constituent la dernière migration peule vers l'est, qui n'a fait l'objet d'aucune étude. Nous en proposons ici la chronique aboutissant à la mise en place, durant plus d'un demi-siècle, d'un système de transhumance vers les pâturages du Logone. Puis, après les sécheresses de 1972 et 1983, c'est la rupture brutale de cette exploitation pastorale patiemment élaborée suite à une déferlante d'éleveurs transhumants septentrionaux.

■ APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

J'ai ici exploité partiellement des notes de terrain prises alors que j'enseignais à l'université du Tchad (1973-1979). Cette enquête sur les éleveurs peuls du Chari intéresse les cantons de Malboum, Mito, Manjafa, Dérédia, Bogo-Moro, Bousso, Ba Illi, ainsi que ceux de Magao, Toufra

2. NDÉ : Miltou se situe hors de la figure 1, plus à l'est.

et Bongor (fig. 1). Conduite de 1975 à 1977, elle se voulait exhaustive par village et par famille. Lors des événements de février 1979, nos cours ont bien sûr été suspendus et la plupart d'entre nous ont été rapatriés. Je ne suis jamais retourné sur ce terrain-là au Tchad. Près de quarante-cinq ans plus tard, ces enquêtes sont devenues des archives et le travail de géographe s'est converti en exercice d'historien.

Parmi nos informateurs, outre les chefs de chacun des villages enquêtés, signalons l'entourage du chef de canton de Bogu Moro, 'Dahirou el Hadj, et pour les Ngara, Mal Hamadou (Malboum/N'Djamena), imam et assistant auprès de différents tribunaux. Il est aussi le père de mon principal interprète, Amadou Hamadou.

Les enquêtes à Bogu Moro ont été réalisées en août 1975 en même temps que le recensement du canton conduit par son chef, Alhadji 'Dahirou. Il s'est déroulé à cheval, trois notables et le secrétaire du chef, les bagages étant transportés par des ânes. Mon interprète enquêteur, Amadou Hamadou, a été embarqué dans l'équipage officiel. Nos enquêtes ne pouvaient s'effectuer à la vitesse de celle du recensement. Certains chiffres de populations enquêtées par village souffrent ici de plus d'imprécisions que pour les autres cantons, en dépit de coups de sonde ultérieurs. Lors des enquêtes, nous visitons toujours la partie du corral ou l'intérieur des cases réservées aux veaux, chaque bête disposant d'un piquet bas. Du nombre de ces piquets, on a pu déduire le nombre de vaches, le double ou légèrement plus. On a pu ainsi obtenir une estimation d'ensemble.

À N'Djamena, en 1975, les transhumants sont représentés par trois « chefs de race ». Deux sont également accesseurs auprès des tribunaux pour juger les affaires concernant les éleveurs transhumants, Mal Abdou, dans le IV^e arrondissement de N'Djamena, représente les Ful'be du Chari et ceux venus plus récemment du Cameroun. Cheik Mahamat, dans le V^e arrondissement, représente les Fellata du nord et de l'est du Baguirmi et aussi l'important groupe des Keesu'en. Lamido Boye, du quartier Sans fils et du quartier Sénégal, s'occupe de l'ensemble des Uuda'en et aussi du marché à bétail de la capitale. Tous les trois relèvent les impôts de leurs affidés. À partir de ces trois informateurs servis chacun par d'innombrables commissionnaires (*dilali'en*), leur caravansérail fonctionnant comme des ruches, on peut à tout moment connaître la position de tel groupe d'éleveurs, quelle juridiction ils traversent dans leur parcours saisonnier et suivre ainsi précisément le déroulé de leur transhumance.

Ajoutons que, contrairement à bien des pasteurs, les Mbororo sont toujours en règle vis-à-vis de l'administration. Chaque *kaydal* porte sur lui une sacoche spéciale contenant les tickets d'impôts de toutes les familles embarquées dans la colonne de transhumance.

Les toponymes reprennent l'orthographe cartographique alors que les ethnonymes sont transcrits phonétiquement, de même que les noms en fulfuldé et en italique.

I LA MIGRATION DES FUL'BE HAWSA À BOGO MORO : UNE CHRONIQUE

Cette migration représenterait le dernier avatar d'un mouvement de conquête peule post XIX^e siècle (SEIGNOBOS, 2000a) dans la région du circum tchadien. Seule la fraction de Ful'be hawsa qui a migré à l'est via le Cameroun est concernée, d'autres ont poursuivi jusqu'au Soudan en passant par le nord du lac Tchad. Dans le village de Guidibo (canton Dérédia), on rencontre des familles de Ful'be hawsa passées, elles, par le nord du lac Tchad. La migration a été accompagnée par une diversité d'autres groupes présentés dans un second temps.

DES COMMUNAUTÉS DE FUL'BE HAWSA ÉLEVEURS ET RELIGIEUX EN QUÊTE DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Dans la principauté d'Hadejia, au nord-est de Kano en pays hawsa, un groupe religieux tente de prendre le pouvoir juste avant l'arrivée des Britanniques. Il sera vaincu et son leader tué. Ses fils décident de quitter Hadejia pour La Mecque, vers l'est en 1901. Ce sont des Peuls religieux, des Toroo'be du lignage Tumburbu'en. Ils quitteront la région de Hadejia au prétexte que l'arrivée des Nasaara³ à Sokkoto ne leur permettrait pas de vivre leur religion comme ils l'entendaient et qu'ils devraient libérer

3. Nasaara : du pluriel arabe « chrétiens », dérivé du toponyme an nasira/Nazareth (patrie de Jésus), ce terme désigne en fulfulde l'Européen blanc.

leurs nombreux esclaves. En cours de route, ils comprennent que l'arri-mage colonial de la zone soudanienne sera total ; dès lors, ils cherchent à s'établir dans une région avec le dessein d'y implanter leur chefferie.

Quatre frères mènent la migration, l'aîné Alhadji Bouba (Aboubakar), secondé par ses cadets Ali et Mahamat. Le quatrième, Kouna – en fait un affranchi –, fait le lien avec les troupeaux et la masse des dépendants répartis en plusieurs camps. Ils avancent avec le *istikhara*⁴ de leurs religieux qui indique la route à suivre et grâce à des éclaireurs qui les informent. Les familles des maîtres se déplacent de bourg en bourg alors que les affranchis et les esclaves les précèdent, campant auprès des corrals (*waalde*) qu'ils dressent en brousse et cultivent des champs pendant la saison des pluies. Ils annoncent leur passage dans les centres de pouvoir, paient des cautions pour traverser certaines juridictions, s'acquittent du paiement des pâturages (*garaama*) s'il y a lieu et, partout, ils font montre de leurs savoirs religieux. Ils passent par Potiskum, Kafaje, Yajiwa (Yajere) et Gwoza au nord de Madagali (fig. 2). Dans leur conseil de la migration qui préside à tout déplacement, les éleveurs font prévaloir leurs choix pour le bétail, aussi opte-t-on pour la brousse de Damaley au nord de Guirvidig, chez les Musgum Kalang. Devant cet afflux d'éleveurs, le chef musgum Agourda Amdesini (décédé en 1929) rameute ses gens, qui se mobilisent en armes. Alhadji Bouba préfère alors rallier le lamidat peul voisin, de Bogo.

Leur marche jusqu'à Bogo, au Cameroun, a duré quatre ans. La région Guirvidig/Bogo attire leurs *kaydal* ou *Yim'be 'dagol* (gens de la route), les guides de transhumance qui leur ont vanté la proximité des grands *yaéré* du Logone et la qualité de ces herbages d'inondation. À l'arrivée de cette masse de gens et de troupeaux, l'administration allemande leur demande de se scinder en plusieurs groupes. Alhadji Bouba et une trentaine de grandes familles et leurs nombreux serviteurs s'établissent au sud de Bogo. Mais, au bout de huit ans, l'inquiétude persiste à Bogo, ces gens trop nombreux, trop bien organisés et qui gagnent à leur cause religieuse tous les mécontents des principautés locales, effraient le *lamido*

4. Le *salat al-istikhara* (littéralement « demander ce qui est le mieux ») est une prière adressée à Dieu au moment d'un choix crucial à prendre, de la part d'un particulier ou d'une communauté.

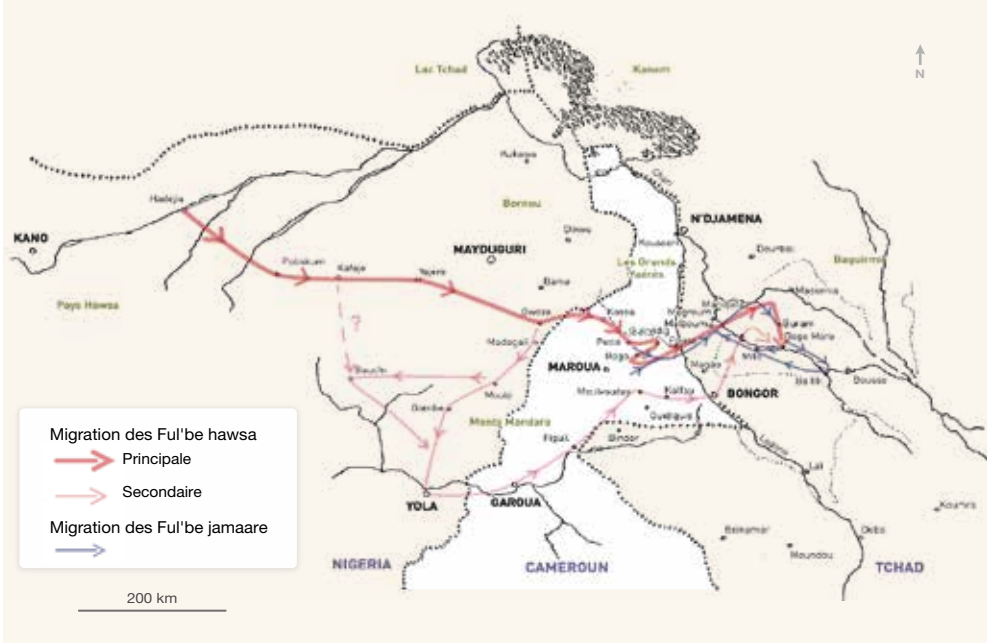


Figure 2 – Carte des migrations des Ful'be hawsa et des Ful'be jamaare au début du xx^e siècle.

Source : C. Seignobos.

Bakari Gaare⁵ (1894-1919) qui fait le siège du résident allemand de Kousseri. Il obtiendra gain de cause et les Ful'be hawsa seront encouragés à partir. Ils franchissent le Logone à Pouss en 1913. Les Français se montrent, eux, favorables à leur venue au Tchad, il faut repeupler le Baguirmi et leurs troupeaux représentent une richesse.

Alhadji Bouba envoie des lettres à Mbang Gaourang, sultan du Baguirmi, peu empressé en revanche de le recevoir. Il aura la main forcée par l'administration. Gaourang le voudrait proche de lui, dans le canton de Dérédia (fig. 1), afin de mieux contrôler les Ful'be hawsa, mais ce sera dans celui de Mossio, auprès du chef baguirmien Ngar Bougou, résidant à Garam, qu'ils seront hébergés. La mort de Ngar Bougou (en 1916), suivie un an après par celle de son fils Alifa, ouvre une période d'incertitude. Alhadji Bouba, entre temps, intrigue pour devenir « chef de

5. Écarté du pouvoir de 1901 à 1908, il est alors remplacé par son cousin Dalil (ELDRIDGE, 1988 : 148).

race », autrement dit représentant des Ful'be venus de l'ouest et aussi des Fellata baagarmi jusqu'à Mondo. Il les représente auprès des *alkali* (juges traditionnels de Tchikna (Massenya). Deux ans plus tard, il achètera la chefferie auprès de Gaourang, peu avant sa mort (1918). Il la fonde près du site de la cité pré-baguirmienne dam de Moro, dont il prendra le nom précédé de « Bogo », leur dernière étape. Dans la région ne subsistent que des ruines. Sur les rives du fleuve, on compte encore quelques quartiers de Baguirmiens ou de Bornouans, notamment de Borno Malama, peuple de pèlerins ayant suivi un religieux peul, Mallum Debaba, partis du Bornou et qui achevèrent là leur pèlerinage en 1860, après une bataille qui fit vaciller le royaume du Baguirmi (SEIGNOBOS, 2016 : 80-82).

Ce groupe de Ful'be hawsa a, au cours de sa migration, entraîné de nombreux éleveurs : principalement des régions de Bogo (Ful'be taara), de Petté (Ful'be ngara), de Yoldéwo et Fadéré (Ful'be mawndin) qui, sur le Chari en référeront à leur région d'origine, le Diamaré. Ils seront désignés comme Ful'be jamaare. Le groupe qui passe le Logone est difficile à estimer. Les informateurs de Bogo Moro avancent le chiffre de 3 500 à 4 000 personnes pour les Ful'be hawsa et de 2 000 à 2 500 pour les Ful'be jamaare qui, eux, continueront à venir grossir leurs premières communautés de migrants.

Parti de Hadejia, un second groupe va quitter le gros de la migration afin de l'alléger, depuis Madagali et, pour certains informateurs, un peu avant. Ils seraient moitié moins nombreux et vont passer les monts Mandara au sud en traversant Gombe et en empruntant la route de Yola. Sur leur trajet, des éleveurs peuls de Djimtilo et de Djada se joindront à eux, ainsi que des Peuls wolaar'be de la Bénoué, que nous retrouverons incidemment dans nos enquêtes. Ils chercheront ensuite à rejoindre la migration du nord.

L'administration coloniale refuse encore cette concentration de Ful'be hawsa et cherche à tout prix à les disperser, mais aucun lamidat n'en veut. Les groupes partis de Mbolli Bogo vers le sud pour rejoindre ceux des Hadejia passés par Yola tentent des installations, qui seront des échecs, comme à Figuil et même à Kalfou où ils reviendront plus tard. Une prétention les anime tous : se commander eux-mêmes au nom de l'autorité religieuse dont ils se sentent investis. L'administration en cantonne alors une partie dans le lamidat de Mindif où, entre 1907 et 1914, ils profitent de l'instabilité du pouvoir liée à un conflit de prétendants. Dès l'arrivée des Français en 1916 et la nomination de *lamido* Bouhari, ils seront installés

entre Moulvouday, Lougol-Kalfou et Gobiyo. Certains y séjourneront avant de reprendre leur route pour le Chari et Bogo Moro vers 1940⁶. Ils entraîneront avec eux des Ful'be yillaga de Kaya, de Moulvouday et aussi des Ful'be issus d'un émirat du Baguirmi picrocholin (Kalfou) qui compte les mêmes lignages que les Fellata baagarmi au Tchad.

UNE MULTITUDE D'ÉLEVEURS OPPORTUNISTES COMPAGNONS DE ROUTE DES FUL'BE HAWSA

La majorité est composée de Ful'be de la région à l'est et au nord de Maroua. Ces petits lamidats batailleurs et instables, à l'image de Petté, Fadéré et Bogo, sont eux-mêmes issus de communautés d'éleveurs chassées d'abord, au début du XIX^e siècle, du royaume du Bornou puis de celui du Mandara (ELDRIDGE, 1976, 1988⁷ ; SEIGNOBOS et IYEBI MANDJEK, 2000 ; SEIGNOBOS et TOURNEUX, 2024). Les éleveurs cherchent à échapper à des chefs trop avides et rêvent de vastes pâturages pour faire croître leurs troupeaux. Un grand nombre d'entre eux tentent de faire oublier leurs origines d'affranchis de Peuls (*riimay'be*) ou encore de lignages peuls minorés pour ne pas être entrés dans le jihad de Sokkoto du début du XIX^e siècle.

Après cette première migration des Ngara-Mawndin (les aînés), qui sont deux fractions très proches à la suite d'Alhadji Bouba, d'autres viendront les rejoindre sur le Chari. Dans un rapport de tournée du chef de circonscription de Maroua, en février 1928, l'administrateur fait un état des lieux sur le recouvrement de l'impôt et se plaint de la « fuite organisée » des Peuls au Tchad : « [...] le village foulbé [ful'be]⁸ de Bouso (circonscription de Massenya) [Bouso est alors plus connu que Bogo Moro] a été fortement grossi grâce aux apports principalement des indigènes du sultanat de Bogo. Ce village est commandé par

6. Les témoignages rassemblés à Bogo Moro (1975-1976) sont confirmés par d'autres au Cameroun (1990) recueillis au cours d'enquêtes concernant l'Atlas de la province Extrême-Nord, en particulier auprès de Lawan Bello, chef du village de Yaray-ful'be (SEIGNOBOS, 2000a : 55).

7. Eldridge les regroupe sous le terme de *feroobe* (ceux qui errent avec leurs troupeaux). La majeure partie des intéressés préfère se désigner comme *Ful'be maayo Dilaare* (les Peuls du lac Tchad).

8. Note de l'éditeur : les éditions de l'IRD favorisent l'écriture des noms d'ethnie selon la graphie la plus proche de la graphie nationale, ici « ful'be » plutôt que « foulbé ».

un nommé Alhadji Bouba, Haoussa, qui a longtemps habité Bogo. Sans être très fort, l'exode se produit encore, grâce à la grosse influence d'Alhadji Bouba. »

Trouvant le lamidat de Petté ingouvernable, les autorités coloniales de Maroua décident de mettre à sa tête un fils du *lamido* de Maroua Mohammadou Saadjo, Dayrou, en 1929. Une grande partie de la famille légitime, les Belal, évincés de Petté, regagnera le Chari accompagnée de nombreux partisans et de leurs troupeaux (SEIGNOBOS et TOURNEUX, 2024). Les éleveurs Ngara ne sont pas les seuls à trouver refuge au Tchad, ceux de Kalfou également. Un rapport de tournée du chef de circonscription de Maroua en 1937 (archives de Yaoundé 11853/A) fait état du départ, en 1933-1934, de 407 Ful'be du canton de Kalfou en indéclicatesse avec leur *lamido* pour se réfugier au Baguirmi. Avec la nomination d'un nouveau *lamido*, Ahmadou Zarawo (1936-1938), l'administration espère les faire revenir.

Ful'be hawsa et Ful'be jamaare ne sont pas organisés de la même façon et n'ont pas la même histoire. Les Ful'be hawsa, fortement hiérarchisés, disposent d'un appareil dynastique et religieux qui s'appuie sur une masse de « serviteurs » et d'affranchis disciplinés. Ce sont des gens des bourgs et leurs habitations regroupées le long d'une rue, encore dans les années 1970, conservaient des traits de l'architecture hawsa en banco (terre et paille). Ils pratiquent plus l'agriculture et le maraîchage, et les métiers entrepris sont diversifiés. La présence du bétail est moins prégnante. Le comportement de leurs femmes est regardé comme différent. Elles restent à la maison, brodent, confectionnent de menus objets et commercialisent l'huile d'arachide. Exemptes de corvées de bois, elles ne sortent pas vendre le lait comme le font les femmes ngara et mbororo.

Les Ful'be hawsa revendiquent plus de religiosité, ils tiennent des écoles coraniques. Ils veulent imposer partout leur magistère encadré par la Tidjaniya. Toutefois la région même de Bousso ne manquait pas de religieux de renom, on cite Moddibbo Bouba, Goni Amadou Kaga, M. Bouba Dormiwa, et c'est sans compter avec les grands lettrés peuls du Baguirmi d'Abouguern et de Bidiri des siècles passés qui enseignaient jusqu'au Caire. Quant aux Ful'be jamaare, ils sont restés majoritairement adeptes de la Mahdiya. La tension religieuse sera donc grande. Mais c'est la volonté des Ful'be hawsa de créer sur les rives du Chari un lamidat « à l'ancienne », à l'image des principautés du XIX^e siècle, en pleine période coloniale qui alimentera le plus de conflits.

DES CONFLITS DE POUVOIR SANS FIN

En dépit de son assise de populations serviles, le pouvoir de Bogo Moro se révèle peu assuré à ses débuts. Un chef baguirmien, Mal Sake, veut se détacher de Bogo Moro et former un canton à partir de Mousgougou. Combattu par Alhadji Bouba, il traverse le Chari et, ralliant à lui des Kwang islamisés, fonde Mousgougou II (en 1921). Les Baguirmiens de Baigane passent, eux aussi, le Chari et s'installent à Baigane Tira avec Goli Boulosso comme limite au sud et, au nord, Randi – l'actuel Ba Illi – créant là un éphémère canton.

De fait, la principale opposition viendra des Ful'be ngara/Mawndin qui s'estiment mal représentés en fonction de leur nombre. Un groupe de Ngara installé à Bériame refuse alors d'entrer dans le commandement d'Alhadji Bouba. Ils seront rejetés à Molkou. Les Ful'be jamaare dans leur ensemble répugnent à se soumettre à une structure de lamidat coercitive, eux qui ont fui celles du Diamaré.

Un conflit ouvert va éclater en 1926 à la mort d'Alhadji Bouba et à la succession de son frère et bras droit, Adji Ali (1926-1961).

Adji Ali s'en prendra aux Ngara et fera incendier tous leurs villages au nord du canton. Ngara et Mawndin désignent alors parmi eux un *ar'do* (chef peul), ce sera Toukour Abali (Abba Ali). Ils quitteront massivement Bogo Moro à sa suite pour se regrouper autour des villages de Banglama et de Bambaléré, dans le canton Mandjafa. De là, ils iront s'établir sur l'oultre Chari, dans une zone à peu près vide, à Malboum.

Malboum dépend de Mogroum, un canton mulwi (Musgum « barmaï-sés »). Les Ful'be jamaare ourdissent un complot auprès de l'administration coloniale, contre Benglin, le chef de Mogroum, l'accusant de vols. Convoqué à Bongor, Benglin est jeté en prison et le canton divisé en deux : les Ful'be d'un côté, pour le canton de Malboum dirigé pendant neuf ans par Toukour Abali, et de l'autre le canton de Mogroum pour les Mulwi.

De Malboum, Toukour Abali intrigue pour installer à la succession de Samba Diallo un ancien combattant mis à la tête du canton voisin de Mito, un de ses fils, lawan Aboudir. Mito et Malboum ne feront dès lors qu'un canton. Mais une dénonciation sera déposée au « *baariqui* » (poste administratif) de Bongor, à propos des « malversations » de Toukour. Ses deux fils, lawan Aboudir et Yerima Hamadou sont arrêtés, mais

Toukour réussit à s'enfuir au Bornou. Il sera condamné par défaut le 6 juin 1946 et l'administration n'aura pas de mots assez durs contre ce « roi négrier ». Avec les administrateurs de la France d'outre-mer, dans l'après-guerre, le regard, auparavant toujours favorable sur les Peuls, change par rapport à la haute époque coloniale militaire.

Un cousin, Bello Asta Jam, le remplace à la tête de Malboum, canton que son fils dirigeait en 1976. L'administration veut s'assurer qu'à travers Bello de Malboum, « ce Peul rusé demeure [comme Bogo Moro] un élément d'attraction pour les Ful'be du Cameroun et du Nigéria ». Pour le chef de circonscription de Bongor, Courret, il convient que la pompe à aspirer des éleveurs riches de l'ouest continue à bien fonctionner. On remet néanmoins en place les cantons de Mogroum et de « Mitau-Boudougour » et les Peuls sont alors divisés en « Collectivité nord » avec Bello et « Collectivité sud » (composé de cinq villages et 1 294 habitants en 1974) dans Mito avec pour chef Oumarou, celui « qui fut le principal accusateur et témoin à charge d'Ardo Abali », résidant au village de M'bere. En 1975, le canton de Mito est peuplé de 6 860 habitants. Les Peuls se sont effacés devant les cultivateurs Masa Gumay, Bornouans et Sara. Les Budugur, moins de 2 000, conservent néanmoins la chefferie (TOURNEUX *et al*, 1986 : 111).

Les Peuls venus de l'ouest démontrent une propension à s'arroger le pouvoir et à supplanter les chefs locaux. Toutefois, arrivés à leurs fins, des dissensions quasi « structurelles », des compétitions internes, surgissent et fragilisent leur autorité. Sur le Chari, la défiance des Baguirmiens envers les Peuls, ancrée depuis la création même du royaume (SEIGNOBOS, 2016), reste une réalité pour les cantons des grands notables de Massenya, le Patia à Dérédia et le Mbarma à Mandjafa. Les Ful'be, devenus plus nombreux que les Arabes et les Baguirmiens, demeurent très surveillés. Ici encore, les Ful'be baagarmi, majoritairement des Kaaga'en⁹, manifesteront toujours leur loyauté envers le pouvoir de Massenya.

Sur l'ensemble des villages d'éleveurs enquêtés, le noyau de chaque village actuel s'est, en moins de soixante-quinze ans, déplacé en moyenne 5,2 fois pour les Ful'be hawsa, 5,4 fois pour les Ful'be baagarmi et 5,7 fois pour

9. Présentés comme un agrégat de lignages anciens de Fellata Baagarmi, les Kaaga'en peuvent s'entre marier : les Kaaga juuba, Kaaga budu'en, Kaaga boray'en, les Bedere'en lignage esclave... On leur prête le comportement de ne pas vouloir se mêler aux autres Peuls.

les Ful'be jamaare, selon des temps de séjour très variables, de deux à quarante ans. Ces éleveurs rendent ainsi compte d'une égale fluidité, toujours dans le cadre des cantons enquêtés. Cette fluidité est permise par des conditions pastorales libres, l'absence de revendications foncières contraignantes de la part de populations autochtones baguirmiennes ou bornouanes. Sous le coup d'exactions d'un chef de canton, un village mécontent peut, en une nuit, se déplacer en bloc dans une autre juridiction, ce que les administrateurs coloniaux signalaient comme « la grande parade des meskines ». La toponymie en rend compte par le nombre de villages portant le même nom avec, accolé à lui, le nom de son chef ou encore de numéros. Les conséquences de ces changements de sites pour les villages relèvent de rivalités, d'abus de pouvoir de chef, de mauvaises ententes entre voisins, mais jamais, ou très rarement, de conflits sur les pâturages qui, jusque vers les années 1970, semblent inépuisables.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉLEVAGE SUR LES RIVES DU CHARI

Pour comprendre le fonctionnement de ce nouveau système pastoral sur les rives du Chari, une enquête exhaustive par canton a été menée, excepté pour celui de Bogo Moro.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLEVEURS PAR CANTONS (1976-1977)

Nous avons cherché à décrypter la pertinence des appartenances lignagères dans la formation de ces villages d'éleveurs. L'énoncé du lignage (*asngol/lenyol*) favorise les agrégations pour faire nombre et fournir une carte identitaire justifiant d'une légitimité sur un lieu. Ces représentations sont souvent gigognes, on se revendique d'abord d'une origine géographique : Ful'be hawsa, Ful'be hadejia¹⁰, Ful'be jamaare,

10. La revendication des Ful'be hadejia se retrouve plutôt au Cameroun pour quelques dizaines de familles autour de Bogo et de Kalfou.

Ful'be julguf. On trouve même des Marwa'en (venant de Maroua) qui ne déclinent que leur origine géographique et moins leur lignage, voire leur sous-lignage. Certains se revendiquent de lignages souches très largement répartis et anciens, Ba'a'en, Jenne'en, Juu'ba'en, Hille'en. Si chez les éleveurs purs le lignage conserve tout son sens, il s'estompe chez les Ful'be hawsa religieux et ne ressurgit que lors de conflits internes.

Nous avons également recensé des Khashim bayt (lignages) d'Arabes showa vivant au sein de ces villages peuls. Hormis les Arabes yesiye et shiderat, de Bogo Moro et du Ba Illi, il s'agit le plus souvent de Haddad (forgerons) ou de Jubur dont l'origine reste controversée.

Quant aux Ful'be baagarmi¹¹, toujours minoritaires excepté dans le canton Bongor, ils entretiennent quasiment tous un lien d'alliance, de parenté par les femmes (mère/épouse) avec les Peuls jamaare.

Les Ful'be jamaare sont parfois à égalité de nombre entre les Ngara et les Mawndin dans les cantons de Toufra et de Mandjafa avec, toujours, l'appoint des lignages « minorés » : Jiibii'en étant les mieux représentés, comme à Mandjafa. On peut retrouver auprès d'eux quelques familles de Ful'be taara de Bogo. Parmi les Ful'be hawsa, on distingue encore ceux venus avec la migration principale qui fonde Bogo Moro et ceux qui les ont rejoints en passant par Yola, Moulvouday et Bongor. Ces derniers – souvent venus plus tardivement – s'individualisent dans les cantons de Toufra et de Bongor et aussi à Bogo Moro où ils se regroupent dans certains villages : Bouda-Moro, Pala, Masjoré. Cette résilience laisse à penser que la migration depuis Hadejia, au début du xx^e siècle, n'a pas été aussi unitaire que celle qui nous fut exposée. Une partie, passée par Yola, a cherché par la suite à conserver une certaine indépendance.

Les Ful'be hawsa comptent eux aussi un grand nombre de lignages : Tumburbu'en, Dukanko'en, Nanguebu'en, Bornanko'en, Siranko'en, Katsinanko'en, etc., avec, auprès d'eux, une importante population servile en voie d'absorption, 18 % à Bogo Moro, dont les noms permettent encore de les identifier comme tels.

11. Les Ful'be baagarmi sont généralement associés à des fractions arabes, comme dans la région de Dourbali (*dor*, « campement » en arabe et *baali* « mouton » en fulfulde) dont ils partagent également la langue. Ils effectuent leurs transhumances souvent ensemble.

Ainsi les deux grosses entités d'éleveurs peuls du Chari, Ful'be hawsa et Ful'be jamaare, se distinguent-ils géographiquement, les premiers dominant dans les cantons de Bogo Moro, Dérédia et Bousso, les seconds sur une ligne allant de Bongor au Chari à travers les cantons de Bongor, Toufra, Magao, Mito, Malboum et Mandjafa. Le canton Ba Illi regroupe les Ful'be jamaare rejetés de Bogo Moro, de l'autre côté du Chari (tabl. 1).

Tableau 1 – Composition ethno-lignagère par canton.

Cantons	Nombre de chefs de famille enquêtés	Ful'be		Mbororo			Foulbéisés et origine servile	Arabes	Autre et non identifiés
		Hawsa	Jamaare	Baagarmi	Divers	Uuda en			
Malboum	125		0,76	0,105		0,095		0,04	
Mito	280	0,03	0,633	0,207			0,019	0,015	
Magao	62		0,64	0,11	0,05	0,115	0,085		
Toufra	118	0,313	0,39	0,212				0,085	
Bongor	149	0,155	0,24	0,35	0,05	0,045	0,16		
Bongor centre	132	0,052	0,11	0,088	0,4		0,15	0,2	
Mandjafa	482	0,01	0,51	0,356		0,064	0,05		
Deredia	456	0,385	0,34	0,11		0,055	0,08	0,03	
Bogo Moro	707	0,404	0,16	0,07	0,056	0,014	0,18	0,02	
Ba Illi	173	0,132	0,58	0,086		0,102		0,085	
Bousso	273	0,414	0,095	0,043	0,01	0,17	0,023	0,015	

DES VILLAGES D'ÉLEVEURS QUASI EXCLUSIFS

Les Ful'be jamaare possèdent des troupeaux relativement modestes ; les « gros cheptels » ne dépassent guère 1 *sawru* (soit 80 à 100 têtes), voire 1,5 *sawru*. Nombreux sont ceux comptabilisant moins d'une quarantaine de têtes, soit deux *tokkere*. Les troupeaux sont composés de bêtes de race dites « héritées » (*asliiji*), en particulier les taureaux reproducteurs. Dès leur installation sur les bords du Chari, les Ful'be ngara se sont procurés auprès des Arabes et des Ful'be baagarmi des vaches jugées meilleures laitières et ont rapidement transformé leur cheptel.

On reste surpris, par rapport à d'autres élevages comme ceux du Nord-Cameroun, de l'importance de la part de bêtes confiées (*goofal* ou *goofalye*) pour partir en transhumance, y compris pour celle réduite de saison des pluies ou, plus généralement, laissées à l'année (encadré 1). Cette mise en gardiennage permet aux pasteurs de partager les risques en distribuant ainsi les bêtes dans les troupeaux empruntant d'autres destinations de pâturages. Les bêtes *goofalji* seraient, chez certains éleveurs, plus nombreuses dans le troupeau que leurs propres zébus. Si les éleveurs ont droit au lait des bêtes confiées, les rémunérations sont très diverses de la part des « prêteurs ».

Les différents groupes d'éleveurs du Chari ne gèrent pas la vente de leur bétail de la même façon, mais ils suivent les mêmes comportements de bon sens : « les vaches, ça ne se vend pas (sous-entendu sans réflexion ni stratégie), les moutons, en revanche, se vendent ». On se débarrasse d'abord des vaches stériles (*dimari*), vieilles (*gammbaaji*), des taureaux de 5 à 7 ans (*ngaari*) ; on fournit les marchés en taurillons (*mburtiri*), mais on ne touche pas aux vaches reproductrices (*daadaaji*), encore moins aux génisses de 2 à 4 ans (*bijji*). Vendre ces dernières reviendrait à toucher au capital et prendre le risque de diminuer les effectifs du cheptel (BOU TRAIS, 2019 : 109). Aussi, les marchés les plus actifs sur les lieux de transhumance concernent-ils les taurillons commercialisés auprès des cultivateurs qui renouvellent leurs attelages de labour, à Bongor, Pouss, Déréssia, Doba.

Les cultures se réduisent parfois à une récupération de l'emplacement d'anciens corrals. Chaque famille cultive entre 1 et 1,5 corde¹², rarement 2, de

12. Mesure connue de tous, alignée sur la « corde » de la culture des cotonniers, unité de base, 72 m x 72 m, autrement dit un demi-hectare. On parle alors de quart et de demi-corde.

ENCADRÉ 1

LA PRATIQUE DU « CONFIAGE » CHEZ LES FUL'BE DU CHARI

Cette pratique concerne plus d'un quart de notre corpus de 2 957 chefs de famille enquêtés*. On confie du bétail généralement à des éleveurs bien établis. Le *goofalye* peut aller d'une seule tête de bétail à une quarantaine. Il s'applique, dans une mesure moindre, aux moutons. Un total de 5 à 7 têtes (soit un *cefel*) correspondrait à des éleveurs pauvres confiant leurs quelques bêtes à un éleveur chevronné et aussi à une épargne moyenne de petits commerçants. Le *goofalye* peut provenir d'une seule personne ou de divers individus. On observe le plus souvent une dominante soit parentale, soit en lien avec des commerçants. Dans le *goofal* interfamilial, les jeunes éleveurs gardent les bêtes de leurs oncles, surtout maternels, de leurs beaux-pères. Quant aux plus âgés, les bêtes accueillies appartiennent aux frères, sœurs, cousins, neveux. Environ 30,6 % des éleveurs de *goofal* pratiqueraient ce « confiage » familial. Une partie (20 %) du *goofal* va à des amis et voisins, éleveurs ou pas. Toutefois un grand nombre de bêtes, dites *goofalye*, viennent de non-éleveurs, cultivateurs essentiellement barma, et, surtout, de commerçants (33,5 %) de villes comme Bongor, Bousso et du sud du Tchad. Parmi ces commerçants, 2,5 sur 3 sont des Bornouans. Des bouchers confient également du bétail. Les chefs de village et de canton placent également du bétail auprès des éleveurs de leurs juridictions (5,3 %) ; les religieux – mllum, imam, muézin – en font de même (4 %) ; enfin, les sous-préfets, préfets, commandants de brigade et autres fonctionnaires possèdent, parmi les *goofal*, les plus importants, formant une sorte de troupeaux au sein de ceux des éleveurs (6,6 %).

*Il ne s'agit pas de tout le corpus, car cette question a parfois été éludée dans certains villages, sans toutefois obérer le résultat.

petit mil et maïs, le sorgho rouge étant réservé au bétail, surtout aux chevaux. Ceux désireux de cultiver des sorghos repiqués en fin de saison des pluies (*muskawaari*) ne le peuvent pas. En 1975, l'interfluve Chari-Logone est encore parcouru par de nombreux troupeaux d'éléphants. Il faut un nombre suffisant d'éleveurs pour composer une grande sole viable à surveiller... et comment le faire quand tout le monde part en transhumance ?

La production agricole de ces villages permet aux familles de subsister pendant trois à quatre mois de saison des pluies. Il leur faut ensuite vendre du bétail pour acheter mil, riz, sucre et thé. Au cours de la

transhumance, la famille cherche à vivre de la seule vente de lait et d'ovins. L'effort agricole des éleveurs sera plus marqué après la seconde sécheresse de 1983. Il s'agit de restreindre les ventes de bétail pour faire face à un accroissement des dépenses en produits alimentaires, manufacturés et en médicaments (ARDITI, 2009 : 39).

Depuis les années 1970, les éleveurs du Chari subissent la pression des agriculteurs. Installés les premiers dans ces régions vides, ils préfèrent pourtant quitter la proximité du Chari pour leur échapper et s'enfoncent dans l'arrière-pays privé d'eau durant la saison sèche et en retrait des pistes. Certains, comme dans le canton de Mito à Bidanasso ou à Médégué, passent des accords avec les Masa, leur laissant produire du tabac sur d'anciens emplacements de corral, ce qui permet de régler à l'amiable les conflits à venir, mais on retrouve partout les mêmes récriminations : parcelles non protégées, « champs piégés », vols de bétail.

C'est au cours des transhumances et sur certaines parties des rives du Logone, comme de Ham à Lai et jusqu'à Doba, que les conflits s'avèrent les plus violents, entraînant des pertes humaines. La compétition sur la ressource vise justement le couvert herbacé. Les populations riveraines font des cultures de sorghos, mais surtout de taro, sur des andains écobués linéaires alimentés par de grandes graminées auparavant fauchées et entassées pour être brûlées (SEIGNOBOS, 1988 : 287-289). L'éleveur, lui, cherche à mettre le feu pour obtenir du regain. Outre que son feu sera plus précoce, il ne cherchera pas à le contrôler. Afin d'éviter ces rixes sanglantes, certains éleveurs choisissent de s'éloigner du Logone dans les zones de bas-fonds, s'astreignant à y creuser des puisards pour abreuver leur bétail.

LE CAS PARTICULIER DU CANTON DE BOGO-MORO

Avec 7 843 habitants, le canton de Bogo-Moro est, en 1975, le plus peuplé en ressortissants peuls. Situé au cœur du système d'élevage des plaines du Chari, il représente en plus, pour les transhumants mbororo, un centre de pouvoir peul. Le chef de canton, 'Dahirou el Hadje est député et vice-président de l'Assemblée nationale, le *lamido* de Binder en étant, lui, président, c'est à l'époque une prébende peule. Le canton représente un havre de paix, compte tenu des foyers de rébellion proches, et même un refuge pour les Peuls de Dourbali qui y sont confrontés.

ENCADRÉ 2

PRATIQUES DE COMPLÉMENTATION EN NATRON

Le natron « permet de tenir le bétail en bonne santé ». L'éleveur ne tarit pas d'éloge sur lui tout en se plaignant de sa cherté et de la difficulté à l'employer au mieux selon les saisons et les pâturages (BOUTRAIS, 2019). Et tous d'insister sur son aspect médicamenteux dont l'intérêt s'est encore renforcé comme purgatif pour les vers intestinaux contractés par les zébus après le passage des moutons sur les herbages... ce qui justifie la présence de commerçants de *kilbu* avec des sacs sur les ânes postés à certaines étapes des transhumances. Il s'agit de sacs de 50 kg de morceaux de natron (*ka'e kilbu*), qui est ici toujours consommé écrasé en poudre et en sec.

La complémentation de saison des pluies, surtout au début (*seeto*), reste du ressort du propriétaire. Cet achat obère le budget de l'éleveur et le produit ne saurait être gaspillé. C'est au propriétaire de décider du rythme de complémentation en natron, en moyenne un sac de 50 kg pour un *sawru*. Durant les mois de saison des pluies, les troupeaux familiaux *duumoje* (de *duumol*, saison des pluies) sont déplacés tous les cinq à six jours dans des espaces surélevés, bien égouttés, sableux entre Bouram et Bogo Moro où se trouvent les plus grands *hurum* de la région. Les bergers des différentes familles assurent un gardiennage tournant tous les trois jours, et seuls les propriétaires viennent compléter les bêtes en brisures de natron. Il existe alors des marchés de natron de saison des pluies, le plus important se tenant justement à Bouda-Bogo. Durant nos enquêtes, on ne parle pas encore au Tchad de complémentation en sel.

Il dispose du plus gros marché à bétail¹³ de la région du Chari, Bouram, une bourgade de Bornouans commerçants capables de fournir aux transhumants tout ce dont ils ont besoin et aussi de commercialiser leur bétail. Dès 1970, et plus encore après 1973, Bouram est le lieu de passage obligé de descentes comme de remontées de nombreux transhumants. De décembre à janvier, le marché ouvre du jeudi jusqu'au dimanche soir. Les transhumants étant réputés riches et prodigues, les prix montent. Chaque grand groupe, Hontorbe, Biibe woyla, Uuda'en, se met en scène, arborant le même vêtement pour faire nombre, les jeunes se livrent à force démonstrations de danses.

13. Il s'agissait de transactions portant sur des milliers de têtes de bétail. Toutefois, lors de nos enquêtes, la relative atonie du marché était liée à une interdiction par le gouvernement de vendre du bétail à l'exportation. Les ventes se sont reportées sur des marchés parallèles.

Un autre marché, celui de Bouda Bogo, serait propre aux derniers transhumants remontant vers le nord, avec l'amorce des pluies. Il sert aussi de plaque de redistribution pour les pâturages de saison des pluies (*burum*) du canton. La branche des Ful'be hawsa de Mouvouday le gère à travers leurs quartiers Bouda-Bogo Doundéré du village de Pala, Bouda-Bogo Dokoma (Kiyao), Bouda-Bogo Djawro Hamadou (Labouma).

Le canton de Bogo Moro héberge le plus de gens de métiers liés à l'élevage, entrepreneurs de transhumance, maquignons, conducteurs de bovins à la vente et bergers. Les laborieuses communautés bornouanes de Bogo Moro et celles, proches, de Bousso, sont pour beaucoup dans la prospérité du canton. Ces mêmes commerçants bornouans servent les éleveurs dans ce qui, pour partie, conditionne leur élevage : le natron (*kilbu*) (encadré 2). Dans la région, c'est une complémentarité minérale ancienne pour le bétail qui, dès l'indépendance, vient par camions et semi-remorques en provenance des natronnières du Kanem en empruntant la route de Sarh le long de la rive gauche du Chari pour fournir aussi les éleveurs mbororo jaafun et wo'daa'be du nord-ouest de la RCA.

À Bogo Moro, les transhumants de passage se séparent aussi de personnes âgées, malades ou trop jeunes, ce qui crée des quartiers de « retraités » de la transhumance regroupés autour d'une mosquée (*juulurde*) où ils retrouvent une vie religieuse bien mise à l'écart sur les pâturages. Pour les éleveurs, cela revêt une forme de dérélition « car un Peul sans bétail n'est plus qu'un simple croyant ».

LE CHOC DE LA SÉCHERESSE DE 1973

Nos enquêtes, qui se déroulent entre 1975 et 1977, intéressent une période clé pour les éleveurs transhumants. Elles interviennent après la sécheresse de 1969 à 1974, largement ressentie par les populations en raison de son caractère cumulatif et progressif avec une année, 1973, qui a vu au Tchad un report de l'isohyète 500 mm sur celui 800 mm les années précédentes (BOUQUET, 1974 ; SEIGNOBOS, 1984). Suivra dix ans après une réplique tout aussi sévère. Cette sécheresse entraîne un appauvrissement, voire la disparition de nombreux pâturages au

Nord-Sahel, forçant les éleveurs à descendre vers le sud. Cette descente s'accompagne aussi, dans les années 1970, d'une insécurité récurrente déjà évoquée. Un phénomène va alors faciliter cette descente, à savoir la diminution accélérée des aires glossinaires (encadré 3).

ENCADRÉ 3

LES LIENS ENTRE SÉCHERESSE ET RECUL DE LA TRYPANOSOMIASE

Le recul de la trypanosomiase rend moins compte d'éradications administratives, comme celle menée en 1972-1974 dans le Bas-Chari, que d'une imbrication de causes. Une prospection réalisée en 1975 préparait à une campagne d'éradication des tsé-tsé au sud de N'Djamena jusqu'au 10° parallèle, sur le Ba Illi sud. Elle permit une comparaison avec des délimitations antérieures, comme celle de 1965 : la rétraction des aires de répartition des glossines, pour les espèces *Glossina tachinoides* ou encore *G. f. fuscipes*, était manifeste. Elles disparaissaient le long de la Loumia (Ba Illi nord), de Mandelia à Bougoumène, également sur le Bahr Erguig, jusqu'à son embouchure sur le Chari.

Sur le Logone, au nord de Bongor, les tsé-tsé étaient également en régression notable, ainsi qu'en aval de Lai et vers le Pende-Logone (GRUVEL, 1976). Cela n'empêcha pas des éleveurs en contact avec des gîtes toujours actifs de se plaindre de pertes de bétail encore au début des années 1970. Mais, dès lors morcelés, les gîtes protégeaient mal les populations de glossines très diminuées. Durant les années de sécheresse, un grand nombre de mares et de marigots, ne pouvant maintenir leur eau, ont provoqué le dépérissement de la végétation ripicole ; or *G. tachinoides*, très dépendante de l'humidité et de la température, a dû s'enfoncer dans des microgîtes les rendant vulnérables lors du retour des eaux à la saison des pluies.

Pour la disparition des glossines, l'action de l'homme reste néanmoins déterminante avec les déboisements des galeries forestières et l'omniprésence d'un petit bétail qui empêche leur retour. Toutefois, le risque de contamination trypanosomienne étant écarté, des herbages autrefois insalubres se trouvent rapidement exposés au surpâturage. Ainsi, le déplacement des transhumances vers le sud correspond moins à un accroissement de l'offre de pâturages ou à des formes de complémentarité qu'à une substitution des pâturages.

LES TRANSHUMANCES LOCALES ET LEUR PROLONGEMENT VERS LE SUD

Les îles et les berges du Chari offrent des pâturages de proximité intéressant le bétail ne partant pas en transhumance (*cureeji*), soient moins de 20 % du troupeau composé de vaches lactantes et de jeunes veaux. Aussi les chefferies ont-elles décrété une appropriation de certaines grosses îles (*duunga*) pour leurs bêtes ou celles de leur quartier. Bogo Moro se réserve les îles du Chari face à Baïgane, à Golé Bouloum, Malboum, les îles Gilaka. Quant aux Ful'be du Ba Illi, ils ont, en 1942, acheté les îles de Kaga au chef baguirmien de Mousgougou. Tous interdisent aux éleveurs étrangers, transhumants compris, l'accès à ces pâturages excepté pour y conduire leurs bêtes à l'abreuvement.

Le troupeau de transhumance comprend le gros des effectifs de l'éleveur, le *ceedooje* (de *cedu*, saison sèche). Il s'agit de lui faire suivre un itinéraire comprenant une succession de haltes (*'baalan'de*) réparties sur un à quelques jours et des stations de durées plus longues, de vingt jours à un mois (*jo'ningoore*), pour se reposer et profiter de certains herbages avant d'arriver à bon port (*jipporde*)¹⁴. Il s'agit des pâturages les plus riches de bas-fonds ou de décrues de bordures de mares et, surtout, des prairies d'inondation (*yaayre*, pl. *jaaje*) du Logone. Les toponymes utilisés pour désigner ces étapes relèvent de villages ou de sites d'anciens villages, alternant avec des appellations de mares et de bas-fonds, donnés par les pasteurs eux-mêmes. Dans le *yaéré*, des éminences anthropiques (*jiddere*) signalent souvent des lieux de pâture.

Si les parcours de transhumance sont bien réglés et les principaux points d'étapes répertoriés, le temps imparti pour chacun se règle en cours de route en fonction de l'offre en eau, des disponibilités pastorales, de la pression des troupeaux engagés sur ce même couloir, de l'irruption d'intrus. Le noyau du groupe de transhumance est composé d'apparentés proches et d'alliés cooptés, généralement apparentés par les femmes. Les plus importants mettent à leur tête un *kaydal*, un chef de transhumance. Nos enquêtes pointent l'influence des femmes qui, sur les pâturages des *yaéré*, imposent souvent le choix du site du campement. Elles désirent ne pas être trop éloignées des campements apparentés afin de faciliter

14. En fulfulde, le port sur un fleuve se dit *jipporde maayo*.

les rencontres sur les lieux d'abreuvement et, surtout, se regrouper en équipes qui iront ensemble commercialiser le lait. Aussi privilégient-elles certaines zones favorables pour leur commerce avec les Mulwi, Masa et autres autochtones.

Dans les années 1970, deux grands mouvements de transhumance de saison sèche regroupent d'une part les troupeaux des cantons de Manjafa, Dérédia, Malboum et Mito, en direction du *yaéré* Baska sur le Logone, et, d'autre part, ceux de Bogo Moro, Boussou et Ba Illi en direction de Laiï, toujours sur le Logone.

La transhumance des cantons de Malboum et Mito s'amorce assez tôt, dès janvier, car l'eau des puits devient trouble et saumâtre. On doit sacrifier le lait fermenté (*kosam pendii'dam*) pour le mélanger à cette eau et la transformer en eau dite « *teetna'dam* » (de *tennugo*, décanter). Si on peut l'utiliser dans la cuisine ou pour les ablutions, il est déconseillé d'en boire. Les puits de 3,5 m de profondeur en moyenne, fragiles, exigent d'être refaits tous les deux ans. Les troupeaux partent selon un ordre précis. Ceux de Malboum et de Kouyou sont les premiers, puis viennent ceux de Witwiti et Sifa, les autres suivent, et chacun retrouve sa place dans le flux de la transhumance. Nous retenons l'itinéraire le plus usité, qui fut repris en 1975. Il passe par Bangala, à la mare de Tinahay (une semaine à vingt jours), puis à Mirmir, canton de Mogroum (dix jours à un mois), à Djibba, auprès d'un ensemble de marigots, à Bozola ou Kamda. À partir de là, si l'eau vient à manquer, des puisards peu profonds (*waawru*) peuvent être creusés dans le lit des *mayos* (cours d'eau) pour alimenter des abreuvoirs lenticulaires maçonnés (*beeleeero*) de 4 à 5 m de diamètre. De là, les troupeaux entrent dans leur *jipporde* (port), le *yaéré* Katchala (à l'est de Katoa), près du village mulwi de Toul et, enfin, à Coffel Jalo (Jalowol) et Ara, à la limite entre les cantons de Katoa et de Mogroum où ils resteront trois mois. Cet ensemble de bas-fonds compose le *yaéré* Baska. Le retour reprend le même itinéraire.

Sur place, les éleveurs trouvent des Ful'be baagarmi et aussi des Uuda'en, dont certains ont fait route avec eux depuis Mirmir, des Hontorbe et des Ali Jam que l'on recense aussi dans les *yaéré* camerounais. Quant aux Arabes venus de Bougoumène, ils occupent les *yaéré* du nord de Kalgoa et vers Mandéla. Les Ful'be jamaare y rencontrent des apparentés venus du Cameroun proche, du *yaéré* Mazera. Tous commercialisent leurs taurillons à Katchala et à Pouss. Le chef de Katoa, *lamido* Gangan, empoche 50 FCFA par bœuf, 20 FCFA par mouton et une taxe sur le

ENCADRÉ 4 DES PÂTURAGES SAISONNIERS

L'herbe (*hu'do*) demeure au cœur de la quête du pasteur peul. Le bon pâturage est son obsession et les Ful'be du Chari n'y dérogent pas. Nous donnons ici quelques indications concernant les pâturages. Sur le parcours aller de la transhumance, les pâturages sont composés entre autres de : *Hyparrhenia rufa* (*sobarlaawol*), *Eragrostis gangetica* (*hu'do jawle*), *Phacelurus* sp. (*yuwaare*), *Eragrostis barteri* (*saraawol*), *Eragrostis* spp. (*hu'do walohol*), *Panicum antidotale* (*burdiho*). Dans les *jipporde*, les plantes les plus nutritives relèvent d'espèces semi-aquatiques : *Echinochloa stagnina* (*burgu*), *Echinochloa colona*, *Echinochloa pyramidalis* (*pagguri*), *Vossia cuspidata*, *Schizachyrium* sp., *Oryza* sauvages (*na'd'dere*), etc.

Avant de quitter les *yaéré* pour rentrer au village, des éclaireurs mettent le feu le long du parcours de retour pour faciliter l'accès du bétail au regain (*dayye/soo'bre*) et lui épargner les tiques (*kooti*), vecteurs de maladies pour le gros bétail. Les espèces visées sont : *Pennisetum purpureum* (*tolore*), *Loudetia simplex* (*siiwko*), appréciée dans cet état très jeune, *Panicum* cf. *anabaptistum* (*sadoore*), et, surtout, *Vetiveria nigritana* (*so'dornde*) dont le feu triple l'abondance de son regain (VAN DER ZON, vol. 1 1992 : 59), ou encore les repousses de *Sesbania* spp. (*canji*) dans les bas-fonds asséchés.

Durant la saison des pluies, les plantes fourragères sont représentées par des annuelles de courte durée. La plupart, ici encore, doivent être consommées à l'état jeune : *Loudetia togoensis* (*sel'bo*), *Loudetia simplex* (*tielbi bo'deehi*), *Pennisetum pedicellatum* (*wulka*), *Setaria pumila* (*wicco wandu*), *Sporobolus pyramidalis* (*nalle waynaabehe*), *Aristida adscensionis* (*tiyelbi*), *Eragrostis namaquensis* (*muu'baraawal*), *Eleusine indica* (*sargalde*), *Andropogon gayanus* (*seenore*), *Pennisetum purpureum* (*toloore*), etc.

Par la suite, durant la saison fraîche, le gros du troupeau regagnera les mares et marigots encore en eau ou les berges du Chari pour une période de transition fourragère assez médiocre, avant de se rassembler et être sélectionné pour amorcer la nouvelle transhumance de saison sèche.

bétail (*sofal*), un bovin sur 35 et un mouton sur 15. Il en reversera une grande partie aux services administratifs de Bongor.

Des familles minoritaires empruntent un parcours méridional à la suite de villages du canton Manjafa. Elles passent par Mbayma sur le Ba Illi, Moto Moro vers Ngam, puis Déréssia et Lai. Elles demeureraient là avant la sécheresse. Depuis 1974-1975, elles franchissent le Logone à Kim

pour se rendre à Béré et, de là, se partagent en plusieurs groupes, l'un vers Doba et l'autre vers Beïnamar.

Quant aux cantons de Dérédia et de Mandjafa, ils envoient leurs troupeaux au choix sur l'un des deux itinéraires, soit Yaéré Baska, soit Déréssia-Lai.

La transhumance qui intéresse l'ensemble des éleveurs de Bogo Moro, Bouso et Ba Illi passe le Chari à Sankara ou à Mossio pour Vouyel (Canton Mito) en trois jours, Bakoum, en deux jours, Bidja Ngam (deux jours), Narawal, jaldi Ngam et Tchaguine (encadré 4). Les troupeaux pouvaient, dans les années 1950-1960, y rester quatre à cinq mois et, de là, rayonner. Par la suite, après 1973, entraînés par l'irruption de grands transhumants du nord, ils descendirent vers Déréssia, Tamour, puis franchirent le Logone à Gounda pour atteindre Béré où s'opère une dispersion vers Koumra, Doba et Baïnamar. Partant pour Doba, ils stationnent successivement à Gabri Ngolo (dix jours), Pourou, Kagnol, Nama, Towndé Bodé, Edel (canton Bébédja), puis Kolewol (canton Doba) pendant vingt jours, avant d'atteindre Nasia et Doba Garando, où ils séjournent de trois à quatre mois. Vers Baïnamar, le parcours le plus commun reste Tapol, Mili, Dillé et Koutoutou. Les éleveurs rencontrent alors les transhumants peuls venus du Diamaré (Cameroun) dans leurs avancées les plus méridionales (SEIGNOBOS et IYEBI MANDJEK, 2000 : 122).

LA DESCENTE DES ÉLEVEURS DU NORD ET LE « DÉRÈGLEMENT » DES TRANSHUMANCES DES PEULS DU CHARI

Les premières arrivées des grands transhumants dans les plaines du Moyen-Chari seraient légèrement antérieures à la sécheresse de 1973. Elles s'accélérent à partir de cette date, avec trois groupes mbororo, purs éleveurs (fig. 3). Les éleveurs de zébus, comme les Hontorbe, recourent un grand nombre de fractions de lignages partagés, pour certains, avec les Ful'be sédentaires du bassin du lac Tchad. Les Biibe woyla (les « fils du nord ») couvrent un rassemblement lâche de lignages et sous-lignages malaisés à comptabiliser, et, pour certains, revendiqués par les Hontorbe, sans compter les équivalences entre Anagamba, Mere'en et Wo'daa'be. Le monde uuda'en reste dominé par les moutonniers, éleveurs de grands moutons à livrée noire et blanche (*baali uudaaji*), même

si la plupart possèdent un petit lot de vaches laitières et développent cet élevage au fur et à mesure de leur progression vers le sud. En descendant vers le Tchad méridional et la RCA, nombre de Uuda'en se transforment en éleveurs de bovins, les moutons ne pouvant suivre en l'absence de formations d'épineux (*do'nare*) et à cause de l'accroissement de l'humidité.

Hontorbe et Biibe woyla possèdent des troupeaux autrement plus importants que ceux des éleveurs des rives du Chari. Ils transhument par groupes de plusieurs troupeaux de bovins accompagnés chacun d'un lot de moutons avec les indispensables bœufs porteurs (*dannadi*), propriété des femmes et n'obéissant qu'à elles. Ces gros segments de transhumance se composent donc d'une agrégation de troupeaux moyens de 200 bovins adultes, 120 veaux et 50 à 70 brebis, et d'autres, plus réduits, autour de 50 bovins, 20 veaux et 25 moutons. Ils se déplacent de la latitude de Moïto au nord à Goré et Moissala au sud. Le retour se fait en longeant le Chari ou le Logone. Sur le Chari, les drailles sont parfaitement marquées. Ils amorcent leur remontée vers le nord en longeant le Batha ou par Bouram (Bogo Moro) pour Dourbali, Gama et, pour certains, Békéra, Abourda et Ati.

Dans les années 1950, ils descendaient pour passer la saison sèche à la latitude de Massenya. À la fin des années 1960, ils franchissent le Chari à Mandelia pour les *yaéré* de Kalgoa, au nord de Baska. En 1974-1975, pour la première fois, ils gagnent la région de Goré ou de Baïnamar par Goundi et Lai. Au retour, un impératif : franchir le Chari avant la montée des eaux.

Les Uuda'en empruntent une partie de ces parcours, mais une majorité garde des itinéraires plus transversaux vers le lac Tchad, voire le Niger. Certains, comme les Uuda'en de Mouléla (canton de Bousso) reprennent leur pacage de saison sèche pour en faire leur village d'attache de saison des pluies. Leurs bovins vont s'arrêter là au retour alors que les ovins, eux, poursuivront leur montée vers des latitudes hautes, entre Ati et le Barh el Gazal. On rencontre, de façon plus anecdotique, des Uuda'en (Malinko'en et Balinko'en) au village de Nara (canton Bousso) ou à Naguéré et à Matcha (canton Dérédia) qui, après la perte de leur cheptel au nord de Dourbali, élèvent d'énormes troupeaux de chèvres, peu disciplinés, pour lesquels ils n'entreprennent que des pseudo transhumances vers le Ba Illi.

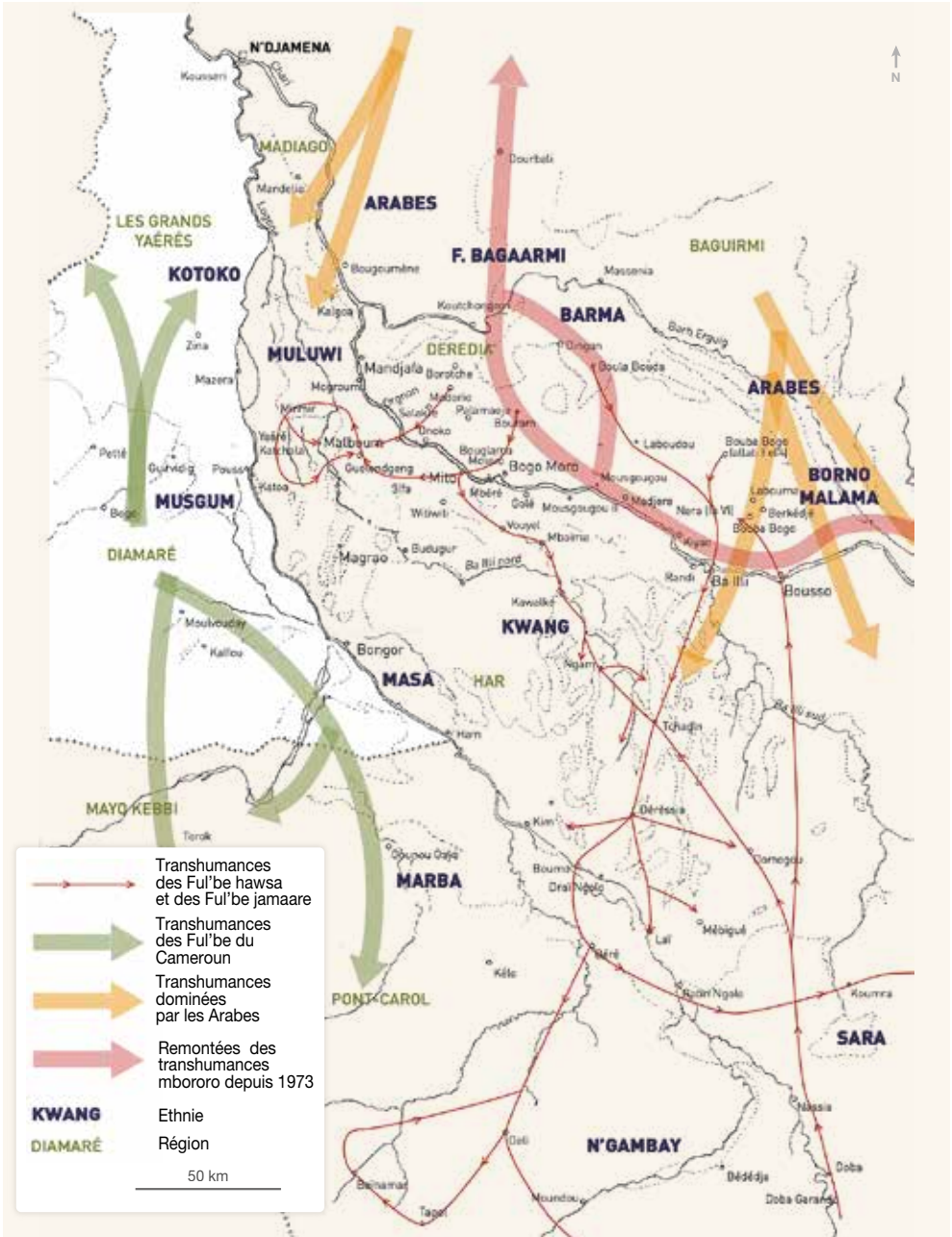


Figure 3 – Les transhumances des Ful'be du Chari dans l'ensemble régional (1975).

Source : C. Seignobos.

La descente en direction des pâturages méridionaux devient un impératif pour de plus en plus de transhumants. En décembre 1976, j'enregistrais le passage, entre Déréssia et Laï, d'Arabes rattanine passés par Bogo Moro. Plusieurs milliers de zébus blancs à petits cornages et bosses réduites allaient pour la première fois franchir le Logone. Des Arabes de Bitkine qui, avant 1973, s'arrêtaient à Bousso voire Goundi, traversaient eux aussi le Logone. La masse de leurs troupeaux s'était introduite dans le couloir de transhumance des éleveurs de Bogo Moro et Bousso. Leur présence accentue la rapidité de la descente en exploitant trop vite les pâturages d'étapes, en saturant les accès aux puits ou mares de l'interfluve. Les éleveurs peuls du Chari se plaignent de cette irruption des grands transhumants qui empruntent « leurs » parcours de saison sèche, qu'ils avaient organisés, ordonnés, sécurisés ces dernières décennies. Ils parlent alors de « dérèglement » et de « gaspillage » de pâturages. Il s'agit d'une défiance de toujours des éleveurs ful'be sédentaires des lamidats à l'encontre des grands transhumants accusés de colporter des maladies pour le bétail. Ils ont dans le passé toujours essayé, à travers l'administration coloniale, puis nationale, de leur interdire l'accès à « leurs » pâturages au Cameroun, que ce soit dans les *yaéré* ou dans l'Adamaoua. Au Tchad, le poids des transhumants est tel qu'il n'est pas envisageable de les brider par quelques directives administratives.

Les Ful'be du Chari mettent en accusation les nombreux troupeaux de moutons qui sèmeraient le désordre dans les pacages. Ils voudraient qu'ils passent après les bovins ou restent cantonnés aux marges, dans les formations d'épineux. La déambulation des moutons demeure plus rapide que celle des zébus. Ils ne réclament qu'un seul abreuvement par jour alors que les zébus en ont besoin de deux. Les vaches refuseraient l'herbe déjà broutée par les moutons...

Dans leurs descentes vers le sud, l'adaptation à ces nouvelles conditions entraîne parfois de lourdes pertes dans leurs troupeaux, qui peuvent être fatales pour certains petits éleveurs. Lors de nos enquêtes, les villages étaient composés de réfugiés dont douze en raison de la sécheresse et autant relevant des insécurités (rebelles et bandits). Ceux composés de Mbororo, survivent en se plaçant comme bergers. Rares aussi sont les villages de Ful'be jamaare ou de Ful'be hawsa sans bergers mbororo. Certains assurent des encadrements de transhumances, d'autres proposent, en revanche, leur service pendant la saison des pluies afin de soulager le travail des femmes en nettoyant dans les cases les espaces de stabulation pour y renouveler la terre et aussi alimenter les fumigations des corrals.

Des associations relativement pérennes ont vu le jour entre des groupes de bergers et certains villages. Des Uuda'en Warisitti'en des cantons de Dérédia, Bousso et Bogo Moro se disent très sollicités. Bien qu'ayant perdu leurs troupeaux à Dourbali, ils sont restés soudés à leur *ar'do*. Les Warisitti'en de Kouska (canton Dérédia), par exemple, convoient les troupeaux des éleveurs voisins comme le font ceux de Bogo Moro centre ou de Bousso. En 1976, ils se targuaient d'avoir été les pionniers des dernières transhumances les plus méridionales.

| CONCLUSION

Malgré de nombreux conflits autour du pouvoir territorial pendant la période coloniale, les communautés peules du Chari se caractérisent par une grande fluidité de leurs établissements et des systèmes d'élevage reposant sur l'exploitation d'herbages d'exception sur les rives et îles du Chari, complétés saisonnièrement par l'arrière-pays et les plaines d'inondation (*yaéré*).

Durant les années 1970, l'arrivée massive des pasteurs du nord va prolonger les écheveaux des parcours de transhumance des éleveurs locaux vers le sud et changer radicalement ces régions, car ils vont faire plus que les traverser ; ils vont désormais s'y établir. C'est une rupture majeure, car ils amorcent là un long processus, partout reproduit, de conversion des pâturages de saison sèche en pâturages de saison des pluies et villages d'attache, les nouveaux herbages de saison sèche étant reportés plus au sud (SEIGNOBOS, 2011). Les grands transhumants tchadiens vont largement concourir à cette marche inexorable vers le sud qui, quelques décennies plus tard, ne pourra s'arrêter que devant les grands blocs forestiers méridionaux de RCA, voire du Congo.

| BIBLIOGRAPHIE

ARDITI C., 2009 – *Conflits agriculteurs-éleveurs et « enfants bouviers » au Tchad méridionale : essai d'analyse anthropologique*. Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.

BOUQUET C., 1974 – « Le déficit pluviométrique au Tchad et ses principales conséquences ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 107 : 245-270.

BOUTRAIS J., 2019 – Cures salées, cures natronées pastorales en savane centrafricaine. *Journal des africanistes*, 89 (1) : 84-115.

CABOT J., **BOUQUET C.**, 1972 – *Atlas pratique du Tchad*. Fort-Lamy, INTSH / Paris, IGN.

CAPRILE J. P., 1972 – *Études et documents sara-bongo-baguirmiens*. Paris, université René Descartes (Paris-V), 2 vol.

CHAPELLE J., 1972 – « Élevage ». In **CABOT J.**, **BOUQUET C.** : *Atlas pratique du Tchad*, Fort-Lamy, INTSH / Paris, IGN.

ELDRIDGE M., 1976 – *L'histoire des Peuls férôbé du Diamaré, Maroua et Petté*. Morimichi Tomokawa (éd.), Institute for the study of languages and cultures of Aia and Africa, Ilcaa.

ELDRIDGE M., 1988 – *Les lamidats du Diamaré et du Mayo-Louti au XIX^e siècle*. Shun'ga Hino (éd.), Institute for the study of languages and cultures of Asia and Africa, Ilcaa

GAUTIER D., **SEIGNOBOS C.**, **ANKOGUI-MPOKO F.**, **REOUNODJI F.**, **NJOYA A.**, 2005 – Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale. *L'Espace géographique*, 34 (3) : 223-236.

GRUVEL L., 1976 – « Considérations sur l'évolution actuelle de la distribution des glossines au Tchad ». In *Pâturages du sud-ouest du Tchad* : 39-46

ONDR, 1976 – 1976. *Rapport d'activité annuel*. N'Djamena, Organisme national de développement rural.

SEIGNOBOS C., 1984 – La sécheresse 1969-1974 au Tchad : la difficile interprétation des conséquences. *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 18 (3-4) : 185-189.

SEIGNOBOS C., 1988 – Chronique d'une culture conquérante : le taro (Tchad méridional et Nord-Cameroun. *Cahiers Orstom*, série Sc. hum., 24 (2) : 283-302.

SEIGNOBOS C., 1993 – « Des traditions fellata et de l'assèchement du lac Tchad ». In **Barreteau D.**, **Von Graffenried C.** (éd.) : *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad* : 165-182.

SEIGNOBOS C., 2000a – « *Les Fulbe* ». In **Seignobos C.**, **Iyebi Mandjek O.** (éd.) : *Atlas de la Province Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD Éditions-Minrest-INC : 52-56.

SEIGNOBOS C., 2000b – « L'élevage II, les transhumances ». In Seignobos C., Iyebi Mandjek O. : *Atlas de la Province Extrême-Nord Cameroun* », Paris, IRD Éditions-Minrest-INC : 120-123.

SEIGNOBOS C., 2008 – *La question mbororo, réfugiés de la RCA au Cameroun*. Yaoundé/Paris, Scac (Service de coopération et d'action culturelle), HCR.

SEIGNOBOS C., 2011 – *Élément d'histoire des Mbororo du Cameroun pour servir une approche des Mbororo du Lom-Pangar*. Yaoundé, Electricity Développement Corporation (EDC-BM).

SEIGNOBOS C., 2016 – Du Bornou au Baguirmi, le pèlerinage d'un mahdi, Mallum Debaba (1856-1860). *Journal des africanistes*, 86 (2) : 52-94.

SEIGNOBOS C., IYEBI MANDJEK O., 2000 – *Atlas de la Province Extrême-Nord. Cameroun*. Paris, IRD Éditions-Minrest-INC.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H., 2024 – *Aux marges des grands royaumes, une histoire de Maroua, Afrique centrale*. Paris, CNRS Éditions, collection Zena.

TOURNEUX H., SEIGNOBOS C., LAFARGE F., 1986 – « Les Mbara et autres gens du fer et de la muraille dans l'interfluve Chari-Logone ». In Tourneux *et al.* : *Les Mbara et leur langue*, Paris, Sela : 14-18.

VAN DER ZON A. P. M., 1992 – *Graminées du Cameroun. Vol. 1 Phytogéographie et pâturages, vol. 2 : flore*. Wageningen, Wageningen Agricultural University.

ZAKINET D., 2015 – Des pasteurs transhumants entre alliances et conflits au Tchad. Les Arabes Salamat Sifera et les Arabes Djaatné au Batha. *Afrique contemporaine*, 255 : 127-143.

LA FIN DE L'ÉLEVAGE ?

Les Peuls mbororo
de République centrafricaine
réfugiés au Cameroun

Emmanuel Chauvin

| INTRODUCTION

La multiplication des conflits et des violences armées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (République centrafricaine - RCA, Nord-Nigéria, pourtour du lac Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger) fait de la sécurité un élément structurant de l'évolution du pastoralisme dans cette région du monde. Nous étudierons ici le cas de l'impact des violences armées de RCA sur les éleveurs peuls mbororo qui se sont réfugiés au Cameroun voisin. L'objectif sera d'analyser l'enchaînement entre le temps court de cet exil, qui a provoqué une rupture brutale vis-à-vis du mode de vie pastoral, et le temps long de cette migration forcée, par son inscription dans la continuité de mobilités transfrontalières d'une population au mode de vie historiquement transhumant.

Depuis le début des années 2000, ils sont environ 280 000 (UNHCR, 2020) à avoir rejoint le Cameroun pour fuir les conflits armés et les violences en RCA. Au Cameroun, les réfugiés se sont installés le long de la frontière centrafricaine, dans les régions administratives de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord (fig. 1). Ils se répartissent selon deux formes d'accueil : la dispersion dans des villes et villages (70 % d'entre eux) et les

camps de réfugiés (30 %). De 2002 à 2013, une première vague migratoire a abouti à la dispersion de 110 000 personnes dans 75 villes et villages. En 2014, une seconde vague a eu pour destination 7 camps, ainsi que 98 villes et villages. Ce travail n'analyse que la trajectoire de la communauté peule mbororo, très majoritaire parmi ces réfugiés.

La première vague de migrants a fui les bandits, les coupeurs de route, qui, profitant du délitement de l'État centrafricain, ont mené des campagnes de kidnapping contre rançons afin de razzier le bétail, une ressource à haute valeur ajoutée en Afrique centrale. Ciblés par les coupeurs de route, les éleveurs peuls mbororo formèrent le gros de la première vague migratoire vers le Cameroun (CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). La seconde vague de migrants a fui la guerre entre les groupes armés séléka et anti-balaka, qui instrumentalisèrent les identités religieuses dans leur convoitise du pouvoir central. Les départs vers le Cameroun furent alors majoritairement le fait de musulmans, aux appartenances ethniques diverses (Peuls mbororo et ful'be, Haoussa), et chassés de RCA par les anti-balaka. La « Séléka », coalition (en sango), est une alliance de

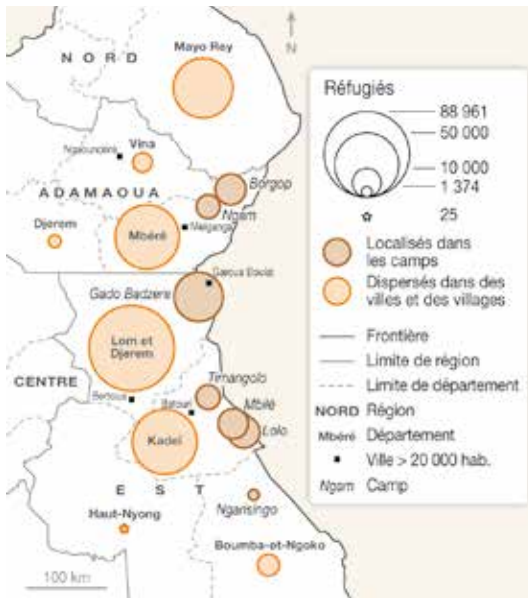


Figure 1 – La répartition des réfugiés centrafricains au Cameroun (2022).

Source : UNHCR, 2021.
Réalisation : IRD/C. Valton

groupes armés, mêlant rebelles du nord-est de la RCA et combattants étrangers (Tchad, Soudan, etc.), à coloration musulmane, et qui a renversé le président François Bozizé en mars 2013, installant à sa place Michel Djotodia (2013-2014). Les « anti-balaka », anti-machette (en sango) ou anti-balles AK-47 (protection occulte contre les automates de kalachnikov modèle 1947), sont une constellation de milices soulevées par François Bozizé à la fin des années 2010, pour lutter contre les rebelles et les coupeurs de routes dans le nord-ouest de la RCA, renforcée suite à la chute de François Bozizé par des militaires lui étant affidés dans le but de lutter contre la Séléka. L'ensemble de ces migrants a obtenu le statut de réfugiés, une reconnaissance administrative du changement forcé de résidence impliquant un franchissement de frontière. Depuis lors, l'État camerounais délègue leur assistance humanitaire et leur protection au Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés et à des organisations non gouvernementales.

Toute migration forcée constitue une « rupture, une cassure dans le fonctionnement d'une société et de son espace de vie » (LASSAILLY-JACOB, 1999 : 31). Ce fut le cas pour les Peuls mbororo, qui, face à la violence, ont quitté leur pays de résidence et rompu avec leurs activités pastorales. Bien que cette migration marque une cassure dans les trajectoires de vie, elle s'inscrit, dans le cas présent, dans la continuité de migrations et de mobilités anciennes entre la RCA et le Cameroun. Le Cameroun est une terre de naissance des réfugiés ou de leurs ascendants. Ce pays est inscrit dans leur « champ migratoire » (SIMON, 1979), et, plus largement, dans la longue dérive des Peuls du Nigéria vers le Cameroun et la RCA, de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique centrale et orientale. Par ailleurs, beaucoup de réfugiés s'étaient déjà rendus au Cameroun. Ce pays s'inscrivait dans leur « champ de mobilités » (GALLAIS, 1976), dans leurs habitudes de déplacements.

Ce chapitre montre comment les réfugiés subissent, de par leur exil et leur sortie du pastoralisme, une brutale modification de leur existence, qu'ils réussissent néanmoins à atténuer par leur expérience de mobilité passée et par leur captation de l'aide humanitaire. Des enquêtes de terrain menées au Cameroun ont permis de recueillir des trajectoires de vie de réfugiés et des témoignages d'acteurs humanitaires (CHAUVIN, 2015). Au total, 70 entretiens semi-directifs ont été menés au Cameroun (régions de Meiganga et de Bertoua), dans le cadre de la préparation d'une thèse de géographie soutenue en 2015 (CHAUVIN, 2015). Ils font suite à un premier travail de terrain conduit au Cameroun (régions de l'Adamaoua

et de l'Est), dans le cadre d'un master 1 de géographie, soutenu en 2008 (CHAUVIN, 2008). Les entretiens ont été menés avec les réfugiés, la population hôte, les acteurs humanitaires et l'administration camerounaise. Ce chapitre d'ouvrage s'appuie sur ces matériaux de terrain. Des documents administratifs et la littérature humanitaire apportent des données quantitatives sur les populations hôtes et migrantes, statistiques à considérer toutefois comme des ordres de grandeur.

D'abord, nous décrivons comment la migration forcée des Peuls mbororo de RCA vers le Cameroun est une rupture économique, vis-à-vis de l'élevage transhumant, et politique, vis-à-vis d'un territoire d'origine, impliquant la pratique de nouvelles activités dans le territoire d'accueil. Puis, nous montrerons comment l'inscription de la migration forcée dans la continuité de dynamiques de peuplement, de migrations et de mobilités facilite des solidarités locales et familiales. Enfin, nous étudierons la manière dont le récit de la migration forcée est utilisé pour capter l'aide humanitaire, à la fois par les réfugiés, l'État et les localités d'accueil.

I UNE MIGRATION DE RUPTURE : EXPULSION ET FIN DE L'ÉLEVAGE

En RCA, dans un contexte de guerre civile régionalisée (CHAUVIN, 2018), des bandits (coupeurs de route) et des milices (anti-balaka) ont expulsé les Peuls mbororo de l'ouest du pays. Ces violences ont entraîné d'importantes pertes de bétail, obligeant les Peuls réfugiés au Cameroun à changer de mode de vie et d'activité.

L'HISTOIRE D'UNE DOUBLE EXPULSION PAR LA VIOLENCE

Les coupeurs de route (*zargina*¹) sont à l'origine des premières arrivées de réfugiés centrafricains au Cameroun (2002-2013). Ils kidnappèrent des enfants d'éleveurs, obligeant leurs parents à vendre leur bétail pour

1. De l'arabe littéraire *azraq*, la couleur bleue, avec laquelle se maquillaient les bandits de grand chemin à leur début.

payer les rançons (CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). Des éleveurs résistèrent à travers des milices d'archers, les *garw*. Beaucoup évitèrent les bandits par la dispersion de leur bétail (SEIGNOBOS, 2008), le raccourcissement et le groupement des transhumances, la migration vers les villes (CHAUVIN, 2015). Toutefois, après 2003, les départs vers le Cameroun s'accéléchèrent, les bandes de coupeurs de route, structurées par les « libérateurs² », devenant plus violentes – attaques de villages, enlèvements en ville, élargissement des kidnappings de femmes, *ndotti'en*³ (vieux), *ardo'en* (chefs pastoraux) et de maires de communes d'élevage.

Les réfugiés considèrent le phénomène des coupeurs de route comme une *fitna*⁴, une guerre entre musulmans. Les premiers *zargina* étaient des « sans bétail » : des bergers peuls mbororo uuda'en du Tchad, fuyant la sécheresse de 1983-1984 et l'épizootie bovine, et des bergers ful'be ruinés du Cameroun (Ngaoundéré, Maroua), employés par de riches éleveurs en RCA. Alors que l'activité de berger était à l'origine transitoire, permettant de réaccumuler du bétail, elle ne l'est plus dans les années 1980 : la rémunération en bétail et numérique devient trop faible pour envisager une recapitalisation pastorale (CHAUVIN, 2015). Peu à peu, les *zargina* vont intégrer des éleveurs centrafricains paupérisés. Dans les années 2000, les bandes de coupeurs de route se composent d'éleveurs ou d'anciens éleveurs, arabes et peuls, apportant leur connaissance du bétail, auxquels s'ajoutent des professionnels des armes (soldats « déflatés », ex-rebelles tchadiens, anciens « libérateurs ») (DEBOS, 2013). Le vol de bétail est une forme de transgression des carcans sociaux et constitue un moyen d'enrichissement rapide (ISSA, 2010 ; SEIGNOBOS, 2011). Les réfugiés, des Peuls mbororo originaires du Cameroun et « pionniers » en RCA, considèrent que le vol a aussi servi d'outil d'expulsion (CHAUVIN et SEIGNOBOS, 2013). Les Peuls mbororo et les éleveurs arabes arrivés en RCA du Tchad depuis les années 1980 auraient ainsi pu occuper les pâturages laissés libres par leur départ. Force est de constater que, de nos jours, une grande partie des troupeaux en RCA est contrôlée par

2. « Libérateurs » : mercenaires arabophones recrutés au Tchad par François Bozizé (2003-2013) pour prendre la présidence de la RCA par un putsch.

3. Langue peule, comme toute autre mention en italique dans le texte, sauf mention contraire (et langue latine).

4. Terme arabe, schisme entre musulmans provoquant une guerre interne.

des Peuls uuda'en et des Arabes originaires du Tchad. Les rébellions à dominance peule, qui se sont approprié des domaines d'exploitation des ressources pastorales et minières, sont dirigées par d'anciens coupeurs de route (Union pour la paix en RCA–UPC, Retour, réclamation, réhabilitation [3R], Siriri).

L'expulsion de 2013-2014 fut plus soudaine. La Séléka, attachée à l'éphémère président Michel Djotodia (2013-2014) et les anti-balaka, à l'ancien président François Bozizé (2003-2013), s'opposèrent en mobilisant les civils. La Séléka mit à sac le pays, exception faite des biens de la communauté musulmane. Les anti-balaka menèrent un nettoyage religieux, provoquant un exode des musulmans de l'ouest de la RCA vers le nord-est du pays, le Tchad, le Cameroun, le Nigéria et l'Afrique de l'Ouest. Dans l'ouest, les campements d'éleveurs furent encerclés, attaqués, pillés, incendiés, et leurs occupants tués. Les anti-balaka ajoutèrent un objectif économique à leur visée politique : ils récupérèrent le bétail des fuyards et prirent le contrôle du secteur minier de l'ouest du pays, jusqu'alors tenu par des collecteurs musulmans.

LA DÉCAPITALISATION DU BÉTAIL

Les *zargina* ont saigné les cheptels. Chaque famille de réfugiés a connu au moins un enlèvement, versant une ou plusieurs rançons (variant de 500 000 à 10 millions FCFA qui ont réduit drastiquement ou à néant le cheptel familial. Sans bilan général des pertes, quelques chiffrages, très partiels, donnent une idée de l'ampleur du phénomène : 371 personnes enlevées, 400 millions FCFA versés et 100 assassinats rien qu'entre septembre 2003 et mai 2004 à l'échelle du pays, 320 personnes kidnappées de janvier à août 2007 dans la seule préfecture de l'Ouham-Pendé (ANKOGUI-MPOKO *et al.*, 2010). En 2014, les anti-balaka ont razzié le bétail. De même, le bilan est fragmentaire : rien qu'à Bossangoa, 5 000 têtes volées dans 21 campements, plus de 23 000 à Bouar (ICG, 2014 ; BETABELET *et al.*, 2015) et 10 000 à Boda (ANKOGUI-MPOKO et VIRCOULON, 2018). Les vols sont tels qu'un bœuf entier ne coûtait plus alors que 10 000 à 15 000 FCFA, une carcasse pouvait être vendue de 5 000 à 10 000 FCFA par crainte qu'elle ne pourrisse (informations transmises par Guy-Florent Ankogui-Mpoko). Les groupes anti-balaka, comme celui des frères Ndalé autour de Bouar, ont perpétué les vols après 2014. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation

et l'agriculture (FAO) estime que 50 à 70 % du cheptel des Peuls en RCA auraient été volés ou tués durant le conflit entre anti-balaka et Séléka, soit environ 1 million de têtes (LUZZA, 2017). En l'absence de recensement ou de campagne de vaccination, il ne peut s'agir que d'une estimation très imprécise. Les réfugiés dénoncent aussi les « complices » qui n'ont fait qu'accroître les pertes : le pouvoir de Bozizé passif face aux coupeurs de route et à l'origine des milices anti-balaka, les fonctionnaires en armes qui rackettent les éleveurs en les accusant d'être des coupeurs de route⁵, les villageois cultivateurs et sédentaires qui abattent ou revendent le bétail en divagation, ainsi que les commerçants à bétail et leurs employés (acheteurs, convoyeurs, bergers) qui repèrent les éleveurs accusés pour acheter leur bétail à vil prix.

Les pertes de bétail découlent aussi de la désorganisation pastorale entraînée par les insécurités. L'immobilisation du bétail sur des surfaces réduites (entrée dans les villes des éleveurs, réduction des transhumances), sa divagation et sa marche forcée pour fuir les groupes armés ont favorisé la morbidité animale. L'exemple le plus frappant fut celui d'éleveurs wodabee⁶ qui durent, pourchassés par les *zargina*, traverser la forêt équatoriale par la route nationale pour se rendre au Cameroun, « la nuit, car la présence des tsé-tsé est moins prégnante. Beaucoup de bêtes vont mourir d'épuisement, de faim – il n'y a pas de pâturage – et du harcèlement des glossines » (SEIGNOBOS, 2008). Arrivé affaibli au Cameroun, le cheptel n'y trouva pas des conditions favorables. L'année 2007, dans la région Est, fut marquante à ce titre, en raison de conditions climatiques difficiles (peu de pluies en 2005-2006, une longue saison sèche en 2006-2007) et d'un surpâturage (accumulation des cheptels locaux, transhumants originaires de la Mbéré et venus de la RCA). En 2007, les transhumances de la Mbéré vers la région Est sont renforcées par la forte activité des coupeurs de route en RCA et dans la région de Ngaoui – sept villages (Yoldébadidi, Dikori, Bodjo, Badounda, Guira, Mangawa) sont de ce fait désertés –, des zones habituelles de transhumance depuis la Mbéré. Le bétail s'est retrouvé sous-alimenté et intoxiqué par l'absorption de *lainde* (ou *kangoy*, *Spondianthus preussii*), poussé vers les galeries forestières en périphérie

5. Les réfugiés parlent du *cukucuku*, qui peut se traduire par « donner de l'argent en sous-main à un fonctionnaire ou à un agent de l'autorité » (d'après NOYE, 1989).

6. Wodabee, Jaafun, Aku et Uuda'en sont des noms de clans peuls mbororo.

de pâturages surchargés. En effet, *Spondianthus preussii* est un arbre de taille moyenne (jusqu'à 30 m), à ramifications basses. La variété *Glaber*, à inflorescences glabres, est présente dans les forêts-galeries et marécageuses des régions de savanes, jusqu'à 1 800 m. Toutes ses parties sont extrêmement toxiques (SCHMELZER et GURIB-FAKIM, 2008) et ses feuilles se trouvent à portée du bétail à l'état de jeune plant ou quand l'arbre a été coupé (DOUFFISSA, 1993). Or, dans l'Est du Cameroun, cette coupe est fréquente, les galeries forestières étant exploitées par les cultivateurs, qui les défrichent pour y cultiver du maïs et des cultures de contre-saison. Ainsi, 10 000 à 35 000 têtes auraient été perdues (respectivement selon le délégué provincial de la région de l'Est chargé de l'élevage et l'association peule Mboscuda-Mbororo Social and Cultural Development Association). Les réfugiés furent particulièrement impactés, car ils se contentaient des pâturages restants et se méfiaient trop peu des divagations, habitués aux pâturages libres de RCA (CHAUVIN, 2015).

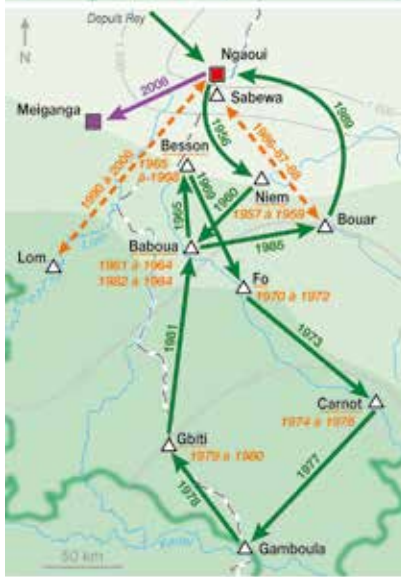
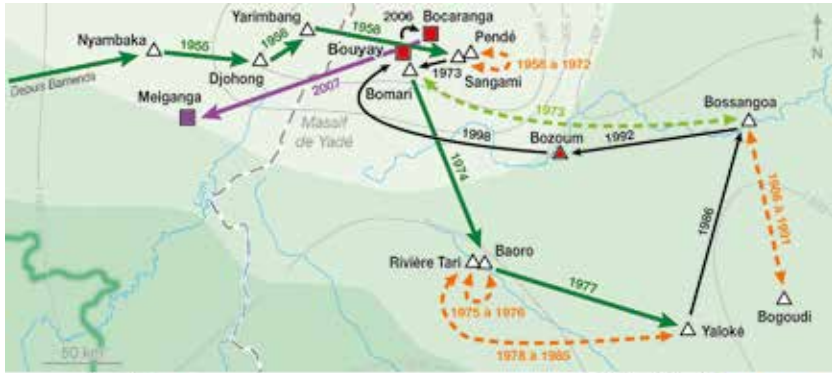
LA SÉDENTARISATION DES PEULS MBORORO RÉFUGIÉS

Sans bétail, les réfugiés durent se sédentariser, alors qu'en RCA, beaucoup d'entre eux pratiquaient d'intenses migrations et mobilités, dans le cadre d'un élevage extensif transhumant. Les Peuls mbororo pouvaient pratiquer des migrations « classiques », des changements de résidences principales entendus généralement comme des déplacements de campements de saison des pluies. Ils effectuaient également des « transhumances-migrations » (*eggol* en langue peule), avancées migratoires par étapes, par transformations successives des campements de saisons sèches en campements de saison des pluies (DUPIRE, 1970). Autour des résidences, trois situations de transhumance étaient distinguables. La première était la transhumance à itinéraire transitoire, un aller-retour saisonnier du bétail et des hommes du campement de saison des pluies vers le campement de saison sèche selon un parcours inédit et non reconduit l'année suivante. La seconde était un déplacement de même nature, mais selon un parcours reconduit (pratiqué au moins deux ans de suite). La troisième, plus rare, était la fixité ou l'absence de transhumance. La migration forcée vers le Cameroun est une autre forme de changement de résidence : la « migration-fuite » (*perol* en langue peule) (DUPIRE, 1970), exode face à de dures conditions

politiques ou environnementales. Dans le cas présent, elle s'est souvent accompagnée de la perte du bétail, et donc de l'arrêt de la pratique de transhumance.

Des parcours individuels permettent d'illustrer la forte mobilité des Peuls mbororo jusqu'à leur migration forcée. Les parcours de Jelani et d'Alim, deux réfugiés installés dans la petite ville de Meiganga (Cameroun), sont illustratifs de la majorité des parcours recueillis en entretien. Jelani est entré en RCA par transhumance-migration depuis le Cameroun (1955-1957). En RCA, il a opéré un aller-retour migratoire entre le massif du Yadé et les savanes humides (1955-1991), s'est réinstallé dans le Yadé (1992-2005), avant d'entrer en ville (Bocaranga) pour éviter les violences des coupeurs de route (2006). Ensuite, il a fui vers le Cameroun, sans bétail (2007) (fig. 2, en haut). Alim a suivi une trajectoire migratoire assez similaire, mais fut plus mobile en RCA, à travers des transhumances-migrations et par des changements de résidence plus fréquents (fig. 2, en bas à gauche). En RCA, seule une minorité d'éleveurs s'est sédentarisée, par paupérisation suite à la perte de son bétail (BOU TRAIS, 1988), ou suite à son enrichissement, utilisant alors des bergers pour gérer le bétail. Le parcours d'Assan, réfugié à Meidou gou (bourg proche de Meiganga), est archétypique de ce dernier cas : sédentarisation pendant cinquante-deux ans dans le même village en RCA (Wuro Piti), utilisation de bergers pour faire transhumer le bétail autour de parcours fixes (vers les rivières Midé et Boumbé) (1953-2005), avant de fuir les coupeurs de route vers le Cameroun en conservant du bétail transhumant (fig. 2, en bas à droite).

L'un des signes de la sédentarisation des Peuls mbororo réfugiés au Cameroun est paysager : l'évolution de leur habitat. Les migrants sont passés d'un « habitat léger » (démontable et mobile) et dédoublé (camps de saison sèche et de saison des pluies) en RCA à un « habitat lourd » (tout, ou en partie, en dur) et unique au Cameroun (une seule résidence). En RCA, l'habitat le plus courant était le *Dankiru* en saison des pluies, construction composée d'un toit en paille et le plus souvent de murs en bois, et la hutte sphérique à l'armature en bois d'un seul tenant en saison sèche (*loosolu* – de *loosol*, la perche – ou *bukarru*), recouverte de paille (photos 1A et 1B) et parfois d'une bâche en plastique. Les maisons avec murs en brique, toit en paille (*manhandu* ou *suudu* brique) (photos 1C et 1D) ou en tôle (*Suudu* tôle) et poutre centrale, n'étaient



- Changement de résidence**
- Migration
 - Transhumance-migration
 - Migration-fuite (perte du bétail)
 - Sédentarisation avec sortie du pastoralisme
- Transhumance**
- Transhumance avec itinéraire transitoire
 - Transhumance avec itinéraire répétitif
 - Niem
1907 à 1909
Itinéraire de transhumance non renseigné
 - ▲ Fixité (pas de transhumance)
 - 1978 Année / Période

- Domaines climatiques**
- Tropical d'altitude
 - Tropical subhumide
 - Guinée
 - Limite septentrionale de la forêt et limite méridionale de l'élevage
 - Isohyètes en mm (moyenne 1960-2000)
 - Ville ou village
 - △ Campement
 - - - Frontière

Figure 2 – En haut, le parcours de Jelani : entre migrations et fixité.
 En bas à gauche, le parcours d'Alim : une forte mobilité.
 En bas à droite, le parcours d'Assan : une sédentarisation ancienne.

Source : CHAUVIN, 2015.
 Réalisation : IRD/C. Valton

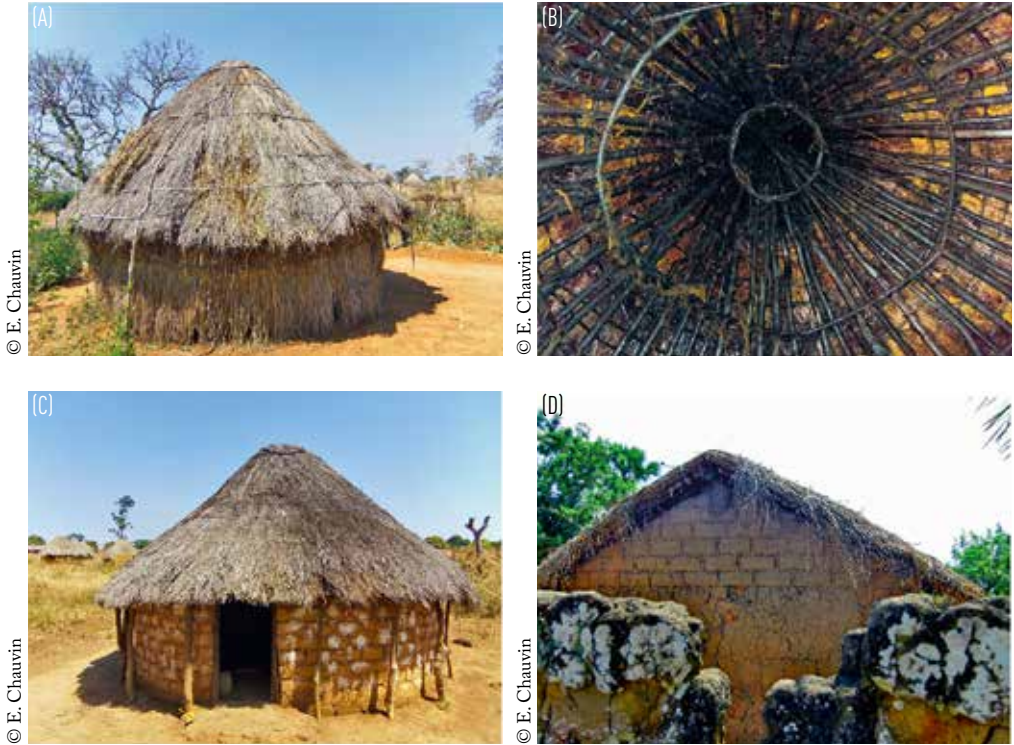


Photo 1 – Habitats de réfugiés mbororo au Cameroun.

Dankiru : un cas rare (A), *Dankiru* intérieur (B), *Dankiru manhandu*, le plus répandu (C) et *Suudu* brique, un habitat plutôt urbain (D).

l'apanage que de riches éleveurs sédentarisés. Au Cameroun, la plupart des réfugiés ont opté pour la version la plus « lourde » du *Dankiru*, le *Dankiru* brique⁷, et en ville pour des maisons avec toit en tôle. Les *Bukarru* et *Dankiru sek*, constructions « légères », ne sont plus l'attribut que des nouveaux arrivants, des plus pauvres, ou de quelques puristes de la culture mbororo (cet habitat étant souvent considéré comme un marqueur culturel mbororo) (photo 1).

7. Les murs de *Dankiru* peuvent être constitués de pieux et de bâtons (*Dankiru sek*), de pieux, de bâtons et de terre (*Dankiru fidanedou*), de pieux et de séko (*Andropogon gayanus*, *Dankiru seko*), ou de briques (*Dankiru brique*).

DES CHANGEMENTS D'ACTIVITÉS

En RCA, beaucoup d'éleveurs ont expérimenté la pratique d'autres activités que l'élevage, pour diversifier leurs revenus, dans un contexte de paupérisation. La sécheresse et la disette de 1983 ont fait chuter le nombre moyen de bœufs par famille, de 125 au début des années 1980 à 60 en 1985 (LE MASSON, 2009). De fait, nombre d'éleveurs parmi les classes pauvres et moyennes (moins de 200 têtes) ont été contraints de cultiver (BOUTRAIS, 1988), ne serait-ce que de petits jardins (légumineuses, Calebasses-gourdes [*Lagenaria siceraria*], condiments pour les plats et les sauces). Presque totale dans les années 1960, la proportion d'éleveurs « purs », sans activité secondaire, n'était plus que de 28 % en 2001 (ARDITI, 2009). Depuis les années 2000, les violences ont accéléré la sortie du pastoralisme pour de nombreux éleveurs en RCA.

Pour les éleveurs réfugiés au Cameroun, le changement est encore plus profond : la plupart des réfugiés seraient sans bétail et auraient changé d'activité principale. La vente de produits de collecte (bois de chauffe, paille) et le salariat agricole sont pratiqués par les plus pauvres et les nouveaux venus, sans capital et sans terre. L'agriculture à son compte est l'activité principale de 15 à 25 % des réfugiés. Plus de 50 % des réfugiés cultivent une parcelle, souvent de surface limitée (autour de 1 hectare). La culture de céréales et de féculents (maïs, manioc, macabo, igname), qui fournissent la base des plats, s'est répandue. Il s'agit d'une mutation majeure pour des populations qui considèrent historiquement l'agriculture comme dégradante (activité difficile et pratiquée historiquement par les chrétiens sédentaires, les pauvres, et autrefois les esclaves). Dans les bourgs ruraux, les sites miniers et les villes, les réfugiés anciennement éleveurs pratiquent la panoplie habituelle des « petits métiers » de la débrouille, dans les domaines du commerce (condiments, fruits et légumes, boissons), du transport (motos-taxis, pousse-pousse), du service (gardiennage, mécanique, couture, ménage), de l'enseignement religieux. L'extraction minière artisanale (or, diamants) est une autre source de revenus des réfugiés. Les sites d'extraction sont dispersés au sud de Garoua-Boulaï, le long de la frontière, dans la prolongation du bassin centrafricain. L'activité est très hiérarchisée : mineurs (ou « creuseurs ») sont employés par des chefs de chantiers qui revendent les produits à des collecteurs, eux-mêmes en relation avec des bureaux d'achats directement en relation avec le marché mondial. La grande majorité des réfugiés intervient au bas de la chaîne d'approvisionnement, comme mineurs. Quelques collecteurs réfugiés,

Peuls mbororo ou ful'be, ont pu maintenir leurs activités, car les anti-balaka qui les ont expulsés et ont récupéré le contrôle des sites miniers ont besoin de leur expérience et de leur réseau pour exporter les diamants de l'ouest de la RCA vers le Cameroun (Kentzou, Kétté, Bertoua, Yaoundé, Douala), en dépit du théorique processus de Kimberley (qui interdit la vente de diamants issus d'un théâtre de guerre).

Certains réfugiés ont maintenu le pastoralisme comme activité secondaire ou principale. Des « sans bétail » sont devenus bergers. Ceux qui possèdent un petit cheptel (20-30 têtes) l'ont intégré à un troupeau. Rares sont les grands éleveurs qui font transhumer leurs troupeaux par des bergers en RCA, en gardant un système de double résidence et en ayant recours à une protection armée payante. Néanmoins, des informateurs décrivent des migrations d'éleveurs originaires de RCA qui ont poussé plus loin au Cameroun : vers Yoko et Ngoro (entre Tibati et Bafia ; Aku), vers le Bamoun puis Ndikiniméki (Bafia, contact de la forêt dense ; Aku), vers Ntui (Yaoundé ; Wodabee).

D'éleveurs transhumants, au mode de vie façonné par l'élevage, à la richesse souvent importante, la plupart des Peuls mbororo de RCA installés au Cameroun sont donc devenus sédentaires, agriculteurs, commerçants, transporteurs et miniers, et sont entrés dans la pauvreté. De nos jours, les *ndotti'en* (vieux) sont unanimes : selon eux, les enfants n'ont plus d'avenir dans la brousse et le domaine de l'élevage, ils doivent « fréquenter » l'école et s'orienter vers d'autres métiers. Il s'agit d'une rupture majeure, socio-économique, mais aussi culturelle, le bétail étant historiquement au centre de la culture mbororo. Toutefois, d'un point de vue démographique, cette migration forcée s'inscrit dans la continuité de l'histoire du peuplement et des circulations des Peuls en Afrique centrale.

I UNE MIGRATION DANS LA CONTINUITÉ

La migration forcée des Peuls mbororo de RCA vers le Cameroun est une migration de retour transgénérationnelle (DURAND, 2009). Les réfugiés ont migré au Cameroun au sein de noyaux de peuplement mbororo, qu'ils ont densifiés et au sein desquels ils disposaient souvent d'un réseau de connaissances, lié à des champs migratoires et de mobilités, ce qui a facilité des solidarités locales et parentales.

DES CIRCULATIONS TRANSFRONTALIÈRES ANCIENNES

La plupart des réfugiés n'avaient jamais vécu au Cameroun, ou uniquement très jeunes, contrairement à leur ascendance. Leur parcours emprunte en sens inverse le principal courant migratoire ayant abouti à l'implantation des Peuls mbororo en RCA depuis le Cameroun (à partir des années 1920)⁸. Ainsi, les réfugiés pouvaient disposer au Cameroun d'un réseau migratoire (MASSEY, 1990), de liens interpersonnels, de parenté et d'amitié qui les reliaient à une partie de la population camerounaise, peule mbororo. En effet, en dépit de leur dispersion transnationale, dispersion particulièrement forte chez les Peuls mbororo qui s'éparpillent pour répartir les charges de bétail sur les pâturages (BOU TRAIS, 1988), familles et lignages sont « diasporisés en quelque sorte » (SIMON, 2008 : 56), entretenant diverses relations (circulations, informations, alliances matrimoniales). Des réfugiés ont également pu retrouver des lieux et des personnes qu'ils connaissaient à travers un « champ de mobilités » (GALLAIS, 1976) transfrontalier, alimenté par le commerce de bétail, les transhumances et des déplacements pour fréquenter une école coranique ou un établissement de santé (hôpital protestant de Ngaoundéré, centre de santé catholique de Garoua-Boulai). Ainsi, des réfugiés ont pu préparer leur départ au contact avec un proche, par téléphone ou par l'intermédiaire d'un éclaireur, et se rendre parfois dans leur famille, directement ou à travers une migration secondaire.

UNE DENSIFICATION DU PEUPEMENT EXISTANT

L'arrivée des réfugiés au Cameroun représente un important facteur de croissance démographique : + 30 à + 40 % par rapport à la population recensée en 2005 dans les principaux départements d'accueil⁹. Ces départements, au-delà d'un avantage de proximité, offraient l'intérêt d'être occupés par des Mbororo camerounais, relais d'accueil des réfugiés. La

8. Un autre courant s'est formé depuis le Tchad à partir des années 1970-1980, et un troisième depuis le Soudan depuis les années 1990, avec le Nigéria comme noyau originel commun.

9. Dans la Mbéré 61 876 réfugiés pour 171 670 habitants en 2005, dans la Kadeï 81 078 pour 184 098, dans le Lom-et-Djérem 104 286 pour 275 784 (BU CREP, 2010 ; UNHCR, 2020). Ces chiffres incluent tous les réfugiés, éleveurs et autres.

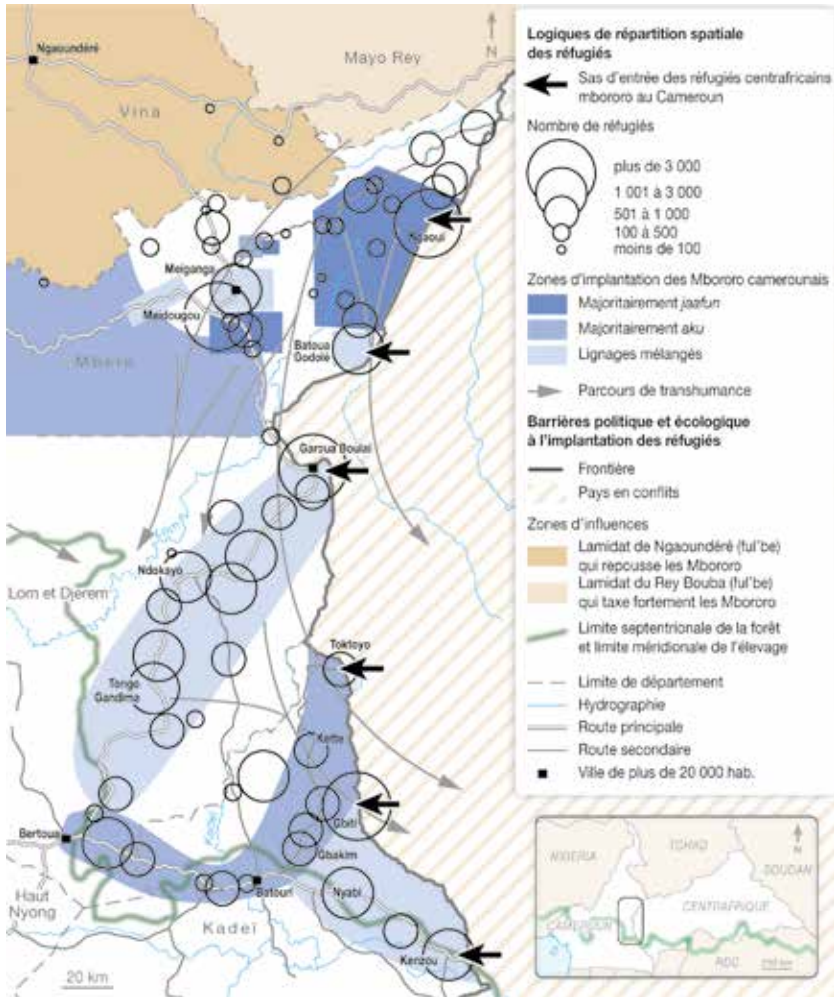


Figure 3 - La densification du peuplement mbororo par les réfugiés au Cameroun (régions de l'Adamaoua et de l'Est, 2010).

Source : CHAUVIN, 2015.
 Réalisation : IRD/C. Valton

Mbéré est une région d'installation ancienne des Peuls mbororo, qui a servi de refuge face à diverses pressions politiques. Un premier courant migratoire a été initié dans les années 1910-1920 depuis Lompta où s'exerçait la pression fiscale du *lamido* (chef) de Tibati (Jaafun, Wodabee), un deuxième dans les années 1930-1940 suite à l'expulsion des Mbororo de Ngaoundéré par les Ful'be (BOUTRAIS, 1999), un troisième dans les

années 1960-1970 de la région de Guiré (Yola, Nigéria) au moment de la guerre du Biafra (DOUFFISSA, 1993). En 1981, 45 000 Mbororo étaient installés dans la région de Meiganga (chef-lieu de la Mbéré) (DOGNIN, 1981). Le Lom-et-Djérem et la Kadeï sont des régions d'expansion des éleveurs peuls vers les savanes humides (BOUTRAIS, 1981). Les premières installations depuis la Mbéré, Tibati et, plus secondairement la RCA, dateraient de la fin des années 1950 (Aku, Wodabee). Les cours d'eau du Lom, du Djérem et de la Kadeï sont également des zones de transhumance depuis la Mbéré (fig. 3).

L'implantation des réfugiés dans les noyaux camerounais de peuplement mbororo se lit jusqu'à l'échelle locale. Dans la Mbéré, 14 villages d'accueil des réfugiés sur 22 présentaient une présence ethnique mbororo significative dans le *Dictionnaire des villages de 1974* (ONAREST, 1974), et 20 sur 22 selon nos enquêtes de terrain plus récentes. Six villages d'accueil des réfugiés dans la Mbéré ont même été fondés par un *ardo* de cette communauté (Ngaoui, Wuro Adde, Garga Pella, Djalingo, Fada et Mbéwé). Il n'existe pas de données locales sur l'implantation des Mbororo dans le Lom-et-Djérem et la Kadeï, mais il est certain que des noyaux de peuplement mbororo relativement anciens existent entre Batouri et Bazzama, ainsi qu'autour de Bétaré Oya et Ndokayo (à Guiwa, Samba, Boulembé, Woumbou, Garga Sarali, Toktoyo, Gbiti).

SOLIDARITÉS PARENTALES ET LOCALES

Les solidarités parentales ont limité la rupture socio-économique entraînée par la migration forcée. Des réfugiés ont pu bénéficier d'une aide communautaire mbororo pour satisfaire des besoins essentiels (hébergement, biens de consommation, capital économique). Cette solidarité a néanmoins été limitée dans sa portée pécuniaire (milliers ou dizaines de milliers de FCFA par famille) et temporelle (quelques mois) (BARBELET, 2017). D'autres formes de solidarité, provenant de la population hôte et des autorités, sans affinités préexistantes avec les réfugiés, ont également existé, comme celles de chefs de villages attribuant une terre aux migrants pour se loger ou cultiver.

Ces solidarités ont été d'autant plus importantes que l'assistance humanitaire délivrée par l'UNHCR a quelque peu tardé. L'UNHCR a débuté

l'opération humanitaire à la fin 2006, alors que 30 000 réfugiés étaient arrivés depuis 2002. Les migrants, arrivés au compte-goutte, dispersés et assimilés à des nomades dans les représentations des acteurs humanitaires étaient restés « invisibles » (CHAUVIN, 2015). En 2013, l'UNHCR a réduit ses activités et fermé son bureau régional à Bertoua, considérant les réfugiés centrafricains comme « intégrés ». Or, en 2014, est arrivée une seconde vague migratoire, dont l'UNHCR aurait sous-estimé l'ampleur et la gravité, mettant du temps à construire des camps et à y transférer les réfugiés (GLASMAN, 2019).

Des champs migratoires et de mobilités, porteurs de réseaux migratoires, ont donc influé les choix des localités d'arrivée et amorti la rupture entraînée par la migration forcée à travers des mécanismes de solidarité. Cette migration forcée peut être considérée comme une migration de retour transgénérationnelle, qui densifie les noyaux de peuplement mbororo au Cameroun.

I GÉOPOLITIQUE DE L'AIDE HUMANITAIRE : RÉFUGIÉS, ÉTAT ET VILLAGES D'ACCUEIL

La présentation de la migration forcée comme une rupture est valorisée dans les récits mémoriels, car elle permet le déclenchement de l'aide humanitaire et son captage par les réfugiés, l'État et les localités d'accueil.

LE RÉCIT MIGRATOIRE DES RÉFUGIÉS FAÇONNÉ PAR LE DISPOSITIF HUMANITAIRE

La procédure d'attribution du statut de réfugié contribue à construire une image simplifiée de la migration forcée, mise en conformité avec le droit international en faveur des réfugiés. Ce droit a été fondé par la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et le protocole relatif au statut des réfugiés du 31 janvier 1967, auxquels s'ajoute en Afrique un instrument juridique à portée continentale, la convention de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects propres aux réfugiés en Afrique du 10 septembre 1969. Ces conventions assurent une protection juridique aux réfugiés et encadrent leur

assistance humanitaire, tâches qui sont souvent, dans les pays en développement, déléguées par les États d'accueil à l'UNHCR. Pour ce faire, l'UNHCR doit déterminer si les migrants sont éligibles au statut de réfugié. En pratique, cela s'est traduit au Cameroun par des journées d'enregistrement organisées sur des sites d'identification et d'enregistrement des réfugiés, installés de manière éphémère dans des espaces publics (cours d'école, terrains de football, places de village). Les questions posées aux réfugiés par l'UNHCR portaient sur leur lieu d'origine (« d'où viens-tu ?¹⁰ », « quelle est la ville la plus proche de ton village d'origine ? », « quel est le maire de ta commune d'origine ? », etc.), sur la raison de leur départ (« pourquoi es-tu parti ? », etc.) et leur modalité d'arrivée (« quand es-tu arrivé au Cameroun ? », etc.). Les migrants doivent avoir un récit conforme à une trajectoire générique de réfugié : résidence dans son État, persécution entraînant le franchissement d'une frontière internationale, accueil à l'étranger.

Initialement méfiants à l'égard de cette procédure administrative¹¹, les migrants ont ensuite eu tendance à conformer leurs récits aux cadres territoriaux fixés par les normes du droit international en faveur des réfugiés, pour accéder à une protection juridique et à une aide humanitaire. De fait, la mémoire de la migration forcée s'homogénéise ; le récit de la migration s'inscrit dans le régime de vérité du droit international en faveur des réfugiés et de l'UNHCR (AGIER, 2010), autour d'un modèle migratoire univoque et axé sur la rupture de vie, qui passe sous silence la complexité migratoire jugée peu conforme avec la définition administrative du réfugié (dimension transnationale des familles, possession de deux cartes d'identité, absence de nationalité centrafricaine, allers-retours transfrontaliers).

Par ailleurs, en tant que ressource recherchée, l'aide humanitaire a inévitablement eu des incidences sur les rapports de pouvoir entre réfugiés. Nous nous contenterons ici d'évoquer le cas des *ardo'en*, les chefs d'un ensemble de familles mbororo (ce sont des hommes exclusivement,

10. Le tutoiement est utilisé par les enquêteurs et n'est pas une traduction de l'auteur.

11. Pour expliquer cette méfiance, les réfugiés évoquent des peurs anciennes : les recensements, synonymes de taxation et de contrôle des déplacements pour les éleveurs, l'évangélisation qui a longtemps été assimilée au pouvoir administratif. Par ailleurs, nombre de réfugiés évoquent la honte de recevoir de l'aide et, plus encore, d'en réclamer, pratique contraire au *pulaaku* (code moral peul).

généralement de plus de 40 ans). Les *ardo'en* défendent leurs parents, lignages, clans et voisins dans une aire de pâturage (ou un village, un quartier), et jouent un rôle d'intermédiaires entre la population placée sous leur protection et des acteurs extérieurs à la communauté. Les insécurités et la migration forcée ont étioilé leur pouvoir : perte de leur prestige socio-économique lié à la possession de grands troupeaux, perte de leur capacité de régulation sociale (des jeunes mbororo ont grossi les rangs des coupeurs de route ; des familles se sont dispersées dans l'exil). En jouant un rôle clé dans la distribution de l'aide humanitaire, ou dans le « leadership » des réfugiés (comme « président des réfugiés », « président du comité central », « responsable communautaire »), les *ardo'en* ont pu retrouver quelques responsabilités politiques et manne financière (néanmoins sans aucune mesure avec leur ancien pouvoir pastoral). Quelques fils ou petit-fils d'*ardo'en* sont aussi les employés locaux des organisations humanitaires (traducteurs, gestion des distributions) et jouent un rôle dans l'intégration des réfugiés au Cameroun.

L'USAGE DE L'AIDE HUMANITAIRE PAR L'ÉTAT CAMEROUNAIS : UNE RESSOURCE ET DES FORMES D'ACCUEIL

L'État camerounais a été un bénéficiaire annexe de l'aide humanitaire. Dans un premier temps, pour l'État, l'accueil des réfugiés était favorable au peuplement et au développement, ce qui a favorisé la valorisation des récits migratoires autour de la nécessité d'aider les réfugiés, permettant un développement local autour d'une forme dispersée d'accueil. Deux prérequis étaient alors remplis : les réfugiés ne représentaient ni une menace sécuritaire, en la quasi-absence de combattants réfugiés, ni une menace foncière, au regard des densités faibles des régions d'accueil – au dernier recensement, en 2005, la densité de l'Adamaoua était de 13,9 habitants au km², celle de l'Est de 7,1 habitants au km² (BUCREP, 2010). L'aide humanitaire bénéficiait, en termes d'infrastructures (eau potable, assainissement, santé, éducation, routes), à des périphéries, des régions éloignées des littoraux, sans forts rendements agricoles ni pouvoirs locaux importants (CHAUVIN, 2015). L'État a également pu intégrer des projets humanitaires à ses programmes de développement (comme dans la Stratégie nationale d'éducation périscolaire ou le Programme national de développement participatif), et bénéficier de financements

de la Banque mondiale destinés aux pays qui accueillent des réfugiés (LEFORT, 2020). Depuis 2018, le Fonds de l'Association internationale de développement (IDA), institution de la Banque mondiale, à travers le « sous-guichet régional d'IDA pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil », accorde des financements aux pays accueillant plus de 25 000 réfugiés. Le Cameroun a reçu 274 millions de dollars à ce titre en 2018, dont 130 millions de dons. Il s'agit à l'échelle mondiale d'un changement majeur par rapport à une aide qui était jusqu'alors essentiellement ciblée sur les réfugiés.

Toutefois, pour l'État camerounais, le maintien de sa stabilité prime sur le développement : il a rompu avec sa politique d'accueil dispersé et a ouvert des camps quand, en 2013-2014, il a fait face à un afflux massif de réfugiés mêlé d'incursions de combattants (liés aux anti-balaka ou à la Séléka). Divers camps ont été ouverts : Borgop, Gado Badzere, Lolo, Mbilé, Ngam, Ngarisingo, Timangolo. Comme ailleurs en Afrique subsaharienne (CAMBREZY, 2001), ces camps sont à dessein enclavés, afin que l'État contrôle les réfugiés, endigue leur flux et les sépare du reste de la population. L'aide humanitaire sert alors à l'État d'accueil à fixer la population réfugiée dans les camps. Depuis 2013-2014, certains discours d'autorités publiques locales sont orientés vers l'idée que les réfugiés sont une source d'insécurité (ADAM, 2021), ce qui légitime la forme d'accueil en camp et l'usage de l'aide humanitaire pour fixer les migrants forcés.

Dans l'ensemble, la normalisation administrative de la mémoire de la migration, inhérente à la délivrance du statut de réfugié, a trouvé, dans le cas de l'accueil des réfugiés centrafricains au Cameroun, un écho favorable puisque l'aide humanitaire qui en découle bénéficie à l'État d'accueil, permettant la création d'infrastructures et la délivrance de services publics, sans engagement de l'État (par délégation).

L'AIDE HUMANITAIRE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans une large mesure, les réfugiés ont été plutôt bien accueillis par la population hôte, notamment parce que, par le truchement de l'aide humanitaire, ils participent à la production de services sociaux dans ces régions périphériques de l'État et au développement des villages d'accueil. Le village de Meidoukou en est un bon exemple (pour sa localisation, voir fig. 5). En 2011, le village comptait 2 000 réfugiés et



Photo 2 - Habitats de réfugiés centrafricains en périphérie de Meidougou (Cameroun).

3 000 autres habitants (recensement de 2005) et constituait le deuxième village d'accueil de la Mbéré (photo 2).

À l'échelle locale, Meidougou est situé entre deux pôles d'importance : Meiganga, chef-lieu du département et Lokoti, un village (2 000 habitants) à la chefferie gbya (ethnie importante dans cette région) la plus influente du département (BURNHAM *et al.*, 1986). À la fin des années 2000, Meidougou a été exclu du tracé de bitumage de la route nationale 1 (axe Garoua-Bouläi-Ngaoundéré, Douala-N'Djamena) pour privilégier une variante directe entre Lokoti et Meiganga. L'accueil des réfugiés et de l'aide humanitaire fut un facteur clé pour renforcer la place de Meidougou dans le système des pôles locaux et pour faire modifier le tracé routier. La chefferie de Meidougou l'a exprimé ainsi en entretien : « avec les réfugiés, une école, deux grands bâtiments, un hôpital, six forages ont été construits par les organisations humanitaires. Maintenant, ils ne veulent pas faire passer la route par Meidougou, c'est absurde ». Au final, le délégué des travaux publics de l'Adamaoua a concédé « qu'il serait judicieux de faire passer le tracé par là où il y a les populations » et le tracé fut modifié. Claire Lefort rapporte un témoignage proche, du maire d'arrondissement de Kette : l'aide humanitaire a permis dans cette localité la construction d'infrastructures (salles de classes, forages, hôpital) et la présence de réfugiés a permis de glaner des projets de développement sur les plans nationaux et internationaux (coopération allemande, Banque mondiale) (LEFORT, 2020)¹².

12. Certains chefs de villages et de quartiers camerounais ont aussi été actifs pour bénéficier de l'aide humanitaire, à travers des récits falsificateurs ou manipulateurs de la mémoire de la migration visant à créer de « faux réfugiés ».

L'aide humanitaire a donc favorisé un accueil favorable des villages hôtes, ce qui n'a pas empêché l'existence de tensions locales autour de son contrôle (MINFEGUE, 2019). Ces tensions restent néanmoins mineures, et d'autres enjeux sont potentiellement bien plus conflictuels (accès à la terre, tensions inter et intracommunautaires, insécurités, politisation de la société mbororo) (CHAUVIN, 2015).

| CONCLUSION

La migration forcée des Peuls mbororo de l'ouest de RCA vers le Cameroun représente une rupture majeure pour le pastoralisme en Afrique centrale. La sécheresse de 1983 a appauvri les éleveurs, impliquant des conversions à l'agro-élevage, certains s'orientant vers le banditisme. Les conflits et les violences en RCA ont entraîné une nouvelle bifurcation, moins généralisée, mais plus brutale : une sortie du pastoralisme et une reconversion dans l'agriculture, les « petits métiers », les mines pour les réfugiés. Les sécheresses de 1973 et 1983 ont favorisé l'expansion des éleveurs dans les savanes humides. De manière plus localisée, la guerre a vidé l'ouest de la RCA de son bétail. Les recompositions pastorales se sont faites armes à la main. Les courants tchadiens et soudanais ont remporté la bataille face au courant camerounais dans l'occupation des pâturages de RCA, par le banditisme et la rébellion. Les anti-balaka ont expulsé les éleveurs de l'ouest de la RCA, réglant par la force la question de la cohabitation agriculteurs-éleveurs.

Mais la migration forcée des Peuls mbororo de l'ouest de la RCA vers le Cameroun est aussi un exil dans la continuité. Les choix des zones d'arrivée se sont inscrits dans des champs migratoires et de mobilités transnationaux. Et les ruptures socio-économiques ont été en partie amorties par les réseaux migratoires des réfugiés au sein de la communauté mbororo. L'accueil des réfugiés au Cameroun a été favorisé par l'utilisation de l'aide humanitaire comme levier de développement par l'État, les régions, les villes et les villages d'accueil.

L'avenir des Peuls mbororo réfugiés est tout aussi incertain que celui du pastoralisme en RCA. Seules quelques dynamiques locales de retour en RCA existent, dans des localités où le dialogue entre communautés

a repris, comme à Berberati (BONNET *et al.*, 2017). Pour ceux disposant de bétail, le retour ne peut s'inscrire que dans le cadre de l'élevage imposé par les groupes armés, qui contrôlent de vastes domaines pastoraux, une partie du commerce de bétail et assurent une « protection » des éleveurs contre extorsion (taxes sur les transhumances, dans les marchés et « dons » de bétail) (ABENZA et TARIF, 2019). En 2022, en RCA, l'élevage est concentré à l'Est, seules quelques poches existent à l'ouest. À l'est, le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) d'Al Khatim exerce un contrôle sur le couloir Tchad-Kaga Bandoro, l'UPC d'Ali Darass sur une zone de Bambari à Mboki, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) sur le nord-est de la RCA et les passages depuis le Salamat (Tchad) et le Darfour (Soudan). À l'ouest, 3R dans le massif du Yadé et Siriri vers Baboua tentent de contrôler des poches d'élevage. Une autre zone d'élevage existerait aux alentours de Bangui (Damara, Sibut), où pâturerait le bétail de la présidence. L'hypothèse la plus probable est qu'une grande partie des réfugiés restera au Cameroun, sans bétail ou si peu...

| BIBLIOGRAPHIE

ABENZA O. M., TARIF M., 2019 – *Les défis sécuritaires de la transhumance transfrontalière entre le Tchad et la République centrafricaine*. Genève, Organisation internationale des migrations (OIM), Rome, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), multigr.

ADAM M., 2021 – Déplacés et réfugiés au Cameroun : profils, itinéraires et expériences à partir des crises nigériane et centrafricaine. *Revue canadienne des études africaines*, 55-3 : 585-607.

AGIER M., 2010 – *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, Flammarion.

ANKOGUI-MPOKO G.-F., PASSINGRING K., GANOTA B., KADEKOY-TIGAGUE D., 2010 – « Insécurité, mobilité et migrations des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale ». In Seiny-Boukar L., Boumard P. (éd.). *Savanes africaines en développement : innover pour durer*. Actes du colloque du Prasac, 20-23 avril 2009, Garoua, N'Djamena, Montpellier, Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac), Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad).

ANKOGUI-MPOKO G.-F., VIRCOULON T., 2018 – *La transhumance en Centrafrique : une analyse multidimensionnelle*. Union européenne (fonds Békou), Landell Mills.

ARDITI C., 2009 – « La paupérisation des éleveurs peuls de RCA ». In Duteurtre G., Faye B. (éd.) : *L'élevage, richesse des pauvres*, Paris, Éditions Quae.

BARBELET V., 2017 – *Livelihood strategies of Central African refugees in Cameroon*. Londres, Humanitarian Policy Group (HPG), Working Paper, mars 2017, multigr.

BETABELET J. R., MAÏNA ABABA A., TIDJANI I., 2015 – Élevage bovin et conflits en Centrafrique. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 272 : 557-575.

BONNET B., ANVROIN M., DUFUMIER M., MAHAMADOU A., MOGBA Z., 2017 – *Contribution à la relance du dialogue local à Berbérati*. Paris, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), multigr.

BOUTRAIS J., 1981 – L'expansion des éleveurs peuls dans les savanes humides du Cameroun. *Cahiers Orstom*, Série Sciences humaines, 18 : 31-45.

BOUTRAIS J., 1988 – *Des Peuls en savanes humides : développement pastoral dans l'Ouest centrafricain*. Paris, Éditions de l'Orstom.

BOUTRAIS J., 1999 – « La vache ou le pouvoir : Foulbé et Mbororo de l'Adamaoua ». In Botte R., Boutrais J., Schmitz J. (éd.) : *Figures peules*, Paris, Karthala.

BUCREP, 2010 – *3^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Rapport de présentation des résultats définitifs*. République du Cameroun, Yaoundé, Bureau central des recensements et des études de population.

BURNHAM P., COPET-ROUGIER E., NOSS P., 1986 – Contribution ethnolinguistique à l'histoire de l'Est-Cameroun. *Païdeuma*, 32 : 87-128.

CAMBREZY L., 2001 – *Réfugiés et exilés, crise des réfugiés, crise des territoires*. Paris, Éditions des archives contemporaines.

CHAUVIN E., 2008 – *La construction d'un territoire-refuge : le rôle de l'ONU. L'accueil des réfugiés centrafricains au Cameroun*. Mémoire de master 1, université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

CHAUVIN E., 2015 – *Violences en Centrafrique : pouvoirs de déplacer, manières de migrer. Centrafricains déplacés et réfugiés (Cameroun, Tchad)*. Thèse de doctorat, université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

CHAUVIN E., 2018 – La Centrafrique, ventre mou de l'Afrique centrale. La recomposition des échanges régionaux par la guerre. *Afrique contemporaine*, 267-268 : 89-111.

CHAUVIN E., SEIGNOBOS C., 2013 – L'imbroglio centrafricain. État, rebelles et bandits. *Afrique contemporaine*, 248 (4) : 119-148.

DEBOS M., 2013 – *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*. Paris, Karthala.

DOGNIN R., 1981 – « L'installation des Djafoun dans l'Adamawa camerounais ». In Tardits C. (éd.) : *Contribution à la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, Éditions du CNRS.

DOUFFISSA A., 1993 – *L'élevage bovin dans le Mbéré (Adamoua camerounais)*. Paris, Éditions de l'Orstom.

DUPIRE M., 1970 – *Organisation sociale des Peuls*. Paris, Plon.

DURAND J., 2009 – Le principe du rendement décroissant. La migration de retour comme nouvelle émigration ? In Baby-Collin V., Cortes G., Faret L., Guetat-Bernard H. (éd.) : *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Éditions.

GALLAIS J., 1976 – « Espace vécu, mobilité, maîtrise de l'espace ». In BERTRAND M.-J., Frémont A., Gallais J., Metton A (éd.) : *L'espace vécu, colloque tenu à Rouen les 13 et 14 octobre 1976*, Paris, CNRS, universités de Caen, Orléans, Paris-I, Rouen, Vincennes.

GLASMAN J., 2019 – *Humanitarianism and the quantification of human needs: minimal humanity*. New York, Routledge.

ICG, 2014 – La face cachée du conflit centrafricain. *Briefing Afrique*, 105, International Crisis Group (ICG), multigr.

ISSA S., 2010 – *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*. Paris, Karthala.

LASSAILLY-JACOB V., 1999 – « Migrants malgré eux : une proposition de typologie ». In Lassailly-Jacob V., Marchal J.-Y., Quesnel A. (éd.) : *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contraintes*, Paris, IRD Éditions.

LEFORT C., 2020 – Aide internationale, production de services publics et souveraineté étatique : l'exemple des réfugiés centrafricains dans l'Est-Cameroun. *Politique africaine*, 158 : 205-222.

LE MASSON A., 2009 – « Produire et bien vendre le bétail : survie des pasteurs et dynamique du troupeau ». In Duteurtre G., Faye B. (éd.) : *L'élevage, richesse des pauvres*, Paris, Éditions Quae.

LUIZZA M., 2017 – *Transhumant pastoralism in Central Africa: emerging impacts on conservation and security*. Washington, United States Fish and Wildlife Service (USFWS), Division of International Conservation, Africa Branch, multigr.

MASSEY D., 1990 – Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration. *Population Index*, 56 : 3-26.

MINFEGUE C., 2019 – S'engager quand on est réfugié centrafricain à Garoua-Bouläi (Cameroun). *Carnets de géographes*, 12 : <https://journals.openedition.org/cdg/4493>

NOYE D., 1989 – *Dictionnaire foulfouldé-français : dialecte peul du Diamaré, Nord-Cameroun*. Garoua, Paris, Procure des Missions, Geuthner.

ONAREST, 1974 – *Dictionnaire des villages de l'Adamaoua*. Office national de la recherche scientifique et technique (Onarest), Institut des sciences humaines, Division des études géographiques, République unie du Cameroun, Yaoundé, SH., n°148, 109 p.

SCHMELZER G. H., GURIB-FAKIM A., 2008 – *Medicinal plant (volume 1)*. Wageningen, Backhuys Publishers CTA Prota.

SEIGNOBOS C., 2008 – *La question mbororo. Réfugiés de la RCA au Cameroun*. IRD, UNHCR, Service de coopération et d'action culturelle (Scac) de l'ambassade de France au Cameroun, multigr.

SEIGNOBOS C., 2011 – Le phénomène zargina dans le Nord du Cameroun. *Afrique contemporaine*, 239 : 35-59.

SIMON G., 1979 – *L'espace des travailleurs tunisiens : structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Thèse de doctorat, université de Poitiers.

SIMON G., 2008 – *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris, Armand Colin.

UNHCR, 2020 – *Cameroun : statistiques des personnes relevant de la compétence du HCR*. data2.unhcr.org, septembre 2020.

ENRACINEMENT DJIHADISTE ET « GOUVERNANCE REBELLE »

Une analyse sahélienne

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

| INTRODUCTION

À l'heure où l'Afrique sahélienne s'enfonce sous le joug de dictatures militaires, la résilience des groupes désignés comme « terroristes » et « djihadistes » pose de nombreuses questions. Beaucoup d'observateurs s'interrogent ainsi sur la capacité des insurgés à administrer les territoires sous leur contrôle, voire à continuer de s'étendre et, *in fine*, à s'emparer du pouvoir dans des capitales comme Bamako, Ouagadougou et Niamey. De telles interrogations ne relèvent pas que de préoccupations tactiques. Elles concernent aussi la science politique, notamment pour ce qui est de la notion de « gouvernance djihadiste ». Nourrie par de nombreux entretiens anonymes à l'intérieur ou à proximité des zones de conflit, l'analyse qui suit a pour objectif de défricher un champ d'études qui, pour l'instant, s'est surtout focalisé sur les cas de l'Irak, de la Syrie et de la Palestine¹. La

1. Pour une discussion plus générale sur les mérites et inconvénients des enquêtes de terrain ou des analyses par procuration des insurrections djihadistes, voir la note méthodologique dans PÉROUSE DE MONTCLOS, 2022 : 253-266.

question se situe à la confluence de deux problématiques : l'exercice du pouvoir par des mouvements rebelles, d'une part, et la gouvernance islamique, d'autre part. Elle peut se déployer dans de nombreuses directions qui, toutes, intéressent le politique, l'État et les modes d'organisation de sociétés en développement. Les ambitions forcément limitées d'une étude préliminaire obligent à recentrer le propos.

Basée sur le cas des quatre pays riverains du lac Tchad dans une perspective comparative avec le Mali et le Burkina Faso, l'analyse porte surtout sur les indicateurs qui permettent d'apprécier la capacité des djihadistes à « gouverner » la population dans des espaces réputés « ingouvernés », voire « ingouvernables² ». De ce point de vue, l'approche se veut pragmatique et repose sur une lecture profane plutôt que religieuse des spécificités islamiques des groupes étudiés. Elle invite également à comprendre les insurrections djihadistes comme des mouvements de guérillas qui ne sont pas fondamentalement différents de leurs prédécesseurs marxistes des années 1960 et 1970, tout au moins sur le plan tactique dans le cadre de guerres asymétriques (KALYVAS, 2018).

I LES TERMES DU DÉBAT

La question de la gouvernance de territoires « libérés » par des groupes armés a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions qui se sont largement nourries des expériences observées du temps de la guerre froide, parfois jusqu'à la victoire et la conquête de l'État au moment des indépendances (voir entre autres ARJONA *et al.*, 2015 ; MAMPILLY, 2011). Mais l'analyse des crises militaires et politiques que connaissent aujourd'hui les pays sahéliens oblige à prendre en compte certaines spécificités africaines et religieuses.

En premier lieu, il convient d'apporter quelques précisions sémantiques au débat. La notion de « djihadisme », par exemple, est un néologisme qui, aujourd'hui, revient à désigner des groupes de militants islamistes

2. Sur la notion disputée d'espace dit « ingouverné », voir CLUNAN et TRINKUNAS, 2010 ; BOEGE *et al.*, 2009.

qui ont pris les armes et qui disent se battre au nom de la tradition prophétique (DUPRET, 2012). Mode de régulation des conflits, gestion administrative ou entrepreneuriale des ressources humaines, manière de gouverner, art de piloter une embarcation : le mot « gouvernance », lui, renvoie étymologiquement à diverses notions (MAUGERI, 2014). Il continue d'ailleurs à nourrir des discussions très riches dans le monde des affaires, des organisations internationales et des chercheurs en sciences sociales. Concernant l'Afrique de l'Ouest, par exemple, Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (2004 : 141) comprend la gouvernance comme « l'ensemble des processus de traitement et de délivrance de biens et services publics, par les appareils d'État officiels certes, mais aussi par d'autres opérateurs, tels que les institutions de développement, les mécènes ou le monde associatif, qui parfois suppléent l'État, parfois se substituent à lui, ou parfois le soutiennent ».

Dans le contexte particulier des insurrections djihadistes du Sahel, ce chapitre n'a toutefois pas d'autres ambitions que d'analyser les pratiques politiques et administratives de pouvoirs rebelles (COOK et MAHER, 2023). En conformité avec le droit international humanitaire, on y parle essentiellement d'insurgés ou, plus généralement, de combattants et de mouvements de lutte armée. En revanche, on n'emploiera guère le terme de « terroristes », quels que soient par ailleurs les crimes de guerre commis par les groupes désignés comme tels. En effet, il n'existe ni convention internationale ni consensus académique à ce sujet. Ainsi, les terroristes des uns ne sont pas ceux des autres et les définitions du terme restent controversées. Au Sahel, qui plus est, il importe de resituer la question dans des « complexes de violence » qui empêchent d'isoler les dynamiques relevant strictement de la radicalisation religieuse plutôt que du séparatisme, de la révolte communautaire, de la jacquerie paysanne ou du banditisme de droit commun.

La rhétorique d'une « guerre globale contre le terrorisme », pour reprendre sa formulation américaine, a apporté beaucoup de confusions à cet égard. Ses adeptes n'en sont pas à une contradiction près. En principe, les mouvements dits terroristes sont censés être des groupes non étatiques. Toutefois, certains décideurs politiques ont recouru à l'oxymore en parlant d'États terroristes à propos de la Libye ou du Soudan. Des auteurs téméraires, eux, sont allés jusqu'à invoquer l'existence de groupes terroristes « à prétention étatique » (*terrorist state-building groups*), de « simili-États terroristes » (*terrorist semi-states*) ou de

« proto-États djihadistes » (*jihadi proto-states*) (REVKIN, 2018 ; HONIG et YAHEL, 2019 ; LIA, 2015). En Afrique subsaharienne, de tels propos sont d'autant plus troublants que le mot « terroriste » n'existe pas dans les langues vernaculaires. Exporté par les puissances occidentales, il a en fait fini par désigner un peu tout et n'importe quoi : des voleurs de bétail, des pirates en mer, des gangs de kidnappeurs, des milices communautaires, des groupes sécessionnistes, des opposants politiques et non violents, de simples délinquants (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2022).

Sur place, lesdits « terroristes » ne se considèrent évidemment pas comme tels et récusent un terme qui vise surtout à les disqualifier et à les diaboliser (HEGGHAMMER, 2014). La notion de djihad est tout aussi controversée. Dans le monde musulman, elle questionne à la fois la dimension spirituelle ou militaire de « l'effort vers Dieu » (le sens premier du terme), d'une part, et les aspects offensifs ou défensifs de la « guerre sainte », d'autre part (MAHER, 2016 ; PETERS, 1977). Mais les débats n'ont jamais été dénués d'ambiguïtés et dépendent toujours du point de vue des belligérants sur la légitimité du recours à la violence, une « vieille » histoire³. Dans le nord du Mali en 2012, un groupe labellisé « terroriste » comme Ansar Dine a ainsi déclaré mener un djihad défensif pour protéger la population musulmane contre l'oppression d'un État accusé de ne pas respecter les accords de paix tout en cherchant à diviser la communauté des croyants, la *oumma* (BOUHLEL et GUICHAOUA, 2021). À partir de 2013, le débarquement de troupes françaises a encore plus légitimé ce discours, désormais reformulé en termes de résistance contre une invasion de croisés et une tentative de recolonisation.

3. Dans un des derniers territoires qui n'avait pas encore été conquis par les Européens en Afrique, le djihad du sultan du Darfour, Ali Dinar, a par exemple été compris par les premiers intéressés comme une guerre défensive pour briser l'encerclement des Français au Tchad et des Britanniques au Soudan. En décembre 1914, la déposition du khédivé égyptien par Londres fut décisive en la matière. En effet, elle convainquit Ali Dinar que son tour allait bientôt venir et qu'une invasion était imminente. De leur côté, les conquérants britanniques du Darfour étaient persuadés que le sultan, finalement tué en novembre 1916, était parti à l'offensive en répondant aux appels à la guerre sainte de l'Allemagne et de l'Empire ottoman, dont il ne reçut en fait jamais aucun soutien (SLIGHT, 2010).

I DANS LE BROUILLARD DE LA GUERRE

Les difficultés de l'analyse ne tiennent pas qu'à des problèmes de sémantique, mais aussi de collecte des données dans des zones de conflit. Le brouillard de la guerre complique singulièrement la tâche du chercheur (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018a). Sans revenir en détail sur tous les défis de l'investigation et de la triangulation des informations dans des terrains de crises, il convient alors de signaler que l'objet de cet article se focalise sur des espaces ruraux, périphériques et difficiles d'accès, à savoir le nord du Mali, le Liptako-Gourma (également connu sous le nom de région des « trois frontières »), le Borno nigérian, la cuvette du lac Tchad et les monts Mandara au Cameroun. En allant de l'ouest vers l'est, les mouvements armés qui retiennent l'attention et qui sont désignés comme djihadistes se composent, pour l'essentiel, du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, le JNIM (*Jamā'at Nuṣrat al-Islām wa-l-Muslimīn*), qui est affilié à Al-Qaïda, de l'État islamique au Sahel, qui a prêté allégeance à Daech, et de la nébuleuse de Boko Haram, qui suit depuis longtemps ses propres logiques endogènes.

D'une zone et d'une mouvance à l'autre, cependant, on n'observe pas de modèle généralisable, malgré quelques récurrences. De même que le mode opératoire des forces de défense et de sécurité est très variable, de la négociation jusqu'à la répression la plus brutale, les groupes en question évoluent au gré des circonstances, et leurs exactions dépendent pour beaucoup des initiatives et des agissements de leurs commandants locaux, quelles que soient par ailleurs leurs velléités à discipliner leurs combattants. Comme nous le disait le chef d'un campement d'éleveurs de la région de Menaka dans le nord du Mali, « les règles changent à tout moment et [les insurgés] invoquent n'importe quel prétexte pour extorquer de l'argent ou des bêtes⁴ ».

Ainsi, la diversité des situations, la fluidité des allégeances combattantes et la fragmentation des scènes insurrectionnelles embrouillent d'emblée la notion de gouvernance djihadiste. Celle-ci n'a sûrement pas grand

4. Cette citation et celles qui suivent proviennent toutes d'entretiens réalisés à partir de 2010 dans les régions de Maiduguri, Bol, Diffa, Niamey, N'Djamena, Yaoundé, Abuja, Bamako et Ouagadougou. Il n'y a pas de précisions sur la localisation et la date précise des entretiens afin de garantir l'anonymat des interlocuteurs.

sens dans les zones de conflit qui se sont entièrement vidées de leurs habitants et de leurs richesses, notamment de leurs troupeaux. Les politiques de la terre brûlée, en l'occurrence, relèvent souvent du dispositif répressif d'armées nationales qui cherchent à isoler le « poisson » pour le priver du soutien de la paysannerie, selon la formulation bien connue de la guerre révolutionnaire de Mao Tsé-Toung. Mais elles peuvent aussi relever de la décision des habitants qui préfèrent abandonner leurs biens pour fuir les violences. Il arrive également que des groupes rebelles veuillent occuper le terrain en chassant la population, en éliminant les élites coutumières et en tuant les représentants de l'État afin de renverser les hiérarchies traditionnelles et de faire place nette, quitte à se priver de cadres qualifiés.

À n'en pas douter, la notion de gouvernance djihadiste ne peut s'appliquer qu'aux territoires où vivent encore des civils, y compris des femmes et des enfants. La capacité des insurgés à administrer la population dépend alors de leur taille, de leurs effectifs, de leur organisation interne, de leur agenda politique, de leur discipline « militaire » et de leur monopole de l'usage de la violence dans des espaces dont le contrôle est généralement contesté par plusieurs groupes armés. L'intégration d'autochtones dans les rangs des djihadistes, par exemple, facilite la connaissance du terrain et la communication dans les langues vernaculaires, même si elle ne préjuge en rien d'une approche plus douce à l'égard des civils, sachant que les combattants du cru peuvent également chercher à tirer parti de la situation pour régler à leur avantage des comptes communautaires et des conflits de voisinage.

De nombreuses conditions démographiques, géographiques, économiques, politiques, sociales, culturelles et militaires déterminent ainsi les modalités d'une gouvernance qui, dans des environnements très volatils, répond d'abord aux besoins de sécurité des insurgés. Les rapports de force sont essentiels. Les Algériens du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) qui ont fui vers le nord du Mali à la toute fin des années 1990, par exemple, n'étaient sûrement pas en mesure d'imposer leurs vues aux séparatistes touaregs de la région. S'inspirant de l'hégire du prophète de La Mecque vers Médine, ils ont plutôt invoqué les prescriptions de la solidarité islamique pour négocier leur asile avant de monter en puissance et de donner naissance deux décennies plus tard à un JNIM qui, désormais, compte surtout des combattants du cru. Leur trajectoire est, à cet égard, très différente de la logique de conquête et

de pillage des dissidents qui, dans la région du Liptako-Gourma, ont fini par monter un groupe, l'État islamique au Sahel, en agglomérant de nombreux voleurs de bétail peuls.

I DE L'HÉRITAGE DES GOUVERNANCES ISLAMIKES AU SAHEL

Les contraintes d'ordre sécuritaire et l'évolution des rapports de force obligent à interroger la nature religieuse des modalités de contrôle social, de régulation politique et de gestion administrative par des mouvements qualifiés de djihadistes. Avant la colonisation, le Sahel a effectivement connu des expériences de gouvernance islamique par la guerre sainte avec le califat de Sokoto au Nigéria, la théocratie du Macina au Mali, l'Empire toucouleur en Sénégambie et la Mahdiyya au Soudan au XIX^e siècle. Certains djihadistes de l'époque étaient d'ailleurs des intellectuels et des auteurs prolifiques. À défaut de constitutions, ils ont parfois écrit des manifestes, voire de véritables traités de science politique.

Le fondateur du califat de Sokoto, Ousmane dan Fodio (1754-1817), est, par exemple, crédité de 131 titres (HUNWICK, 1995). L'un de ses livres traite notamment de la différence entre le gouvernement des musulmans et celui des mécréants (HISKETT, 1960). Son fils, Muhammad Bello (1781-1837), a aussi consacré beaucoup de temps à écrire sur le soufisme, la grammaire, l'astrologie, la médecine et la généalogie du peuple peul. Sur 95 titres recensés, six traitent de politique (MARTIN, 1971). Destiné à l'émir de Katsina, l'un d'eux développe ainsi une série de sept principes fondamentaux pour gouverner conformément aux préceptes de la religion. Premièrement, l'émir doit suivre les enseignements de la tradition prophétique et rendre des comptes à ses sujets, tout comme l'imam et le wali. Deuxièmement, il doit être généreux, compréhensif, tolérant et capable de pardonner. Troisièmement, il doit s'entourer de clercs islamiques et écouter leurs conseils. Quatrièmement, il doit sélectionner des administrateurs compétents et éloigner les opportunistes qui veulent profiter des hostilités pour piller leurs contemporains. Cinquièmement, il doit savoir maintenir l'ordre et rendre justice. Sixièmement, il doit favoriser le commerce, faciliter l'approvisionnement de la population, entretenir les routes, préserver les fortifications des villes et, d'une

manière générale, veiller au bien public. Septièmement, enfin, il doit garantir la paix sociale en s'assurant du respect des hiérarchies entre les esclaves et leurs maîtres.

La portée de ces recommandations n'est certes pas évidente lorsqu'on veut transposer à l'ère contemporaine des prescriptions vieilles de plusieurs siècles. Désireux de légitimer et d'ancrer leur combat dans la longue durée, les djihadistes d'aujourd'hui font souvent référence aux glorieux héros de la conquête islamique du Sahel (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2015, 2017). Sous réserve d'inventaire, cependant, ils ne s'intéressent guère à leurs écrits et ne citent jamais des manuscrits qui ne circulent qu'entre les mains d'un cercle très réduit d'érudits, d'historiens, d'archivistes et de spécialistes de l'adjami, un alphabet dérivé de l'arabe. Les idéologues les plus extrémistes des djihads du temps présent auraient d'ailleurs toutes les raisons d'être déçus de la trajectoire de proto-États précoloniaux dont on a souvent exagéré la dimension islamique.

En réalité, les royaumes musulmans d'autrefois ne s'étaient nullement débarrassés des croyances animistes de la région. En témoigne l'essai de synthèse religieuse que Sonni Ali a essayé de mener à la tête du fameux Empire du Songhaï entre 1464 et 1492, soit pour revitaliser des rites préislamiques en perte de vitesse, soit pour s'affranchir de la tutelle des clercs maghrébins en adoptant les positions de théologiens dissidents, les kharidjites, qui rejetaient l'autorité de La Mecque (ROUCH, 1960 ; HUNWICK, 1966 ; BERAUD-VILLARS, 1942). Dans tous les cas, son syncrétisme ne lui a guère réussi et il a été renversé par un de ses lieutenants, le célèbre *askia* (« roi ») Mohammed Touré, qui a régné de 1493 à 1528 en instituant l'islam comme « religion d'État ». Désireux de consacrer son autorité et de renforcer sa légitimité, ce dernier est alors parti faire le pèlerinage à La Mecque en passant par Le Caire, où il a obtenu les titres d'imam et de calife. Pour autant, il n'a pas satisfait toutes les exigences qu'attendaient de lui les tenants de la tradition prophétique. En 1499, par exemple, il a combattu et défait les Mossi de l'actuel Burkina Faso sans pour autant chercher à les convertir, ni même à les exterminer. Dans le nord-ouest du Nigéria, il n'a pas hésité non plus à guerroyer contre les musulmans du Kebbi qui, en 1517, marquèrent un coup d'arrêt à son expansion (PARDO, 1971).

Quelque trois siècles plus tard, les djihads victorieux de Sokoto, du Macina malien, de la Mahdiyya soudanaise ou du Fouta Djallon en Guinée ont alors été compris à l'aune d'un vaste mouvement de réveil islamique. Si

leurs motivations étaient assez diverses et souvent d'origine profane, en l'occurrence contre les excès coercitifs et fiscaux de pouvoirs oppressifs, leur objectif était en effet de renverser des royaumes qui n'avaient plus de musulmans que le nom. En pratique, ces révolutions ont placé la tradition prophétique au cœur des systèmes politiques de l'époque en restreignant les fonctions dirigeantes aux seuls croyants, et en faisant théoriquement de l'islam l'unique source de légitimité des pouvoirs en place.

Mais les proto-États issus des djihads sahéliens du XIX^e siècle n'étaient pas des théocraties à proprement parler (LEVIZION, 1971). Le Coran y constituait surtout une source de bénédiction et non un code législatif. Axées sur des rituels assez formels tels que la prière, les pratiques religieuses restaient très syncrétiques et la plupart des habitants n'étaient tout simplement pas musulmans. Les « djihadistes » eux-mêmes avaient recruté et intégré dans leurs rangs de nombreux « païens ». Pragmatiques, leurs maîtres à penser devaient quant à eux composer avec les exigences de la *realpolitik*. Muhammad Bello, dont on a déjà dit un mot à propos du califat de Sokoto, estimait par exemple qu'un bon gouvernement islamique consistait d'abord à améliorer le sort de la population et non à appliquer à la lettre les prescriptions de la charia, quitte à s'adapter et à prendre quelques libertés avec les enseignements de la tradition prophétique (SULAIMAN, 1987).

La colonisation, elle, a définitivement enterré les rêves étatiques des « djihadistes » les plus doctrinaires et les plus idéalistes. En effet, les héritiers du califat de Sokoto, de l'Empire toucouleur et de la Mahdiyya, sont progressivement devenus les alliés et les collaborateurs les plus fidèles, qui des Britanniques au Nigéria et au Soudan, qui des Français au Mali et au Sénégal. Mieux encore, les Peuls qui avaient autrefois combattu au nom du djihad ont bientôt été utilisés pour mater les dissidences de marabouts par trop fanatiques. Ce fut par exemple le cas dans le nord-ouest du Nigéria et dans le cercle de Haute-Gambie au Sénégal au tout début du XX^e siècle⁵.

5. Dans le premier cas, les Britanniques ont mobilisé des hommes de Sokoto pour aller écraser la révolte mahdiste d'un certain Alpha Saybou à Satiru en mars 1906. Dans le second cas, les Français ont envoyé en octobre 1908 des Peuls détruire la mosquée fortifiée des Sarakolé de Fode Soulayman Bayaga, un marabout qui refusait de se soumettre à l'ordre colonial et qui fut tué à cette occasion (cf. LOVEJOY et HOGENDORN, 1990 ; BEHRMAN, 1971).

I DE LA COMPLEXITÉ DES CONFLITS D'AUJOURD'HUI

Dans de tels contextes, le moment des indépendances a été négocié sur la base d'un compromis entre les idéaux progressistes et nationalistes de l'époque, d'une part, et les exigences de certains clercs qui souhaitaient réislamiser les pratiques du pouvoir, à défaut d'être en mesure de restaurer les glorieux empires musulmans d'antan, d'autre part. Le modèle postcolonial était républicain et laïc. Mais il n'a pas empêché qu'au Sahel, des revendications d'ordre religieux débouchent parfois sur la constitution d'États se disant islamiques en Mauritanie et au Soudan, là encore avec une bonne dose de *realpolitik* et de nombreuses entorses aux préceptes de la charia. Surtout, les tribulations de l'Afrique post-indépendance n'ont jamais résolu les tensions structurelles entre les islamistes favorables à la conquête du pouvoir, d'une part, et les clercs soucieux de préserver la pureté de la religion en l'éloignant des affres de la compétition politique, d'autre part.

Pour le croyant musulman, la « bonne gouvernance » consiste en effet à obéir à la charia et à suivre les enseignements de la tradition prophétique. Mais l'application des règles morales et juridiques de l'islam ne signifie pas forcément que des religieux doivent directement exercer le pouvoir et gérer les affaires publiques. Au contraire, de nombreux théologiens continuent de disputer le sens du mot arabe *siyasa*, une notion qui est assimilée tantôt à de la « bonne gouvernance islamique », tantôt à de la « basse politique » et au « pouvoir discrétionnaire » de dirigeants autoritaires, par opposition à la jurisprudence sunnite (*fiqh*). Le débat n'est pas tranché et continue de traverser la *oumma*. La question reste donc ouverte : peut-on seulement parler de « gouvernance islamique » au vu de la diversité des écoles de pensée et des corpus susceptibles d'être mobilisés à partir de textes qui sont eux-mêmes sujets à de multiples interprétations et traductions ?

En l'occurrence, la réponse va encore moins de soi lorsqu'on la confronte aux réalités mouvantes des guerres insurrectionnelles au Sahel. De fait, les cartes qui essaient de rendre compte de la progression des rébellions djihadistes en Afrique subsaharienne sont trompeuses, car elles ne reflètent pas bien la complexité d'affrontements sans lignes de front. Au Sahel, en particulier, elles tendent à confondre les centres d'implantation des insurgés avec leurs zones d'action. De plus, elles associent

généralement un espace à un mouvement djihadiste alors que, bien souvent, un même territoire est sillonné par divers types de bandes armées, quoi qu'il en soit par ailleurs des incursions des forces de défense et de la présence ou non de milices paragouvernementales. De telles représentations font ainsi croire à tort que certaines zones seraient effectivement contrôlées par un groupe plutôt que par un autre. Or, la réalité peut être tout autre. Un vétérinaire qui vivait dans les zones de conflit de l'est du Burkina Faso nous le disait fort bien : les champs de bataille du Sahel sont surtout des « terres de razzias pour les insurgés comme pour les armées nationales. Personne ne contrôle rien, pas plus les djihadistes qui se terrent en brousse que les soldats qui reviennent vite se retrancher dans leurs casernes [après avoir mené une offensive] ».

Des spécialistes de la sécurité laissent néanmoins entendre que les nébuleuses insurrectionnelles seraient très bien organisées. En témoignent les impressionnants organigrammes qu'ils dessinent de la structure interne des mouvements djihadistes. Sous l'égide d'un conseil, la *choura*, qui lui tient lieu d'exécutif au Mali, le JNIM est par exemple réputé disposer de gouverneurs et de préfets au niveau des provinces (*wilayat*, sg. *wilāya* en arabe) ou des régions (*manātiq*, sg. *minṭaqa*) afin de superviser des chefs de brigades (*katā'ib*, sg. *katība*), des commandants de zones (*marākiz*, sg. *markaz*) et des responsables de cellules (*khalaya*, sg. *khalya*). Pour autant, les velléités à reproduire, voire à répliquer, la hiérarchie administrative des États ne prouvent nullement que les groupes en question seraient en capacité de gouverner.

Au Nigéria, la secte Boko Haram, avant de rentrer dans la clandestinité, avait entrepris de poster des émirs dans chacune des collectivités locales de l'État du Borno où son gourou, Mohammed Youssouf (1970-2009), avait des fidèles. À l'époque, ce dernier avait aussi commencé à affubler certains villages de noms islamiques tout en invitant les membres du groupe à déchirer leur carte d'identité et à brûler le drapeau nigérian. Mais après l'assassinat de Mohammed Youssouf par la police, les contraintes de la lutte armée ont ensuite obligé la secte à s'éparpiller dans les maquis des marécages du lac Tchad et des contreforts des monts Mandara vers le Cameroun. Très fragmentée, la mouvance Boko Haram évoque à présent une nébuleuse de bandes armées sous la coupe de seigneurs de guerre en compétition permanente les uns avec les autres. Sa désorganisation et sa dérive criminelle névoquent en rien la discipline et la structuration internes de mouvements de prédication comme la Société pour la propagation de la foi

(*Jamā'at al-da'wa wa l-tablig*)⁶. Elle ne correspond pas non plus à la gouvernance rationalisée, hiérarchisée et bureaucratique que la faction ralliée à l'État islamique aurait réussi à développer dans la cuvette du lac Tchad (voir par exemple ICG, 2024 ; FOUCHER, 2024 ; AMADOU et FOUCHER, 2022).

Certains auteurs préfèrent ainsi parler de réseaux plutôt que d'organisations djihadistes (BENCHERIF, 2020). En effet, la fragmentation des mouvements combattants ne relève pas d'une volonté de décentralisation par le haut, mais, bien plutôt, de dissensions qui tiennent à des rivalités de personnes, des désaccords idéologiques ou des antagonismes communautaires. La trajectoire d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), une des principales composantes du JNIM, le montre bien avec le départ de vétérans algériens du GSPC en 2007, la dissidence des Sahéliens du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) en 2011, la défection du fameux Mokhtar Belmokhtar fin 2012 et le ralliement à l'État islamique des « Soldats du Califat » (Jund al-Khilafah) de « l'émir » Abdelmalek Gouri en 2014, puis d'une partie des hommes du Mujao sous l'égide d'Adnane Abou Walid Al-Sahraoui en 2015.

I DES PROJETS DE SOCIÉTÉ QUI RESTENT À DÉFINIR

Autre difficulté, les projets de société et les revendications politiques des insurgés sont généralement peu clairs, compliquant d'autant l'analyse de leur gouvernance. Les groupes djihadistes diffusent certes des communiqués sur les réseaux sociaux. Au Nigéria, les hommes de Boko Haram ont ainsi amélioré et professionnalisé la production de leurs vidéos à partir de 2015. Lors de sa formation en 2017, le JNIM a également pris soin

6. D'origine indienne, cette secte très hiérarchisée sous l'égide d'un « maître » (*mawlana*) s'est dotée d'une véritable bureaucratie en diaspora. En Afrique subsaharienne, elle s'est propagée dans des pays tels que le Kenya à partir de 1954, l'Afrique du Sud à partir de 1956, le Nigéria à partir de 1960, la Gambie à partir de 1964 et, à partir de 1969, la Côte d'Ivoire, où elle a fini par ouvrir un siège à Abidjan en 1992 (cf. REETZ, 2008 ; RYAZ, 2019 ; DIOF, 1994).

de créer un organisme dédié, la Fondation Al-Zallaqa, pour coordonner et centraliser la communication des divers groupes s'exprimant sous sa franchise au Mali et au Burkina Faso, à savoir Aqmi, les Mourabitoun, Ansar Dine, la Katiba Macina et Ansaroul. Courant 2020, la coalition a par ailleurs commencé à utiliser les services de Thabat, une agence de presse liée à Al-Qaïda et destinée à rivaliser avec Nashir, son équivalent du côté de l'État islamique⁷.

Mais les réalités de la guerre insurrectionnelle ont vite pris le dessus. En septembre 2012, dans le Borno nigérian, les hommes de Boko Haram ont, par exemple, commencé à détruire des relais de télécommunications pour perturber la coordination des services de sécurité. À son tour, l'armée a ensuite coupé les réseaux téléphoniques de la région afin de gêner les communications de l'ennemi, décision qui a d'ailleurs pénalisé ses propres soldats et facilité une célèbre attaque des insurgés contre l'aéroport de Maiduguri en décembre 2013 (JACOB et IDORENYIN, 2015). De son côté, le JNIM est réputé avoir saboté les lignes téléphoniques de Tombouctou en août 2021 puis juin 2023 pour réduire au silence les informateurs du gouvernement et obliger l'unique opérateur de la zone à lui payer des taxes.

De telles restrictions n'en ont rendu que plus inintelligible le message politique des djihadistes dans des régions rurales qui, structurellement, n'avaient de toute façon pas accès à Internet. De fait, les vidéos des insurgés sont rarement diffusées dans les langues vernaculaires et sont surtout destinées à un public global et occidental. Au Nigéria, seulement un habitant sur six est en mesure de participer à des réseaux sociaux, un taux qui diminue drastiquement en zone rurale (HASSAN et HITCHEN, 2022). Dans ces conditions, le message politique des djihadistes ne peut plus relever de la guerre de propagande et est réduit à sa plus simple expression, qu'il s'agisse d'aller prêcher dans un village ou de transmettre des ordres qui circulent de bouche à oreille.

7. Ces relations médiatiques ne témoignent nullement d'une quelconque concertation stratégique et opérationnelle avec les « centrales djihadistes » du Moyen-Orient. En pratique, elles relèvent d'abord de la guerre de communication et confirment l'ignorance des combattants arabes à propos des musulmans de l'Afrique subsaharienne. Des « journalistes » de l'État islamique ont ainsi évoqué un paysage de jungle plutôt que de savane lorsqu'ils parlaient du Sahel, tandis que l'agence de presse Thabat a diffusé des images de groupes prétendument franchisés qui représentaient en réalité des pirates du golfe de Guinée (cf. par exemple, PÉROUSE DE MONTCLOS, 2016).

Les revendications politiques des insurgés sont tout aussi tronquées lorsqu'elles rentrent dans le cadre de négociations avec les autorités gouvernementales. En pratique, les djihadistes du Sahel ont surtout demandé des rançons, des sauf-conduits, des cessez-le-feu et la libération de leurs combattants en prison. À l'occasion de pourparlers ouverts avec l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo en 2011, par exemple, des émissaires de Boko Haram ont réclamé la relaxe de leurs membres, le droit d'avoir leur propre mosquée et des dédommagements financiers pour la destruction de leurs biens lors de la sanglante répression du mouvement à Maiduguri en 2009. De son côté, le père d'Ibrahim Dicko (1970-2017), fondateur du groupe djihadiste Ansarul Islam au Burkina Faso, a commencé en 2013 à demander aux autorités de la ville de Djibo une amnistie, la restitution des biens confisqués aux militants et la création d'un émirat de Souboulé, d'où la famille était originaire, pour échapper à l'emprise de l'émir traditionnel de la région. Toutes ces revendications, en l'occurrence, portaient sur des sujets profanes. Elles ne concernaient guère l'application de la charia, la signature d'un traité de paix ou un accord sur la composition d'un gouvernement « islamique » (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2023).

Les djihadistes du Sahel donnent ainsi le sentiment de savoir ce qu'ils ne veulent plus, mais pas forcément ce qu'ils veulent. Ils se disent opposés à l'impiété, au dévergondage moral et à la corruption financière de dirigeants supposément dévoyés par des modèles démocratiques d'inspiration occidentale. À défaut d'exiger une abolition pure et simple de l'État, les insurgés demandent en conséquence une réforme et une islamisation de l'exercice du pouvoir. Le problème est que leur programme politique s'arrête là. Dans son élan destructeur, il ne s'encombre guère de détails sur les modalités pratiques de l'administration d'une population. Le leitmotiv de la charia, lui, est invoqué de façon très démagogique, sans aucune précision, comme une solution magique, un instrument de justice sociale et la promesse d'un nouvel eldorado pour les pauvres et les opprimés.

I DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS OBSERVÉES

À l'analyse, il s'avère alors que les groupes djihadistes ont connu des expériences très variées de gouvernance rebelle. La zone fait plutôt penser

à une sorte de peau de léopard, un patchwork avec des sous-régions qui, à conditions à peu près égales, ont été complètement épargnées par les hostilités, sans d'ailleurs que l'on sache trop pourquoi (MAGRIN et PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018 ; PÉROUSE DE MONTCLOS, 2020a, 2022). Dans un tel contexte, il est impossible de monter en généralité. Tout juste peut-on noter que le JNIM dans le nord du Mali et les chebab dans le sud de la Somalie constituent, de loin, les mouvements les plus structurés de la zone (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2018b). Cela n'est pas très étonnant. Tant le JNIM que les chebab se sont en effet développés dans des zones où l'État était absent depuis fort longtemps⁸.

Au Mali, par exemple, la région de Kidal s'est autogouvernée pendant plus de dix ans. Après le retrait complet des troupes de Bamako et la proclamation d'indépendance de l'Azawad en 2012, elle a ainsi évoqué la situation d'autonomie de facto du Somaliland ou du Kurdistan irakien. En effet, l'accord de paix, signé à Alger en 2015, n'a guère permis à l'État malien de reprendre pied dans la zone. À Kidal, sa présence est restée très symbolique jusqu'à l'entrée en ville des mercenaires russes de Wagner fin 2023. Concrètement, les groupes séparatistes et djihadistes n'avaient rien à craindre d'un gouverneur de pacotille et d'un petit contingent de soldats cloîtrés dans un fort et susceptibles à tout moment d'être renvoyés sur Bamako. Ils ont eu d'autant plus de facilités à développer des modes alternatifs d'administration que les habitants de la région gardaient en mémoire le souvenir exécrable d'un État malien marqué par plusieurs décennies de répression indiscriminée.

Les années passant, a ainsi fini par émerger à Kidal un modèle hybride de gouvernance coutumière et islamiste, à l'image d'une population composée de nombreux déplacés (BADI et KLUTE, 2022 ; HÜSKEN et KLUTE, 2015 ; SANDOR et CAMPANA, 2019). En pratique, l'*aménokal* (chef des Touaregs) et son Conseil de l'Adrar sont parvenus à imposer leur autorité aux différents groupes armés de la zone. Depuis leurs

8. Dans le sud de la Somalie, par exemple, les chebab sont réputés mieux payer leurs hommes que les soldats du gouvernement reconnu par la communauté internationale à Mogadiscio. Les soldes sont versées à temps, les troupes sont convenablement ravitaillées, les promotions sont accordées au mérite, les veuves des martyrs sont prises en charge et, au bout d'un certain nombre d'années de service, les combattants bénéficient d'un bonus pour se marier et fonder une famille après avoir été libérés de leurs obligations militaires : toutes choses qui, en l'occurrence, contrastent avec les pratiques habituelles de bien des armées africaines (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2022).

campements du désert, les commandants du JNIM ont par exemple reconnu les jugements des cadis malékites du tribunal islamique de la ville de Kidal. En échange, ils ont réussi à imposer certaines règles comportementales concernant la séparation des sexes. En revanche, ils n'ont pas exigé l'amputation des mains ou la décapitation des voleurs, ce qui les différencie des pratiques des dissidents de l'État islamique plus au sud du Mali dans la région des « trois frontières ».

De fait, la situation varie beaucoup d'une zone de conflit à l'autre. Dans le nord du Mali, les djihadistes ont su gagner les cœurs et les esprits de la population en exploitant les aspirations à l'indépendance et le ressentiment contre Bamako. Dans le centre du pays et le delta intérieur du fleuve Niger, en revanche, ils ont eu plus de difficultés à s'imposer en essayant de tirer parti de conflits fonciers et communautaires qui étaient autrement plus compliqués à gérer sur le terrain. La zone, d'abord, est plus densément peuplée et hétérogène. Outre les Dogon et les Peuls, on y relève notamment la présence de Bozo, de Malinké, de Songhaï, de Bambara et de Touaregs. En outre, les conflits entre ou à l'intérieur des communautés en présence y sont d'une grande complexité. Ils touchent à des droits de pêche et pas seulement à des problèmes d'élevage et de délimitation ou d'usage des terres. Les revendications territoriales et foncières, elles, mettent surtout aux prises les membres d'un même groupe ethnique (BARRIÈRE et BARRIÈRE, 2002). Contrairement aux récits dominants des médias, elles n'opposent sûrement pas que des éleveurs et des agriculteurs à propos de la gestion des couloirs de transhumance, de l'extension des aires cultivables et du montant des dédommagements à attendre quand des récoltes sont détruites lors du passage des troupeaux.

I DU MAINTIEN DE L'ORDRE

Indéniablement, les rapports de force et les contextes locaux déterminent très largement la propension et l'aptitude des groupes djihadistes à administrer la population. Sur le terrain, les modalités de leur « gestion » peuvent alors s'apprécier au regard de la capacité des insurgés à rendre la justice, à lever l'impôt, à proposer des services publics et à se constituer une base sociale. Il serait certes réducteur de comprendre les djihads d'aujourd'hui comme de simples jacqueries de paysans sans

terres et de descendants d'esclaves (PÉROUSE DE MONTCLOS, 2020b). Mais il peut y avoir des convergences d'intérêts entre les révoltes de subalternes et les contestations exprimées sur un registre religieux dans des sociétés qui restent marquées par des divisions et des constructions raciales entre « peaux blanches » et « peaux noires » (HALL, 2011 ; ROSSI, 2009, 2020). Au Tchad au cours des années 1970, par exemple, les Yalnas de la région montagneuse de la Guéra se sont islamisés en revendiquant une filiation avec les Arabes du Soudan afin d'intégrer des réseaux de commerce international et d'échapper aux stigmates du statut de descendants d'esclaves qu'ils avaient autrefois mis en avant pour bénéficier de la protection du colonisateur et éviter d'être assimilés à des Ouadaï susceptibles d'être dispersés, voire déportés, car considérés comme des ennemis de la France (COLOSIO, 2022 ; FUCHS, 1997). Plus récemment, des pêcheurs boudouma du lac Tchad et des tributaires rimaybé des Peuls du centre du Mali ont également rejoint les rangs de Boko Haram et de la Katiba Macina pour se saisir des opportunités de promotion qu'offraient des rébellions qui avaient elles-mêmes besoin de recrues⁹.

Le maintien de l'ordre est évidemment un préalable indispensable, une condition *sine qua non* de la gouvernance djihadiste. Mais cela dépend pour beaucoup des rapports de force du moment dans les zones où les insurgés peuvent prétendre exercer un monopole de l'usage de la violence. Après le retrait des troupes de Bamako en 2012, par exemple, les djihadistes actifs dans le nord du Mali ont effectivement protégé les civils contre les bandits de grand chemin, les voleurs de bétails et les pillards touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Contrairement aux policiers maliens d'autrefois, ils n'ont pas, de surcroît, cherché à fuir lorsqu'on les attaquait ; le tribut versé par les routiers aux islamistes a véritablement servi à sécuriser les voies de circulation, à la différence du racket des forces de l'ordre avant la crise de 2012 (ZANOLETTI, 2022).

9. De telles convergences ne sont certes pas propres aux sociétés contemporaines et musulmanes du Sahel. En témoignent les alliances entre les donatistes chrétiens et les ouvriers agricoles itinérants, les *circoncellions*, qui ont combattu l'Empire romain dans la Libye du IV^e siècle, ou bien encore entre les chiïtes ismaéliens qarmates et les esclaves *zanj* qui se sont soulevés contre les Abbassides d'Irak au IX^e siècle et qui ont fini par fusionner en rassemblant à la fois des tribus bédouines, des petits commerçants (*mawālī*) et des paysans des marécages (*shūrajīyyīn*) de la région de Bassora. Cf. ARNAULD, 2001 ; HURVITZ, 2025.

Ailleurs, en revanche, il n'en a pas toujours été ainsi. Occupés au combat, bien des groupes djihadistes n'ont pas été en mesure d'organiser des patrouilles de police pour lutter contre le banditisme, veiller à l'application de la charia et s'assurer du respect de la morale islamique dans les villages qui leur avaient prêté allégeance. Dans le cadre de guerres asymétriques, ils privilégient en effet l'embuscade, évitent les affrontements directs avec les forces de défense et préfèrent vivre dans des maquis en brousse, à l'abri des regards indiscrets. Il semble donc que de nombreux villageois du Liptako-Gourma et du Borno aient réussi à échapper aux règles les plus strictes des djihadistes, hormis quelques concessions sur le plan vestimentaire, notamment concernant le port du voile pour les femmes et de pantalons courts pour les hommes.

Du nord-est du Nigéria jusqu'au centre du Mali, des témoignages concordants signalent cependant que les insurgés disposent d'indicateurs et de cadis pour surveiller les agissements de la population. À défaut d'une présence visible sous la forme d'une police des mœurs (*hisba* en arabe), leur « gouvernement à distance » s'accompagne également de menaces de représailles en cas d'infraction aux règles édictées par les djihadistes. En effet, comme le disait un chef peul de la région de Mopti au Mali, « celui qui contrôle la brousse contrôle le village », car il peut à tout moment asphyxier des communautés rurales en coupant leurs routes de ravitaillement et en leur interdisant d'aller cultiver les champs.

| DE LA CAPACITÉ À LEVER ET À REDISTRIBUER L'IMPÔT

Dans le même ordre d'idées, la perception d'un impôt de guerre en nature ou en numéraire témoigne bien de l'emprise territoriale des groupes djihadistes. La dîme islamique (*zakat*), en particulier, est très importante, car elle constitue tout à la fois une source de revenus, une preuve d'allégeance et un symbole de la soumission à un nouvel ordre moral. Le contraste n'en est que plus saisissant quand on sait que les pouvoirs publics n'ont jamais été vraiment en mesure de prélever l'impôt dans les zones rurales et reculées où sévissent à présent les rebelles. En pratique, leur présence « fiscale » s'y est souvent limitée au racket de forces de sécurité qui, justement, ont été évincées de ces régions en

raison de leur impopularité. Désireux de priver de revenus des États déclarés impies, les groupes djihadistes se sont, quant à eux, employés à attaquer et chasser les percepteurs d'impôts censés agir pour le compte des pouvoirs publics.

Dans le Borno nigérian, dans la région des « trois frontières » et jusqu'à Mopti au Mali, les insurgés ont ainsi réussi à lever des taxes dans les marchés au bétail et les centres urbains de la zone. Les hommes de Boko Haram ont même fourni des récépissés aux voyageurs qui leur payaient un droit de péage dans la cuvette du lac Tchad. Ceci explique d'ailleurs pourquoi les commerçants et les transporteurs préfèrent souvent passer dans les zones tenues par les insurgés plutôt que par les forces gouvernementales, sachant que les soldats au service de pouvoirs prédateurs prélèvent souvent des montants supérieurs et ne délivrent évidemment pas de reçus pour éviter aux passants de se faire de nouveau rançonner au prochain *check-point*.

Dans le contexte d'États très corrompus, le racket des forces de l'ordre est certes un acte banal et routinier. Bien souvent, les tarifs sont connus à l'avance et intégrés dans les comptes de charges des transporteurs. En cela, les prédations habituelles des forces de sécurité et de défense sont en quelque sorte « prévisibles » (ZANOLETTI, 2022). Elles se distinguent ainsi des pratiques d'extraction et de pillage des armées nationales et de leurs supplétifs miliciens déployés dans les zones de guerre du Sahel. Pour autant, il n'est pas évident que, dans des situations de grand désordre, les montants des taxes perçues par les djihadistes soient moins arbitraires et plus prévisibles que le racket des représentants de l'État. En effet, les niveaux et les méthodes de collecte fiscale des insurgés sont très variables d'un groupe et d'un village à l'autre. En l'absence de standards, l'incertitude n'est donc pas moins moindre que du côté des forces gouvernementales.

Sur le terrain, il s'avère que les variations observées dans la « ponction » des groupes djihadistes dépendent en fait de l'évolution des besoins de la lutte armée, du degré de cupidité de certains commandants locaux ou bien encore de l'ignorance crasse des règles islamiques qui sont censées encadrer la perception de l'impôt. Il arrive aussi que les pratiques fiscales des insurgés répondent à des stratégies de conciliation suivant les rapports de force du moment. Dans le centre du Mali, par exemple, la Katiba Macina a dû renoncer en 2019 à supprimer complètement les tributs payés aux « maîtres de la terre » peuls, les *joɔɔros* en fulfude.

En dépit des velléités de son fondateur à promouvoir la justice sociale et à remettre en cause les hiérarchies traditionnelles, le groupe s'est contenté de réduire le montant de ces prélèvements. De plus, il a bientôt subi la concurrence de ses rivaux de l'État islamique au Sahel, qui a attiré des recrues en laissant les éleveurs accéder librement aux zones de pâturage et en autorisant ses combattants à garder leurs prises de guerre sans avoir à en reverser le quint aux émirs locaux, contrairement aux obligations de la Katiba Macina (DEMUYNCK et COLEMAN, 2023).

Dans certains cas, on a ainsi assisté à des sortes de compétitions fiscales. Pour conforter leur emprise sur les combattants et la population, des groupes djihadistes ont en effet accordé des exemptions ou des remises d'impôts à la mesure de leurs pouvoirs discrétionnaires, qu'il s'agisse de fermer les yeux sur la fraude ou de limiter les prélèvements à des montants forfaitaires. En 2012, par exemple, le Mujao s'est rendu populaire lorsqu'il a supprimé les pots-de-vin et les droits de douane dans le nord du Mali, contribuant à faire baisser le prix des biens de première consommation. De leur côté, la Katiba Macina et la faction de Boko Haram ralliée à l'État islamique ont dû revoir leurs ambitions fiscales à la baisse pour retenir les éleveurs et les combattants susceptibles de passer dans les zones franches de leurs rivaux.

| ENTRE PRÉDATION ET TAXATION, UNE FISCALITÉ CONTESTÉE

En pratique, les djihadistes du Sahel et de la Corne de l'Afrique ont donc rarement suivi les prescriptions des juristes musulmans. *In fine*, ils ont souvent mélangé la dîme obligatoire (*zakat*) avec l'aumône volontaire (*sadaqa*) des croyants, le butin (*ghanima*) pris aux mécréants et le fruit (*fey'u*) du pillage des civils en dehors des périodes de combat. Certains ont prohibé la levée de taxes qui n'étaient pas considérées comme islamiques, à l'instar du Mujao ou de la Katiba Macina, qui ont respectivement supprimé les droits de douane (*maks*) dans le nord du Mali et l'impôt *janggal* sur la production agricole ou le bétail des anciens esclaves rimaybé dans la région centrale de Mopti (ZANOLETTI, 2023 ; HOLDER, 2023). Mais d'autres ont admis la perception de tributs contestés sur le commerce, la terre ou les récoltes. C'est notamment le cas au Mali avec

les taxes que les Peuls appellent *usuru* (*ushr*, le « dixième » en arabe) pour les croyants ou *karaji* (le forfait *kharāj*) pour les non-musulmans (*dimmi*).

Il est vrai qu'il n'y a pas toujours eu de consensus à ce sujet de la part des théologiens. Les prescriptions du Coran, par exemple, obligent à partager les butins de guerre (*ghanīma* en arabe) en cinq parts, dont une chacun pour Allah et son prophète. Des juristes recommandent en conséquence de diviser le quint (*khums*) en trois ou quatre portions suivant que l'on décide ou non de fusionner ou supprimer les parts revenant à Dieu et à son messager. Le débat n'est pas non plus tranché lorsqu'il s'agit de redistribuer les biens (*salab*) d'un ennemi tué au combat, modalités qu'il convient a priori de fixer avant le début des hostilités (VIKØR, 2000). Les impôts de guerre, eux, peuvent prendre plusieurs formes. Dans le monde arabe, la taxe spéciale (*djizīa*) des tributaires non musulmans (*dimmi*) revient à exempter les juifs et les chrétiens des obligations militaires des croyants. Mais elle se distingue des prélèvements sur les vieillards et les impotents qui ne peuvent être mobilisés pour défendre la terre d'islam, tout au moins si l'on en croit des recommandations de juristes du VIII^e siècle (BONNER, 2004).

En principe, les modalités de perception de la *zakat* sont plus claires et s'établissent forfaitairement à 2,5 % du revenu annuel des capitaux du croyant. Mais la base taxable, la taille des foyers fiscaux et le caractère volontaire ou collectif du versement de la dîme islamique restent flous. Ainsi, il n'y a pas de barème établi pour fixer le revenu minimal (*niṣāb*) qui exempté les pauvres de la *zakat*. Dans le monde arabe, les pratiques en la matière varient beaucoup. Au Qatar et à Oman, le versement de la dîme religieuse est laissé à l'appréciation de chacun. En revanche, la *zakat* est collectée par le Trésor public auprès des seules entreprises en Arabie saoudite (selon un décret royal de 1951) et au Koweït (où son taux a été réduit de 2,5 % à 1 % en 2006 afin de ménager les milieux marchands et la minorité chiite du pays, qui payait déjà le *khums* à ses propres autorités religieuses) (LOWI, 2019 ; DERBAL, 2022).

Les pratiques des États musulmans d'Afrique sont tout aussi peu standardisées à cet égard (WEISS, 2020). En 1978, en Libye, le régime de Mouammar Kadhafi a, par exemple, dérégulé la *zakat* et introduit des taux variables, voire arbitraires, afin de disposer d'un levier fiscal contre ses opposants (JOFFÉ, 1995). En dépit de leurs velléités centralisatrices, les Républiques islamiques de Mauritanie et du Soudan n'ont pas non plus réussi à contrôler la perception de la dîme religieuse. Dans la plupart des

pays musulmans d'Afrique subsaharienne, les imams ont en fait continué de collecter la *zakat* en nature avec, au Niger, des taux allant de 3 % à 10 % du produit des récoltes suivant les saisons, le bon vouloir et les capacités des paysans concernés. À cela s'ajoutent les prélèvements pieux qui marquent la rupture du ramadan et que l'on appelle *muddu* au Mali (*mudd* en arabe), une unité de mesure canonique qui correspond au contenu de deux mains jointes et qui devient un *sarwal* (*sā'a* en arabe) lorsqu'on la multiplie par quatre (HOLDER, 2023). Aussi ne faut-il pas s'étonner que la fiscalité des groupes djihadistes ne soit pas non plus uniforme.

Dans la région de Kidal au nord du Mali, par exemple, le JNIM est réputé prélever 12,5 % de la production d'or des sites d'orpaillage qu'il contrôle. Dans le centre du Mali et l'est du Burkina Faso, des témoignages concordants signalent par ailleurs que les tarifs de la *zakat* et les modalités de redistribution des butins de guerre ne semblent obéir à aucune règle établie. De ce que l'on en sait, les djihadistes utilisent en priorité le produit de leur collecte et de leur prédation pour ravitailler les combattants et les familles des martyrs, plutôt que les croyants dans le besoin ou les indigents victimes de déplacements forcés. Certes, il est parfois arrivé que les insurgés fournissent quelques services sociaux de base. Les djihadistes au pouvoir à Tombouctou en 2012 ont, par exemple, fourni aux habitants de l'eau et de l'électricité gratuitement grâce à la logistique des secouristes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. À partir de 2021, dans le nord du Mali, le JNIM a par ailleurs autorisé la réouverture des écoles publiques et des dispensaires de santé. Il n'en demeure pas moins que, bien souvent, ces services de base ont en réalité été financés par les gouvernements et les organisations internationales d'aide humanitaire.

| DU CONSENTEMENT DE LA POPULATION

De ce point de vue, la redistribution sociale des insurgés interroge leur popularité et leur capacité à se substituer à des États défailants. Souvent assimilées à une forme de racket, l'introduction et la perception de la *zakat* par des hommes en armes plutôt que des imams ont en effet pu soulever des protestations et provoquer des révoltes fiscales contre les djihadistes dans des pays comme l'Irak et la Libye, où l'impôt sur le

revenu était autrefois dérisoire, voire inexistant, grâce à la rente de la manne pétrolière. Au Sahel, les pillages et la multiplication des enlèvements pour obtenir des rançons ont également suscité la rancœur de la population. Il en va de même des destructions d'habitations et d'infrastructures, en particulier lorsque les attaques contre des installations militaires ont entraîné des réactions disproportionnées contre les civils de la part des forces gouvernementales. La situation s'est parfois tant dégradée que, dans le nord du Mali en 2012 par exemple, des responsables d'Al-Qaïda ont dû donner instruction à leurs combattants de calmer le jeu pour éviter la révolte sociale (RFI, 2013).

La violence de certains groupes pose crûment la question de savoir si les djihadistes cherchent vraiment à obtenir le soutien de la population. Les massacres de civils, notamment, vont à l'encontre des stratégies de conquête des cœurs et des esprits quand ils obéissent à des dynamiques de prédation et de vengeance. À l'occasion, ils répondent certes à des objectifs militaires et tactiques. Les politiques de la terreur ont alors pour but d'effrayer la population afin de réprimer ses velléités de protestation et de la dissuader de collaborer avec les autorités gouvernementales. Dans le même ordre d'idées, il arrive que l'assassinat de marabouts traditionnels et de chefs coutumiers ne vise pas tant à créer un nouvel ordre social qu'à éliminer des informateurs et à priver les militaires de relais dans les zones de conflit.

Parfois, les massacres de civils correspondent aussi à des logiques de revanche ethnique lorsqu'il s'agit d'exploiter les tensions locales. Sous prétexte que la terre appartenait à Dieu et non aux chefs coutumiers, les djihadistes de Boko Haram et du JNIM ont ainsi su s'insérer dans les conflits du nord-est du Nigéria et du delta intérieur du fleuve Niger en prétendant qu'ils étaient en mesure de résoudre tous les litiges grâce à la charia. Le délitement et la vacance de l'État leur ont alors permis d'appuyer les revendications foncières de certains segments de la population, en vue d'attirer les autochtones qui voulaient profiter des affrontements pour régler des comptes communautaires ou personnels. Dans certains cas, on a même pu assister à des redistributions de terres au profit des musulmans qui avaient prêté allégeance à Boko Haram et au détriment des populations chrétiennes ou animistes qui avaient fui les contreforts des monts Mandara au Cameroun (SEIGNOBOS, 2015).

Au Mali, le delta intérieur du fleuve Niger est très symptomatique à cet égard. Autrefois, l'administration coloniale décidait du calendrier et de l'itinéraire de la traversée des troupeaux de bétail dans les bourgoutières

de la zone, qui sont constituées de pâturages flottants dans des plaines inondables. Les éleveurs devaient être munis d'un carnet de nomadisation, étaient escortés par les forces de l'ordre et n'étaient pas autorisés à porter des armes. À l'exception de quelques affrontements avec les Touaregs au cours des années 1930, les conflits de l'époque ne faisaient d'ailleurs pas de morts (BARRIÈRE et BARRIÈRE, 1995). Mais l'indépendance du Mali en 1960 puis la chute de la dictature militaire en 1991 ont insufflé un sentiment de liberté qui a poussé les éleveurs et les cultivateurs à s'affranchir des règlements hérités de la colonisation. Socialiste, le gouvernement du président Modibo Keita a d'abord entrepris de réduire les prérogatives des chefs coutumiers et des maîtres de la terre qui avaient pour habitude de réguler le passage du bétail en échange du paiement de tributs ou de redevances. La corruption de l'administration, les injonctions libérales de la Banque mondiale et le retrait progressif de l'État ont ensuite conduit les autorités à fermer les yeux sur l'expansion des aires cultivées qui empiétaient sur les couloirs de transhumance (BARRIÈRE et BARRIÈRE, 1995). Dans les années 2010, les djihadistes ont alors eu quelques facilités à relayer la cause d'éleveurs toujours taxés par les représentants d'un gouvernement qui ne veillait plus à garantir leurs droits (BENJAMINSEN et BA, 2019).

Dans les zones de conflit, il reste certes difficile d'apprécier le degré de soutien dont bénéficient réellement les insurgés si l'on veut bien s'abstraire un moment des motivations lucratives qui peuvent pousser des jeunes à rejoindre les rangs des combattants pour survivre et participer aux pillages. L'absence de résistance ouverte et la conclusion de trêves avec les autorités coutumières ne signifient nullement que les civils adhèrent aux projets politico-religieux des djihadistes. En effet, la population a surtout dû composer avec les insurgés, car elle n'était pas protégée par des soldats prédateurs et retranchés dans des camps situés à l'écart des lieux d'habitation. D'autres éléments ont aussi joué un rôle. Certains groupes armés ont par exemple assoupli leur position et essayé d'élargir leur base sociale en recrutant des autochtones et en étant plus inclusifs, afin de s'imposer dans des territoires contestés par les forces gouvernementales et des rivaux. D'une manière générale, le consentement de la population a beaucoup dépendu de son isolement géographique, de sa tradition de protestation, de la gravité de ses griefs à l'encontre des belligérants et de son niveau de développement, sachant que la présence de routes et l'accès à des réseaux de communication facilitent les efforts de mobilisation et de résistance collectives (BAMBER et SVENSSON, 2022 ; SVENSSON et FINNBOGASON,

2021). La diversité des situations observées oblige ainsi à aller au-delà des représentations convenues qui diabolisent les djihadistes et héroïsent leurs victimes sans envisager la possibilité de collaborations ou d'alliances de circonstances avec les habitants des zones de conflit.

I CONCLUSION

Dans toute sa complexité, la notion de « gouvernance djihadiste » révèle finalement d'importantes limites. En effet, elle s'est déployée dans le cadre de guerres asymétriques où, à quelques exceptions près, les forces gouvernementales tenaient les villes pendant que les insurgés évoluaient dans les campagnes. À leur manière, les rébellions djihadistes ont donc mis en évidence l'étendue des écarts de traitement et de développement entre zones urbaines et rurales, avec des régimes de règles qui étaient déjà fort différents en temps de paix. Il convient de ne pas se leurrer à cet égard. En brousse, les standards étatiques étaient très bas avant même le début des hostilités. *A contrario*, toute nouvelle forme de gouvernance pouvait en conséquence y sembler plus performante, aussi rudimentaire fût-elle. Du nord du Mali jusqu'au lac Tchad, certains habitants ont ainsi estimé qu'on vivait mieux sans État depuis la fin des dictatures militaires au pouvoir du temps de la guerre froide.

Pourtant, les groupes djihadistes sont confrontés aux mêmes problèmes structurels que les États faibles qu'ils combattent, en l'occurrence avec des moyens encore plus dérisoires. Souvent venus des villes, leurs leaders ont mobilisé beaucoup de paysans et comptent peu de techniciens, d'ingénieurs et de docteurs. Leurs commandants, leurs fantassins, leurs artilleurs et leurs artificiers sont plutôt des autodidactes et non d'anciens militaires formés à l'art de la guerre, à la différence des guérillas d'autrefois. Sur le terrain, ils manquent cruellement de cadres qualifiés, à tel point que, selon plusieurs témoignages, les combattants du Burkina Faso doivent kidnapper des médecins et des infirmiers pour soigner leurs blessés, quitte à les relâcher peu après. De ce point de vue, les groupes insurrectionnels de la zone ne répondent pas du tout au modèle du « salafisme scientifique » des militants islamistes du monde arabe qui ont recruté en milieu universitaire. À l'exception des premiers leaders de la secte Boko Haram et de certaines composantes du JNIM, les djihadistes n'avaient généralement

pas d'instruction et, à la différence des chebab de Somalie, ils n'ont pas pu compter sur le soutien d'une diaspora éduquée outre-mer.

Dans ces conditions, la gouvernance des groupes insurrectionnels reste épisodique et fluide. Elle varie au gré des circonstances, n'est jamais durable et ne peut prétendre à aucun caractère permanent. En dépit de certaines similitudes sur le plan tactique, elle se distingue ainsi des mouvements de lutte armée qui, du temps de la guerre froide, avaient parfois réussi à administrer des territoires libérés en y développant des bureaucraties assez conséquentes sur les décombres des appareils étatiques de la zone, par exemple dans le cas des séparatistes biafrais au Nigéria à la fin des années 1960 (DALY, 2020). La légitimité et la « popularité » des groupes djihadistes, elles, se sont surtout développées par défaut d'État dans les maquis de régions rurales, délaissés et périphériques.

Dans la durée, il convient donc de ne pas confondre la résilience des insurgés avec une quelconque capacité à gouverner. Chasser les représentants de l'État et de l'establishment local ne suffit certainement pas pour se substituer à des pouvoirs défaillants. En dépit des craintes justifiées que suscite l'instabilité grandissante de pays sahéliens en proie à des putschs à répétition, les groupes djihadistes de la zone restent travaillés de l'intérieur par des dissensions idéologiques, des tensions communautaires, des rivalités personnelles et des conflits générationnels qui les amènent à se fragmenter et à se combattre les uns les autres. Au final, les insurgés paraissent peu à même de s'emparer des capitales de la région et, *a contrario*, il conviendrait certainement de s'interroger aussi sur la résilience des États face à des mouvements pour le moins déstructurés.

I BIBLIOGRAPHIE

AMADOU M. I. E. M., FOUCHER V., 2022 – *Boko Haram dans le bassin du lac Tchad : le groupe Bakura, une résistance à la rationalisation du djihad*. Berlin, German Institute for International and Security Affairs.

ARJONA A., NELSON K., MAMPILLY Z. (éd.), 2015 – *Rebel governance in civil war*. New York, Cambridge University Press.

ARNAULD D., 2001 – *Histoire du christianisme en Afrique : les sept premiers siècles*. Paris, Karthala.

BADI D., KLUTE G., 2022 – « Jihadi governance in Northern Mali: socio-political orders in contest ». In Neubert D., Lauth H.-J., Mohamad-Klotzbach C. (éd.) : *Local self-governance and varieties of statehood: tensions and cooperation*, Cham, Springer :157-76.

BAMBER M., SVENSSON I., 2022 – Resisting radical rebels: variations in islamist rebel governance and the occurrence of civil resistance. *Terrorism and Political Violence*, 35 (5) : 1126-1146.

BARRIÈRE O., BARRIÈRE C., 1995 – *Le foncier-environnement : pour une gestion viable des ressources naturelles renouvelables au Sahel : approche interdisciplinaire dans le delta intérieur du Niger (Mali)*. Paris, Éditions de l'Orstom

BARRIÈRE O., BARRIÈRE C., 2002 – *Un droit à inventer : foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger (Mali)*. Paris, IRD Éditions.

BEHRMAN L., 1971 – « French muslim policy and the Senegalese brotherhoods ». In McCall D., Bennett N. (éd.) : *Aspects of West African Islam*, Boston, Boston University.

BENCHERIF A., 2020 – From resilience to fragmentation: Al Qaeda in the Islamic Maghreb and Jihadist Group Modularity. *Terrorism and Political Violence*, 32 (1) :100-118.

BENJAMINSEN T., BA B., 2019 – Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation. *The Journal of Peasant Studies*, 46 (1) :1-20.

BERAUD-VILLARS J., 1942 – *L'Empire de Gao*. Paris, Plon.

BOEGE V., BROWN A., CLEMENTS K., 2009 – Hybrid political orders, not fragile States. *Peace Review: A Journal of Social Justice*, 21 (1) : 13–21.

BONNER M., 2004 – *Le Djihad : origines, interprétations, combats*. Paris, Téraèdre.

BOUHLEL F., GUICHAOUA Y., 2021 – Norms, non-combatants' agency and restraint in jihadi violence in northern Mali. *International Interactions*, 47 (5) : 865.

CLUNAN A., TRINKUNAS H., 2010 – « Conceptualizing ungoverned spaces: territorial statehood, contested authority and softened sovereignty ». In Clunan A., Trinkunas H. (éd.) : *Ungoverned spaces: alternatives to State authority in an era of softened sovereignty*, Stanford (CA), Stanford University Press : 17-33.

COLOSIO V., 2022 – Becoming a slave-descendant: labels and paths of emancipation in Northern and Central Chad. *Canadian Journal of African Studies*, 56 (2) : 277-295.

COOK J., MAHER S., 2023 – *The rule is for none but Allah: islamist approaches to governance*. Oxford, Oxford University Press.

DALY S. F. C., 2020 – A nation on paper: making a state in the Republic of Biafra. *Comparative Studies in Society and History*, 62 (4) : 868-894.

DEMUYNCK M., COLEMAN J., 2023 – « Local governance as a (de-)legitimizing tool for competing violent extremist groups in Central Mali ». In Cook J., Maher S. (éd.) : *The rule is for none but Allah: islamist approaches to governance*, Londres, Hurst : 187-204.

DERBAL N., 2022 – « Humanitarian and relief organizations in global Saudi Da'wa ». In Mandaville P. (éd.) : *Wahhabism and the world: understanding Saudi Arabia's global influence on Islam*, Oxford, Oxford University Press : 119.

DIOP M., 1994 – Structuration d'un réseau : la Jamaat Tabligh (Société pour la propagation de la foi). *Revue européenne des migrations internationales*, 10 (1) : 145-155.

DUPRET B., 2012 – *La charia : des sources à la pratique, un concept pluriel*. Paris, La Découverte.

FOUCHER V., 2024 – *Boko Haram: mapping an evolving armed constellation*. Genève, Umdir.

FUCHS P., 1997 – *La Religion des Hadjéray*. Paris, L'Harmattan.

HALL B., 2011 – *A History of race in Muslim West Africa, 1600-1960*. New York, Cambridge University Press.

HASSAN I., HITCHEN J. (éd.), 2022 – *WhatsApp and everyday life in West Africa. Beyond fake news*. Londres, Zed.

HEGGHAMMER T., 2014 – « Jihadi-Salafis or revolutionaries? ». In Meijer R. (éd.) : *Global Salafism: Islam's new religious movement*, Londres, Hurst : 245-266.

HISKETT M., 1960 – *Kitâb al-farq, a Work on the Habe Kingdoms Attributed to 'Uthmân dan Fodio*. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 23 (3) : 558-579.

HOLDER G., 2023 – À propos des Peuls « qui ne sont pas nés » : esclavage, djihad et droits humains au centre du Mali. *Afrique contemporaine*, 276 (2) : 234.

HONIG O., YAHEL I., 2019 – Fifth wave of terrorism? The emergence of terrorist semi-States. *Terrorism and Political Violence*, 31 (6) : 1210-1228.

HUNWICK J., 1966 – « Religion and State in the Songhay Empire, 1464-1591V. In Lewis I. (éd.) : *Islam in Tropical Africa*, Londres, Oxford University Press : 301.

HUNWICK J. (éd.), 1995 – *Arabic literature of Africa: volume II: the writings of Central Sudanic Africa*. Leiden, Brill.

HURVITZ N., 2025 – « Religion and rebellion: mobilisation through religious image- building – The cases of the Zanj and Qarāmiṭa ». In Hagemann H.-L.,

Alasdair G. (éd.) : *Between rebels and rulers in the early islamicate world: power, contention and identity*, Édimbourg, Edinburgh University Press : 143-163.

HÜSKEN T., KLUTE G., 2015 – Political orders in the making: emerging forms of political organization from Libya to northern Mali. *African Security*, 8 (4) : 320–337.

ICG, 2024 – *JAS vs. Iswap: the war of the Boko Haram splinters*. Brussels, International Crisis Group.

JACOB J. U.-U., IDORENYIN A., 2015 – Silencing Boko Haram: mobile phone blackout and counterinsurgency in Nigeria's Northeast region. *Stability: International Journal of Security & Development*, 4 (1) : 1-17.

JOFFÉ G., 1995 – « Qadhafi's Islam in local historical perspective ». In Vandewalle D. (éd.) : *Qadhafi's Libya, 1969-1994*, Londres, MacMillan : 151.

KALYVAS S., 2018 – Jihadi rebels in civil war. *Daedalus*, 147 (1) : 36-47.

LEVTZION N., 1971 – « Patterns of islamization in West Africa ». In McCall D., Bennett N. (éd.) : *Aspects of West African Islam*, Boston, Boston University : 38.

LIA B., 2015 – Understanding Jihadi Proto-States. *Perspectives on Terrorism*, 9 (4) : 31-41.

LOVEJOY P., HOGENDORN J., 1990 – Revolutionary Mahdism and resistance to colonial rule in the Sokoto Caliphate, 1905-6. *Journal of African History*, 31 (2) : 217-244.

LOWI M., 2019 – Charity as politics “writ small” in Gulf petro- Monarchies. *Journal of Muslim Philanthropy & Civil Society*, 3 (2) : 47.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (éd.), 2018 – *Crise et développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*. Paris, Éditions AFD.

MAHER S., 2016 – *Salafi-jihadism: the history of an idea*. Oxford, Oxford University Press.

MAMPILLY Z. C., 2011 – *Rebel rulers: insurgent governance and civilian life during war*. Ithaca, Cornell University Press.

MARTIN B., 1971 – « A muslim political tract from Northern Nigeria: Muhammad Bello's Usul al-Siyasa ». In McCall D., Bennett N. (éd.) : *Aspects of West African Islam*, Boston, Boston University : 63-86.

MAUGERI S., 2014 – *Gouvernance(s)*. Paris, Dunod.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique. *Politique africaine*, 96 (4) : 141.

PARDO A., 1971 – « The Songhay Empire under Sonni Ali and Askia Muhammad: a study in comparisons and contrasts ». In McCall D., Bennett N. (éd.) : *Aspects of West African Islam*, Boston, Boston University : 53-57.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2015 – Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan » : une perspective historique. *Afrique contemporaine*, 255 : 21-41.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2016 – Boko Haram et Daech : simple alliance médiatique ? *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, 32 : 31-32.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2017 – Le djihad sahélien à l'épreuve de l'histoire. *Études*, 4239 : 19-29.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2018a – *Déconstruire la guerre. Acteurs, discours, controverses*. Paris, Éditions Fondation de la Maison des sciences de l'homme.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2018b – *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?* Paris, La Découverte.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2020a – « Résilience et "miracle" en temps de crise dans le Borno : le cas de la collectivité locale de Kwaya Kusar ». In Chauvin E., Langlois O., Seignobos C., Baroin C. (éd.) : *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad. Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad*, Marseille, IRD Éditions : 281-295.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2020b – Le djihad au Sahel : une révolte des damnés de la terre ? *Recherches internationales*, 117 : 137-150.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2022 – *Un djihad sans foi ni loi, ou la guerre contre le terrorisme à l'épreuve des réalités africaines*. Paris, PUF.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2023 – Sahel : comment négocier avec les djihadistes ? *Politique étrangère*, 3 : 113-123.

PETERS R., 1977 – *Islam and colonialism: the doctrine of jihad in modern history*. La Haye, Mouton.

REETZ D., 2008 – « The 'faith bureaucracy' of Tablighi Jama'at: an insight into their system of self-organization (*intizam*) ». In Beckerlegge G. (dir.) : *Colonialism, modernity and religious identities*, Oxford, Oxford University Press : 98-124.

REVKIN M. R., 2018 – When terrorists govern: protecting civilians in conflicts with state-building armed groups. *Harvard National Security Journal*, 9 : 100-145.

RFI, 2013 – Mali : un document inédit sur la stratégie d'Aqmi dans le Sahel retrouvé à Tombouctou. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130216-mali-document-inedit-sur-strategie-aqmi-sahel-tombouctou>, 16 fév. 2013.

RIYAZ T., 2019 – Structures of organisation and loci of authority in a global Islamic movement: the Tablighi Jama'at in Britain. *Religion*, 10 (973) : 1-21.

ROSSI B. (éd.), 2009 – *Reconfiguring slavery: West African trajectories*. Liverpool, Liverpool University Press.

ROSSI B., 2020 – « From slavery? Rethinking slave descent as an analytical category: the case of the Mauritanian and Moroccan Harātīn ». In McDougall A. (éd.) : *Devenir visibles dans le sillage de l'esclavage : la question haratin en Mauritanie et au Maroc*, Paris, L'Harmattan : 187-206.

ROUCH J., 1960 – *La Religion et la magie Songhay*. Paris, PUF.

SANDOR A., CAMPANA A., 2019 – « Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales ». *Canadian Journal of African Studies*, 53 (3) : 415-430.

SEIGNOBOS C., 2015 – Boko Haram et le lac Tchad. *Afrique contemporaine*, 255 : 93-120.

SLIGHT J., 2010 – British perceptions and responses to Sultan Ali Dinar of Darfur, 1915-16. *Journal of Imperial and commonwealth History*, 38 (2) : 237-260.

SULAIMAN I., 1987 – *The Islamic State and the challenge of history: ideals, policies and operation of the Sokoto Caliphate*. Londres, Mansell.

SVENSSON I., FINNBOGASON D., 2021 – Confronting the Caliphate? Explaining civil resistance in jihadist Proto-States. *European Journal of International Relations*, 27 (2) : 572-595.

VIKØR K., 2000 – Jihād, 'Ilm and Taṣawwuf. Two justifications of action from the Idrīsī Tradition. *Studia Islamica*, 90 : 162.

WEISS H. (éd.), 2020 – *Muslim faith-based organizations and social welfare in Africa*. Londres, Palgrave Macmillan.

ZANOLETTI G., 2022 – Fiscalité, ordre moral et prévisibilité : le gouvernement djihadiste du Nord-Mali au prisme des pratiques de prélèvement. *Politique africaine*, 166 : 173-191.

ZANOLETTI G., 2023 – *Le Djihad de la vache : pastoralisme et formation de l'État au Mali*. Paris, Karthala.

RECOMPOSITIONS DES CIRCUITS COMMERCIAUX ENTRE CAMEROUN ET NIGÉRIA DEPUIS L'AVÈNEMENT DE BOKO HARAM

Patrice Pahimi

| INTRODUCTION

Connu pour être une zone dynamique du fait de sa frontière avec le Tchad et le Nigéria, le Nord du Cameroun est depuis de nombreuses décennies confronté à une instabilité qui perturbe les échanges commerciaux et les relations économiques transfrontalières. Si autrefois l'agent perturbateur se nommait banditisme de grand chemin et phénomène de coupeurs de route (SAÏBOU, 2010), depuis le début des années 2010, une crise sécuritaire durable s'est installée, liée aux exactions du groupe armé Boko Haram. La région de l'Extrême-Nord est la plus touchée et les impacts économiques sont très lourds, car ils touchent de plein fouet la dynamique commerciale entre l'Extrême-Nord du Cameroun et le nord du Nigéria. La région vit au rythme des attentats et attaques frontales diverses, des razzias de bétail, des incendies et autres exécutions

sommaires. La frontière, qui autrefois faisait vivre à la fois contrebandiers, marchands et courtiers divers, sans oublier l'État au moyen des recettes douanières, est devenue depuis 2013-2014 une zone de risque extrême, en dépit du renforcement du dispositif sécuritaire.

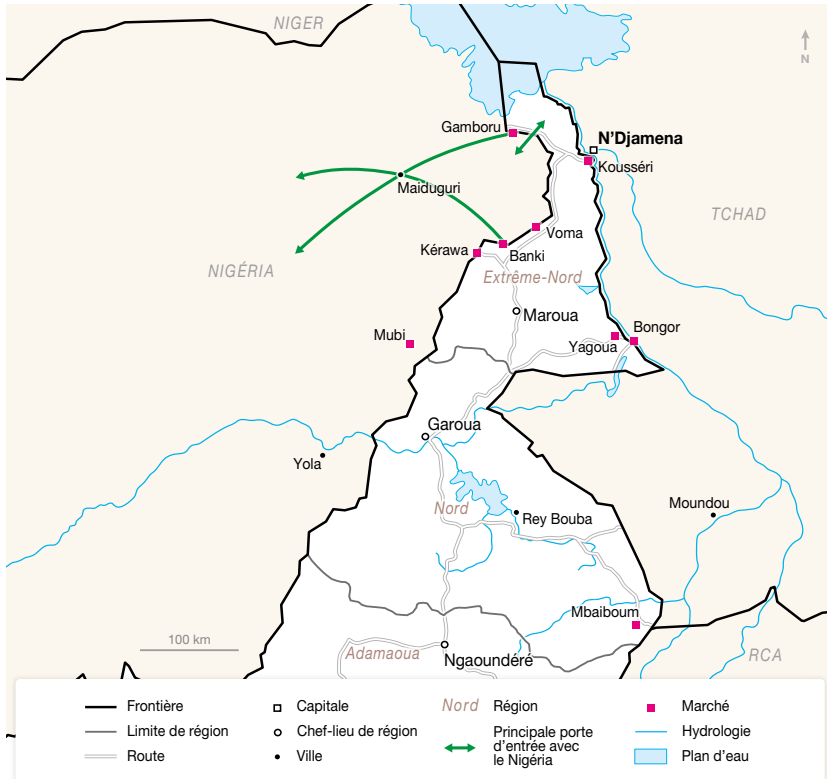


Figure 1 – Marchés et circuits commerciaux transfrontaliers principaux avant et après 2013.

Sources : BENNAFLA, 1999 ; MAGRIN *et al.*, 2015.
Réalisation : IRD/ É. Opigez

Dans ce contexte trouble, s'observent diverses réactions de la part des acteurs économiques de la région. Certains commerçants ont tout perdu du fait des attaques des groupes armés et ont dû abandonner leur activité. D'autres, sans doute les plus astucieux ou les mieux lotis financièrement, ont trouvé dans cette situation une opportunité d'affaires, révélant leur génie et leur capacité à capitaliser ou à rentabiliser l'économie de la guerre. Alors que l'insécurité paralyse de larges pans de l'économie

(agriculture, élevage, transports, commerce, tourisme, restauration, hôtels et auberges), de nouveaux acteurs autrefois anonymes sont devenus de véritables entrepreneurs. On assiste ainsi à l'émergence d'une nouvelle classe sociale renouvelant les circuits de commercialisation et les réseaux, désormais connectés à Dubaï, Douala, Cotonou et Lagos. D'autres encore expérimentent avec succès le secteur des prestations de service auprès des organisations humanitaires qui ont investi la région depuis 2014.

Nous interrogeons dans ce chapitre la capacité des acteurs du commerce de la région de l'Extrême-Nord à s'adapter à ce nouveau contexte sécuritaire, en reconfigurant les réseaux et circuits de commercialisation. Nous adoptons une perspective historique pour montrer que l'insécurité n'est pas nouvelle dans la région, mais que les mesures d'état d'urgence ou de protectionnisme qui ferment les frontières ont des conséquences directes sur les producteurs et les consommateurs, mais aussi sur toute la chaîne de valeur, incluant les recettes de l'État par les frais de douane. Nous montrons ainsi, par la baisse importante de l'économie locale et l'absence d'un report des activités transfrontalières de la région de l'Extrême-Nord sur celle du Nord, la très grande dépendance du grand Nord-Cameroun aux échanges transfrontaliers entre Tchad et Nigéria. Les résultats s'appuient sur des données empiriques, collectées entre 2019 et 2022 dans l'Extrême-Nord (fig. 1), et une analyse de la littérature sur l'histoire du commerce transfrontalier et les recompositions territoriales liées à la crise Boko Haram.

| FORCES ET FAIBLESSES DU COMMERCE TRANSFRONTALIER ENTRE NORD-CAMEROUN ET NIGÉRIA

Les régions septentrionales du Cameroun et du Nigéria sont liées par une longue tradition d'échanges, renforcée par la proximité géographique et la communauté ethnique¹. Cette situation favorable au développement des

1. De part et d'autre de la frontière Cameroun-Nigéria et Cameroun-Tchad, on retrouve des groupes ethniques identiques, mais séparés par les frontières coloniales. Ces groupes ethniques sont cependant restés assez soudés sur le plan culturel et servent de trait d'union entre les pays désormais séparés par des frontières internationales.

relations économiques transfrontalières repose sur une dynamique essentiellement informelle et l'ancienneté de ses réseaux commerciaux. Il s'agit donc d'une zone qui a su, depuis des générations, tirer profit de sa position stratégique et des réseaux commerciaux transfrontaliers.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960, et malgré l'importance des réseaux de contrebande, les activités commerciales transfrontalières assurent d'importantes recettes douanières au pays, positionnant le Secteur des douanes de l'Extrême-Nord au rang de deuxième pourvoyeur en recettes douanières, juste après le port de Douala. En tant que première puissance économique du continent et fort de son énorme potentiel démographique, le Nigéria apparaît comme une plaque tournante des échanges à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et centrale. Ainsi, l'essentiel du commerce des produits du Nord (ou transitant par le Nord) du Cameroun se fait en direction du Nigéria (GOURA SOULE et OBI, 2001 ; OBSERVATOIRE OCISCA, 1995).

UNE ADAPTATION À UNE INSÉCURITÉ ENDÉMIQUE

Le Nigéria partage avec le Cameroun une frontière longue de 1 690 km, ce qui représente à la fois une grande opportunité et une menace mutuelle. La frontière est une zone de contacts, d'échanges et de rivalités (COQUERY-VIDROVITCH, 1999), sa porosité favorise la circulation des contrebandiers et la dissémination de la criminalité transfrontalière.

Dans le bassin du lac Tchad, les anciennes routes commerciales sont basées sur un réseau de contacts forts, qu'ils soient ethniques, religieux ou autres (KARKARE *et al.*, 2021). Ces liens divers fondent la capacité des acteurs transfrontaliers à échapper à tout contrôle ou toute tentative de formalisation commerciale, généralement perçue comme peu rentable. Cette capacité permet également à ces réseaux de s'adapter à une insécurité endémique dans ces régions peu contrôlées par l'État, marquées historiquement par des violences et conflits (razzias, kidnappings, coupeurs de route) (CHAUVIN *et al.*, 2020).

Avec ses marchés frontaliers d'Amchidé, de Fotokol et de Kousseri, la région de l'Extrême-Nord se positionne comme un carrefour commercial incontournable (BENNAFLA, 1999 ; SEIGNOBOS et IYEBI-MANDJEK, 2000 ; PAHIMI, 2014). Elle constitue l'une des voies privilégiées par lesquelles transite l'essentiel de la marchandise de contrebande en provenance du Nigéria ou de Cotonou, au Bénin, via le Nord-Nigéria

(SCHNEIDER et ENSTE, 2002). L'essentiel de ces échanges étant informel, c'est-à-dire passant quasi globalement par la contrebande, les États des deux pays ont cherché à renforcer les contrôles pour les faire contribuer aux finances publiques (FODOUOP, 1988). Ainsi, les recettes douanières ont augmenté progressivement depuis le début des années 2000, pour atteindre près de 500 millions FCFA à partir de 2009 (tabl. 1 et 2)².

Tableau 1 – Recettes douanières du Secteur des douanes de l'Extrême-Nord (2003-2007).

Années	Période	Recettes (FCFA)
2003	01-10 au 10-12	151 156 761
2004	01-10 au 10-12	282 618 845
2005	01-10 au 10-12	293 170 493
2006	01-10 au 10-12	270 921 042
2007	01-10 au 10-12	106 214 903

Source : NGOURA *et al.*, 2013.

Tableau 2 – Recettes douanières prévisionnelles et réelles du Secteur des douanes de l'Extrême-Nord (2008-2012).

Années	Recettes prévisionnelles	Recettes (FCFA)	Augmentation (%)
2008	–	181 000 000	–
2009	497 000 000	484 109 156	97,4
2010	5 929 500 000	495 897 070	80,42
2011	429 000 000	497 924 126	115,37
2012	241 000 000	499 692 854	151,32

Source : NGOURA *et al.*, 2013.

2. Nous avons tenu à reproduire *in texto*, les chiffres compilés par le Secteur des douanes de l'Extrême-Nord, pour montrer les différentes fluctuations d'un mois à l'autre, avant de déboucher sur la dynamique globale des recettes annuelles.

La hausse vertigineuse observée sur une période de près de dix ans peut s'expliquer par une reprise économique progressive, après une longue décennie de crise économique. Le seul poste de Limani réalisait dans cette période environ 30 % des recettes mensuelles globales du Secteur des douanes de l'Extrême-Nord, soit 100 millions de FCFA. Il est établi qu'en période de paix, l'ensemble du Secteur des douanes de l'Extrême-Nord parvenait aisément à réaliser en moyenne 400 millions de FCFA par mois (PAHIMI, 2014), et, selon certaines sources, ses recettes annuelles s'élevaient à environ 4 milliards de FCFA entre 2005 et 2012 (HADJARATOU, 2016). Rappelons que ce commerce formel ne représente qu'une infime partie des transactions commerciales réelles entre le Cameroun et le Nigéria, qui échappent pour l'essentiel à la comptabilité générale du fisc³ et au fichier central du commerce.

BOKO HARAM, RÉVÉLATEUR DE LA VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Les échanges, déjà ralentis depuis 2009-2010, en raison de l'insécurité au Nigéria, ont été totalement stoppés avec la fermeture de la frontière terrestre en 2011 par le gouvernement camerounais, instaurée dans le but de limiter la propagation de la crise déclenchée sur son territoire par Boko Haram. Cette mesure a très rapidement porté un coup à la dynamique commerciale transfrontalière (PAHIMI, 2017) en coupant tout le Nord du Cameroun du jour au lendemain de sa « racine nourricière ». La réouverture de cette frontière en décembre 2016 est venue non pas marquer la fin de la crise sécuritaire, mais plutôt la volonté du Cameroun et du Nigéria de redonner vie à l'économie et assurer la résilience des populations face à la crise⁴.

3. Les chiffres disponibles du commerce ne concernent généralement que le commerce formel, dûment répertorié par un système d'information statistique officiel, national ou international (NKENDAH *et al.*, 2011).

4. Outre la crise sécuritaire comme justificatif de la fermeture, on a aussi enregistré la fermeture de la même frontière du fait de la crise sanitaire liée au covid-19 en 2020. À cela, il faudra ajouter la fermeture unilatérale, décidée par le Nigéria le 19 août 2019, de ses frontières terrestres avec certains voisins à l'instar du Bénin, du Cameroun, du Niger et du Tchad.

Avec les premières attaques terroristes sur le sol camerounais en 2013, la crise sécuritaire prend une dimension régionale et de nombreux acteurs du commerce transfrontalier voient leurs activités se ralentir ou se fragiliser et, pour certains, complètement s'arrêter. L'arrière-pays est aussi touché par les razzias sur le bétail et les récoltes, qui portent un sérieux coup aux activités agricoles et pastorales. Les explosions de kamikazes ont semé la panique jusque dans les marchés des grandes villes régionales (Maroua, Mora) et entraîné des mesures sécuritaires aux effets économiques parfois ravageurs.

La psychose générale qui s'est installée dans l'ensemble de la région de l'Extrême-Nord constitue un défi quasi permanent pour l'économie régionale, qui subit notamment une inflation des prix des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité (PAHIMI, 2017). Les centres d'affaires qui servaient de connexion avec le nord-est du Nigéria ont été régulièrement attaqués entre 2014 et 2015, comme ce fut le cas des postes d'Amchidé et de Fotokol. La crise sécuritaire a fait de ces localités, autrefois dynamiques sur le plan commercial, des villes fantômes quasiment détruites, et leurs populations ont été contraintes de fuir vers l'arrière-pays, errant pour certaines comme des déplacés internes. De nombreux postes frontaliers, à l'instar de ceux de Limani et de Fotokol, ont été entre-temps abandonnés, ce qui a entraîné de fortes pertes sèches pour les finances publiques.

En 2015, le Nigéria était, en Afrique de l'Ouest, le premier partenaire commercial du Cameroun (devant la Côte d'Ivoire). Il représentait 36,5 % des exportations totales du Cameroun et 62,2 % de ses importations. Selon le *Cameroon Business Today* (2017), les importations en provenance du Nigéria étaient évaluées à 433,2 milliards de FCFA en 2015, tandis que la valeur des exportations du Cameroun vers le Nigéria se chiffrait à 25,1 milliards FCFA, soit une baisse de 52,8 % par rapport à 2014. Cette forte baisse s'est répercutée sur le budget de l'État, fortement sollicité par la lutte contre l'insécurité. Les chiffres suggèrent une tendance équivalente pour le commerce de contrebande qui faisait vivre une population nombreuse désormais sans ressources.

À l'échelle nationale, la fermeture des frontières a fait perdre des recettes considérables à l'État camerounais (PAHIMI, 2014). La crise sécuritaire, combinée à d'autres facteurs préexistants, a mis à nu l'état de dépendance des zones frontières du Cameroun envers le voisin nigérian pour leur « survie économique ». En dépit du déploiement de l'État sur d'autres

secteurs économiques (diversification des sources de financement des dépenses publiques) afin de minimiser le risque d'enlisement total, les résultats restent encore insuffisants. Depuis plus de dix ans déjà, le pays est confronté à diverses crises qui ont rendu les dépenses de sécurité particulièrement budgétivores.

I CONSÉQUENCES DIVERSES DE L'INSÉCURITÉ SUR LE COMMERCE TRANSFRONTALIER

Avec la montée de l'insécurité au Nigéria, puis au Cameroun, la dynamique économique et marchande observée depuis longtemps dans la région a progressivement basculé, puis est tombée en panne. Le « commerce officiel » ainsi que la contrebande en sont affectés. Les échanges entre l'Extrême-Nord du Cameroun et les villes nord nigérianes de Maïduguri et Kano sont désormais très risqués. Même les plus téméraires des « commerçants légaux » (en opposition aux contrebandiers) ou des contrebandiers préfèrent éviter les axes à fort potentiel de risque tels que Fotokol et Amchidé. La perturbation des circuits commerciaux vient ainsi porter un coup aux économies de ces pays et sevrer le Nigéria d'un important débouché pour ses produits.

Entre août 2019 et décembre 2020, c'est sur ordre du président nigérian que les frontières terrestres ont été fermées aux voisins nigériens, tchadiens, camerounais et béninois. L'argument était de mettre fin à la contrebande dans un contexte de très forte inflation au Nigéria (CAMEROUN 24 BLOGS, 2019). Une fois de plus, cette mesure vint étouffer la dynamique vivace de la contrebande.

Depuis 2013, la circulation des hommes et des biens a connu un ralentissement, suivi d'une interruption douloureuse au gré de l'intensification de la crise sécuritaire, fragilisant les transactions commerciales et obligeant les acteurs du commerce transfrontalier à redéfinir leurs stratégies. Les zones qui paient le plus lourd tribut dans cette crise sociopolitique sont avant tout les zones frontalières telles que Fotokol, Amchidé, Kolofata, mais aussi Kousseri qui sert de jonction entre Maïduguri et la ville de N'Djamena au Tchad, via Fotokol. Dans ces zones, la contrebande s'est érigée en instrument de paix sociale, dans

la mesure où elle participe à la lutte contre le chômage et le désœuvrement. Toutefois, les corridors de contrebande autrefois fréquentés sont désormais jugés très dangereux. Ils ont donc été désertés, surtout au plus fort de la crise sécuritaire entre 2014 et 2017. Selon divers témoignages recueillis auprès de certains commerçants dépendant de la contrebande pour leur approvisionnement, cette situation a sensiblement ralenti les activités commerciales. Les villes frontalières telles que Kousséri ou Mora sont économiquement sinistrées. Maroua, le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, n'est pas épargné. Il subit également les effets de la fermeture des frontières.

Les difficultés d'approvisionnement en sont les conséquences directes, l'inflation touchant davantage les produits de première nécessité, comme le carburant (*Zoua Zoua*), les médicaments, les produits d'hygiène et les biens de consommation courante (vaisselle, pagnes, etc.). À tort ou à raison, l'insécurité sert aussi de justificatif à la flambée généralisée des prix. Du fait de la fermeture officielle de la frontière, certaines denrées autrefois destinées au marché nigérian ne peuvent plus traverser la frontière. Malheureusement, le marché local ne parvient pas à absorber ladite production en raison de la pauvreté de la population.

| DES RECETTES FISCALES EN BERNE

Avec l'intensification de la crise sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun, on a assisté à une sorte de dessèchement de l'économie locale. L'ensemble des services publics frontaliers a quasiment cessé de fonctionner, et notamment les services des douanes, les postes de contrôle phytosanitaire, ainsi que les postes de contrôle vétérinaire. On assiste à un déficit généralisé d'approvisionnement des finances publiques. Les recettes fiscal-douanières ont fortement souffert de cette déstructuration du circuit de financement des services publics. La région de l'Extrême-Nord où la précarité économique et sociale était déjà notoire avant la crise (du fait des crises alimentaires qui y sévissent très souvent et d'autres avatars) a sombré plus encore dans une profonde fragilité économique à la faveur des exactions des terroristes de Boko Haram. La vulnérabilité s'y est accentuée, non pas seulement à cause de la baisse de la production agricole, mais encore davantage en raison

des difficultés d'accès au marché nigérian. Comme le souligne une note de synthèse d'INTERNATIONAL CRISIS GROUP (2017), la lutte contre Boko Haram n'a fait qu'empirer la situation économique déjà précaire des populations de l'Extrême-Nord du Cameroun, et ce en dépit de leur forte capacité de résilience. Comment s'attendre dans un tel contexte à une mobilisation optimale des recettes fiscal-douanières, quand on connaît les perturbations de l'activité économique, la destruction d'une partie de l'assiette fiscale et l'affaiblissement de l'efficacité de l'administration fiscale engendrés par les conflits (FMI, 2019 : 36) ?

De 2014 à 2017, la mobilisation des finances publiques, tant aux frontières que dans les villes proches, est devenue un véritable défi. Selon INTERNATIONAL CRISIS GROUP (2017), le conflit lié à Boko Haram a délité le tissu économique à l'Extrême-Nord et appauvri ou poussé à la faillite des dizaines de milliers de commerçants qui dépendaient des échanges avec le Nigéria. Certains ont pris la direction de N'Djamena (INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2017 : 19). Et pourtant, le défi de financement de la guerre contre Boko Haram reste pressant, tandis que les recettes ne font que chuter. Ainsi, pendant que l'État du Cameroun fait la guerre à Boko Haram, la guerre elle aussi « fait l'État » (HUGON, 2001), dans la mesure où elle amenuise les ressources de ce dernier. La dynamique des recettes fiscal-douanières illustre ces difficultés (photo 1).

La douane subit de plein fouet la crise sécuritaire depuis 2013. Ses services aux frontières ont été saccagés, et ses agents contraints de quitter les lieux pour sauver leur vie. Sur le plan opérationnel, il n'était techniquement plus possible de collecter des recettes qui contribuaient de manière croissante au financement des dépenses publiques. Ce fut notamment le cas à Limani et Fotokol, deux postes-frontière autrefois d'une grande vitalité, mais aussi et surtout à Kousseri, la porte d'entrée de N'Djamena au Tchad. Si globalement l'économie du pays est restée résiliente en dépit de la crise, l'incidence des attaques menées par les groupes armés et le climat de psychose instauré dans ces zones frontalières se ressentent sur les recettes fiscal-douanières.

La crise sécuritaire a brisé les élans commerciaux et la vitalité économique de ces zones qu'on peut qualifier de « port sec » de la région. En effet, on est passé de plus de 5 milliards de FCFA (5 056 467 752) en 2012 à moins de 4 milliards (3 906 809 716 FCFA) en 2014, avant d'atteindre le seuil critique de 1,6 milliard (1 666 449 092 FCFA)



Photo 1 – Le poste de douane de Kolofata au plus fort de la crise Boko Haram en 2014.

Le poste de douane de Kolofata a été fermé en 2014 avec six autres : Kousseri, Fotokol, Dabanga, Blamé, Boukoula et Bourrha. Ce n'est que le 15 mai 2019, avec la réouverture du corridor Amchidé-Maiduguri, que ces différents postes ont repris timidement vie.

seulement en 2015 (HADJARATOU, 2016). Cette chute des recettes douanières du secteur des douanes de l'Extrême-Nord s'explique par la fermeture des principaux postes frontaliers, à Limani ou Fotokol, alors que la poursuite des activités par les autres postes n'a pas pu combler le manque à gagner. Depuis février-mars 2021, certains postes douaniers du département du Mayo-Sava, voisin du Nigéria, ont relancé leurs activités après six années de fermeture. La circulation des personnes et des marchandises sur le corridor Mora-Amchidé en allant vers le Nigéria est désormais possible et les échanges reprennent peu à peu⁵, sans toutefois atteindre les prévisions ni retrouver le niveau d'avant 2013 (tabl. 3).

5. Voir Emmanuel Jules Ntap : <https://www.voaafrique.com/a/reprise-des-activit%C3%A9s-dans-certaines-villes-camerounaises-frontali%C3%A8res-avec-le-nigeria/5816336.html>, consulté le 27 février 2022.

Tableau 3 – État des recettes (FCFA) du Bureau principal des douanes hors classe de Dourbeye (Mayo-Louti, région du Nord), de Gaschiga et de Barndaké.

Année	Dourbeye		Gaschiga		Barndaké	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
2016	-	1 366 861 422	-	-	-	1 390 224 335
2017	1 614 000 000	541 516 893	1 708 000 000	1 608 771 287	650 000 000	456 178 640
2018	1 389 000 000	613 339 746	1 740 000 000	1 432 606 478	868 000 000	748 703 040

Source : archives du Secteur des douanes du Nord (Garoua).

Pourtant, au regard de l'intensité des activités de dédouanement des véhicules dits « congelés » ou de seconde main, en provenance d'Europe via le port de Cotonou au Bénin ou de Douala au Cameroun, l'on serait en droit d'attendre des recettes satisfaisantes. Pour le chef de Secteur des douanes du Nord, cette région n'a pas le potentiel de l'Extrême-Nord, en dépit de l'intensité apparente des transactions commerciales qu'on y observe. Il est vrai qu'au plus fort de la crise, on a observé une légère hausse, du moins comparée aux recettes douanières collectées sur la même période dans le secteur de l'Extrême-Nord. Cependant, on pourrait également penser que le prétexte de la crise sécuritaire a pu permettre à certains douaniers véreux de dissimuler des recettes, invoquant sans doute la baisse des flux commerciaux transfrontaliers du fait de la limitation des circulations transfrontalières.

La réalité de l'influence nigériane – affectée par les troubles politiques comme ceux liés au mouvement Boko Haram – ne doit pas occulter la diversification des échanges et des influences commerciaux autour du lac Tchad, qui reflètent l'essor d'autres polarités : celles des villes du septentrion camerounais, Maroua et Kousséri, mais, surtout, celles du Tchad pétrolier et de sa capitale (MAGRIN *et al.*, 2015, p. 126).

I NOUVELLES OPPORTUNITÉS ET NOUVEAUX ITINÉRAIRES COMMERCIAUX

Malgré la transformation de la zone frontière en champ de bataille contre les terroristes de Boko Haram qui avaient quasiment pris le contrôle de certains territoires au Nigéria et s'activaient du côté camerounais, bien

que l'accès à Maiduguri, le plus grand centre commercial du nord-est du Nigéria, soit devenu impossible, tant pour les Camerounais que pour les Tchadiens, la zone transfrontalière va conserver une semi-vitalité grâce aux activités de contrebande entretenues par des acteurs qui, sans doute, étaient déterminés à tout risquer pour survivre. C'était d'autant plus fondamental qu'il fallait reconstituer les moyens de subsistance. Ainsi, comme le note si bien Ntuda Ebode :

« À la faveur de l'insécurité générée par Boko Haram, les activités de fraude et de contrebande qu'on croyait à jamais bannies ont connu un regain de vitalité. Désormais influencées par les besoins des assaillants de Boko Haram, les voies de contrebande se sont diversifiées et enrichies de l'apport d'anciens contrebandiers dont le souci majeur est de se faire plein les poches » (NTUDA EBODE *et al.*, 2017).

Cette observation ne contraste cependant pas avec la réalité selon laquelle les circuits officiels sont restés en berne. La reprise progressive des activités qui augure le retour à la vitalité économique et commerciale est loin d'effacer le sombre épisode de la crise sécuritaire et de son corollaire. De nombreux courtiers et commerçants dont la survie est intimement liée au commerce transfrontalier avec le Nigéria peinent encore à se relever des affres de l'insécurité et de ce qu'elle a entraîné comme perte.

ADAPTATION DES ACTEURS ET RECOMPOSITION DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

À la faveur de la crise sécuritaire, ceux qui faisaient le trafic entre les différentes zones de l'Extrême-Nord et de Banki au Nigéria ont été freinés par les restrictions de circulation prises par les deux pays. Pour la sécurité des citoyens, il a été formellement demandé aux populations d'Amchidé de quitter les lieux, pour mieux combattre Boko Haram et éviter des pertes au sein des civils. Ainsi, certains acteurs qui tiraient leur subsistance et leur prospérité du commerce avec le Nigéria ont été obligés de quitter les localités frontalières du Nigéria autrefois florissantes du point de vue commercial. On a assisté à une migration des commerçants vers l'arrière-pays, certains, les mieux nantis, en direction de Kousseri et de N'Djamena, d'autres en direction de Garoua, Mbaïboum, Ngaoundéré, Bertoua ou Douala.

La plupart d'entre eux ont tenté de reproduire le schéma du commerce transfrontalier, en choisissant de se réinstaller dans des zones frontalières, comme à Mbaïboum, Bertoua, Garoua-Boulai, Yagoua ou Bongor. Certains des commerçants qui avaient pu se construire une certaine prospérité se sont installés à Maroua pour y réinvestir : c'est le cas de certains Camerounais autrefois basés à Maiduguri au Nigéria et qui animaient la filière du commerce des ossements et cornes d'animaux destinés à la fabrication de la vaisselle. Ce processus expliquerait en partie la multiplication des boutiques et l'ouverture d'un nombre de plus en plus important de magasins et d'alimentations dans la ville de Maroua⁶. D'autres commerçants ont changé de circuit commercial en s'insérant dans de nouveaux réseaux : ce fut notamment le cas de ceux qui abandonnèrent les axes Banki-Maiduguri et Fotokol-Maiduguri pour se tourner vers l'axe Dourbey-Mubi (dans le Mayo-Louti), en plus des axes traditionnels tels que Gaschiga, Barndaké-Yola. D'autres encore continuèrent à braver les dangers pour se connecter à Kano et à d'autres centres non moins importants du Nord-Nigéria. Enfin, certains commerçants ou autres acteurs importants du commerce transfrontalier optèrent pour une reconversion vers d'autres activités.

Ces « réinventions économiques » ont permis de réactiver les réseaux internes, notamment sur l'axe de Douala, sans doute au bénéfice du commerce intérieur. On a aussi assisté à l'émergence de commerçants, que certains qualifieraient de « nouveaux riches », qui écument désormais ciel et mer pour se connecter au réseau asiatique, notamment la Chine et Dubaï. La ville de Maroua, par exemple, est de plus en plus inondée par des produits en provenance de ces nouveaux pôles commerciaux. De l'avis de nos informateurs, ces nouveaux réseaux présentent des avantages économiques certains, surtout au regard des prix jugés abordables, mais aussi des facilités de visa et autres commodités d'importation.

L'Extrême-Nord du Cameroun connaît paradoxalement un regain entrepreneurial depuis 2015. Selon nos observations et enquêtes de terrain, le déploiement des acteurs humanitaires (organisations internationales et autres) sur le champ de la crise sécuritaire a ouvert la voie à d'importantes opportunités d'affaires. Depuis l'entrée en scène des organisations humanitaires (à l'instar de Public Concern, du Haut-Commissariat des

6. Résultats d'enquêtes de terrain menées à Maroua, Garoua et Mora en décembre et janvier 2019.

Nations unies pour les réfugiés – UNHCR, de l'Organisation internationale pour les migrations – OIM, du Plan Cameroun), certains opérateurs économiques sont étroitement associés à la fourniture des kits scolaires, des vivres et d'autres produits destinés à couvrir les besoins des réfugiés. Selon certains informateurs, il n'est pas facile d'intégrer ces réseaux de fournisseurs des grandes organisations, tant le circuit semble fermé et disposé à fonctionner exclusivement dans un cercle d'amis, de frères et de connaissances. Ces acteurs trouvent dans cette nouvelle occupation une seconde vie, une voie de renaissance qui visiblement a permis de les relancer et de donner de la consistance à leurs affaires. De plus en plus, en effet, et à la suite des nouvelles opportunités renforcées par l'importante croissance démographique liée aux migrations internes et à l'arrivée de nombreux acteurs humanitaires, on assiste à des investissements dans les bâtiments, dont la demande va grandissante.

Toutefois, nombreux sont les commerçants qui ont perdu tout repère. Selon des sources concordantes, en effet, plusieurs ont été totalement ruinés par la crise. Outre ceux dont les marchandises ont été pillées ou bloquées au Nigéria, il y a ceux dont les activités quotidiennes ont été stoppées nettes suite à la fermeture frontalière. Il s'agit pour la plupart de petits acteurs du commerce transfrontalier⁷. Cette catégorie représente le plus gros contingent de personnes dont la subsistance était intimement liée au commerce transfrontalier.

Avec la réouverture officielle de la frontière Cameroun-Nigéria le 15 mai 2019, après presque huit ans de fermeture, le Cameroun et le Nigéria entendent redonner du souffle au commerce transfrontalier. La volonté de redynamiser des circuits autrefois vitaux est clairement perceptible. Il est vrai que les camions de marchandises sont escortés par les militaires, de part et d'autre de la frontière Cameroun-Nigéria, pour garantir la sécurité des transactions. Cependant, de nombreux commerçants peinent à reprendre la ligne Banki, car ils craignent toujours de perdre leur vie, ou de se voir totalement ruinés suite à une éventuelle interception et pillage de leurs marchandises par des groupes armés. La réinstallation progressive des populations à Amchidé et Banki, même si elle est le signe d'un retour progressif à la paix et à la normalisation des activités économiques, ne parvient toujours pas en 2022 à gommer la psychose et assurer la relance.

7. Entretien du 15 janvier 2019, Maroua.

Les commerçants ne sont pas les seuls impactés par la crise sécuritaire : tout le secteur des transports a subi des pertes sévères à l'instar de la gare routière de « Tacha Banki », du nom de Banki, un grand marché frontalier situé en territoire nigérian et contigu à celui d'Amchidé dans l'arrondissement de Kolofata, qui était autrefois un pôle dynamique pour les transactions commerciales transfrontalières. En effet, pendant de longues décennies, une bonne partie de l'Extrême-Nord du Cameroun dépendait pour son commerce avec le Nord-Nigéria du fameux « Tacha Banki ». Cette gare routière était le point de départ et d'arrivée des hommes et de la marchandise pour le Nigéria, via Amchidé et Banki. C'est par elle que passait l'essentiel des produits de contrebande, à l'instar du sucre, du cube Maggi, du ciment, les plus demandés par les consommateurs locaux, mais aussi les plus taxés par les services des douanes au nom de la protection de la production locale. La paralysie des transports a mis de nombreux petits acteurs au chômage. Certains se sont reconvertis dans l'agriculture, d'autres, notamment les chauffeurs, ont rejoint d'autres agences de voyages, tandis que le reste a été contraint de tenter l'aventure vers le grand Sud du Cameroun, avec des infortunes diverses. En dépit de sa réputation de bras séculier de la contrebande transfrontalière, « Tacha Banki » a joué un rôle non négligeable dans l'animation du commerce avec le Nigéria⁸. Il n'a pas retrouvé le rôle qu'il occupait avant 2013.

La région du Nord aurait pu tirer profit du basculement de la plaque tournante des échanges transfrontaliers avec le Nigéria à la faveur de la crise sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun, mais elle n'a pas connu de réelle embellie des recettes fiscales. De l'avis des autorités fiscales et douanières de cette région, l'amélioration survenue est assez légère. Sur le strict plan des recettes douanières, le Secteur de l'Extrême-Nord parvient à se maintenir grâce à des postes d'importance moyenne tels que celui de Boukoula (situé dans le Mayo-Tsanaga et proche de Guider dans la région du Nord). Ce poste a le vent en poupe depuis 2015-2016. Il est en effet supposé constater le passage des marchandises en transit et délivrer des passavants pour que ces marchandises soient dédouanées dans des centres compétents. Mais, même s'il se contente de dédouaner des marchandises, il parvient avec le basculement des transactions vers Mubi via Dourbey, à réaliser spectaculairement 250 à 300 millions

8. Résultats d'enquêtes de terrain menées à Maroua en janvier 2019.

FCFA de recettes par mois⁹. Ainsi, en dépit de la crise sécuritaire, le Secteur des douanes de l'Extrême-Nord se maintient dans les prévisions et réalisations des recettes. Pour les acteurs du commerce transfrontalier, en effet, le contournement par Mubi via Dourbey ne semble pas toujours profitable. Le détour leur fait dépenser davantage, contrairement au passage par Mora, Mémé, Maroua ou Kousseri, où est basé l'essentiel des commerçants de la région. L'inflation des prix qui en résulte n'est, de même, pas du goût des consommateurs.

SURVIVRE DURABLEMENT À LA CRISE SÉCURITAIRE : UN DÉFI POUR LE COMMERCE TRANSFRONTALIER

Outre le ralentissement des activités économiques imposé par la crise sécuritaire, le Cameroun fait face à de nouveaux défis qui ébranlent l'économie des régions septentrionales du pays. En effet, les espoirs de relance économique et commerciale suscités par la réouverture du corridor Banki-Maiduguri en mai 2019 se sont très vite estompés.

Alors que les échanges reprenaient timidement, le Nigéria a subitement décidé, le 20 août 2019, de refermer ses frontières à ses voisins, sans aucune consultation préalable. Le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin en ont directement ressenti les effets. Pendant toute la période de fermeture de la frontière Cameroun-Nigéria, certains acteurs du commerce transfrontalier ont clairement révélé que de nombreux véhicules chargés de marchandises sont restés bloqués à l'intérieur du Nigéria, de même que les véhicules dits « congelés » en provenance de Cotonou au Bénin¹⁰. Cela joue sur les recettes douanières, le nombre de véhicules dédouanés aux postes frontaliers ayant drastiquement chuté. Depuis lors, seuls quelques contrebandiers téméraires, qui maîtrisent certaines pistes transfrontalières, parviennent encore à faire passer frauduleusement de la marchandise. Ils ne prennent plus les axes légaux, et échappent ainsi au contrôle douanier, d'où un manque à gagner en termes de recettes douanières.

Pour contourner les restrictions, les trafiquants de véhicules dits « congelés », par exemple, ont trouvé une autre voie qui passe par un long contournement via Maradi au Niger, le Tchad, puis Kousseri, avant d'intégrer

9. Entretien avec le chef de Secteur des douanes du Nord à Garoua, janvier 2020.

10. Résultats d'enquêtes de terrain menées à Garoua, décembre 2019.

l'arrière-pays camerounais. C'est de ce côté que devraient basculer les recettes provenant du dédouanement de véhicules. D'autres préfèrent désormais prendre des véhicules venus de Lybie, mais déjà immatriculés au Tchad. Ils contournent ainsi le processus du plein dédouanement, pour ne payer qu'une taxe calculée en fonction du gabarit du véhicule¹¹. Le contournement par Kousseri n'est pas sans incidence sur les recettes issues du dédouanement des véhicules transitant autrefois par les postes-frontière du Nord tels que Gaschiga, Barndaké et Dourbey. Avant ces contraintes commerciales, les recettes issues du dédouanement représentaient environ 60 % des recettes globales générées par ledit poste.

Ainsi, en voulant protéger son économie contre le flux des produits de contrebande, le riz notamment, le Nigéria participe à la fragilisation des échanges transfrontaliers, et donc de l'économie locale du septentrion camerounais. Autrefois, le riz produit dans la vallée du Logone était massivement écoulé sur le marché du Nord-Nigéria.

Au regard des défis qui précèdent, comment le Cameroun dans sa globalité et l'Extrême-Nord du pays en particulier peuvent-ils survivre durablement à la crise sécuritaire et à la déstructuration de l'économie en cours depuis près de dix ans ? Comment lire les vulnérabilités de l'État et y faire efficacement face ? Quelles stratégies faut-il développer pour garantir une résilience durable de l'économie et des finances en contexte de crise ? Si la crise perdurait, comment tenir et éviter l'asphyxie ?

Le Fonds monétaire international (FMI) invitait dès 2015 le Cameroun à « augmenter le niveau de ses recettes fiscales, à prioriser les dépenses et reconstruire le matelas budgétaire, à profiter de la baisse des prix du pétrole pour éliminer le mécanisme de subventions de ce produit. Il exhorte les autorités à persévérer dans les efforts visant à améliorer le climat des affaires pour favoriser l'investissement privé, à mettre en place des réformes structurelles pour promouvoir le développement inclusif, à optimiser sa stratégie d'endettement et à améliorer la surveillance et le suivi du système financier pour favoriser l'accès aux services au plus grand nombre » (JOURNAL DU CAMEROUN, 2015). Ces mesures semblent avoir été suivies par le Cameroun, car depuis lors, la pression fiscale est allée croissant. Les contribuables subissent ainsi doublement le poids de la crise sécuritaire à laquelle

11. Résultats d'enquêtes menées le 27 janvier 2020 au poste principal des douanes de Kousseri.

est venue se greffer la crise sociopolitique dans le Nord et le Sud-Ouest. De même, l'endettement du pays, quoique jugé soutenable, s'est accru depuis cette période. En dépit d'efforts jugés louables et de l'apparente résilience de l'économie au plan national, force est de noter qu'au plan local, surtout à l'Extrême-Nord du pays, l'économie et les échanges continuent de subir les affres de Boko Haram. La reconstruction post-conflit étant toujours en cours d'implémentation, les conditions socio-économiques des populations directement victimes de la crise sécuritaire continuent d'empirer.

Il apparaît finalement que l'une des mesures les plus adaptées en vue d'une résilience économique durable serait d'abord de restaurer l'autorité de l'État par une collaboration sécuritaire entre les États en proie à la crise de Boko Haram (voir PNUD, 2018). Cette mesure devrait permettre de redonner vie aux localités frontalières. Par ailleurs, l'État camerounais devrait mettre l'accent sur la relance de l'économie des zones frontalières, notamment l'agriculture, restaurer la confiance en assurant efficacement la sécurité des hommes et des biens dans le cadre des échanges transfrontaliers, ce qui appelle aussi à des actions concertées entre États. Les programmes d'urgence annoncés depuis 2015 (plans d'urgence triennaux) par l'État camerounais en faveur des zones sinistrées par la crise devraient aussi être axés sur le commerce et l'agriculture, en plus de l'éducation qui en bénéficie déjà. Ce n'est qu'après ces préalables que l'État pourra redéfinir ses stratégies douanières, car, avant de contribuer de nouveau aux dépenses publiques, les populations aujourd'hui économiquement et socialement sinistrées doivent se sentir encadrées et accompagnées par des investissements concrets, même s'ils sont modestes. Seules la proximité et la sécurité sont susceptibles de favoriser la relance de l'économie et restaurer la dynamique des relations économiques transfrontalières et des flux commerciaux.

| CONCLUSION

Le Nord du Cameroun, bien que généralement présenté comme une zone à économie fragile, n'en a pas moins été dynamique sur le plan commercial. En effet, cette région partage une frontière assez longue avec le voisin nigérian dont elle tire sans cesse des bénéfices importants pour

le quotidien des populations des zones frontalières et de l'arrière-pays. C'est justement dans cette zone déjà éprouvée par le phénomène des coupeurs de routes et le grand banditisme que s'est encore invité le groupe armé Boko Haram qui a depuis 2013 fortement déstructuré l'économie. Les attaques répétées des terroristes ont installé un climat d'insécurité quasi endémique, ont paralysé le commerce transfrontalier et mis à mal les recettes fiscalo-douanières. De nombreux acteurs du commerce transfrontalier ont été sevrés de leur « racine nourricière » et obligés de se réinventer, pour ceux qui en avaient les moyens, ou tout simplement de se limiter à des activités au rabais. Au total, l'insécurité a révélé la dépendance de l'économie du Nord du Cameroun au commerce avec le voisin nigérian (en import-export légal ou par voie de contrebande). Alors que l'on parle de résilience de l'économie nationale face aux différentes tempêtes internes et externes, certains acteurs du commerce transfrontalier peinent à retrouver leur ancienne vitalité. Même la réouverture des frontières n'a pas encore réussi à redonner au commerce transfrontalier sa vitalité d'antan. Entre-temps cependant, le basculement de la plaque tournante du commerce avec le Nigéria de l'Extrême-Nord vers la région du Nord a eu un impact relativement faible sur les recettes fiscalo-douanières. Le défi reste grand, et la restauration du climat des affaires d'avant-crise est souhaitée aussi bien par les acteurs du commerce transfrontalier que par les populations bénéficiaires, ainsi que par les douaniers, les forces de sécurité et les services fiscaux de l'État.

| BIBLIOGRAPHIE

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2019 – « Perspectives économiques en Afrique centrale 2019 », 60 p.

BENNAFLA K., 1999 – La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale. *Politique africaine*, 73 : 25-49.

CAMEROUN BUSINESS TODAY, 2017 – Commerce avec le Nigéria : un filon à portée de main. *Cameroon Business Today*, 26 mai 2017, www.cameroonbusinessstoday.cm

CAMEROUN 24 BLOGS, 2019. Cameroun-Nigéria. Dégradation des échanges commerciaux entre le Cameroun et le Nigéria. Cameroun 24, <https://>

cameroun24.net/article-amp/52474-degradation-des-echanges-commerciaux-entre-le-cameroun-et-le-nigeria.html.

CHAUVIN E., LANGLOIS O., SEIGNOBOS C., BAROIN C. (dir.), 2020 – *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*. Marseille, IRD Éditions, coll. Synthèses.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1999 – « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle ». In Unesco-CISH : *Les frontières en Afrique du XI^e au XX^e siècle*, Actes du Colloque du CISH, Bamako : 39-54.

FMI, 2019 – *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. La reprise dans un contexte de grande incertitude*. Washington, Fonds monétaire international.

FODOUOP K., 1988 – La contrebande entre le Cameroun et le Nigéria. *Les Cahiers d’Outre-mer* : 41-161 : 5-25.

GOURA SOULE B., OBI C., 2001 – *Les perspectives commerciales entre le Nigéria et ses voisins*. Club du Sahel, OCDE, Paris, Éditions OCDE.

HADJARATOU R. T., 2016 – *Effets de l’insécurité sur les services publics frontaliers à l’Extrême-Nord du Cameroun : 1982 à 2016*. Mémoire de Dîpes II d’Histoire, ENS de Maroua.

HUGON P., 2001 – L’économie des conflits en Afrique. *Revue internationale et stratégique*, 43(3) : 152-169. <https://doi.org/10.3917/ris.043.0152>.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2017 – Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit. *Briefing Afrique*, 133, 25 octobre 2017.

JOURNAL DU CAMEROUN, 2015 – Perspectives difficiles pour les économies des pays d’Afrique centrale en 2016. Cameroun 24, https://www.cameroun24.net/actualite-cameroun-Perspectives_difficiles_pour_les_Aconomies_des_pay-1-1-26986.html, 18 décembre.

KARKARE P., BYERS B., APIYO P., KANE M., 2021 – *Pas une erreur, mais un système : le commerce informel transfrontalier en Afrique de l’Ouest*. Document de réflexion, 300, Ouagadougou, Centre africain pour le commerce international et le développement (Cacid).

MAGRIN G., LEMOALLE J., POURTIER R., 2015 – Atlas du lac Tchad. *Passages*, 183.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS A., 2018 – *Crises et développement : la région du lac Tchad à l’épreuve de Boko Haram*. Paris, Éditions AFD.

NGOURA I. T., HAMIDOU M., KOULAGNA O., 2013 – *Contrebande et lutte contre la fraude douanière dans l'Extrême-Nord du Cameroun : 1987-2012*. Mémoire de Dipes II d'Histoire, ENS de Maroua.

NKENDAH R., AKO E., TAMOKWE B., NZOUSSIN C., NJOUPOUOGNIGNI M., MELINGUI E., AZEUFUOUE A., 2011 – Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles. *Économie rurale*, 324 : 34-49. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3083>

NTUDA EBODE V., BOLAK FUNTEH M., MBARKOUTOU MAHAMAT H., KALWO NGOULA J.-L., 2017 – *Le conflit Boko Haram au Cameroun : pourquoi la paix traîne-t-elle ?* Bonn, Friedrich Ebert Stiftung.

OBSERVATOIRE OCISCA, 1995 – *Les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigéria*. Rapport final de l'Observatoire Ocisca (Observatoires du changement et de l'innovation sociale au Cameroun).

PAHIMI P., 2014 – « Modification des circuits d'importation et baisse des recettes fiscal-douanières ». In Saïbou I. (dir.) : *Les effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Kaliao : 117-133.

PAHIMI P., 2017 – « Boko Haram et l'Extrême-Nord du Cameroun : analyse prospective des dynamiques socioéconomiques ». In Wassouni F., Gwoda A.-A. (éd.) : *Boko Haram au Cameroun. Dynamiques plurielles*, P.I.E Peter Lang.

PNUD, 2018 – *Renforcer la résilience pour assurer le développement durable dans le bassin du lac Tchad*. Addis-Abeba, Bureau régional du Pnud pour l'Afrique.

SAÏBOU I., 2010 – *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*. Paris, Karthala.

SEIGNOBOS C., IYEBI-MANDJEK O. (dir.), 2000 – *Atlas de l'Extrême Nord-Cameroun*. Yaoundé, Minrest, Montpellier, IRD Éditions.

SCHNEIDER F., ENSTE D., 2002 – *Sous la protection de l'ombre : la croissance de l'économie souterraine*. Washington, FMI.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BARRETEAU D. (dir.), 1987¹ – *Langues et cultures dans le bassin du lac Tchad. Actes du I^{er} colloque Méga-Tchad, Paris, 4-5 septembre 1984.* Paris, éditions de l'Orstom.

BARRETEAU D., TOURNEUX H. (dir.), 1988 – *Le milieu et les hommes. Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad. Actes du II^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 3-4 octobre 1985.* Paris, éditions de l'Orstom.

BARRETEAU D., TOURNEUX H. (dir.), 1990 – *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad. Actes du III^e colloque Méga-Tchad, Paris, 11-12 septembre 1986.* Paris, éditions de l'Orstom.

MOÑINO Y. (dir.), 1991 – *Forge et forgerons. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988. Vol. 1.* Paris, CNRS, éditions de l'Orstom.

ECHARD N. (dir.), 1991 – *Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988. Vol. 2.* Paris, CNRS, éditions de l'Orstom.

BOU TRAIS J. (dir.), 1991 – *Du politique à l'économique. Études historiques dans le bassin du lac Tchad. Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, Paris, 14-16 septembre 1988. Vol. 3.* Paris, CNRS, éditions de l'Orstom.

BARRETEAU D., GRAFFENRIED VON C. (dir.), 1993 – *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad. Dating and chronology in the Lake Chad basin. Actes du V^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 11-12 septembre 1989.* Paris, éditions de l'Orstom.

BAROIN C., BARRETEAU D., GRAFFENRIED VON C. (dir.), 1995 – *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. Death and funeral rites in the Lake Chad basin. Actes du VI^e colloque Méga-Tchad, Bondy, 12-14 septembre 1990.* Paris, éditions de l'Orstom.

1. Par ordre chronologique.

BARRETEAU D., DOGNIN R., GRAFFENRIED VON C. (dir.), 1997 – *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad. Man and vegetation in the Lake Chad basin. Actes du VII^e colloque Méga-Tchad, Sèvres, 18-20 septembre 1991*. Paris, éditions de l'Orstom.

JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (dir.), 1997 – *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad. Man and water in the Lake Chad basin. Actes du VIII^e colloque Méga-Tchad, Francfort-sur-le-Main, 13-14 mai 1993*. Paris, éditions de l'Orstom.

BAROIN C., BOUTRAIS J. (dir.), 1999 – *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad. Actes du IX^e colloque Méga-Tchad, Orléans, 15-17 octobre 1997*. Paris, IRD Éditions.

BEEK VAN W., VINCENT J.-F., BAROIN C., ROULON-DOKO P. (dir.), 2002 – *L'enfant dans le bassin du lac Tchad. Actes du X^e colloque Méga-Tchad, Leyde, 9-11 juin 1999. Journal des africanistes, 72 (1) : 1-288*.

RAIMOND C., GARINE E., LANGLOIS O. (dir.), 2005 – *Ressources vivrières et les choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad. Actes du XI^e colloque Méga-Tchad, Nanterre, 20-22 novembre 2002*. Paris, IRD Éditions.

BAROIN C., SEIDENSTICKER-BRIKAY G., TIJANI K. (dir.), 2005 – *Man and the Lake. Actes du XII^e colloque Méga-Tchad, Maiduguri, 2-9 décembre 2003*. Maiduguri, Centre for Trans-Saharan Studies, université de Maiduguri.

TOURNEUX H., WOÏN N. (dir.), 2009 – *Migration et mobilité dans le bassin du lac Tchad. Actes du XIII^e colloque Méga-Tchad, Maroua, 31 octobre-3 novembre 2005*. Marseille, IRD Éditions.

ROTHMALER E., TCHOKOTHE R., TOURNEUX H. (dir.), 2012 – *Man and Health in the Lake Chad Basin. L'homme et la santé dans le bassin du lac Tchad. Actes du XIV^e colloque Méga-Tchad, Bayreuth, 15-17 avril 2010*. Cologne, Rüdiger Köppe Verlag.

BALDI S., MAGRIN G. (dir.), 2014 – *Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad. Actes du XV^e colloque Méga-Tchad, Naples, 13-15 septembre 2012*. Naples, université L'Orientale.

GUITARD E., BEEK VAN W. (dir.), 2017. *Rites et religions dans le bassin du lac Tchad. Actes du XVI^e colloque Méga-Tchad, Tilburg, 25-26 septembre 2014*. Paris, Leyde, Karthala, Afrika-Studiecentrum.

CHAUVIN E., LANGLOIS O., SEIGNOBOS C., BAROIN C. (éd.), 2020 – *Conflicts et violences dans le bassin du lac Tchad. Actes du XVII^e colloque Méga-Tchad, Nice, 14-16 juin 2017*. Marseille, IRD Éditions (version anglaise parue en 2025, IRD Éditions/Bergahn Books).

LISTE DES AUTEURS

Abdoulaye Adamou, géographe, université de Zinder, Niger

Nathalie Annavaï, géographe, université de Maroua, Cameroun

Catherine Baroin, ethnologue, CNRS, France

Blaise Bemadji, géographe, université de N'Djamena/université Paris-I
Panthéon-Sorbonne, Tchad/France

Emmanuel Chauvin, géographe, université Toulouse Jean Jaurès, France

Laurent Gagnol, géographe, université d'Artois, France

Éric Garine, anthropologue, université Paris-Nanterre, France

Robert Madjigoto, géographe, université de N'Djamena, Tchad

Audrey Mbagogo-Koumbraït, géographe, université d'Ati, Tchad

Goltob Mbaye Ngaressem (†), géographe, université de N'Djamena, Tchad

Ronan Mugelé, géographe, France

Patrice Pahimi, historien, université de Maroua, Cameroun

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, politiste, IRD, France

Christine Raimond, géographe, CNRS, France

Christian Seignobos, géographe, IRD, France

Félix Watang Ziéba, géographe, université de Maroua, Cameroun

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DES RELECTEURS

Catherine Baroin, ethnologue, émérite, CNRS, France

Rabia Bekkar Lacoste, anthropologue, IRD, France

Myrjam de Bruijn, anthropologue, université de Leiden, Pays-Bas

Laurent Gagnol, géographe, université d'Artois, France

Éric Garine, anthropologue, université Paris-Nanterre, France

Vincent Hiribarren, historien, King's Colledge London, Royaume-Uni

Saïbou Issa, historien, université de Maroua, Cameroun

Koussoumna Libaa Natali, géographe, université de Maroua, Cameroun

Robert Madjigoto, géographe, université de N'Djamena, Tchad

Géraud Magrin, géographe, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, France

Henri Médard, historien, Institut des mondes africains, Aix Marseille Université, France

Sougnabé Pabamé, géographe, université de N'Djamena, Tchad

Patrice Pahimi, historien, université de Maroua, Cameroun

Christine Raimond, géographe, CNRS, France

Frédéric Réounodji, géographe, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, Tchad

Dangbet Zakinet, historien, université de N'Djamena, Tchad

Félix Watang Ziéba, géographe, université de Maroua, Cameroun

Imprimé en France (La Courneuve)
sur les presses d'Isiprint

Dépôt légal : avril 2026

collection [mondes inégaux]

Dégradation environnementale, accroissement des connaissances, crises sécuritaires, explosion démographique sans précédent : la région du lac Tchad connaît des transformations profondes et simultanées. Cet ouvrage propose une analyse nuancée des dynamiques à l'œuvre et interroge avec prudence les liens de causalité entre ces phénomènes.

Issu du XVIII^e colloque du réseau Méga-Tchad, il réunit les travaux de chercheurs en sciences humaines autour d'une question centrale : comment identifier la continuité ou les ruptures dans les trajectoires sociales de cette région ? À travers dix chapitres, les auteurs révèlent la remarquable capacité d'adaptation des populations face à des changements d'intensité et de rythme variables. Ils mettent également en lumière les moments de rupture qui provoquent de profondes réorganisations sociales et politiques.

En restituant la complexité des situations et en inscrivant les défis actuels dans la profondeur historique, ce livre offre des clés essentielles pour comprendre les mutations en cours dans le bassin du lac Tchad.

